
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01427418 7

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1648-1793

IX

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1648-1793

PUBLIÉS POUR LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

D'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts

PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME IX

1780-1788

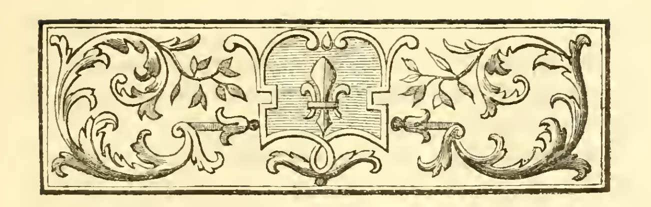


PARIS

CHARAVAY FRÈRES, LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ

4, RUE DE FURSTENBERG

1889



PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

1780.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Mouchy* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 8 Janvier, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'ouverture de ses assemblées.

M. Duplessis élu Conseiller. — En ouvrant la séance, en conséquence de la délibération précédente, on a procédé à remplir la Place de Conseiller, vacante par la mort de M. *Chardin.* Les voix prises à l'ordinaire, M. *Duplessis*, Académicien, a été nommé Conseiller.

Les Députations n'ont pas lieu. — Ensuite, M. *Pierre*, Directeur, a annoncé que la Députation des Officiers, ordonnée par l'Académie au sujet de la nouvelle année, n'a pas encore pu avoir lieu chez M. le Comte d'Angiviller à cause de la mort de M. son frère, ni chez M. le Marquis

de Ménars, qui a fait savoir à M. *Pierre* que sa santé ne lui permettoit pas de recevoir, comme il l'auroit desiré, la Députation de l'Académie.

M. Loriot donne son secret pour fixer le pastel. — M. *Loriot*, inventeur et possesseur du secret de fixer les pastels et les dessins, dont il a été fait mention dans les assemblées du 6 Octobre et du 1er Décembre 1753 (VI, p. 367 et 372-3), s'est présenté à l'assemblée et a fait son opération en présence de la Compagnie, dont Elle a paru fort satisfaite.

En conséquence, Elle a ordonné que le Mémoire explicatif du procédé de M. Loriot, dont le Secrétaire a fait lecture, seroit inscrit sur les Registres à la suite de la présente délibération. (Voir à la suite de la séance du 5 février 1780, p. 5-11.)

Lettres de compliment. — Le Secrétaire a lu plusieurs lettres de complimens au sujet de la nouvelle année :

De MM. de l'Académie de Marseille

et de M. *Descamps*, Académicien, à Rouen.

Lecture des délibérations remise. — Lecture des délibérations du Quartier précédent a été remise.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Gabriel — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Mouchy — J. J. Lagrenée — Gois — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Le Prince — Demachy — Cochin — Duplessis — Beaufort — Bellengé — Boizot — Monot — Le Comte — Le Vasseur — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Mouchy* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Suvée reçu Academicien. — En ouvrant la séance, M. *Bachelier*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Joseph Benoist Suvée*, de Bruges, agréé Peintre d'Histoire le 29 May 1779, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant un sujet allégorique sur la liberté rendue aux Arts par Sa Majesté et obtenue par M. le Comte d'Angiviller. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Suvée* Académicien.

Le secret de M. Loriot non encore inscrit sur les Registres. — Le Secrétaire a déclaré que, M. Loriot lui ayant envoié trop tard le Mémoire contenant son secret de la fixation des pastels, il n'avoit pu l'inscrire sur le Registre à la suite de la précédente délibération, et qu'il avoit cru d'ailleurs devoir en retarder l'inscription, ayant pensé que ce Mémoire avoit besoin d'être racourci et éclairci dans quelques points.

La 10e et 11e livraison du Voiage de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la 10e et 11e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie.

Le 5e cahier du Voiage de la Grèce. — Il a présenté aussi à la Compagnie le 5e cahier du Voiage pittoresque de la Grèce, de la part de M. Choiseul-Gouffier.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Pajou — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Van Loo — Caffiéri — Gois — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Roslin — Demachy — Cochin — Beaufort — B. Du Vivier — Beauvarlet — Miger — Casanova — Julliar — Lempereur — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Allegrain* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en datte du 31 Janvier dernier, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce qu'il a informé Sa Majesté des deux délibérations de l'Académie, l'une par laquelle Elle a fait choix de M. *Duplessis* pour remplir la place de Conseiller, vacante par la mort de M. *Chardin*, et l'autre par laquelle Elle a admis M. *Suvée*, déjà Agréé, en qualité d'Académicien, et il annonce que le Roy a confirmé lesdites élections.

M. Duplessis prend séance comme Conseiller. — En conséquence, M. *Duplessis* a pris séance dans la Classe de Mrs les Conseillers.

M. Suvée prend séance comme Académicien. — Et l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Suvée* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

Comité nommé pour les ouvrages des Élèves de Rome. — Les Élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoié plusieurs tableaux pour être examinés par l'Académie, cet examen a été remis au jugement d'un Comité, composé de MM. les Officiers en exercice et de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, et, à tour de rôle, de MM. *Belle* et *Pajou* dans les Professeurs; de MM. *Gois* et *Lagrenée* le jeune dans les Adjoints; de MM. *Vernet* et *Roslin* dans les Conseillers, et de MM. les Secrétaires.

Ce Comité est fixé au dimanche, 13 de ce mois, à dix heures du matin dans les salles de l'Académie.

Le Secrétaire informe la Compagnie qu'il enregistera, à la suite de la délibération, le secret de M. Loriot. — Le Secrétaire a informé la Compagnie que, n'ayant pu prendre que dernièrement les éclaircissements nécessaires avec M. Loriot relativement à l'énoncé clair et net de son secret, il inscrira ledit procédé détaillé à la suite de la présente délibération.

Lecture d'une lettre du Sr Aujolest Pagès. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de complimens du Sieur *Aujolest Pagès*, Directeur de l'École Académique de Poitiers, au sujet de la nouvelle année.

Pierre — Caffiéri — Pigalle — Hallé — Gabriel — L. Lagrenée — De Voyer d'Argenson — Allegrain — Belle — Pajou — J. Bachelier — J. J. Lagrenée — Gois — Lépicié — Du Rameau — Brenet — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Roslin — Demachy — Cochin — Duplessis — Bellengé — Le Vasseur — Beaufort — Suvée — Berruer — Renou.

Détails du Secret de M. Loriot pour fixer le Pastel.

Pour fixer avec succès le Pastel, il est à propos de se précautionner : 1° d'une petite vergette de poche ordinaire, dont les crins soient un peu courts; 2° d'une verge de fer, de 6 à 7 pouces de long, de forme trois quarts ou triangulaire, et qui soit un peu recourbée par l'un des bouts en manière de bec de corbin. On pourroit également supléer à cet outil par la branche d'un compas de Sculpteur.

Après s'être muni de ces deux objets, il s'agit de preparer une mixtion, qui doit être composée d'une chopine d'eau bien éclaircie et très pure, dans laquelle on fait dis-

soudre la valeur d'environ deux gros de bonne colle de poisson, que l'on coupera dans le plus grand nombre de morceaux possible pour en hâter la dissolution. On fait bouillir cette eau dans le vase où l'on l'a mise, au bain Marie, jusqu'à la parfaite dissolution de la colle, et, afin qu'il ne reste aucun dépôt, on passe ensuite cette eau dans un linge. Cela étant fait, on verse une portion de cette eau collée, encore chaude, dans une sous-coupe à mesure qu'on en a besoin, en observant d'ajouter une quantité d'esprit de vin de la meilleure qualité, dont la proportion doit être le double de la portion d'eau collée mise cy devant dans la sous-coupe, c'est-à-dire que, pour une cuillerée par exemple de cette eau collée, il en faut deux environ d'esprit de vin.

Il faut prévenir ceux qui voudroient préparer à l'avance la colle de poisson, qui est sujette à putréfaction, que l'on pare à cet inconvénient, en mettant dans la dissolution environ la huitième partie de vin, et au besoin on l'emploie en y ajoutant le reste de la dose de l'esprit de vin, et faisant chauffer comme il est dit. Quant à la dissolution de la colle faite au *kervaser*, dont nous parlerons cy après, elle n'est sujette à aucune putréfaction.

Tout cela étant disposé, on placera verticalement, ou avec un peu d'inclinaison, le tableau en pastel qu'il s'agira de fixer, soit sur un chevalet, soit contre un mur, soit contre une chaise, table, etc. Puis l'on trempera les crins de la vergette dans la sous-coupe pour les imbiber de mixtion, en observant d'en ôter ensuitte la plus grande partie qui s'y sera attachée, afin que la vergette n'en soit en quelque sorte qu'humectée, et on ôtera cette plus grande partie en passant dessus la vergette, à diverses reprises, le bout recourbé de la vergette de fer, de manière à presser ses crins en tirant toujours à soi, c'est-à-dire dans le même sens, sans aller et venir.

Pour commencer l'opération de fixer le Pastel, tout étant ainsi préparé et la vergette humectée de mixtion

encore tiède, il s'agira de présenter la face de la vergette à la distance de 8 à 10 pouces du tableau, en passant la partie recourbée de la verge de fer de manière à presser légèrement ses crins par une des cornes de la verge de fer toujours dans un même sens, en la tirant sans cesse à soi, comme on l'a dit cy dessus, d'où il résultera, vu la position de la vergette, une espèce de vapeur ou de rosée presque imperceptible, qui en sera lancée, par l'échappement de chaque crin, d'aplomb sur le tableau, et dont le mélange d'esprit de vin et d'eau collée, pénétrant à la fois le pastel, viendra nécessairement à bout de le fixer.

On continuera à promener successivement la vergette, humectée de mixtion, avec les mêmes précautions, c'est-à-dire toujours en la comprimant à l'aide de la verge de fer, sur toute la superficie du tableau, en observant de tremper la vergette dans ladite mixtion à mesure que l'on s'apercevra qu'elle aura besoin d'être humectée de nouveau.

Quand toute la surface du tableau aura été ainsi imprégnée de cette rosée, on la laissera sécher et on commencera ensuite l'opération dans le même ordre et de la même manière, une seconde et même une troisième fois, car un plus grand nombre n'est pas nécessaire.

Il n'y a pas besoin d'un plus grand nombre de couches, quoiqu'il n'y auroit aucun risque à multiplier cette aspersion jusqu'à cinq ou six fois ; car cette opération n'exempte pas de couvrir les tableaux au Pastel de glace, comme de coutume. Tout le but est de lier toutes les particules, qui ne sont que de la poudre, de manière qu'en touchant le Pastel avec les doigts, il ne puisse ni se détacher, ni être altéré. D'ailleurs, qu'arriveroit-il, en multipliant ces aspersions, sinon qu'on se croiroit autorisé à pouvoir frotter ensuite avec sureté ces tableaux; mais alors on altéreroit évidemment le velouté du Pastel.

Ce seroit encore une erreur de croire qu'un tableau au Pastel, une fois fixé, fût ensuite susceptible d'être verni

par le même procédé que celui de sa fixation; car, autant la mixtion cy dessus détaillée fait revivre les couleurs, qui ont changé, autant le vernis est connu pour les altérer.

Au lieu d'eau filtrée, ou bien épurée, on peut aussi faire dissoudre la colle de poisson dans du *kervaser*, et, à quelques égards, cette mixtion paroit plus avantageuse en ce qu'elle est plus spiritueuse et qu'elle sèche plus promptement. Alors il suffira, contre deux cuillerées de *kervaser* collées et mises dans la soucoupe, d'ajouter seulement une cuillerée d'esprit de vin. On parvient également à fixer par la même méthode toutes sortes de dessins. Toute la différence est qu'au lieu de les incliner comme les tableaux, on peut les mettre à plat sur une table, à cause de leur peu de consistance.

Il y a pourtant des ouvrages de très grands Maîtres qui ne peuvent être fixés par cette méthode, à cause de l'amalgame qui a servi à leur préparation, soit qu'ils ayent été préparés avec la pierre de ponce et la colle, soit que l'ébauche ait été vernie et retravaillée par dessus.

Voilà donc en quoi consiste toute l'opération de fixer le Pastel. Son succès doit être principalement attribué à la propriété des liquides qui servent de base à l'espèce de vapeur qu'on y injecte, à leur préparation relative et à leur combinaison, qui est le résultat de nombre d'épreuves. Car, si on mettoit une moindre quantité d'eau, ou moins de colle proportionnellement, les parties du Pastel, qui ne sont qu'une espèce de poussière, ne se trouveroient pas suffisamment conglutinées, et, si on mettoit moins d'esprit de vin et plus de colle que la quantité éprouvée, il se formeroit une espèce d'écume qui, en s'attachant à la vergette, ne s'échapperoit que par grosses gouttes, qui feroient des taches sur le Pastel. Il en seroit de même si l'on admettoit au contraire une plus grande quantité d'esprit de vin ; car cette surabondance feroit tourner la colle, qui, par ce moyen, ne pourroit fixer que très imparfaitement le Pastel,

attendu que la colle, tournée dans l'esprit de vin, loin d'y tomber en rosée, y seroit lancée par globules, ce qui seroit nuisible à sa fixité.

Quant au tour de main, nécessaire pour assurer l'opération, il est essentiel d'observer de passer la verge de fer sur la vergette, sans changer de direction, et en lui opposant continuellement un des angles de ladite verge de fer. C'est là surtout ce qui occasionnera à chaque crin une espèce d'échapement, qui singlera vers le tableau une portioncule de mixtion.

Ainsi, de toutes ces opérations il résulte que, comme il n'est pas besoin de toucher le pastel pour le fixer, il est impossible de pouvoir l'altérer, et que la vapeur qu'on y injecte, à l'aide des précautions cy dessus, ne sauroit manquer d'en faire un tout invariable, et cela sans lui ôter cependant le velouté qui est le principal mérite du Pastel. Il y a plus; toutes les épreuves confirment que les couleurs, capables d'être altérées par l'air, sont régénérées et recouvrent un nouveau lustre de cette mixtion. Ajoutez à cela qu'elles ôtent les taches de moisissure, ainsi qu'il est constaté par le certificat de l'Académie du 1er Décembre 1753.

On finira par observer que, quoiqu'on ait dit qu'il suffisoit d'humecter trois fois les tableaux en pastel et les dessins, néanmoins il est bon de donner un plus grand nombre de couches ou d'aspersions aux dessins faits au fusin, ou avec des crayons tendres. Cependant, si l'on vouloit se borner aussi à trois injections, il n'y auroit qu'à augmenter la dose de la colle dans la mixtion; mais alors, à l'effet de garantir lesdits dessins des gouttes, trop fortes en colle, qui pourroient y produire des taches, il conviendroit de les placer verticalement, soit en les suspendant à une corde comme font les marchands d'estampes pour l'étalage, soit en les attachant à un carton par le même moyen.

Il n'est pas besoin d'ajouter que, lorsqu'on se borne à ne fixer qu'à trois reprises, c'est afin de ne rien faire perdre au Pastel de son velouté, et c'est toujours dans la suppo-

sition qu'il sera recouvert d'une glace, toujours nécessaire contre les insectes, la fumée et la poussière des apartemens. Mais en répétant cette opération, on peut lui faire acquérir une fixité suffisante pour y pouvoir passer la main sans rien emporter. Ce degré de fixité peut convenir à des dessins, ou à des études au pastel, qu'on voudroit hazarder sans glace à servir d'originaux aux Élèves.

Nottes historiques sur le secret de fixer le Pastel par M. Loriot.

M. Loriot, après avoir perfectionné son secret et en avoir fait plusieurs épreuves, les soumit à l'examen de la Compagnie à l'assemblée du samedy 6 Octobre 1753. L'Académie en fut satisfaite, et chargea M. *L'Épicié*, son Secrétaire alors, de lui donner un extrait de la délibération dudit jour. M. Loriot revint encore à la séance du 1er Décembre de la même année 1753 avec de nouvelles épreuves de son secret, et la Compagnie lui fit donner un nouvel extrait, par lequel la Compagnie assuroit que ce secret avoit le mérite d'oter les moisissures, ce qui fut prouvé par le Pastel de Me *Rosalba Cariera*, fixé par lui.

Louis XV, d'après le compte qui lui fut rendu dans ce tems par Monsieur le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général de ses Bâtimens, de l'importance de cette découverte, accorda à l'inventeur mille livres de pension, à condition toutefois qu'il déposeroit son secret dans les Archives de ses Bâtimens, à l'effet d'être rendu public après sa mort. Mais M. Loriot, desirant être utile et seconder les vues de M. le Comte d'Angiviller, s'est déterminé à le rendre public de son vivant. En conséquence il s'est transporté à l'assemblée du 8 Janvier dernier, où il a, en présence de la Compagnie, fixé des tableaux au pastel et des dessins, et a donné en même tems les détails de toutes ces opérations cy dessus énoncées.

Nª. — M. Loriot a fait faire une verge de fer, dont le modèle est déposé à l'Académie.

— Je certifie les détails du secret de M. Loriot conformes au Mémoire qu'il a fourni lui-même.

Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Allegrain* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedi 26 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lecture du Raport des Commissaires qui sera inscrit sur les Registres. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture du Raport des Commissaires, nommés pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, qui a été aprouvé par l'Académie, et Elle a arrêté que ledit Raport sera inscrit sur les Registres à la suite de la présente délibération.

Il a été proposé de désigner le jour auquel il sera donné aux Élèves un sujet pour les esquisses, que doivent faire ceux qui mériteront d'être admis à l'épreuve des Académies peintes et modelées d'après nature.

Le jour des esquisses fixé au 1er Mars. — On a arrêté que le sujet des esquisses pour les Prix sera donné le mercredi, 1er jour de Mars, pour être jugées à l'assemblée du 4e du même mois. Il sera enjoint aux Élèves, conformément à ladite délibération du 28 Février 1778, de se faire inscrire chez le Concierge avant le jour du Concours, en aportant de leurs Maîtres un certificat qui atteste leur capacité suffisante. Il n'y aura d'exempts dudit certificat que ceux qui ont été, les années passées, reçus à cette épreuve.

Le Secrétaire certifie l'Académie que le secret de M. Loriot est inscrit. — Le Secrétaire a certifié à l'Académie qu'il avoit inscrit, à la suite de la présente délibération, les détails du secret de M. Loriot pour fixer les pastels.

Cours d'Anatomie commencé le 28 de ce mois. — M. Sue, Professeur d'Anatomie, commencera son cours le lundi 28 de ce mois et jours suivants. Les Élèves seront avertis de se rendre à l'Hôpital de la Charité à onze heures très précises du matin.

La 35e livraison de la Suisse. — Les Srs *Née* et *Masquelier* ont envoié la 35e livraison des « Vues de la Suisse. »

Pierre — Pigalle — Caffiéri — Dandré-Bardon — Hallé — Gabriel — Allegrain — Van Loo — L. Lagrenée — J. Bachelier — Belle — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Gois — Süe — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Roslin — Demachy — Cochin — Bellengé — Casanova — Beaufort — Dejoux — Renou.

Raport des Commissaires nommés pour l'examen des tableaux envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome.

Nous, Commissaires nommés, par la délibération de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture du 5 de ce mois, pour l'examen des tableaux envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans le tableau du Sr *Peyron* une couleur vraie et très suave, un pinceau moëleux et une touche spirituelle. La partie qui nous a paru la plus intéressante est celle de l'estomac, de la tête, des bras et de la cuisse droite de l'homme renversé. Nous l'invitons donc, en ne s'écartant point de la suavité de couleur pour laquelle il semble né, de veiller à quelques légères incorrections qui pourroient lui échapper, et nous croyons qu'il mérite les plus grands encouragemens.

On reconnoit, dans la figure du Sieur *David*, la facilité de pinceau qu'il a déjà montrée dans ses principaux

ouvrages, ainsi que beaucoup de vérité de nature dans les parties telles que les bras, les mains et la tête, dans laquelle il y a beaucoup d'expression, mais où cependant on desireroit moins de sècheresse, et un caractère plus grand et plus noble. La partie lumineuse de la figure est d'une belle couleur, ainsi que les ombres du bas ventre et du bras gauche. Heureux si le Sieur *David* eût refleté davantage son bras droit, et évité, dans les ombres de l'estomac, trop de rouge et d'ardent. Ses draperies sont touchées d'une manière méplate et de bon goût. Malgré nos observations, nous pensons que les plus grands encouragemens lui sont dûs.

Nous avons remarqué avec plaisir, dans le St Sébastien du Sr *Bonvoisin*, des progrès sensibles sur la figure qu'il a envoiée l'année dernière. L'expression de la souffrance est bien rendue dans sa tête, mais il doit se préserver de la sècheresse et peindre ses ombres d'un ton moins mat et plus transparent, et chercher à acquérir plus de souplesse de dessin et plus de vérité de couleur.

La figure du Sr *Renaud* offre des passages de ton très vrais et très fins, et qui s'aprochent de très près de la nature. La lumière est cependant répandue avec trop d'égalité depuis le haut jusqu'en bas de sa figure. Sa draperie bleue est trop entière de ton, et on peut, en l'encourageant, lui reprocher un manque d'accord général dans son fonds, et pas assés de soin dans ses accessoires.

La figure du Sieur *Girout* a bien, dans la lumière, le ton local de la chair, ainsi qu'une transparence douce et animée dans les ombres; la dégradation de lumière est bien observée. On peut lui reprocher quelques incorrections, et surtout lui faire remarquer que le *gros* n'est pas toujours le *grand*, le grand n'existant réellement que par les proportions relatives; mais nous croyons devoir l'encourager, parce qu'il nous paroit dans la bonne route.

En général, nous penserions manquer à la vérité si nous ne convenions que nous avons eu la satisfaction d'aperce-

voir, dans les ouvrages soumis à notre examen, de nouveaux efforts et de nouveaux progrès de la part des Élèves, ainsi que le desir de se montrer de plus en plus dignes des bienfaits et de l'auguste Protection de Sa Majesté.

En foy de quoi nous avons signé le présent Raport au Louvre, ce 13e jour de Février mil sept cent quatre vingt.

Signé : *Dandré-Bardon* — *Belle* — *Pajou* — *La Grenée* — *Gois* — *Vernet* — *Roslin* — *Renou.*

Le présent extrait conforme à l'original : *Renou.*

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 4 Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Élèves admis aux épreuves. — En ouvrant la séance, l'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, savoir, entre les Peintres, les nommés *Belle*, *Guérin*, *Perrin*, *Sevin*, *Taurel*, *Boileau*, *Sallos*, *Vignaly*, *Potain*, et, entre les Sculpteurs, *Collet*, *Bacary*, *Duval*, *Lesueur*, *Diancourt*, pour commencer le lundy 6 du présent mois, et continuer jusqu'au mercredi 8 inclusivement, et, pareillement, entre les peintres, les nommés *Vernet*, *St Ours*, *Chaise*, *Desoria*, *Lavy*, *Bougon*, *Gouget*, *Mareschal*, et, entre les Sculpteurs, *De Seine*, *Lorta*, *Michallon*, *Cartelier, Fortin*, *Le Bègue*, pour être admis à la même épreuve le jeudy suivant jusqu'au samedy 11, aussi inclusivement, et ces académies seront jugées le 18, jour auquel a été remise l'assemblée, le dernier samedy du mois tombant la veille de Pâques.

M. Hallé, *trésorier*, *autorisé à prêter 1,200 l. à M. Roland*, *premier Modèle.* — Roland, premier Modèle, ayant trouvé l'occasion d'élever un établissement qui, sans nuire au service qu'il doit à l'École et aux Membres de cette

Académie, pourra par les suites lui procurer un bien-être avantageux, a fait suplier la Compagnie de lui accorder quelques avances sur ses gages et gratifications quelconques. La Compagnie, sans tirer à conséquence pour de pareilles demandes et par un mouvement de bienveillance pour un serviteur honnête et exact à ses devoirs, a bien voulu autoriser M. *Hallé*, Trésorier, à lui avancer la somme de douze cent livres, dont il donnera une reconnoissance, signée de lui et de sa femme, comme caution et pour parer aux événemens.

Pigalle — Pajou — Dandré-Bardon — Hallé — Bergeret — L. Lagrenée — L'Abbé de Saint Non — Belle — Allegrain — Van Loo — J. Bachelier — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Gois — Le Clerc — De la Tour — Mouchy — Vernet — Roslin — Cochin — Demachy — Bellengé — Beaufort — Guérin — Berruer — Le Comte — Le Vasseur — Monot — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 18 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce tems.

Le secret de M. Loriot imprimé aux frais de l'Académie. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui mande que M. Loriot vient de lui adresser une explication de son procédé pour la fixation du Pastel. Il paroit desirer que l'Académie en fasse faire à ses frais l'impression, et les débite à

son profit, après en avoir donné un certain nombre d'exemplaires à M. Loriot. Dans le cas où cette proposition souffriroit des difficultés, M. le Comte d'Angiviller pense devoir laisser à M. Loriot tout le profit de l'impression, en la laissant faire à ses frais, et qu'alors il se borneroit à en prendre pour l'administration une certaine quantité d'exemplaires. Il ajoute qu'il lui semble que ce Mémoire devroit être suivi d'une nouvelle Approbation. En conséquence, l'Académie a autorisé M. *Hallé* à en faire imprimer six cens exemplaires, dont on en donnera deux cens à M. Loriot.

Élèves admis à concourir dans la Peinture et dans la Sculpture. Dans la Peinture : Vernet, Perrin, Sevin, S[t] Ours, Boileau, Sallos, Bougon, Desoria. Dans la Sculpture : De Seine, Bacary, Cartelier, Le Sueur, Fortin, Le Bègue. — L'Académie, après avoir vu les académies, peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils ont faites afin de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Vernet*, *Perrin*, *Sevin*, *S[t] Ours*, *Boileau*, *Sallos*, *Bougon*, *Désoria*, et, dans la Sculpture, les nommés *De Seine*, *Bacary*, *Cartelier*, *Le Sueur*, *Fortin*, *Le Bègue.*

M. Hallé exer[*cera*] *pour M. Jeaurat, M. Taraval pour M. Falconnet, M. Bridan pour M. D'Huès.* — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Jeaurat* par laquelle il prie l'Académie, vû sa santé, de le dispenser d'exercer le Quartier d'Avril. En conséquence, la Compagnie a nommé M. *Hallé*, Adjoint Recteur, pour remplir les fonctions de Recteur en son lieu et place.

Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre de M. *D'Huès*, par laquelle il suplie l'Académie de le dispenser de professer les mois d'Avril et de Juin.

L'Académie a nommé M. *Taraval*, Adjoint Professeur, pour professer, en titre, en place de M. *Falconnet*, absent, et M. *Bridan* pour professer, en suplément, à la place de M. *D'Huès*.

Lettre de l'Académie de Bordeaux ; ordre de répondre

au Secrétaire en attendant la lecture des Lettres-patentes. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de l'Académie de Bordeaux, par laquelle Elle annonce que le Roy lui a accordé des Lettres-patentes à la sollicitation de M. le Comte d'Angiviller. La Compagnie a chargé le Secrétaire de répondre à ladite lettre, et a remis à la prochaine assemblée la lecture desdittes Lettres-patentes.

12e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie envoiée par M. de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la 12e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie.

Jugement des Médailles et lecture des délibérations remis à la première assemblée. — Le Jugement des Médailles et la lecture des délibérations du Quartier ont été remis à l'assemblée prochaine.

Députation à M. de Valory et à M. Gabriel malades. — L'Académie, informée que M. le Chevalier de Valory, Honoraire Amateur, est dangereusement malade, a prié M. *Bergeret* de le visiter de sa part. Informée aussi de la maladie de M. *Gabriel*, aussi Honoraire Amateur, [Elle] a chargé MM. *La Grenée* l'aîné et *Vernet* d'aller s'informer de sa santé de sa part.

Arrêté que les Élèves qui n'auront point mis aux places seront inscrits à la fin de la liste des appels. — Avant de lever la séance, l'Académie, pour éviter les abus, a arrêté que ceux des Élèves, qui n'auront pas concouru aux figures des places, seront inscrits, jusqu'au premier Concours, à la fin de la liste des appellés.

Pierre — Pajou — Pigalle — Dandré-Bardon — Hallé — Montullé — Allegrain — Bergeret — Brenet — L. Lagrenée — Belle — Bridan — Van Loo — J. J. Lagrenée — Lépicié — Du Rameau — Gois — Taraval — Mouchy — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Roslin — Boizot — Le Comte — Duplessis

— Demachy — Julliar — Guérin — Beaufort — Berruer — Loir — Beauvarlet — B. Du Vivier — Le Vasseur — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé,* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Taraval* Prof. en titre pour M. *Falconet.* — M. *Bridan* Prof. en supl. pour M. *d'Huès.* — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy premier Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Médailles du Quartier de Janvier : Rivière, P., 1re Méd.; Dumont, S., 2e; Momal, P., 3e. — Avant la séance, Messieurs les Officiers en exercice pendant le Quartier précédent, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Rivière*, P.,
la 2e à *Dumont*, S.,
et la 3e à *Momal*, P.

Jugement des places fixé au 16. — Le jugement de la figure des places a été fixé au dimanche 16 de ce mois, à 10 heures du matin.

Raport de M. Lagrenée de sa visite à M. Gabriel. — M. *De la Grenée l'aîné*, chargé de visiter M. *Gabriel*, qui est incommodé, a raporté à la Compagnie que M. *Gabriel* avoit été très sensible à l'intérest que la Compagnie veut bien prendre à sa santé.

Réglemens pour l'École. Les places ne pourront être gardées que par les Élèves eux-mêmes. Deffense d'entrer avant son tour et ordre d'entrer avec son portefeuille. Deffense, sous peine de bannissement, de garder des places d'autres et d'entrer dans les Salles, ou dans l'École, avec des cannes. — L'Académie, voulant obvier à toutes les disputes élevées au sujet des places gardées par des chapeaux et des portefeuilles, a arrêté que tous les Élèves seront autorisés de prendre des places gardées de cette manière, n'entendant

point qu'aucune place puisse être gardée que par l'Élève qui l'aura choisie. Elle a aussi renouvellé et renouvelle les défenses d'entrer avant son tour, ni de se pousser aux portes des Écoles lors de l'appel. Elle enjoint aussi à tous les Élèves d'entrer chacun avec leur portefeuille, pour ne point perdre de temps, ni s'interrompre les uns les autres par des allées et venues.

Il a été arrêté aussi que la peine de bannissement sera prononcée contre ceux qui, n'ayant pas dessein de travailler, viendront simplement pour garder des places à d'autres, ainsi que contre ceux qui monteront avec des cannes dans les premières salles de l'Académie, ou entreront dans l'École avec les dites cannes.

Réglemens pour les concurrens aux Grands Prix. Les esquisses dessinées ne pourront sortir de l'Académie. Celles peintes ne seront peintes que dans les loges. Deffense d'introduire dans les loges aucune étude peinte antérieurement que celle du nud des femmes. Ordre au Concierge d'y tenir la main, et lesdits Règlemens affichés. — L'Académie a ordonné que les esquisses, dessinées par les concurrens aux Grands Prix le premier jour qu'ils entrent en loge, ne pourront pas sortir de l'Académie, et que celles que les concurrens peindront ensuite pour l'exécution de leurs tableaux ne pourront être peintes que dans leurs loges. Les dits concurrens ne pourront pas non plus introduire dans leurs loges aucune étude extérieurement faite, sinon celles du nud pour les femmes, sous peine d'être exclus du Concours, et l'Académie a ordonné au Concierge d'y tenir la main, et les dits Règlemens seront affichés.

Certificat accordé au Sieur Nadaux, successeur de Desmarets, Marchant de crayons. — Le Sieur Nadaux, auquel le Sieur Desmarets a cédé, par acte passé par devant Michelin et Chéron, Notaires au Châtelet de Paris, son secret pour les crayons, ayant demandé à l'Académie, à laquelle il a communiqué le dit acte, qu'il lui soit accordé un certificat comme étant successeur et possesseur du secret du

Sieur Desmarets, lui a accordé sa demande et a autorisé son Secrétaire à lui délivrer le dit certificat avec une attestation de la bonté reconnue des dits crayons.

Pierre — Hallé — Taraval — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Pajou — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Mouchy — J. J. Lagrenée — De la Tour — Roslin — Cochin — Berruer — Duplessis — Monot — Loir — Le Vasseur — Casanova — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Taraval* Prof. en titre pour M. *Falconnet.* — M. *Bridan* Prof. en suplément pour M. *D'Huès.* — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le Sieur Moreau, Graveur, agréé; son estampe encadrée du Sacre acceptée par la Compagnie. — En ouvrant la séance, M. *Cochin,* Conseiller et Secrétaire, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Michel Moreau*, Dessinateur et Graveur du Cabinet du Roy, Aspirant Graveur. Sur les ouvrages qu'il a fait aporter, l'Académie, ayant reconnu sa capacité, a agréé sa présentation, sans tirer à conséquence ni déroger au Règlement du 26 juillet 1777, par lequel il est dit que les Graveurs à l'avenir seront agréés et reçus en un même jour. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. *Cochin* ayant demandé sur le champ, au nom dudit Sieur *Moreau*, la permission d'offrir à la Compagnie l'estampe encadrée de la cérémonie du Sacre, dessinée et gravée par lui, pour être déposée dans les salles, l'Académie a accepté ce présent avec reconnoissance.

Morts de M. La Rue, Peintre de Batailles, Agréé, de M. Hoffman, Peintre d'Histoire, Agréé. — Le Secrétaire

a notifié la mort de M. *De La Rue*, Agréé Peintre de Batailles [en 1753], décédé en cette ville le 11 Mars dernier, environ dans la 55e année de son âge, et celle de M. *Hoffman*, Agréé, Peintre d'Histoire [en 1770], décédé à Stockolm, âgé de 55 ans.

Rapport des commissaires pour la reddition des comptes et l'arrêté du rôle pour la Capitation. — Le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les ancien Directeur, Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans la classe des Professeurs, M. *Pajou;* dans les Adjoints, M. *Du Rameau;* dans les Conseillers, M. *Vernet;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Greuze*, tous Commissaires pour établir le rôle de la Capitation de la présente année, se sont assemblés, le matin du même jour, sans tirer à conséquence pour les droits de l'Académie, l'Académie ayant oublié de nommer les dits Commissaires à tour de rôle, comme il est d'usage, dans la précédente assemblée. Le rôle a été dressé et arrèté par les dits Commissaires ; copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être [pourvu] par lui au recouvrement des sommes imposées, et à leur employ, et à l'acquit des droits dus au Roy, et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie.

Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de M. *Hallé*, Trésorier, pendant l'année 1779. Sur le raport qui a été fait par les dits Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la Capitation et l'arrêté du compte.

Exemplaires imprimés du secret de M. Loriot distribués à l'assemblée. — Les exemplaires du secret de M. Loriot pour la fixation du pastel, imprimés aux frais de l'Académie et tirés au nombre de 600, ont été distribués dans cette assemblée à chacun des Membres de ladite Compagnie. Deux cens ont été réservés pour M. Loriot, ainsi qu'il avoit été arrêté. Le reste demeurera déposé chez le Concierge pour être délivré au public au profit de l'Académie.

Envoi de la 6e livraison du Voiage de la Grèce. — M. le Comte de Choiseul-Gouffier a envoié la 6e livraison de son « Voiage pittoresque de la Grèce. »

Envoi de la 36e et dernière livraison de la Suisse et du texte. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 36e et dernière livraison des « Vues de la Suisse » avec le plan perspectif de plusieurs Cantons, accompagné du texte.

Envoi d'une édition nouvelle de Gessner d'après M. Le Barbier, Peintre; lecture d'une lettre écrite par lui à l'Académie. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre écrite à la Compagnie par M. *Le Barbier* l'aîné, Peintre, par laquelle il suplie la Compagnie d'agréer l'hommage qu'il lui fait d'une nouvelle édition de Gessner, ornée d'estampes gravées d'après ses dessins. Le Secrétaire a été chargé d'écrire à M. *Le Barbier*, pour le remercier de la part de la Compagnie.

Envoi du Mémoire sur le cheval par M. Vincent; lecture d'une lettre par lui à ce sujet. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre de M. Vincent, Professeur de l'École vétérinaire, dont il a accompagné l'envoi de son ouvrage intitulé « Mémoire artificielle des principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, » ouvrage pour lequel l'Académie avait souscrit dans le mois de janvier 1778.

Lecture d'une lettre du Sieur Le Sage de la Gérardière sur son secret d'épurer les huiles; nommé des Commissaires pour l'examen des dittes huiles. — Le Secrétaire a fait lecture à la Compagnie d'une lettre écrite par M. Le Sage de Gérardière sur le secret qu'il a trouvé d'épurer les huiles, et particulièrement celles employées à la Peinture. Il y a joint un extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, et sollicite, après l'examen, un certificat de l'Académie Royale de Peinture. En conséquence, l'Académie, saisissant toutes les occasions qui peuvent prouver les moyens de la plus longue conservation des tableaux, a nommé Commissaires pour cette partie MM. *Lagrénée* et *Brenet*, Professeurs, et MM. *Vernet* et *Le Prince*, Conseillers.

Pierre — Caffiéri — L. Lagrenée — Taraval — Hallé — Lépicié — Brenet — Belle — Du Rameau — Bridan — Van Loo — Pajou — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — De la Tour — Roslin — Demachy — Le Prince — Robert — Berruer — Beaufort — Duplessis — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Invitation à MM. de l'Académie pensionnaires du Roy d'envoyer la déclaration de leurs pensions et de donner leur extrait baptistaire. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a lu à la Compagnie un avertissement, par lequel MM. de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture sont invités de prendre la peine de passer chez M. Cuvillier pour faire la déclaration des pensions et autres grâces viagères dont ils jouissent, et de vouloir bien aporter leur extrait baptistaire.

La 1re livraison de la Description générale de la France, Département du Rhône, Gouvernement de Bourgogne. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 1re livraison de la Description générale et particulière de la France, Département du Rhône, Gouvernement de Bourgogne.

Ne s'étant point présenté d'autre affaire, la séance a été levée.

Pierre — Caffiéri — Hallé — Van Loo — L. Lagrenée — Bergeret — Pajou — Lépicié — Brenet — Gois — Du Rameau — J. J. Lagrenée — De la Tour — Taraval — Roslin — Guérin — Le Prince — Renou.

M. *Pierre*, Direct., absent. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Théaulon, Agréé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Étienne Théaulon*, de Montpellier, Agréé, Peintre de genre, le 25 Juin 1774, décédé à Paris le 10 de ce mois, dans la 36e année de son âge.

Lettre de l'Académie de Marseille; ordre d'y répondre. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 1er May, écrite à l'Académie par Mrs de l'Académie de Marseille, dans laquelle ils donnent à l'Académie les témoignages de la plus vive reconnoissance. Ils se félicitent d'avoir obtenu des bontés du Roy, par la faveur de leur Protecteur immédiat, Monsieur le Comte d'Angiviller, des Lettres-patentes confirmatives de titre de fille aînée de l'Académie Royale, titre que cette Compagnie lui avoit déjà accordé. L'Académie a été satisfaite de cette lettre et a chargé le Secrétaire d'y répondre de sa part.

= [En marge :] Le titre de *fille aînée* n'a point été donné à l'Académie de Marseille par les Lettres-patentes. La lettre de la dite Académie de Marseille avoit induit en erreur. Ce titre ne seroit qu'une grâce particulière de l'Académie Royale à moins que par les suittes elle ne soit confirmée.

Envoi de la 13e livraison du Voiage de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, la 13e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie. La Compagnie en a témoigné sa reconnoissance à M. l'Abbé de Saint-Non.

M. Du Rameau nommé pour exercer en titre au lieu de M. d'Huès. — En levant la séance, l'Académie a nommé, pour exercer, en qualité de Professeur, le mois prochain, M. *Du Rameau*, Adjoint Professeur, au lieu et place de M. *D'Huès*.

Hallé — Van Loo — Allegrain — L'Abbé

de Saint-Non — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Caffiéri — Du Rameau — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Le Clerc — Mouchy — J. P. Le Bas — Demachy — Le Prince — Cochin — Beaufort — Duplessis — Bellengé — Guérin — Des Portes — Berruer — Renou.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Du Rameau* Prof. en titre pour M. *D'Huès.* — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 3 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture d'une lettre de M. Dandré-Bardon et des Lettres-patentes accordées à l'Académie de Marseilles, déposées aux Archives. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Dandré-Bardon*, Recteur, en datte de ce jour, par laquelle il prie la Compagnie de prendre communication des Lettres-patentes accordées par le Roy à l'Académie de Peinture et Architecture de Marseille et d'ordonner que l'exemplaire des dites Lettres-patentes soit déposé dans les Archives. L'Académie a accordé sur le champ à M. *Dandré-Bardon* sa demande. Lecture en a été faite et le dépôt ordonné aux Archives.

Le Secrétaire, dans la réponse qu'il est chargé de faire à la lettre de l'Académie de Marseilles lue à la dernière assemblée, y mentionnera la lecture des dites Lettres-patentes et leur dépôt aux Archives, comme un témoignage de l'intérest maternel que la Compagnie prend aux nouveaux bienfaits dont le Roy vient d'honorer l'Académie de Marseille.

Envoi de la 5e livraison de l'Histoire de France par M. Le Bas. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie la 5e livraison des figures de l'Histoire de France, de la part de M. *Le Bas*, Conseiller, à qui l'Académie a témoigné sa satisfaction et sa reconnoissance.

L'assemblée fixée au vendredy, veille de S. Jean Baptiste. — Le dernier samedy du mois tombant sur la fête de St Jean Baptiste, l'assemblée a été fixée au vendredi 23, veille de la dite fête.

Hallé — Du Rameau — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — J. Bachelier — Pajou — Lépicié — Brenet — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Roslin — J. P. Le Bas — Bellengé — Jollain — B. Du Vivier — Beaufort — Suvée — Renou.

M. *Pierre* Dir.— M. *Hallé* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Du Rameau* Prof. en titre pour M. *D'Huès.* — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, vendredy 23 Juin, conformément à la précédente délibération, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Moulinneuf, P., 1re; Gauffier, P., 2e; Le Bègue, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les ancien Directeur, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont adjugé

la première Médaille à *Moulinneuf*, P.,

la 2e à *Gauffier*, P.,

et la 3e à *Le Bègue*, S.

Lecture d'une lettre de M. Vincent, Professeur vétérinaire; ordre au Secrétaire d'y répondre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre* par M. Vincent, Professeur à l'École vétérinaire, par laquelle il annonce que l'intention du Ministre est qu'il soit ouvert un cours vétérinaire gratuit pour les Élèves qui professent les arts d'imitation, tels que ceux de Peinture, Sculpture et autres. En conséquence, il

demande qu'il lui soit permis de faire afficher aux portes et au dedans de l'Académie, l'ouverture du dit Cours pour que les Élèves de l'Académie puissent en profiter. L'Académie s'est empressée de seconder le zèle de M. Vincent, et a chargé le Secrétaire de lui écrire à ce sujet.

Lecture d'un prospectus pour la gravure en lavis par M. Le Prince; aprobation donnée par l'Académie au dit prospectus, ainsi qu'au traité de la dite Gravure. — Le Secrétaire a fait lecture du Prospectus de la découverte d'un procédé de Gravure en lavis par M. *Le Prince*, Peintre du Roy et Conseiller de son Académie Royale de Peinture et Sculpture, proposée par souscription. Après lecture du Prospectus et demande faite par le Secrétaire à la Compagnie au nom de M. *Le Prince* de vouloir bien approuver ledit prospectus, la Compagnie, qui, dès l'année 1769, avoit accueilli les essais de cette découverte utile et qui pense que sa publication doit intéresser les Artistes, les vrais Amateurs et les Protecteurs des Arts, a voulu donner à M. *Le Prince* de nouveaux témoignages de sa bienveillance et de l'estime qu'Elle fait de sa personne et de ses talens, en lui permettant de participer, pour son Prospectus et le dit Traité de gravure en lavis, au privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil du 28 juin 1714.

Esquisse de M. Moreau pour sa réception acceptée. — Le sieur *Moreau*, Graveur Agréé, a fait aporter l'esquisse du dessin qui lui a été ordonné pour sa réception, dont le sujet est Tullia qui fait passer son char sur le corps de son père. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la dite esquisse.

M. Hallé nommé pour exercer en qualité de Recteur pour M. Dumont le Romain. — M. *Dumont le Romain* ne pouvant point exercer le Quartier de Juillet, l'Académie a nommé M. *Hallé*, Adjoint à Recteur, pour le supléer en qualité de Recteur.

Lecture des délibérations du Quartier. — Lecture a été faite des délibérations du Quartier.

Pierre — Hallé — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — Lépicié — Brenet — Gois — Taraval — Le Clerc — Berruer — Jollain — J. P. Le Bas — Demachy — Des Portes — Cochin — Le Vasseur — Beaufort — Duplessis — Valade — Suvée — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont*. — M. *L'Épicié* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 1er Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Règlement relatif aux mannequins. — En ouvrant la séance, sur le raport qui a été fait à l'Académie des abus qui résultent de la permission donnée aux Élèves Sculpteurs concourants aux Grands Prix de modeler chez eux les mannequins de leurs figures, l'Académie, pour obvier à tout inconvénient, a ordonné que, dès à présent et à l'avenir, les mannequins seront faits dans les loges, et qu'il ne pourra en être introduit du dehors sous quelque prétexte que ce puisse être. Il ne sera permis aux dits Élèves que d'aporter les parties moulées sur nature. Ce Règlement sera affiché dans les Écoles, à ce que les Élèves n'en ignorent.

Envoi de la première livraison des tableaux gravés sur les dessins de M. Cochin, partie de la Description de la France par MM. Née et Masquelier. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la première livraison des tableaux, gravés sur les dessins de M. *Cochin*, faisant partie de la Description générale et particulière de la France.

Pierre — Hallé — Dandré-Bardon — Lépicié — Brenet — L. Lagrenée — Du Rameau — Pajou — Van Loo — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Vernet — J. P. Le Bas — Des Portes — Duplessis — Beaufort — Suvée — Monot — Le Comte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *L'Épicié* Prof. en titre. — M. *Doyen* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Le Barbier agréé. — En ouvrant la séance, M. *Lagrenée l'aîné*, Professeur, a présenté à la Compagnie le sieur *Jean Jacques François Le Barbier*, de Rouen, âgé de 36 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Envoi de la 14e livraison du Voyage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, la 14e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie.

Envoi du second exemplaire du [lisez *de la*] *Mémoire artificielle du cheval par M. Vincent.* — La « Mémoire artificielle du Cheval, » par M. Vincent, a été présentée à l'Académie, et cet exemplaire, pour lequel l'Académie a souscrit, sera déposé dans les Archives.

Cours d'anatomie sur le Modèle fixé au 3 Aoust. — M. Süe, Professeur d'Anatomie, a proposé à la Compagnie de faire ses démonstrations sur le Modèle dans l'École. Le premier jour de ce cours[1] est fixé au 3 du mois d'Aoust prochain, à onze heures précises du matin.

Lecture d'une lettre de M. De Sallier d'Argenville pour demander de mettre au jour une Description des Morceaux de réception sous les auspices de l'Académie; Commissaires nommés à cet effet. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. Desallier d'Argenville, par laquelle il demande à l'Académie la permission de faire paroître une Description des morceaux de réception exposés dans les salles, à laquelle il a joint une notice historique de l'Académie. En conséquence, l'Académie a

1. Le ms. donne « concours. »

nommé pour examiner son ouvrage et en faire raport à la Compagnie Mrs *Pajou* et *Lépicié*, Professeurs, et M. *Renou*, Secrétaire Adjoint[1].

Pierre — Hallé — Lépicié — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Brenet — Pajou — J. J. Lagrenée — Du Rameau — Gois — Mouchy — Taraval — Süe — Le Clerc — Vernet — Roslin — Demachy — Cochin — Berruer — Le Vasseur — Duplessis — Beaufort — Monot — Miger — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Esquisse de M. Ménageot acceptée. — En ouvrant la séance, le Sr *Ménageot*, Agréé Peintre d'Histoire, ayant fait aporter l'esquisse qui lui avoit été ordonnée pour sa réception, les voix prisses à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite esquisse qui lui avoit été ordonnée, représentant l'Étude qui arrête le Tems.

Lecture d'un Mémoire du Sr Montpetit sur la conservation des tableaux à l'huile, non aprouvé. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, Directeur, par le sieur Vincent de Montpetit, dans laquelle il le prie de faire part à l'Académie d'un Mémoire sur le moyen de conserver sans altération les tableaux peints à l'huile en

1. Il ne s'agit pas d'Antoine-Joseph Dezallier-d'Argenville le père, auteur de l'*Abrégé de la vie des plus fameux Peintres*, né en 1680 et mort en 1765, mais de son fils Antoine-Nicolas, auteur des *Voyages pittoresques de Paris et de ses environs* et de la *Vie des Architectes et Sculpteurs*, mort en 1794. L'ouvrage dont il est ici question doit être la « Description sommaire des ouvrages de peinture, sculpture et gravure, » parue en 1781 en un volume in-12.

les collant sous une glace, ou un verre blanc, lequel Mémoire a été aussi lu par le Secrétaire. L'Académie, trouvant beaucoup d'inconvéniens dans ce moyen, n'y a pas donné son approbation.

Examen des Prix des Élèves fixé au 24; non exposés au public le jour de Saint Louis à cause des nouvelles constructions. — En levant la séance, il a été arrêté que l'Académie s'assemblera le 24 du présent mois, veille de Saint Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourent pour les Grands Prix et, vu les nouvelles constructions auxquelles on travaille dans l'enceinte de l'Académie, Elle a arrêté que ses salles ne seront pas ouvertes au public le jour de Saint Louis. Elle a enjoint en conséquence au Concierge de les tenir fermées, même aux Élèves.

Pierre — Dandré-Bardon — Hallé — Belle — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — J. J. Lagrenée — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Le Clerc — Vernet — Cochin — Duplessis — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, jeudy 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourent aux Grands Prix.

Arrêté qu'il y aura premier et second Prix de Peinture; deux premiers Prix en Sculpture et un second. — En ouvrant la séance, après l'examen fait des dits tableaux et bas-reliefs, l'Académie, ayant décidé, dans la précédente assemblée, que, vû les nouvelles constructions auxquelles on travaille dans l'enceinte de l'Académie, les salles ne seront point ouvertes au public, comme il est d'usage, demain jour de St Louis, Elle a arrêté, à la pluralité des voix, qu'il seroit

accordé : dans la Peinture, un premier et second Prix, et, dans la Sculpture, deux premiers Prix et un second, et que les dits tableaux et bas-reliefs seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens, samedy prochain 26 du présent mois.

7e cahier du Voiage pittoresque de la Grèce envoié à l'Académie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, le 7e cahier de son « Voyage pittoresque de la Grèce. »

Il a aussi présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 3e livraison de la Description de la France.

Pierre — Belle — Hallé — L'Abbé de Saint-Non — Dandré-Bardon — Allegrain — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Bridan — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — J. P. Le Bas — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Roslin — Cochin — Beaufort — Duplessis — Monot — Le Comte — Le Vasseur — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont le R.* — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger les tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix; les sujets donnés étant, dans la Peinture, L'enlèvement des Sabines et, pour la Sculpture, le Déluge.

Premier Prix de Peinture : Jean Pierre St Ours, de Genève, âgé de 27 ans, Élève de M. Vien. Premier Prix de Sculpture : Louis Antoine Bacari, de Paris, âgé de 25 ans et demi, Élève de M. Le Comte. Premier Prix de Sculpture 1779 : Louis Pierre de Seine, de Paris, âgé de 30 ans, Élève de M. Pajou. Deuxième Prix de Peinture : Jean

Jacques Boileau, *de Paris*, *âgé de 23 ans*, *Élève de.....* *Deuxième Prix de Sculpture : Jacques Philippe Le Sueur*, *de Paris*, *Élève de.....* — Après l'examen fait des dits tableaux et bas-reliefs, l'Académie a procédé au jugement des Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758.

Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le Sieur *Jean Pierre St Ours*, de Genève, âgé de 27 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre C, a été jugé mériter le premier Prix de Peinture.

Ensuite on a procédé au jugement du premier Prix de Sculpture. Le Sieur *Louis Antoine Bacari*, de Paris, âgé de 25 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre I, a obtenu ledit premier Prix de Sculpture.

L'on a procédé au jugement du premier Prix de Sculpture de 1779, mis en réserve. Le Sieur *Louis Pierre De Seine*, de Paris, âgé de 30 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre L, a obtenu ledit premier Prix.

Le second Prix de Peinture a été accordé au Sieur *Jean Jacques Boileau*, de Paris, âgé de 23 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre E.

Et le second Prix de Sculpture au Sr *Jacques Philippe Le Sueur*, de Paris, âgé de 23 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre M.

— Il est resté à cette époque en réserve : un premier Prix de Peinture de 1779 ; un premier Prix de Peinture de 1777 ; un premier Prix de Sculpture de 1775 ; en tout trois premiers Prix ; un second Prix de Sculpture de 1776.

Pierre — Hallé — Dandré-Bardon — Belle — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Duplessis — Demachy — Cochin — B. Du Vivier — Wille — Le Vasseur — Robert — Berruer — Beaufort — Suvée — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont*. — M. *Allegrain* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 2 Septembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mort de M. Souflot, âgé de 68 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire *Jacques Germain Souflot*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Architecte de Sa Majesté et Intendant général de ses Bâtimens, contrôleur général des Bâtimens de la Ville de Lion, Membre de son Académie et de celles de Rome, Marseille et autres, Honoraire Amateur de cette Académie, décédé en cette Ville, Cour de l'Orangerie aux Thuilleries, le 29 Aoust dernier, dans la 68e année de son âge.

Son corps, au moment d'être inhumé à St Germain l'Auxerrois, sa paroisse, a été, par reconnoissance, demandé, au nom de MM. de Sainte-Geneviève, pour être transporté et déposé dans leur Église et inhumé ensuite dans leur nouvelle Basilique, dont il est l'auteur. Cette demande de la part du Chapitre de Ste Geneviève étant honorable aux Arts, l'Académie a ordonné que cet hommage rendu aux talents fût inscrit dans ses Registres.

M. Montullé monté de droit dans la Classe des Amateurs. — La mort de M. *Souflot* faisant monter de droit dans la Classe des Honoraires Amateurs M. de Montullé, la Compagnie procédera, à la dernière assemblée de ce mois, à remplir la Place, que M. de Montullé, en passant dans la Classe de MM. les Honoraires Amateurs, laisse vacante dans celle de MM. les Honoraires Associés-libres.

Concours du Prix de l'Expression fixé au 25. M. Lépicié y présidera. — Il a été arrêté que le Concours pour l'étude des Têtes et de l'Expression, fondé par M. le Comte de Caylus, sera ouvert, le lundi 25 de ce mois, pour être jugé par MM. les Officiers et Académiciens le samedy suivant, 30 du présent. Cet exercice sera présidé par M. *L'Épicié*, Professeur, nommé à son rang. Le programme qu'il aura

choisi pour l'Expression sera affiché, conformément à la délibération du 30 Aoust 1777, huit jours avant l'ouverture du dit Concours, aux portes des Écoles.

Jugement de l'Académie sur des figures bas-reliefs envoiés par les Élèves Pensionnaires de Rome. — L'Académie, sous les yeux de laquelle ont été mises trois figures modelées par les Élèves Sculpteurs, Pensionnaires du Roy à Rome, a jugé sur le champ, et sans nommer des Commissaires, que la figure du Sr *Susanne*, représentant Thésée, a un goût de nature et de vérité; que celle du Sieur *La Marie*, représentant un Neptune, a de la lourdeur et de la manière, et que le même reproche peut être fait à la figure du Sieur *** représentant un soldat mourant.

Pierre — Pajou — Hallé — Allegrain — Belle — L. Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — J. J. Lagrenée — Du Rameau — Taraval — Gois — Mouchy — Vernet — Cochin — Duplessis — B. Du Vivier — Beaufort — Bellengé — Loir — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. pour M. *Dumont*. — M. *Allegrain* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. par suppl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedi 30 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Gauffier, P., 1re; Cheval[*ier*] *des Chenailles, S., 2e; Des Bordes, P., 3e.* — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les ancien Directeur, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, ont accordé

la première Médaille à *Gauffier*, P.,

la seconde à *Chevalier Des Chenailles*, S.,
et la troisième à *Desbordes*, P.

Mort de M. Moitte, Graveur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Pierre Étienne Moitte*, Graveur, Académicien, décédé en cette Ville le 4 de ce mois, dans la 59e année de son âge.

M. le Bailly de Breteuil élu Honoraire Associé-libre. — Le Secrétaire a lu une lettre de M. le Bailly de Breteuil, Ambassadeur de la Religion en France, en datte du 26 de ce mois, par laquelle il témoigne à la Compagnie le desir d'obtenir ses suffrages pour la Place d'Honoraire Associé-libre vacante par la mort de M. *Souflot*.

Ensuite on a procédé à nommer à la dite Place. M. le Bailly de Breteuil a été élu à la pluralité des voix pour la remplir.

Prix d'Expression accordé au Sr Rivière. — Après avoir examiné les têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix d'Expression, fondé par feu M. le Comte de Caylus, dont le programme donné par M. *L'Épicié*, Professeur, est la *Tristesse profonde*, l'Académie a accordé le Prix au Sieur *Auguste Louis Jean B. Rivière*, de Paris, et ledit Prix lui a été délivré sur le champ par M. *Pierre*, Directeur, en présence de l'assemblée. = *Nota :* Le Sieur *Rivière*, étant apellé, ne s'y est pas trouvé, et le Prix est remis à lui donner à la prochaine assemblée.

Lettre de M. Le Prince par laquelle il proteste, contre le dire de la Dame Boizot, que son secret en lavis n'est pas celui de son mari ; il lui sera donné acte de cette protestation. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Le Prince*, Conseiller de cette Académie, en datte du 27 de ce mois, par laquelle il réfute une lettre qui lui a été envoiée et écrite par la Dame Épouse du Sr Boizot, Ingénieur, pour revendiquer le secret de la gravure en lavis qu'elle prétend être celui de son mari. M. *Le Prince*, à qui le Sr Boizot a communiqué son procédé, proteste que celui qu'il propose par souscription n'est pas celui du Sr Boizot. Il assure en

outre que ce prétendu secret est impraticable. Il conclut par suplier la Compagnie de donner acte de sa déclaration formelle. L'Académie a reçu sa déclaration, et le Secrétaire lui délivrera l'extrait des Registres sur cet objet.

Jugement des places fixé au dimanche 8 à dix heures du matin. — En levant la séance, le jugement des figures pour les places a été fixé au 8 de ce mois, à 10 heures précises du matin.

Les figures des places données doresnavant la dernière semaine des six mois d'Été et d'Hiver. — M. le Directeur, faisant observer que le passage de la lumière de la lampe au jour et celle du jour à la lampe occasionnoit nécessairement de la foiblesse dans les figures des places, dessinées par les Élèves, l'Académie, passant unanimement de son avis, a statué qu'à l'avenir les figures des places seront fixées chacune à la dernière semaine des six mois d'Hiver et d'Été, au lieu de l'être à la première.

Lecture des délibérations remise. — La lecture des délibérations est remise à la prochaine assemblée.

Pierre — Hallé — Allegrain — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Taraval — Belle — J. Bachelier — De la Tour — Brenet — Du Rameau — Vernet — Lépicié — Gois — Roslin — Cochin — Mouchy — J. J. Lagrenée — Duplessis — Demachy — Loir — B. Du Vivier — Le Comte — Houdon — Monot — Berruer — Beaufort — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 7 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Prix d'Expression décerné au Sr Rivière. — En ouvrant la séance, le Prix d'Expression, accordé au Sieur *Rivière*

à la dernière séance, lui a été délivré par M. le Directeur en présence de l'assemblée.

Lettre de confirmation de l'élection de M. le Bailly de Breteuil. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Versailles, en datte du 6 de ce mois, adressée à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que le Roi a confirmé l'élection que l'Académie a faite, à la dernière assemblée, de M. le Bailly de Breteuil comme Honoraire Associé-libre.

Collection des productions littéraires de M. Dandré-Bardon donnée en présent à l'assemblée et qu'il a fait relier avec magnificence. — Na : Cette collection a été donnée successivement et a été mise en ordre par l'auteur. — Ensuite le Secrétaire a lu une lettre de M. *Dandré-Bardon*, Recteur en exercice, par laquelle il prie la Compagnie d'accepter, comme un hommage, la collection de ses productions littéraires, dont il a prié la Compagnie d'inscrire la liste sur les Registres. La Compagnie, en lui témoignant sa reconnoissance, en a ordonné l'enregistrement.

Détails des ouvrages littéraires de M. Dandré-Bardon déposés dans la bibliothèque :

Costumes des anciens peuples. 2 v. in-4°.

Traité de Peinture, suivi d'un Essai sur la Sculpture. 1 v. in-12°.

L'Ancien Testament traité relativement aux Arts de Peinture et de Sculpture. 3 v. in-12°.

Apologie des allégories de *Rubens* et de *Le Brun*. 1 v. in-12°.

Recueil des pièces fugitives concernant les Arts. 1 v. in-12°.

Sentimens de plusieurs journalistes sur quelques ouvrages de M. *D. B.* 1 v. in-12°.

Le Passage du Var. 1 v. in-12°.

Pouvoir donné à M. Hallé de régler les indemnités qu'il croira dues aux Marchands du Pont-Neuf. — Le Secrétaire a fait lecture des requêtes et placets de la part des locataires des boutiques du Pont-Neuf à l'effet d'obtenir des

indemnités pour l'interruption de leur commerce occasionnée par les réparations du Pont. L'Académie, s'en raportant à la prudence de M. *Hallé*, Trésorier, lui a donné un pouvoir de régler les dites indemnités, signé pour Elle par Mrs *Pierre*, Directeur, *Dandré-Bardon*, Recteur, *Doyen*, Professeur, et *Renou*, Secrétaire Adjoint.

Lettre de M. Boizot fils, Académicien, en réponse à celle de M. Le Prince. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Boizot* fils, Académicien, dans laquelle il témoigne sa sensibilité sur quelques expressions vives de la lettre de M. *Le Prince*, lue à la dernière assemblée, relativement à la discussion élevée entre la Dame Boizot, sa belle-sœur, et M. *Le Prince*, laquelle[1] est terminée, et que les prétentions de sa belle-sœur tombent d'elle-mêmes.

Pierre — Doyen — Dandré-Bardon — Hallé — Pajou — L. Lagrenée — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Bridan — Gois — Mouchy — Le Clerc — B. Du Vivier — Demachy — J. P. Le Bas — Beaufort — Berruer — Cochin — Houdon — Suvée — Boizot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Prof. en titre. — M. *Lépicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Aucune affaire ne s'étant présentée, la séance a été levée.

Pierre — Allegrain — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Doyen — Belle — Bergeret — Van Loo — Brenet — Du Rameau — Gois — Lépicié — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — De la Tour — Vernet —

1. Ms. : la querelle.

Roslin — J. P. Le Bas — Demachy — Cochin — Duplessis — B. Du Vivier — Jollain — Loir — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *La Grenée* l'aîné Prof. — M. *Belle* Prof. en supl.

Aujourd'huy, samedy 4 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre de M. d'Angiviller au sujet du bruit qui court que M. Martin est Marchand de tableaux. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Versailles, en date d'hier, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par Monsieur le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il lui écrit qu'il est informé que M. *Martin*, Peintre Agréé, est Marchand de tableaux, et il paroit désirer que l'Académie mette en exécution, relativement à M. *Martin*, l'article 24 des Statuts de 1777.

Ordre au Secrétaire d'informer et d'écrire à M. Martin. — L'Académie, considérant qu'Elle ne peut destituer un Membre de la Compagnie sans une information préalable et sans une convocation générale de tout le Corps, il a été arrêté que le Secrétaire écrira à M. *Martin* une lettre par laquelle il l'informera du bruit public qui court qu'il fait le commerce des tableaux et lui enjoindra, de la part de l'Académie, d'envoier, à la dernière assemblée de ce mois, un Mémoire pleinement justificatif, sur lequel la Compagnie statuera ce qu'Elle avisera bon être.

En conséquence convocation générale pour la fin du mois. — En conséquence, il a été arrêté que la dite dernière assemblée sera convoquée généralement.

Le Squelette humain confié à M. Duplessis. — M. *Duplessis*, Conseiller de cette Académie, ayant demandé que le squelette humain, qui est dans la salle des Archives, lui

soit confié pour des études particulières, la Compagnie lui a accordé sa demande.

Pierre — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Hallé — Belle — Lépicié — Doyen — Brenet — Gois — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Bas — Cochin — Duplessis — B. Du Vivier — Jollain — Houdon — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *La Grenée* l'aîné Prof. en titre. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Novembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale.

En ouvrant la séance, M. le Bailly de Breteuil, élu Honoraire Associé-libre le 30 Septembre dernier, ayant remercié la Compagnie, a pris place dans la Classe de MM. les Honoraires Associés-libres.

M. Callet, Peintre d'Histoire, reçu Académicien. — Ensuite M. *Lagrenée l'aîné*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Antoine François Callet*, Agréé Peintre d'Histoire le 23 Aoust 1777, qui a fait le morceau, qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant le Printems, plafond destiné à décorer la Galerie d'Apollon. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Callet* Académicien.

Le Sieur Hüe, Peintre de paysage, agréé. — M. *Machy*, Conseiller de cette Académie, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean François Hüe*, de St Arnoult, diocèse de Chartres[1], âgé de 30 ans, Aspirant Peintre de paysage, qui a fait aporter de ses ouvrages. Après avoir pris les voix et reconnu sa capacité, l'Académie a agréé sa présentation.

1. Saint-Arnoult-des-Bois, Eure-et-Loir, arr. de Chartres, cant. de Courville.

M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Envoi de la 15me livraison du Voyage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, la 15e livraison du Voiage pittoresque de l'Italie. Premier volume : Voyage de Naples.

Envoi de la 4e livraison de la Description de la France. — Le Secrétaire a présenté aussi à la Compagnie la 4e livraison de la Description de la France, Département de la Seine, Gouvernement de l'Isle de France, 1er cahier.

L'Académie ne statue rien contre M. Martin, Agréé. — Le Secrétaire a fait une seconde lecture de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite du 3 Novembre, lue pour la première fois à la dernière assemblée et qui a donné lieu à la convocation de ce jour, au sujet de M. *Martin*, Agréé Peintre d'Histoire, suspecté de faire le commerce de tableaux prohibé par l'article 34 des Statuts de 1777. Il a lu en outre le modèle de la lettre circulaire envoiée par lui aux Marchands de tableaux les plus connus, et celle par lui écrite, de la part de l'Académie, à M. *Martin* pour sa justification. L'Académie, n'ayant pas trouvé les preuves suffisantes, n'a rien statué contre M. *Martin*, et Elle a chargé le Secrétaire de lui écrire pour l'engager à éviter de donner à l'avenir occasion à de pareils bruits.

M. Falconnet, de retour de Russie, passe dans les Anciens Professeurs, sans préjudicier aux droits de Rectorat à son tour de rôle. — Mr *Falconnet*, Professeur, étant de retour de Russie et ayant suplié l'Académie par une lettre, après quatorze ans d'absence, de le placer dans la Classe des Anciens Professeurs, avec la réserve de passer dans celle des Adjoints Recteurs à son tour de Professorat, les suffrages recueillis, l'Académie lui a accordé sa demande et Elle statuera à la prochaine assemblée, quand elle remplira les Places que cette mutation va rendre vacante.

Pierre — Dandré-Bardon — Pigalle — L. Lagrenée — Hallé — Allegrain — Le Chr de

Valory — Bergeret — Demachy — Belle — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — Le Bailli de Breteuil — Pajou — Duplessis — J. Bachelier — B. Du Vivier — Guérin — Van Loo — Doyen — Lépicié — Brenet — Boizot — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Loir — Taraval — Mouchy — Julliar — Le Clerc — Miger — De la Tour — Vernet — Roslin — Le Prince — Cochin — Le Comte — Beaufort — Suvée — Houdon.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *La Grenée* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, [samedy] 2 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Falconnet a pris séance comme Ancien Professeur. — En ouvrant la séance, M. *Falconnet*, de retour de Russie, après avoir remercié la Compagnie de lui avoir accordé la vétérance du Professorat, a pris séance dans la Classe des Anciens Professeurs.

M. Callet prend séance comme Académicien. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en datte du premier de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, dans laquelle il annonce que le Roi a confirmé le choix que l'Académie a fait, à la dernière assemblée, de M. *Callet* comme Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit M. *Callet* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlements de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Dandré-Bardon*, Recteur de Quartier, présidant l'assemblée.

M. Cochin a présenté une médaille en argent exécutée par M. Morikofer, Graveur, représentant, d'un côté, le Comte de Caylus et, de l'autre, Mécènes; il y a joint une double, dont lui a fait présent le même Graveur. — M. Cochin, Secrétaire, a présenté à l'assemblée, de la part de M. *Morikofer*, de Berne, Graveur en médaille, une médaille d'argent, exécutée par ce même Graveur, représentant, d'un côté, le buste de M. le Comte de Caylus, et l'autre celui de Mécènes. M. *Cochin* a joint une double, dont M. *Morikofer* lui a fait présent. La Compagnie, marquant sa reconnoissance à M. *Cochin*, a accepté les deux médailles, et M. *Cochin* s'est chargé de remercier M. *Morikofer* de sa part.

Arrêté de procéder à la prochaine assemblée à l'élection d'un Professeur; celle d'Adjoint remise après le Sallon. — L'Académie, en conséquence de la dernière délibération, a arrêté qu'Elle procédera, à la dernière assemblée de ce mois, à remplir la Place de Professeur vacante par le passage de M. *Falconnet* dans la Classe des Anciens Professeurs et Elle a remis à nommer à la place d'Adjoint après le Sallon.

L'esquisse du morceau de réception ordonné à M. Renou acceptée. — M. *Renou*, Secrétaire Adjoint, a fait aporter l'esquisse du plafond, qui lui a été ordonné pour sa réception, destiné à faire pendant du Morphée, peint par M. *Le Brun* dans la Gallerie d'Apollon, et représentant l'Étoile du Matin, ou Castor précurseur du Soleil. Lui retiré, et les voix prises, la ditte esquisse a été acceptée.

Dandré-Bardon — Brenet — L. Lagrenée — Hallé — Falconet — Pajou — Lépicié — Doyen — Suvée — Du Rameau — Taraval — Gois — Le Clerc — J. J. Lagrenée — Mouchy — Roslin — Demachy — Cochin — Duplessis — Bellengé — Le Comte — Beaufort — Callet — Berruer — Jollain — Monot — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. en titre. — M. *La Grenée* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations arrêtées pendant ce tems.

M. Bridan élu Professeur. Il prend par intérim Avril en titre, Janvier en suplément. — En ouvrant la séance, en conséquence de la délibération de l'assemblée du 2 de ce mois, on a procédé à remplir la Place de Professeur vacante par le passage de M. *Falconnet* dans la Classe des Anciens Professeurs. Les suffrages recueillis à l'ordinaire, M. *Bridan*, Adjoint, a été nommé Professeur. Il exercera les mêmes mois que M. *Falconnet*, c'est-à-dire Avril en titre et Janvier en suplément jusqu'à la fin de Septembre prochain, tems seul auquel, par la délibération du 4 juillet 1778, il a été arrêté que les mutations de mois auroient lieu pour éviter la confusion.

M. Ménageot reçu Académicien. — M. *La Grenée* l'aîné, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *François Guillaume Ménageot*, Agréé Peintre d'Histoire le 28 Juin 1777, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, dont le sujet allégorique est le Tems arrêté par l'Étude. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Ménageot* Académicien.

Lettres de compliment. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie :

De M. *Jeaurat*, Recteur, présentement à Versailles ;

De M. *Vien*, Adjoint-Recteur, Directeur de l'Académie de Rome.

L'Académie reçoit la dédicace de l'ouvrage de M. D'Argenville. — Le Secrétaire a représenté à la Compagnie le desir de M. D'Argenville d'obtenir la permission de lui dédier son ouvrage. L'Académie a accordé la demande de M. D'Argenville.

Députation chez M. le Directeur général. — Suivant

l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, pour le complimenter au sujet de la nouvelle année. Les mêmes Députés iront chez M. le Marquis de Ménars, Adjoint Directeur général des Bâtimens du Roy, pour le complimenter pareillement. M. *Pierre*, Directeur, voudra bien s'informer des jours où ces Députations pourront être reçues.

La Veuve de M. Adam le jeune fait présent du portrait de son mari. — La veuve de M. *Adam le jeune*, Ancien Professeur, a fait offrir à l'assemblée le portrait de feu son mari, peint par M. *Aubry*, Académicien. L'Académie a accepté ce présent avec reconnoissance.

Envoi de la 5e livraison de la Description de la France. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 5e livraison de la Description de la France, Gouvernement de Bourgogne. 3e cahier.

Jugement des Médailles et lecture des délibérations remis. L'assemblée à vendredy prochain, à cause de la Fête. — Le jugement des Médailles du Quartier et la lecture des délibérations ont été remis à la première assemblée, qui se tiendra vendredy prochain, 5 de Janvier 1781, le jour de l'Épiphanie tombant le samedy.

Pierre — Pigalle — Allegrain — Brenet — Caffiéri — Hallé — Bergeret — Montullé — L. Lagrenée — Pommyer — Falconet — Belle — Pajou — Van Loo — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — De la Tour — Vernet — Süe — Le Clerc — Roslin — Le Bas — Demachy — Cochin — Duplessis — Voiriot — Guérin — Berruer — B. Du Vivier — Robert — Jollain — Houdon — Le Vasseur — Beaufort — Callet — Weyler — Des Portes — Le Comte — Roettiers — Boizot — Beauvarlet — Monot — Lempereur — Renou.

1781.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Bridan* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, vendredy 5 Janvier, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'ouverture de ses assemblées.

Médailles du Quartier d'Octobre. Wicar, P., 1re; Momal, P., 2; Le Thière, 3; De surcroît : Dubois, S., 2; Langlois, P., 3; Caraffe, P., 3. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, conjointement avec MM. les ancien Directeur, Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Médailles du précédent Quartier d'Octobre, ont accordé

la 1re à *Wicar*, P.,
la 2e à *Momal*, P.,
et la 3e à *Le Thierre.*

Ils ont accordé en sus, par surérogation,

une 2e à *Dubois*, S.,
une 3e à *Langlois*, P.,
et une autre 3e à *Caraffe*, P.

M. Ménageot, Académicien, prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en date du 2 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé le choix que l'Académie a fait de M. *Bridan* pour Professeur et de M. *Ménageot* pour

Académicien. En conséquence, M. *Bridan* a pris rang parmi les Professeurs, et l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Ménageot* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées, et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Directeur.

Rapport favorable de l'audience de M. le Directeur général. — Ensuite, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de S. M., ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en ont reçu le mercredy 3 de ce mois.

Lecture des lettres de MM. de Marseille, de M. Descamps, Académicien, à Rouen. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment à l'occasion de la nouvelle année :

De MM. de l'Académie de Marseille;

De M. *Descamps*, Académicien, à Rouen.

Le Secrétaire chargé d'écrire à la D. Ve de M. Adam jeune. — L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire de sa part à la Dame Veuve de M. *Adam* le jeune, pour la remercier du présent qu'elle a fait à la Compagnie du portrait de son Mari.

Lecture faite des délibérations du Quartier précédent. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture des délibérations du Quartier précédent.

La 4e livraison des figures de l'Histoire de France par M. Le Bas a été envoiée à l'Académie. Cette livraison avoit été oubliée.

Pierre — Pigalle — Dandré-Bardon — J. Bachelier — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Du Rameau — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée. — Gois — Julliar — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Le Bas —

Demachy — Cochin — Le Vasseur — Weyler — Bellengé — Houdon — Berruer — Ménageot — Callet — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté dix jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

L'esquisse du Sieur Berthellemy acceptée. — En ouvrant la séance, le Sieur *Berthellemy*, Agréé Peintre d'Histoire, ayant fait aporter l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant Apollon qui, après avoir lavé sur les bords du Scamandre le corps de Sarpédon, ordonne aux Génies du Sommeil et de la Mort de le transporter dans ses États. L'Académie, les voix prises à l'ordinaire, agrée ladite esquisse.

Lecture d'une lettre de l'Académie de Bordeaux. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment de l'Académie de Bordeaux.

Lecture de l'Épitre dédicatoire de M. d'Argenville; présent fait par lui de deux volumes in-8° de son Voiage pittoresque de Paris et des environs. — Le Secrétaire a fait lecture de l'Épitre dédicatoire que M. Desallier D'Argenville, Conseiller-Maître Honoraire de la Chambre des Comptes, se propose de mettre à la tête de son ouvrage, en conséquence de la permission à lui accordée par l'Académie de lui dédier le dit ouvrage. Le Secrétaire a aussi offert, de sa part, deux volumes in-8° du Voyage pittoresque de Paris et de ses environs. Lecture faite de la dite Épitre, l'Académie l'a agréée et a chargé le Secrétaire d'écrire à M. d'Arganville.

Seizième livraison du Voïage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de

M. l'Abbé de Saint-Non, Associé-libre, la 16e livraison du « Voyage pittoresque de l'Italie. »

Sixième livraison des figures de l'Histoire de France. — Et, de la part de M. *Le Bas*, Conseiller, la sixième des figures de l'Histoire de France.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Belle — Hallé — Allegrain — Pajou — L. Lagrenée — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Bridan — Du Rameau — Gois — Taraval — Mouchy — Sue — Le Clerc — Roslin — Le Bas — Demachy — Cochin — Duplessis — Julliar — Ménageot — Beaufort — B. Du Vivier — Pérignon — Casanova — Bellengé — Le Comte — Renou.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Allegrain* Prof. en suppl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 3 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Ne s'étant point trouvé d'affaires à proposer, la séance a été levée.

Article oublié. — Le Secrétaire ayant lu un Prospectus pour une suite d'estampes, destinée à décorer la nouvelle édition de M. De Voltaire[1], proposée par souscription par M. *Moreau* le jeune, Graveur et dessinateur du Cabinet, et Agréé de ladite Académie, et ayant demandé, au nom de M. *Moreau*, à la Compagnie la permission de faire paroître ledit Prospectus sous ses auspices, l'Académie, voulant traiter favorablement le dit exposant et regardant cet ouvrage comme intéressant pour les amateurs, lui a permis de participer aux privilèges à Elle accordés par Arrêt du Conseil du 28 Juin 1714.

1. Celle de Beaumarchais à Kehl.

Pigalle — Caffiéri — Hallé — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Mouchy — Gois — Taraval — Le Clerc — Roslin — Cochin — Bellengé — Beaufort — Monot — Berruer — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Allegrain* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 24 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Dumont le Romain, Recteur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jacques Dumont le Romain*, Peintre ordinaire du Roy, Chancelier, Recteur et ancien Directeur de cette Académie, décédé en cette Ville le 18 du présent mois, dans la 80e année de son âge.

M. Miger, Graveur, s'acquitte envers l'Académie en donnant la planche du portrait de M. Michel Vanloo. — M. *Miger*, Graveur, Académicien, a fait aporter à l'Académie la planche, qui lui avoit été ordonnée le 7 Février 1778, pour remplir ses engagements. Cette planche est gravée d'après le tableau de *Michel Vanloo* peignant son père[1].

Envoi du 8e cahier du Voyage de la Grèce. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, le 8e cahier de son Voyage pittoresque de la Grèce.

Envoi de la suite et dernière livraison du texte du Voyage pittoresque de la Suisse. — Le Secrétaire a présenté la suite et dernière livraison du texte du Voyage pittoresque de la Suisse.

1. La planche à la Chalcographie du Louvre, n° 1828. L'original qui était à l'École des Beaux-Arts doit avoir été mis dans la collection des portraits de peintres au Musée du Louvre.

M. Jeaurat, Recteur, nommé par acclamation Chancelier. — L'Académie, pour donner à M. *Jeaurat*, le plus ancien des Recteurs, des marques de son estime et de la reconnoissance qu'Elle croit devoir à ses longs services, l'a nommé sur le champ, et sans aller aux voix, à la Place de Chancelier, vacante par [la mort de] M. *Dumont le Romain*, sans tirer à conséquence pour l'usage établi en pareil cas.

M. Moreau, d'après la lecture de son Prospectus, invité de montrer ses dessins et estampes. — L'Académie, d'après la lecture du Prospectus de M. Moreau pour une suite d'estampes destinée à décorer la nouvelle édition de M. De Voltaire, a statué que M. *Moreau* auroit à avertir le public dans les Journaux que la somme de 24 l., déposée chez M. Giard, Notaire, sera rendue aux souscripteurs si la souscription ne peut avoir lieu. M. *Moreau* sera aussi tenu de soumettre les dessins et les estampes à l'Académie avant de les mettre au jour.

Le jour des essais fixé au premier Mars. — Le sujet des esquisses, pour être admis aux essais pour concourir aux Prix, a été fixé au 1er Mars prochain, pour être jugé le samedy 3.

Arrêté que les Places vacantes seront remplies à la première [assemblée] à l'exception des Adjoints Professeurs. — Il a été arrêté que l'on procéderoit à remplir les Places vacantes par la mort de M. *Dumont le Romain* à la première assemblée du mois prochain, c'est-à-dire que l'on nommera un Recteur, un Adjoint à Recteur et un Professeur, mais que l'on remettra après le Sallon la nomination des Adjoints Professeurs.

Pierre — Pigalle — Caffiéri — Allegrain — Bergeret — Falconnet — J. Bachelier — Pajou — Lépicié — Doyen — Brenet — Du Rameau — Gois — Mouchy — Taraval — Roslin — Le Bas — L. Lagrenée — Duplessis — Demachy — Cochin — Ménageot — Beau-

fort — Bellengé — Julien — Suvée — Pérignon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 3 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour procéder à la nomination des Places vacantes dans la classe des Officiers par la mort de M. *Dumont le Romain*, ainsi qu'il avoit été arrêté dans la précédente assemblée.

Nomination des Officiers : M. Hallé, Recteur; M. Allegrain, Adj. Rect.; M. Du Rameau, Professeur. — En ouvrant la séance, on a procédé à la nomination desdites Places vacantes. L'Académie ayant nommé, à la dernière assemblée, par acclamation, à la Place de Chancelier M. *Jeaurat*, Recteur, et M. *Hallé*, Adjoint à Recteur, étant passé à son rang dans la classe des Recteurs, les voix prises, M. *Allegrain* a été nommé Adjoint à Recteur, et M. *Du Rameau*, Adjoint Professeur, est monté au Professorat.

M. Jeaurat prenant le Quartier de Juillet, M. Hallé exercera le Quartier d'Avril. — M. *Jeaurat* ayant choisi, comme Recteur, le Quartier de Juillet qu'exerçoit M. *Dumont le Romain*, M. *Hallé* a pris le Quartier d'Avril, et M. *Du Rameau* exercera, par intérim jusqu'au mois de Septembre prochain, le mois de Septembre en titre et celui de Février en suplément, qui étoient les mois d'exercice de M. *Allegrain.*

Lettre de M. D'Angiviller sur l'établissement de l'Académie de France à Rome, inscrite à la suite de la délibération. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte D'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roi, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il explique une question, sur laquelle il s'est élevé des doutes, celle de savoir si les Étrangers peuvent prétendre à obtenir la Pen-

sion du Roy à Rome après avoir remporté le Grand Prix, et dans laquelle il déclare qu'ayant droit de concourir aux Grands Prix, ils ne peuvent espérer obtenir de Sa Majesté une grâce réservée spécialement à ses Sujets. L'Académie a ordonné que la dite lettre sera inscrite en entier dans les Registres à la suite de la présente délibération et que l'extrait en sera affiché aux portes des Écoles du Modèle.

Élèves admis à l'épreuve. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, savoir, entre les Peintres, les nommés *Belle*, *Chaise*, *Hoyer*, *Gouffier*, *Vigualy*, *Bougon* et *Mareschal*, et, entre les Sculpteurs, *Callet*, *Michallon*, *Cartelier*, *Le Bègue*, *Diancourt* et *Espercieux*, pour commencer le lundy 19 du présent mois et continuer jusqu'au mercredy 21 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Vernet*, *Boileau*, *Tauret*, *Sallos*, *Potain*, *Lionnois* et *Damame*, et, entre les Sculpteurs, les nommés *Jacq. Philippe Le Sueur*, *Hérault*, *Chaudet*, *Chardigny*, *Gennisson, Oger* et *Bourdois*, pour être admis à la même épreuve le jeudy 22 jusqu'au samedy 24 inclusivement. Ces dittes académies jugées à l'assemblée du samedy 31.

Lecture d'une lettre de remerciement par M. Jeaurat. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de remerciement adressée à la Compagnie par M. *Jeaurat* au sujet de la Place de Chancelier qui a été accordée par acclamation à la dernière assemblée.

Lecture d'un Prospectus de M. Houel. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'un Prospectus de M. *Houel*, Peintre Agréé de l'Académie, par lequel il propose par souscription un Voyage pittoresque de Sicile, dont il a fait les dessins sur les lieux et qu'il gravera lui-même. Le Secrétaire a demandé, de sa part, à la Compagnie la grâce de faire paroître ledit Prospectus sous les auspices de la Compagnie. L'Académie en conséquence, regardant ce Voyage comme intéressant pour les amateurs, a permis à M. *Houel*

de participer au privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil du 28 Juin 1714.

Jour arrêté pour faire concourir les Élèves aux places. — En terminant la séance, d'après la délibération du 30 Septembre dernier, qui fixe doresnavant le Concours pour les figures des places au mois de Mars pour lesd. Quartiers d'Été, et au mois de Septembre pour ceux d'Hiver, l'Académie a arrêté que le dit Concours sera ouvert le 12 jusqu'au 17 de ce mois, et les dites figures des places seront jugées par MM. les Officiers en exercice le 1er Avril, dimanche de la Passion.

Pierre — Pigalle — Pajou — Belle — L. Lagrenée — Hallé — Allegrain — Le Cher de Valory — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Bridan — Brenet — Lépicié — Du Rameau — Gois — Le Clerc — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Vernet — Roslin — Demachy — Cochin — B. Du Vivier — Callet — Monot — Boizot — Le Comte — L'Enfant — Beaufort — Bellengé — Berruer — Ménageot — Le Vasseur — Boizot — Casanova — Renou.

Copie d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, écrite, du 2 Mars 1781, de Versailles, à Mr Pierre, *Directeur.*

L'Académie devant, Monsieur, procéder incessamment à l'admission des concurrents pour les Grands Prix de Peinture et de Sculpture, j'ai pensé ne pas devoir tarder davantage à m'expliquer sur une question qui a été élevée, savoir si de jeunes Artistes, qui ne sont pas nés François et qui remporteroient l'un de ses Grands Prix aux Concours, doivent espérer d'être envoiés à l'Académie de France établie à Rome; mais il n'y a pas même de question. Cet établissement n'a eu pour objet que l'encouragement et le pro-

grès des arts en France, et ne peut regarder que les Sujets de Sa Majesté; il n'en est pas de même pour les Prix.

L'École de l'Académie étant une École publique, également ouverte aux Nationaux et aux Étrangers, il est juste que les uns et les autres puissent participer à l'honneur d'y gagner les Grands Prix. C'est ainsi que dans les Établissements qui ont pour objet la culture des Lettres et des Sciences, les Prix sont distribués à tous ceux qui courent la même carrière, sans distinction des lieux où ils sont nés; mais l'établissement formé et entretenu à Rome par la magnificence de nos Rois est d'une nature entièrement différente.

L'envoi à Rome n'est point une suite nécessaire de l'avantage d'avoir remporté un premier Prix. Plusieurs raisons peuvent s'opposer à ce que l'on envoie à Rome l'Élève couronné, qui n'a nul droit à la pension et qui obtient une grâce purement gratuite des bontés de Sa Majesté.

A la vérité, celui de mes prédécesseurs, qui a vû dans les Prix remportés aux Académies un moyen de s'assurer d'une manière impartiale et juste du plus de talens et de dispositions des jeunes gens, a eu une idée heureuse en liant ces deux choses, pour encourager les Élèves et écarter toute idée de faveur; je la lui envie, mais, en l'aprouvant et en étant dans l'intention de leur accorder cet avantage, je ne dois pas leur laisser croire que c'est un droit pour eux. Il est bon, même pour le progrès des Arts, qu'ils sachent bien que, pour mériter les bienfaits et la protection immédiate du Roy, il ne suffit pas d'avoir du talent; il faut de plus une conduite qui les en rende dignes. J'ai cru devoir entrer dans ces détails, parce qu'on auroit pu inférer que le Roy, en excluant les Étrangers qui auroient remporté le Prix, donnoit un droit à ceux qui sont nés ses Sujets, ce qui n'est pas.

Vous voudrez donc bien, Monsieur, faire faire lecture de cette lettre à l'Académie, afin que cette décision serve de règle à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

Certifié conforme à l'original : *Renou*.

L'extrait de cette lettre a été affiché aux portes des Écoles du Modèle.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Mort de M. Turgot. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire *Anne Robert Jacques Turgot*, Chevalier, Seigneur et Marquis de Laune, Ministre d'État, ancien Contrôleur général, Honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et Associé libre de cette Académie, décédé en cette Ville le 18 de ce mois, dans la 54e année de son âge.

Élèves reçus pour les Prix. Dans la Peinture : Belle, Vernet, Chaise, Boileau, Sallos, Vignaly, Potain. Dans la Sculpture : Collet, Jacques-Philippe Le Sueur, Michallon, Chaudet, Cartelier, Chardigny, Espercieux. — L'Académie, après avoir vu les académies, peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils ont faites afin de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Belle*, *Vernet*, *Chaise*, *Boileau*, *Sallos*, *Vignaly* et *Potain*, et, dans la Sculpture, les nommés *Collet*, *Jacques-Philippe Le Sueur*, *Michallon*, *Chaudet*, *Cartelier*, *Chardigny*, *Espercieux*.

La mort de M. Turgot laissant une Place vacante dans la classe de MM. les Honoraires Associés-libres, il a été arrêté que l'on procédera à remplir la dite Place à la prochaine assemblée.

M. Hallé se démet de la Trésorerie ; M. Pajou nommé

Trésorier. — M. *Hallé*, Recteur, ayant demandé à l'Académie, vu la faiblesse de sa santé, la permission de se démettre de la Place de Trésorier, et M. *Pajou* ayant bien voulu se charger du dit emploi, l'Académie l'a nommé unanimement à la dite Place de Trésorier.

Commissaires nommés pour le rôle de la capitation. — L'Académie a arrêté que, le samedy 7 de ce mois, M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans la classe des Anciens Professeurs, M. *Falconnet;* dans celle des Professeurs, M. *Vanloo;* dans les Adjoints, M. *Lagrenée* le jeune; M. *Pajou*, comme Trésorier nommé pour remplacer *M. Hallé;* dans les Conseillers, M. *Roslin;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Clérisseau* s'assembleront, dans l'Académie, à neuf heures du matin, le 7 de ce mois, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, ainsi que pour la reddition des comptes de l'année 1780.

Le jugement des Médailles remis à la prochaine assemblée. — On a remis à la prochaine assemblée le jugement des Médailles du présent Quartier.

M. Gois nommé pour exercer au lieu de M. D'Huès. — L'Académie a nommé, à son tour, M. *Gois*, Adjoint Professeur, pour exercer en suplément au lieu et place de M. *D'Huès.*

6e livraison de la Description de la France. — En levant la séance, le Secrétaire a présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, le premier cahier de Paris, Département de la Seine, de la Description particulière de la France, 6e livraison.

Députation chez M. le Marquis de Menars. — L'Académie, informée sur le champ que M. le Marquis de Menars étoit incommodé, a nommé, pour le visiter de la part de la Compagnie, M. *Pigalle*, Recteur, et M. *Lagrenée l'aîné*, Professeur.

Pierre — Pigalle — Pajou — Falconet —

Dandré-Bardon — Allegrain — Belle — Bergeret — Hallé — Montullé — L. Lagrenée — L'Abbé de Saint-Non — Van Loo — J. Bachelier — Bridan — Doyen — Gois — Du Rameau — Lépicié — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Süe — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Le Bas — Demachy — Beauvarlet — Valade — Guérin — Loir — Monot — Miger — Beaufort — Ménageot — B. Du Vivier — Le Vasseur — Le Comte — Pérignon — Casanova.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. — M. *Bridan* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en supl. pour M. *D'Huez*. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 7 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Médailles du Quartier précédent : Jacob, S., 1re; Vanderbergh, P., 2e; Beaupré, S., 3e. — Avant la séance, M. le Directeur, les Recteurs, les Adjoints à Recteur et MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Jacob*, S.,
la 2e à *Vanderberg*, P.,
et la 3e à *Beaupré*.

Lecture d'une lettre de M. le Comte de Bréhan ; sa nomination à la Place d'Associé libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, par M. le Comte de Bréhan, où il marque le plus grand desir de voir l'Académie réunir sur lui ses suffrages pour l'apeller à la Place vacante d'Honoraire Associé-libre.

On a procédé sur le champ à remplir la Place vacante d'Honoraire Associé-libre, vacante par la mort de M. Turgot; M. le Comte de Bréhan, Mestre de camp de Dragons,

Chevalier de St Louis, a été nommé à cette Place par la pluralité des voix. MM. *La Grenée* l'aîné et *Bachelier*, Professeurs, ont bien voulu se charger de lui faire part de la délibération de la Compagnie.

Rapport du Comité pour la capitation, la reddition des comptes de M. Hallé, et la procuration signée par le dit Comité et donnée à M. Pajou, dont la minute est déposée chez M. Richard Rousseau, Notaire. — Le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, Mrs les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice et MM. les Commissaires, nommés par la précédente délibération pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés, à l'Académie, le matin du même jour, et que le dit rôle a été dressé et arrêté par les dits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. *Pajou*, Trésorier, pour être par lui pourvû au recouvrement des sommes y imposées et à leur emploi et à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite il a été procédé à la reddition des comptes de M. *Hallé*, pendant l'année 1780, lequel, en présence du dit Comité, après le dit compte rendu, a remis tous deniers, titres et papiers relatifs à la Charge de Trésorier entre les mains de M. *Pajou*, nommé, par sa démission, à la dite Place de Trésorier. Le Secrétaire a aussi raporté que Maître Alexandre Richard Rousseau, Notaire au Châtelet, successeur de M. Dupré le jeune, s'étoit transporté à l'assemblée du dit Comité et y avoit fait lecture de la procuration générale donnée à M. *Pajou*, comme Trésorier, pour les affaires de la dite Académie et perception de ses revenus, et que la dite procuration avoit été signée au nom de l'Académie par les dits Commissaires du Comité. Sur le raport fait par les Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la capitation, l'arrêté du compte et de tout ce qui avoit été fait par le dit Comité.

9e cahier du Voyage pittoresque de la Grèce; 7e livraison de la Description générale de la France. — Le Secré-

taire a présenté, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, le 9[e] cahier de son Voyage pittoresque de la Grèce, et, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 7[e] livraison de la Description générale de la France, Département du Rhin, Franche-Comté.

Raport de MM. Pigalle et La Grenée, députés chez M. le Marquis de Ménars. — MM. *Pigalle* et *Lagrenée* ont raporté qu'ils s'étoient transportés à l'Hôtel de M. le Marquis de Ménars[1], pour s'informer de sa santé.

Pierre — Hallé — Bridan — Pigalle — Montullé — Dandré-Bardon — Allegrain — Falconet — L. Lagrenée — Belle — Pajou — J. Bachelier — Brenet — Lépicié — Du Rameau — Van Loo — Le Clerc — Sue — De la Tour — Roslin — Vernet — Cochin — Casanova — Beaufort — Le Vasseur — Des Portes — Houdon — Berruer — Suvée — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé* Rect. — M. *Bridan* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de confirmation de l'élection de M. le Comte de Bréhan. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 25 de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il lui annonce qu'il a mis sous les yeux du Roy la nomination de M. le Comte de Bréhan, Mestre

1. Le *Voyage pittoresque de Paris* de D'Argenville, éd. de 1778, citant, page VII, parmi les Cabinets de tableaux ouverts à tous ceux qui veulent étudier les grands modèles, celui de M. le Marquis de Marigny, Place des Victoires, il serait probable que M. de Marigny y demeurait toujours deux ans après, si nous n'en étions sûrs par l'*Almanach Royal* de 1780.

de camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St Louis, à la Place d'Honoraire Associé-libre, vacante par la mort de M. Turgot, et que le Roy a confirmé la dite élection.

Portrait ou morceau de réception de Mlle Rosalba prêté à Mme la Comtesse de Sabran. — M. *Pierre* ayant témoigné à l'Académie combien Mme la Comtesse de Sabran, dont le nom, les talens et l'amour pour les Arts sont si connus, desiroit faire une copie du morceau de réception de Mlle *Rosalba*, et ayant demandé pour elle la permission de le faire enlever des Salles, la Compagnie a bien voulu y consentir, avec la précaution ordinaire d'un récépissé donné par elle à M. le Trésorier.

Figure de l'Atalante antique prêtée à M. Julien, Sculpteur. — Le Secrétaire a demandé à la Compagnie, au nom de M. *Julien*, Sculpteur, Académicien, la permission de faire transporter dans son atelier, au Louvre, la figure de l'Atalante antique pour l'exécuter en marbre. L'Académie, croyant ne pouvoir refuser une pareille demande à l'un de ses Membres, la lui a octroiée, avec la condition d'en donner son récépissé à M. le Trésorier et de la remettre, après son travail, en bon état dans les Salles de l'Académie.

Envoi du premier tome du Voyage pittoresque de Naples et Sicile. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, le premier tome du Voyage pittoresque de Naples, Sicile ; la Compagnie en a témoigné sa reconnoissance à M. l'Abbé de Saint-Non.

Esquisse de M. Vincent, Peintre Agréé. — Le Sieur *Vincent*, Agréé Peintre d'Histoire, a fait aporter l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant l'enlèvement d'Orithie par Borée. Les voix prises à l'ordinaire, la dite esquisse a été acceptée.

Lecture d'une lettre, en forme de Mémoire, de l'auteur d'une machine appelée Stabilaire. — Le Secrétaire a lu une lettre, en forme de Mémoire, du Sieur Theillard, auteur d'une machine, à laquelle il donne le nom de *Stabilaire*.

Elle a déjà été présentée à la dernière assemblée, et a pour objet de donner à un Modèle la faculté de tenir plus longtemps sans se fatiguer et de se reposer seul, les points de sa première position étant déterminés. L'auteur demande à être chargé de l'exécution de la dite machine, si la Compagnie l'agrée. L'Académie a remis à statuer sur cet objet après un plus mûr examen, persuadée que la plupart des machines ont l'inconvénient quelquefois de ne pas rendre en grand le service que l'on en espéroit à l'aspect du petit modèle; que d'ailleurs la Compagnie l'a trouvé très ingénieuse.

Pierre — Hallé — Bridan — Pigalle — Dandré-Bardon — l'Abbé de Saint-Non — Allegrain — L. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Lépicié — Du Rameau — Gois — Casanova — J. J. Lagrenée — Mouchy — Roslin — Beaufort — Le Bas — Vernet — Demachy — Berruer — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Hallé* Rect. — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. le Comte de Bréhan prend séance. — En ouvrant la séance, M. Bihi Almaric, Comte de Bréhan[1], Mestre de camp de Dragons et Chevalier de l'Ordre Royal et mili-

1. Bihi-Amalric de Bréhan, né en 1734 et marié en 1771 à N... Bellanger, était fils de la seconde femme de Jean-René-François-Amalric de Bréhan; le fameux Comte de Plélo, qui fut tué en 1734 au siège de Dantzig, était le frère aîné de Bihi-Amalric, étant fils du premier lit (Réimpression de La Chesnaye des Bois, IV, 1864, col. 45). On verra plus loin, dans les *Procès-verbaux* de l'Académie, que celui nommé aujourd'hui Honoraire Amateur mourut en janvier 1787.

taire de Saint Louis, nommé Honoraire Associé-libre à la place de M. Turgot, après avoir remercié la Compagnie a pris séance.

Envoi de la 8e livraison de la Description générale de la France. — Le Secrétaire a présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la huitième livraison de la Description générale de la France, Département du Rhône, Gouvernement de Bourgogne, et la première partie du texte de cet ouvrage, dédié au Roy.

Ne s'étant point présenté d'affaires, la séance a été levée.

Hallé — Van Loo — Dandré-Bardon — Bergeret — J. Bachelier — Le Cte de Bréhan — Falconet — Taraval — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Roslin — Mouchy — J. J. Lagrenée — Cochin — B. Du Vivier — Dejoux — Bellengé — Houdon — Beaufort — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Hallé*, Rect., abs. — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. le Marquis de Marigny-Ménars. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. Abel François Poisson, Marquis de Ménars et de Marigny, Comte de Mouthiers, Vicomte de Clignon, Seigneur de Nozieux, St Claude, Fleury, La Chapelle, St Martin et autres lieux, Conseiller d'État d'épée ordinaire, Lieutenant général des Provinces de Beauce et Orléanais, Capitaine-Gouverneur du Château Royal de Blois, Adjoint Directeur et ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales, décédé en cette Ville le 11 de ce mois, dans la 55e année de son âge.

Députation chez Madame la Marquise. — L'Académie a

ordonné sur le champ une Députation à Madame la Marquise de Ménars[1], composée de MM. les Officiers en exercice.

Deputation chez M. Hallé, malade. — L'Académie, informée que M. *Hallé*, Recteur, étoit tombé malade, a nommé MM. *La Grenée* l'aîné, *Belle* et *Pajou*, Professeurs, et M. *Renou*, Secrétaire Adjoint, pour le visiter de sa part.

Mrs Cochin et Renou nommés examinateurs du texte du Voïage pittoresque de M. Hoüel. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Hoüel*, Agréé, Peintre de païsage, par laquelle il suplie l'Académie de lui nommer des Commissaires pour examiner le texte de son Voïage pittoresque de la Sicile. La Compagnie a nommé M. *Cochin*, Secrétaire, et M. *Renou*, Adjoint Secrétaire, pour examiner le dit texte et en faire raport à l'Académie.

Envoi de la 2e livraison des œuvres de Gesner par M. Le Barbier, Agréé Peintre d'Histoire. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Le Barbier*, Agréé, Peintre d'Histoire, la seconde livraison des œuvres de Gesner, enrichie d'estampes exécutées d'après ses dessins.

M. La Grenée le jeune nommé Professeur pour M. D'Huès. — L'Académie a nommé M. *La Grenée* le jeune, Adjoint, pour professer le mois prochain en titre, au lieu et place de M. *D'Huès*.

M. Pajou autorisé à donner à la femme de Le Maire, Modèle, malade, la moitié de ses appointements. — L'Académie, informée que Le Maire, un de ses Modèles, est attaqué d'une maladie grave, a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, à donner à sa femme, pendant le temps de sa maladie, la moitié de ses apointements, réservant l'autre moitié pour être délivré au dit Le Maire, lors de son rétablissement.

1. Il avait épousé la fille aînée de Mme Filleul, l'*amie* du financier Bouret. Cochin a consacré à M. de Marigny une notice d'abord imprimée dans le *Journal de Paris* de 1781 et reproduite en tête du Catalogue de la vente de M. de Marigny, 1781, in-8°.

Pigalle — Dandré-Bardon — Van Loo — Allegrain — Falconet — Pajou — Belle — L. Lagrenée — J. Bachelier — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Roslin — Le Bas — Demachy — Cochin — Boizot — Julliar — Bellengé — Beaufort — Houdon — Callet — Suvée.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Hallé,* Rect., abs. — M. *La Grenée* le jeune Prof. en titre. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 2 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Raport de la Députation à M. Hallé. — En ouvrant la séance, les Députés, nommés à la dernière assemblée pour visiter, de la part de l'Académie, M. *Hallé* malade, ont raporté que M. *Hallé* avoit paru très sensible au souvenir de l'Académie, et à l'intérêt qu'Elle daigne prendre à sa santé, et il a chargé les Députés de témoigner à l'Académie sa vive reconnoissance.

Conférence de M. de Caylus sur la nécessité des Conférences. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une Conférence de M. le Comte de Caylus sur la nécessité des Conférences, et la Compagnie a paru fort satisfaite de cette Conférence.

Dandré-Bardon — Le Cte de Bréhan — Allegrain — J. J. Lagrenée — J. Bachelier — Pajou — Belle — L. Lagrenée — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Taraval — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Hallé*, Rect., mort. — M. *de La Grenée* le jeune Prof. en titre. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Taraval, P., 1re; Beaupré, S., 2e; Roguier, S., 3e. — Avant la séance, MM. le Directeur, Recteurs et Adjoints à Recteur, et les Officiers en exercice, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Taraval*, P.,
la 2e à *Beaupré*, S.,
et la 3e à *Roguier*, aussi Sculpteur.

Mort de M. Hallé, Recteur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Noël Hallé*, Chevalier de l'Ordre du Roy, Recteur de cette Académie, ancien Trésorier et Surinspecteur de la Manufacture des Tapisseries de la Couronne, décédé en cette ville le 5 de ce mois, âgé de 69 ans et 8 mois.

Le Sieur Jean-Marie d'Araynes agréé. — M. *de Lagrenée* l'aîné a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean-François-Marie d'Araynes*, natif de Marseille, âgé de 37 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, après avoir reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Lecture d'un Prospectus de M. Demachy pour une souscription de six estampes des Vues de Paris mises en couleur. Permission de participer au Privilège. — Le Secrétaire a lu un Prospectus pour une souscription ouverte par M. *De Machy*, Peintre du Roy et Conseiller de cette Académie, pour six estampes qu'il propose de faire graver en couleur sous sa conduite d'après des tableaux représentant différentes vues de la Ville de Paris. Le Secrétaire a

demandé ensuite, au nom de M. *Demachy*, la permission de faire imprimer ledit Prospectus sous le privilège de l'Académie. L'Académie en conséquence, croyant que ces différentes vues peuvent devenir intéressantes pour le public, a permis à M. *de Machy* de participer au privilège à Elle accordé par Arrest du Conseil du 28 Juin 1714.

Envoi du 10e cahier du Voyage pittoresque de la Grèce par M. le Comte de Choiseul-Gouffier. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, le 10e chapitre de son Voyage pittoresque de la Grèce.

M. Allegrain nommé pour exercer à la place de M. Jeaurat. — M. *Jeaurat*, Recteur du Quartier prochain, ayant fait prier la Compagnie de le dispenser d'exercer, la Compagnie a nommé M. *Allegrain*, Adjoint Recteur, pour le supléer dans ladite fonction de Recteur.

M. Mouchy nommé pour exercer pour M. Doyen. — M. *Doyen*, Professeur, ayant aussi prié d'être dispensé de professer, en suplément, le mois prochain, l'Académie a nommé M. *Mouchy* pour professer en son lieu et place.

Arrêté qu'il sera procédé, à la première assemblée, à remplir les Places vacantes. — La mort de M. *Hallé* donnant lieu à des mutations dans la classe de MM. les Officiers, l'Académie a ordonné qu'à la prochaine assemblée il sera procédé à remplir les places vacantes.

Remise de la lecture des délibérations. — La lecture des délibérations a été remise à la prochaine assemblée.

Pierre — Falconet — Pigalle — Allegrain — J. J. Lagrenée — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Le Duc de Chabot — Le Cte de Bréhan — Belle — J. Bachelier — Pajou — Caffiéri — Doyen — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Bridan — Taraval — Gois — Mouchy — Le Clerc — Vernet — Le Bas — Demachy — Duplessis — Casanova — Beauvarlet — Berruer — Des Portes — Ménageot

— *Monot* — *Robert* — *Jollain* — *B. Du Vivier* — *Le Comte* — *Loir* — *Beaufort* — *Callet* — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *L'Épicié* Prof. en titre. — M. *Mouchy* Prof. en suplément pour M. *Doyen.* — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 2 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir les places vacantes par la mort de M. *Hallé.*

Lettre de M. le Comte d'Angiviller pour le Sallon. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en date du 3 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce que Sa Majesté aprouve qu'il y ait cette année au Louvre exposition des ouvrages de MM. de l'Académie.

Mort de M. Hallé fait monter : Mr Vien Recteur; M. Lagrenée l'aîné Adjoint à Recteur; M. Gois Professeur. — La mort de M. *Hallé*, Recteur, faisant monter de droit M. *Vien* dans la Classe des Recteurs, on a procédé à remplir la Place d'Adjoint à Recteur, vacante par le passage de M. *Vien* dans la Classe des Recteurs. Les voix prises à l'ordinaire, M. *Lagrenée* l'aîné a été nommé Adjoint à Recteur, et M. *Gois*, Adjoint à Professeur, est monté au Professorat.

M. *Vien* prendra, pour exercer par *intérim*, le Quartier d'Avril, qu'avoit choisi M. *Hallé*, ainsi que M. *Gois*, pour le Professorat, le mois de Novembre en titre et Décembre en suplément, qui étoient ceux de M. *La Grenée* l'aîné jusqu'à la dernière assemblée de Septembre, tems auquel il a été arrêté que MM. les Recteurs et Professeur, chacun selon son rang, doivent faire à leur gré les mutations du Quartier de mois.

Fin de Septembre, élection des Adjoints-Professeurs. —

A cette même époque est remise l'élection des Adjoints à Professeur.

Plusieurs bustes et estampes offerts en présent par M. Caffiéri. — M. *Caffiéri* a fait proposer à l'Académie, comme un hommage et en témoignage de son attachement, le présent d'une tête de Minerve, moulée sur l'antique à Rome, et d'un buste de M. *Coyzevox*, fait par M. *Lemoyne* le père. Il y a joint plusieurs portraits gravés, ceux de *Michel-Ange Buonaroti*, Peintre, Sculpteur, Architecte; de *Raphaël Sanzio*, Peintre, Sculpteur, Architecte; de *François Du Quesnoy*, dit *Flamand*, Sculpteur; de *Nicolas Poussin*, Peintre; de *Pietro Testa*, Peintre, gravé par lui-même; d'*Eustache Le Sueur*, Peintre; d'*Antoine Pesne*, Premier Peintre du Roy de Prusse, et Ancien Professeur de cette Académie, gravé par son ami *Schmit*, et de *Jean Gougeon*, Sculpteur. L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

Pierre — Allegrain — Pigalle — L. Lagrenée — Lépicié — Falconet — Belle — Pajou — Bridan — Caffiéri — Brenet — Du Rameau — Van Loo — Gois — Mouchy — J. J. Lagrenée — Taraval — Le Clerc — Vernet — Roslin — J. P. Le Bas — Demachy — Loir — Bellengé — Berruer — Ménageot — Casanova — Des Portes — Beaufort — Houdon — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *L'Épicié* Prof. en titre. — M. *Mouchy* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de confirmation pour les élections précédentes. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Versailles, en datte du 9 de ce mois, écrite à

M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte D'Angiviller, dans laquelle il annonce la confirmation des élections faites à la dernière assemblée.

Le Sieur De Bucourt agréé. — M. *de Machy*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Philbert-Louis de Bucourt*, âgé de 26 ans, né à Paris, Peintre en petit sujet dans le genre des Flamands, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, ayant reconnu sa capacité, a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Le Sieur Sauvage Agréé. — M. *Duplessis*, aussi Conseiller de cette Académie, a présenté à la Compagnie le Sieur *Piat-Joseph Sauvage*, âgé de 37 ans, de Tournai en Flandre, Peintre dans le genre des natures mortes. Les voix prises à l'ordinaire, sa capacité reconnue, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Lecture d'une lettre de M. D'Huès; l'Académie le fait passer dans la Classe des Anciens Professeurs. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *D'Huès*, Professeur, par laquelle il annonce qu'il n'espère pas pouvoir exercer de plusieurs années, et même peut-être jamais, le Professorat, qu'en conséquence il se soumet à tout ce que l'Académie décidera dans cette circonstance. D'après cette lecture, l'Académie le fait entrer à la pluralité de voix dans la Classe des Anciens Professeurs.

M. La Grenée le jeune nommé Professeur; il exercera Juin en titre et Avril en suplément. — Pour compléter le nombre des Professeurs, on a procédé sur-le-champ à remplir la Place vacante. M. *La Grenée* le jeune, à la pluralité des voix, a été nommé Professeur. Il exercera, par *intérim*, pendant les mois choisis par M. *D'Huès*, c'est-à-dire Juin en titre et Avril en suplément.

Élection des Adjoints remise à la fin de Septembre. — L'élection des Adjoints à Professeur est remise, comme il a déjà été arrêté, à la dernière assemblée de Septembre.

Seize portraits, estampes, ajoutés par M. Caffiéri à ceux offerts précédemment. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Caffiéri*, seize Portraits ajoutés à ceux offerts à la précédente assemblée, savoir : *Pierre-Paul Rubens*, *Antoine Vandick*, *Jean-Laurent Bernini*, *Simon Vouët*, *Jacques Stella*, *Jacques Blanchard*, *Jacques Callot*, *Israël Silvestre*, *Sébastien Le Clerc*, *Jean-Nicolas Servandoni*, *Charles Maratte*, *Jean Bologne*, *Pierre Francaville*, *Albert Dur* et *Gérard Édelinck*.

Le Secrétaire a aussi présenté à la Compagnie, de la part de M. *Loir*, Académicien, la terre cuite d'un Satyre Marsyas, ouvrage qu'il avoit exposé lors de son Agrément, comme un témoignage de son respectueux attachement à la Compagnie, qui l'a reçu avec reconnoissance.

Le Secrétaire a aussi présenté, de la part de Mrs *Née* et *Masquelier*, la 9e livraison des estampes de la Description générale de la France.

Il a été arrêté que le Comité, pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Salon, s'assemblera le samedy 11 Aoust à trois heures de relevée, et on a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les Recteurs et Adjoints à Recteur et Secrétaires qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voie du sort : Dans les Professeurs, MM. *Pajou*, *Caffiéri*, *L'Épicié*, *Brenet*, *Du Rameau* et *Gois;* dans les Adjoints, Mrs *Mouchy* et *Taraval*, et, dans les Conseillers, Mrs *De la Tour* et *De Machy*.

Pierre — Pigalle — Allegrain — Montullé — L. Lagrenée — Dandré-Bardon — Lépicié — Belle — Pajou — Brenet — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Cochin — Duplessis — Loir — Berruer — Robert — Demachy — Beaufort — Monot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 4 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Mort de M. Aubry. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. [*Étienne*] *Aubry*, Peintre, Académicien, décédé à Versailles le 24 du mois de Juillet dernier, environ dans la trente-sixième année de son âge.

Mort de M. Krafft, graveur de Médailles. — Il a aussi notifié la mort de M. *Krafft*, Agréé, Graveur de Médailles, mort à Munich.

Assemblée extraordinaire fixée au 18 du mois. — Sur ce qui a été raporté que plusieurs Agréés, chargés de grands morceaux pour leur réception, étoient sur le point de les présenter, et sur ce que cette présentation ne pouroit avoir lieu que dans l'assemblée du 24 veille de St Louis, ce qui, en cas d'acceptation, pouroit causer de l'embarras à la personne chargée de l'arangement du Sallon, l'Académie a fixé une assemblée au samedy 18 de ce mois, sans préjudice à celle du 24, qui est d'usage pour l'examen des Prix des Élèves.

Arrêté qu'il ne sera présenté aucuns morceaux d'ici au Sallon. — L'Académie, par la même raison d'obvier à tout embarras aux aproches du Sallon, a arrêté qu'à l'exception des Agréés qui présenteroient leur morceau de réception, l'Académie ne permettra à personne d'aporter des ouvrages qu'après la clôture du Sallon.

Le tableau de réception de M. Jouvenet donné à graver au Sieur Rousseau. — M. *Cochin*, Secrétaire perpétuel et Conseiller de cette Académie, ayant présenté plusieurs estampes gravées par le Sr *Rousseau*, l'Académie lui a permis de graver le morceau de réception de M. *Jouvenet*, et de le faire transporter chez lui à cet effet, en donnant un récépissé dans les mains de M. le Trésorier.

Pierre — *Allegrain* — *Belle* — *Dandré-*

Bardon — L. Lagrenée — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Le Clerc — Sue — Vernet — Le Chev. Roslin — Mouchy — Demachy — J. P. Le Bas — Cochin — Beaufort — Loir — Julliar — Boizot — Callet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 18 Aoust, l'Académie, conformément à la délibération de la précédente assemblée, s'est assemblée extraordinairement.

M. Renou donne son morceau de réception. — En ouvrant la séance, M. *De la Grenée* l'aîné, Adjoint à Recteur, a présenté le Sieur *Antoine Renou*, de Paris, agréé en 1766, Adjoint à Secrétaire, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Castor ou l'Étoile du Matin, plafond ovale, faisant pendant du Morphée peint par *Charles Le Brun* dans la Gallerie d'Apollon. Lui retiré, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a accepté ledit morceau de réception. En conséquence, conformément à la délibération du 24 Février 1776, où il est dit que le Sieur *Renou* jouira de sa voix pour toujours aussitôt sa réception à l'Académie comme Artiste, M. *Renou*, dès cet instant, même ne faisant point les fonctions de Secrétaire, aura voix délibérative dans toutes les circonstances, nonobstant les Statuts de 1777, postérieurs à sa réception, par lesquels le Roy n'a point accordé de voix à l'Adjoint-Secrétaire, mais par lesquels aussi il a dit prétendre ne rien innover dans l'état dont jouissoient alors chacun des Membres de l'Académie.

M. Berthellemy reçu Académicien. — M. *de la Grenée* l'aîné a aussi présenté le Sieur *Jean-Simon Berthellemy*,

de Laon en Picardie, Agréé, Peintre d'Histoire en 1777, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Apollon qui, après avoir lavé le sang dont Sarpédon étoit tout défiguré et l'avoir parfumé d'ambroisie, ordonne au Sommeil et à la Mort de le porter promptement en Lycie. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Berthellemy* Académicien.

M. Vanspaendonck reçu Académicien. — M. Roslin, Conseiller, a présenté le Sr *Girard Van Spaendonck*, de Tilbourg en Hollande, agréé Peintre de fleurs en 1775, qui a fait aporter le morceau ordonné pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Van Spaendonck* Académicien.

Lettre de confirmation pour les grades respectifs de MM. D'Huès et De La Grenée le jeune. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en datte du 17 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé M^rs^ *D'Huès* et *La Grenée* le jeune dans les grades qui leur ont été conférés dans l'assemblée du 28 Juillet.

Envoi du frontispice et de la carte générale de la Suisse. — Mrs *Née* et *Masquelier* ont envoié à l'Académie le frontispice et la carte générale de la Suisse.

Assemblée arrêtée pour le 24 de ce mois. — L'Académie s'assemblera le vendredy, 24 de ce mois, veille de Saint Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Pierre — Pigalle — Allegrain — Belle — Dandré-Bardon — Montullé — Falconet — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Lagrenée — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Cochin — Le Chev. Roslin — Demachy — Loir — Beaufort —

Beauvarlet — Robert — Ménageot — Le Comte — Callet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourrent aux Grands Prix.

Réception de MM. Berthellemy et Van Spaendonck confirmées par M. le Directeur général; ils prêtent serment et prennent séance. — En ouvrant la séance, M. le Comte d'Angiviller, présidant l'assemblée, ayant confirmé de vive voix, au nom de Sa Majesté, le choix que l'Académie a fait de M. *Berthellemy*, Peintre d'Histoire, et de M. *Van Spaendonck*, Peintre de fleurs, en qualité d'Académiciens. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Berthellemy* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlements de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Comte d'Angiviller.

Elle a aussi reçu et reçoit le Sr *Vanspaendonck* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prestant serment entre les mains de M. le Comte d'Angiviller.

Malgré l'arrêté du 4, M. David Agréé. — Nonobstant l'arrêté du 4 de ce mois, par lequel il est dit que l'Académie ne permettra à personne d'aporter des ouvrages qu'après la clôture du Sallon, le Sieur *Jacques-Louis David*, de Paris, âgé de 32 ans, n'étant point instruit dudit Arrêté et n'ayant aporté ses ouvrages que dans l'espérance de recevoir d'Elle des avis et instructions, l'Académie, satis-

faite des morceaux qu'il a présentés, a arrèté, sans tirer à conséquence, de procéder à son Agréément.

Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation de ses ouvrages, et M. *Pierre* lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Les tableaux et bas-reliefs des Élèves exposés dans les salles. — Après l'examen fait des tableaux et bas-reliefs des Élèves, qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'ils seront exposés au public dans les salles, demain, jour de Saint Louis, et que lesdits tableaux et bas-reliefs seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedy premier Septembre.

D'Angiviller — Pierre — Pigalle — Dandré-Bardon — Allegrain — Belle — Montullé — L. C. D'Affry — Pajou — Vanloo — L'Abbé de S[t] Non — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — Sue — Le Clerc — De la Tour — Cochin — Le Chev. Roslin — Boizot — Le Bas — Demachy — Julliar — Van Spaendonck — Le Comte — Beaufort — Vernet — Bellengé — Berthélemy — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy samedy, premier jour de Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix, les sujets donnés étant, dans la Peinture, le Supplice des sept Machabées, et, dans la Sculpture, David entrant dans la tente de Saül endormi.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a lu une lettre de confirmation des élections de MM. *Berthellemy* et *Van Spaendonck* en qualité d'Académiciens, à laquelle M. le

Comte d'Angiviller, présidant à la dernière assemblée, a supléé de vive voix, au nom de Sa Majesté, en conséquence de quoi ces Messieurs ont pris séance.

Jugement des Grands Prix. — Avant de procéder au jugement, il a été arrêté, à la pluralité des voix, qu'il seroit accordé, dans la Peinture et la Sculpture, un premier Prix dans chacune.

Ensuite on a procédé au jugement desdits Grands Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758.

Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le Sieur *Jean-Baptiste Vignali*, natif de Monaco, âgé de 19 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre C, a obtenu le premier Prix de Peinture.

Ensuite on a procédé au jugement du premier Prix de Sculpture. Le Sieur *Jacques-Philippe Le Sueur*, de Paris, âgé de 23 ans, qui a fait le bas-relief L, a obtenu le premier Prix de Sculpture.

Il a aussi été arrêté, à la pluralité des voix, qu'il y auroit des seconds Prix dans la Peinture et la Sculpture.

Le second Prix de Peinture a été accordé à *Victor-Maximilien Potain*, de Versailles, âgé de 20 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre B.

Et le second de Sculpture au Sieur *Antoine Chaudet*, de Paris, âgé de 18 ans, qui a fait le bas-relief marqué O.

7e livraison des figures de l'Histoire de France. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Le Bas*, Conseiller, la 7e livraison des figures de l'Histoire de France, premier Cahier de la Première Race.

Envoi de la description sommaire des ouvrages exposés dans les salles par M. d'Argenville. — Il a présenté aussi, de la part de M. D'Argenville, sa « Description sommaire des ouvrages de peinture et sculpture et gravure exposés dans les salles de l'Académie[1]. »

1. Il a déjà été question de ce livre dans la séance du 30 dé-

M. La Grenée l'aîné prend congé de la Compagnie pour aller à Rome en qualité de Directeur. — M. de La Grenée, Adjoint Recteur, nommé Directeur de l'Académie[1] de France à Rome, a pris congé de la Compagnie et lui a témoigné les regrets de la quitter, et la Compagnie, en le félicitant, lui a témoigné les mêmes regrets.

Pierre — Du Rameau — Allegrain — Dandré-Bardon — L. Lagrenée — Montullé — Le Bailli de Breteuil — Le Duc de Chabot — Belle — Pajou — Van Loo — Brenet — Gois — Mouchy — Taraval — J. J. Lagrenée — Le Clerc — Demachy — Le Bas — Ména-

cembre 1780, où l'auteur obtient la permission de lui dédier son ouvrage. Le livre de Guérin, imprimé en 1710, était devenu fort incomplet, et n'est pas aujourd'hui très commun. Celui de d'Argenville est beaucoup plus rare. En voici le titre :

« Description sommaire des ouvrages de peinture, sculpture et gravure, exposés dans les salles de l'Académie Royale, par M. D*** (Charles Nicolas Desallier d'Argenville le fils). Prix, 24 sols. A Paris, chez De Bure père, quai des Augustins près la rue Pavée, MDCCLXXXI. Avec approbation et permission du Roi. In-12 de XXX et 110 pages. »

Le nom est en entier dans l'approbation et la permission. La Préface commence ainsi :

« Il y a bien des années que j'ai commencé cette Description de l'Académie Royale de peinture et de sculpture pour l'insérer dans mon *Voyage pittoresque de Paris*. Elle auroit vu le jour dès lors, sans des circonstances et des affaires imprévues. Je viens enfin de reprendre mon travail, et je l'ai mis dans l'état où il est actuellement... »

Le volume, avec, pour frontispice, une mauvaise planche d'après un dessin de *J. Robert* représentant le Temps assis qui couronne le Génie, se compose de quatre parties :

La Dédicace, III-IV; la Préface, V-XXX, histoire abrégée de l'Académie; la Description sommaire, p. 1-82, et pages 83-110; la liste des Membres et des Officiers de l'Académie en 1781.

1. Le mot est tellement refait et surchargé qu'on ne sait comment le lire. *De la conférence* est absurde, mais certainement il n'y a pas *de l'Académie*. Le même mot est écrit, très clairement, à la ligne précédente, et, entre les deux mots, il n'y a pas la moindre analogie.

geot — B. Du Vivier — Wille — Berthélemy — Robert — Beaufort — Van Spaendonck — Callet — Monot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Marquois, S., 2e Médaille; P. Barbier, P., 3e Méd.; Oger, S., 3e Méd.; J.-B. Petit, P., 3e Méd. — Avant la séance, MM. les Directeurs, Recteurs et Adjoints à Recteur, et les Officiers en exercice, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

une 2e Médaille à *Marquois*, S.,
une 3e à *Paul Barbier*, P.,
une 3e à *Oger*, S.,
et une 3e à *J.-B. Petit*, P.

Lecture d'une lettre de M. le Directeur général et d'un Mémoire de M. de Morveau pour un nouveau blanc pour la peinture. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite du 17 de ce mois à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il lui recommande de communiquer à la Compagnie un Mémoire de M. de Morveau, Avocat-général au Parlement de Dijon, sur plusieurs blancs nouveaux, et particulièrement sur celui du zinc, pour supléer à celui du blanc de plomb emploié jusqu'ici dans la peinture. Il y a joint des paquets contenant du blanc de zinc et ceux de plomb, dont il est question dans le Mémoire. Il y invite l'Académie à faire l'essai de ce blanc.

Commissaires nommés pour l'examen. — En conséquence, l'Académie a nommé Commissaires pour lesdits essais : MM. *Bachelier*, *Du Rameau*, *La Grenée le jeune* et *Roslin*, en laissant à tous ceux de ses Membres [la liberté] d'en faire des essais, croyant que de la multitude des expériences il en résultera une plus grande clarté. Elle a remis à statuer sur cet objet quand Elle sera suffisamment éclairée par lesdits Commissaires[1].

Mutation des mois de MM. les Professeurs. — MM. les Professeurs ont fait les mutations de leurs mois, comme il est d'usage à cette assemblée, lesquelles mutations n'auront lieu qu'au mois de Janvier prochain.

Établissement d'une École de dessin pour la Ville de Tours par le Sieur Rougeot confirmé, et les articles de discipline aprouvés. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre du Sieur *Rougeot*, qui, sous le bon plaisir des Officiers Municipaux de la Ville de Tours, et sous la Protection de M. le Directeur général, a établi une École gratuite de dessin dans ladite Ville. Lecture a aussi été faite des articles de la discipline intérieure de l'École, soumise à la sanction de cette Compagnie. L'Académie a aprouvé et aprouve lesdits articles, et le Secrétaire écrira au Sieur *Rougeot* sur quelques objets minutieux que la Compagnie desire être passés sous silence. Cet Établissement et lesdits articles seront écrits sur les Registres à la suite de la présente délibération[2].

1. Il s'agit de Louis-Bernard Guyton-Morveau, né à Dijon en 1737, mort à Paris en 1816, l'ami de Lavoisier, et, avec lui, l'un des créateurs de la chimie moderne.

2. Voir sur l'histoire de la fondation et du développement de l'École de dessin de Tours, qui a pris dans ces dernières années un développement considérable, grâce à l'intelligence et au dévouement de son Directeur, M. Félix Laurent, son travail imprimé dans les volumes de la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne, VIII[e] session, 1884, in-8°, sous le titre de : « Mémoire sur l'École de dessin de Tours au XVIII[e] siècle, d'après les Archives de l'Hôtel de Ville de Tours, » p. 394-400, suivi de pièces justificatives, p. 400-20.

Députation à M. Pierre, malade. — L'Académie, informée que M. *Pierre*, Directeur, étoit malade, a nommé MM. les Officiers en exercice pour le visiter.

Élections pour remplir les Places vacantes fixées à la fin d'Octobre. — Il a été arrêté que l'on procéderoit, à la dernière assemblée d'Octobre, à remplir les Places d'Adjoints.

Lecture des délibérations remise. — Il a été remis à la prochaine assemblée la lecture des délibérations du Quartier.

Allegrain — Du Rameau — Dandré-Bardon — Belle — Pajou — Doyen — Van Loo — Lépicié — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Le Chev. Roslin — Demachy — Le Comte — Beauvarlet — Berthélemy — Van Spaendonck — Berruer — Boizot — Suvée — Houdon — Beaufort — Ménageot — Renou.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Octobre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Notification de la mort de M. J. Le Prince, Conseiller. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jean Le Prince*, Conseiller de cette Académie, décédé, le 30 de ce mois, en sa maison de St Denis du Port près Lagny-sur-Marne[1], dans la 48e année de son âge.

Demande par le Sieur Rougeot. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre du Sr *Rougeot*, qui a soumis à la Compagnie, dans la dernière assemblée, les articles de discipline d'une École gratuite de dessin établie par ses soins dans

1. Seine-et-Marne, commune de Lagny.

la Ville de Tours. Par cette lettre il demande à l'Académie un Brevet de Directeur de laditte École, qui soit émané d'elle et revêtu de son sceau. L'Académie, en conséquence de son zèle et des soins qu'a dû lui coûter un pareil établissement, a ordonné qu'il lui soit accordé un Brevet, semblable à celui qui a été délivré au Sr *Aujolest Pagès*, Directeur de l'École de Poitiers.

Lecture de la lettre du Sieur Moly, Médecin, au sujet de la cire adaptée à l'huile. — Lecture a été faite d'une lettre de Moly, Médecin, sur la cire adaptée à l'huile. Il a été distribué de cette cire à MM. *Du Rameau*, *Lagrenée le jeune* et M. *de Machy*, Conseiller, Commissaires à cet effet, et qui seront chargés d'en faire leur raport à l'Académie.

Arrêté de procéder aux Places vacantes. — Il a été arrêté qu'il sera procédé, à la dernière assemblée de ce mois, à remplir les places vacantes des Officiers, savoir de celles de quatre Adjoints à Professeur et de celle de Conseiller, vacante par la mort de M. *Le Prince.*

Envoi de la 10e livraison de la Description générale de la France. — MM. *Née* et *Masquelier* ont envoié la 10e livraison de la Description générale de la France, ainsi qu'une partie du texte.

Œuvre de M. Hüet présenté de sa part à la Compagnie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Hüet*, Académicien, une œuvre de différens genres dessinés par lui et gravés à la manière du crayon.

Lecture a été faite d'une lettre de justification de M. *Colson*, Peintre, sur l'inculpation, à lui faite publiquement, d'être l'auteur d'une Critique. L'Académie a ordonné au Secrétaire de lui écrire, de sa part, qu'Elle ne fera aucune démarche pour découvrir l'auteur de ce libelle, qu'Elle est persuadée, d'après son désaveu formel, que ce libelle n'a pas été composé par lui.

Dandré-Bardon — Doyen — Montullé — Allegrain — Vanloo — Pajou — Du Rameau — Lépicié — J. J. Lagrenée — Mouchy —

Taraval — Le Clerc — Le Chev. Roslin — Demachy — J. P. Le Bas — Casanova — Cochin — Callet — Suvée — Valade — Houdon — Van Spaendonck — Le Comte — Huet — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *L'Épicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Octobre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir les Places vacantes des Officiers, c'est-à-dire de quatre Adjoints à Professeur et d'un Conseiller.

Lettre de M. d'Angiviller; envoi des Statuts de l'École Académique de Tours. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a lu une lettre, en datte du 12 de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il lui fait l'envoi des Statuts et Règlemens de l'École Académique de Tours, afiliée à l'Académie, et le prie d'en donner connoissance à la Compagnie.

Brevet de Directeur de ladite École au Sieur Rougeot. — Le Secrétaire a rendu compte à l'assemblée qu'il avoit été délivré un Brevet de Directeur de ladite École au Sieur *Rougeot*, comme il avoit été ordonné à la délibération de la dernière assemblée.

Élection : MM. Berruer, S., Ménageot, P., Julien, S., Suvée, P., Adjoints à Professeur; M. Loir, Conseiller. — Ensuite on a procédé à remplir les Places d'Officiers. MM. *Berruer*, S., *Ménageot*, P., *Julien*, S., *Suvée*, P., tous quatre Académiciens, ont été nommés Adjoints à Professeur à la pluralité des suffrages. Ensuite on a procédé à remplir la Place vacante dans les Conseillers par la mort de M. *Le Prince;* M. *Loir*, Peintre, a été, par la voie du scrutin, nommé à ladite Place.

Envoi à la Compagnie d'un volume intitulé : « Les

hommes illustres de la Marine Françoise, » par le Sr Graincourt. — Le Secrétaire a lu une lettre, en datte du 5 Septembre, écrite à l'Académie par M. Graincourt, par laquelle il fait hommage à la Compagnie d'un volume dont il est l'auteur. Cet ouvrage est intitulé : « Les hommes illustres de la Marine Françoise. » Le Secrétaire écrira à l'auteur pour le remercier de son envoi au nom de l'Académie.

Manuscrit intitulé : « Le Guide du Dessinateur, » soumis par le Sieur Pelletier à l'examen de la Compagnie. — Il a été présenté à l'Académie un manuscrit intitulé : « Le Guide du Dessinateur, » dont M. Pelletier est l'auteur.

MM. Dandré-Bardon, Sue et Le Clerc Commissaires. — L'Académie a nommé examinateurs de cet ouvrage M. *Dandré-Bardon*, Recteur, M. *Sue*, Professeur d'Anatomie, et M. *Le Clerc*, Professeur de Perspective.

Arrêté que l'on fixera le jour de la Députation à M. d'Angiviller au sujet de son mariage et de sa convalescence. — Avant de lever la séance, il a été arrêté que l'on détermineroit, à la prochaine assemblée, le jour où l'on fera une Députation à M. le Comte d'Angiviller, Directeur général des Bâtimens, au sujet de son mariage et de sa convalescence.

Remis à délibérer pour le jour du Te Deum. — On a remis aussi à la même assemblée de décider le jour où l'Académie fera chanter un *Te Deum* à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin.

Pierre — Dandré-Bardon — Belle — Doyen — Pigalle — Allegrain — J. Bachelier — Watelet — Le Ch^er de Valory — Montullé — Van Loo — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Le Chev. Roslin — Boizot — Le Bas — Demachy — Duplessis — Berruer — Valade — Loir — Casanova — Guérin — Berthélemy — Beaufort — Ménageot — Hüet — Suvée — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 3 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Nulle affaire. — Ne s'étant présenté aucune affaire, l'Académie a levé la séance.

Pierre — Dandré-Bardon — Belle — Gois — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Doyen — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Chev. Roslin — Le Clerc — Vernet — Beaufort — Demachy — J. P. Le Bas — Ménageot — Loir — Suvée — Berruer — Julien — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, vendredy 16 Novembre, l'Académie s'est assemblée extraordinairement pour fixer le jour où seroit chanté un *Te Deum*, aux frais de la Compagnie, en actions de grâce de l'heureuse délivrance de la Reine et de la naissance de Monsieur le Dauphin.

Assemblée extraordinaire pour le Te Deum en réjouissance de la naissance du Dauphin fixée au lundy 19, six heures du soir. — En ouvrant la séance, il a été arrêté que le *Te Deum* sera chanté dans la Chapelle du vieux Louvre — par la permission de S. E. Monseigneur le Grand Aumônier[1] — lundy 19 de ce mois, à six heures précises de relevée. Les billets d'invitation seront envoiés aux Officiers, Académiciens et Agréés de l'Académie.

1. Addition marginale, contresignée des initiales de *Pierre*, de *Dandré-Bardon*, de *Belle*, de *Gois* (?), et de *Du Rameau* ou de *Doyen*. — Le Grand Aumônier était le trop fameux Cardinal de Rohan.

Morceau de réception de M. Vanspaendonck prêté à la Marquise de Grollier. — Madame la Marquise de Grollier ayant fait demander à la Compagnie le tableau de réception de M. *Van Spaendonck* à l'effet d'en achever la copie, déjà commencée par elle, l'Académie, se prêtant volontiers au désir de Madame la Marquise de Grollier[1] et à son zèle pour les Arts, a permis que ledit tableau soit déplacé des salles et confié à Madame la Marquise, aux conditions qu'elle en donnera, comme il est d'usage, un récépissé à M. *Pajou*, Trésorier.

M. Pierre informe que M. d'Angiviller a été sensible à la Députation projetée. — M. *Pierre*, Directeur, a informé la Compagnie qu'il avoit témoigné à M. le Comte d'Angiviller le desir qu'avoit depuis longtemps l'Académie de lui envoier une Députation pour le féliciter sur son mariage et sur sa convalescence, que M. le Directeur général avoit paru sensible, mais qu'il n'avoit encore fixé aucun jour pour recevoir cette Députation.

Pierre — Dandré-Bardon — Belle — Gois — Pajou — Doyen — J. Bachelier — Van Loo — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Duplessis — Loir — Berruer — Bellengé — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Retour de M. Vien, ancien Directeur de l'Académie de

1. La Marquise de Grollier, née de Fuligny-Damas, est née en 1742 et est morte en 1828. Elle a été l'élève de *Van Spaendonck* et peignait les fleurs avec talent. Voir sur elle la notice de M. Solange-Bodin dans les *Annales de la Société d'horticulture de Paris* (Décembre 1828).

Rome. — En ouvrant la séance, M. *Vien*, Recteur, de retour [de Rome], où il a séjourné pendant six ans en qualité de Directeur de l'Académie de France, a témoigné à la Compagnie avec quelle satisfaction il se retrouvoit dans son sein, et la Compagnie, après lui avoir fait complimens sur sa bonne gestion[1], lui a témoigné le même plaisir et la même satisfaction de le recevoir dans ses assemblées.

Le Secrétaire certifie que le Te Deum a été chanté. — Le Secrétaire a raporté que le *Te Deum*, en actions de grâces de l'heureux accouchement de la Reine et de la naissance de Monseigneur le Dauphin, avoit été chanté dans la Chapelle du Louvre, le 19 de ce mois, comme il avoit été arrêté par l'assemblée extraordinaire du 16 du courant.

Lettre du Directeur général autorisant l'Académie à payer 300 l. à M. Renou pour la rédaction du Livret du Sallon. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 23, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il autorise l'Académie à payer, sur ses fonds, à M. *Renou*, pour l'Exposition de cette année, une gratification semblable à celle qui lui avoit été allouée pour ses frais particuliers relatifs à l'Exposition de 1779.

Comité pour l'examen des ouvrages des Élèves de Rome fixé au lendemain 25. — Les Élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoié plusieurs tableaux pour être examinés par l'Académie, cet examen a été remis au jugement d'un Comité composé de MM. les Officiers en exercice et de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteurs, et, à tour de rôle, de MM. *Vanloo* et *Bachelier* dans les Professeurs, de MM. *Mouchy* et *Taraval* dans les Adjoints, de MM. *Le Bas* et *De Machy* dans les Conseillers, et de MM. les Secrétaires. Ce Comité a été fixé à demain, dix heures du matin, dans les salles de l'Académie.

1. Ms. : gession.

Pierre — Dandré-Bardon — Gois — Pajou — Belle — Pigalle — Le Cte de Bréhan — Vien — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Sue — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Clerc — Vernet — Le Chev. Roslin — Bellengé — Berthélemy — Demachy — Le Bas — Callet — Loir — Monot — Van Spaendonck — Beaufort — Pérignon — Berruer — Bellengé[1] *— Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet*, Prof. en titre, abs. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'hui, samedy 1er jour de Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Boëtte de blanc de zinc envoiée, avec une lettre, de la part de M. Morveau; distribution faite du blanc. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte d'hier, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il lui recommande ce qui a raport à l'examen du Blanc de zinc, en lui envoïant une boëtte de deux livres dudit blanc. M. le Directeur Général y a joint la copie d'une lettre à lui adressée par M. de Morveau, auteur de cette découverte. Lecture a aussi été faite de ladite lettre de M. de Morveau, et ledit blanc de zinc sera distribué aux Commissaires nommés pour son examen.

Rapport des Commissaires pour l'examen du Voïage de Sicile par M. Hoüel. — Les Commissaires, nommés, par délibération du 26 May dernier, pour l'examen du Voyage pittoresque de Sicile, de Malthe et de Lipari, par M. *Hoüel*, Peintre Agréé, ont dit :

Persuadés, d'après la lecture du manuscrit et d'après

1. Seconde signature.

l'aveu même de l'Artiste, que le texte de cet ouvrage n'a été écrit par lui que pour expliquer simplement, dans le plus grand détail, les lieux qu'il a parcourus et les divers objets dont il a exécuté les dessins et les gravures, nous sommes d'avis que la Compagnie peut permettre à M. *Hoüel* de faire paroître ledit ouvrage sous ses auspices.

Ouï le raport, l'Académie a permis à M. *Hoüel*, Peintre Agréé, de participer au privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil du 28 Juin 1714, sans prétendre juger de la partie littéraire de son ouvrage.

Privilège accordé. MM. Cochin et Renou autorisés à parapher le texte à mesure. — M. *Hoïel* ayant fait représenter en outre qu'il desiroit donner rapidement plusieurs livraisons d'estampes de son Voyage, accompagnées du texte, l'Académie, pour ne point ralentir lesdites livraisons, a autorisé Mrs *Cochin* et *Renou*, Commissaires, à parapher, sans autre nouveau raport, au nom de la Compagnie, les différentes parties du texte, à mesure que M. *Hoüel* les soumettra à son examen.

Lettre du Directeur général pour l'acquisition du secret de graver en lavis par M. Le Prince; 1,200 livres de rente accordés à sa nièce sur sa tête pour l'achat du secret, et 600 livres de pot de vin une fois payé. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, aussi en datte d'hier, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il annonce qu'il aprouve la proposition, que lui a faite M. *Pierre*, de faire l'acquisition du secret de M. *Le Prince* pour la gravure imitant le lavis, qu'il a laissé à Mlle Le Prince, sa nièce et sa légataire universelle. Il pense que l'Académie ne peut faire un meilleur usage de ses revenus, augmenté par les bienfaits du Roy, qu'à l'acquisition de ce secret et autres objets relatifs aux Arts, soit par une pension annuelle de douze cents livres sur la tête de la Demoiselle Le Prince, soit par le paiement du capital; il aprouve aussi une gratification en forme de pot de vin.

L'Académie, secondant avec zèle les intentions de M. d'Angiviller, a arrêté qu'il sera fait sur ses fonds une rente, viagère et annuelle, de 1,200 livres à ladite Demoiselle Le Prince, et, quand au pot de vin, l'Académie l'a fixé à la somme de six cens livres une fois payée, et a ordonné que la lettre de M. d'Angiviller sera inscrite sur les Registres, à la suite de la présente délibération[1].

Députation à M. le Directeur général à Versailles fixée au 5. — L'Académie a arrêté qu'il sera fait, mercredy prochain, à Versailles, une Députation à M. le Comte d'Angiviller pour le féliciter sur son mariage et sur le rétablissement de sa santé.

Cette Députation sera composée de M. *Pierre*, Directeur, de M. *Pigalle*, Recteur, de M. *Allegrain*, Adjoint à Recteur, de M. *Belle*, Professeur, de M. *Mouchy*, Adjoint Professeur, et de M. *De la Tour*, Conseiller.

Le Maire, Modèle, renvoié à la fin du mois. — Sur les plaintes faites par M. *Pigalle*, Recteur, contre le Sieur Le Maire, Modèle, il a été arrêté qu'il sera renvoié à la fin du mois.

Pierre — Dandré-Bardon — Vien — Pigalle — Pajou — Belle — Lépicié — Doyen — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Vernet — Le Chev. Roslin — Le Bas — Cochin — Loir — Casanova — Le Vasseur — Bellengé — Ménageot — Beaufort — Van Spaendonck — Renou.

1. Voir sur cette affaire l'important volume donné par notre confrère M. Jules Hédou à la collection annexe de la Société de l'histoire de l'Art français : *Jean Le Prince et son œuvre* (1734-1781), ouvrage comprenant une notice biographique, le catalogue de l'œuvre de l'artiste, le secret de son procédé de gravure au lavis et de nombreux documents inédits, avec portrait à l'eau-forte par A. Gilbert; Rouen, 1879, in-8°; tiré à 300 exemplaires sur papier de Hollande.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller, écrite de Versailles, en datte du 30 Novembre 1781, à M. Pierre, *Directeur.*

J'avois eu, Monsieur, une idée tout à fait semblable à la vôtre relativement à Mlle Le Prince. Je veux dire que j'avois pensé que l'acquisition du secret de M. *Le Prince* pour la gravure en forme de dessin lavé pouroit présenter à la fois un moyen de venir au secours de la nièce de cet Artiste, et celui d'enrichir les Arts de ce nouveau procédé. J'aprouve donc très fort la proposition que vous avez faite sur ce sujet à Mademoiselle Le Prince, et je pense que l'Académie, aujourd'huy assez riche, tant par la dottation du Roy que par les concessions des Baraques à son profit et d'autres objets, ne peut faire, de partie de son revenu, un meilleur usage que de l'emploier à l'acquisition du secret de feu M. *Le Prince*, soit au moyen d'une pension de douze cens livres sur la tête de Mlle Le Prince, soit par le paiement d'un capital, et même en ajoutant à la pension une petite gratification, en forme de Pot-de-vin. J'aprouverai cette dépense lorsque vous m'aurez fait part de la conclusion de cette affaire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : D'ANGIVILLER.

La présente copie certifiée conforme à l'original : *Renou*, Secrétaire Adjoint.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet*, Prof. en titre, abs. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convôcation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles : J.-B. Petit, P., 1re; Ramet, S., 2e; Molenchon, P., 2e; Verchafel, S., 2e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Médailles qui sont accordées tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont donné

une première Médaille à *J.-B. Petit*, P.,
une autre première à *Ramet*, S.,
une seconde à *Molenchon*,
et une autre seconde à *Verchafel*, S.

Mort de M. Parrocel, Agréé Peintre d'Histoire, âgé de 76 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Joseph-François Parrocel*, Agréé Peintre d'Histoire, décédé en cette ville le 15 de ce mois, dans la 76e année de son âge.

Lettres de compliment. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de complimens au sujet de la nouvelle année :

de M. *Jeaurat*, Chancelier et Recteur, présentement à Versailles ;

de M. *Lagrenée*, Adjoint à Recteur, Directeur de l'Académie de France à Rome ;

et du Sr *Rougeot*, Directeur de l'École Académique de Tours.

Lettre de confirmation de MM. Berruer, Ménageot, Julien, Suvée, Adjoints Professeurs. M. Loir non confirmé Conseiller. Ordre du Roy de procéder sur le champ à une nouvelle élection ; M. Beaufort élu Conseiller. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 8 Décembre, écrite, de Versailles, à M. *Pierre* par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce que le Roy a confirmé les élections de MM. *Berruer*, *Ménageot*, *Julien* et *Suvée* comme Adjoints à Professeurs, et, à l'égard de l'élection qui avoit été faite de M. *Loir*, Conseiller, le Roy n'a point confirmé ladite élection par la seule raison que ce choix chargeoit la classe des Conseillers de quatre peintres de

portraits. Et, comme M. d'Angiviller a de plus annoncé dans cette lettre que l'intention de Sa Majesté étoit que son Académie de Peinture procédât sur le champ à une nouvelle élection, l'Académie, pour se soumettre à l'exprès commandement du Roy, y a procédé sur le champ, et, les suffrages recueillis, Elle a élu M. *Beaufort*, Peintre d'Histoire.

Raport des Députés par devers M. le Directeur général. — Les Députés, de la part de l'Académie, par devers M. le Directeur général pour le féliciter sur son mariage et sur sa convalescence, M. le Comte d'Angiviller, sensible aux respectueux intérests de la Compagnie à son égard, a invité à diner MM. les Députés avec lui et Madame la Comtesse.

Députation pour la nouvelle année. — Ensuite, selon l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation pour le complimenter au sujet de la nouvelle année. M. *Pierre*, Directeur, voudra bien s'informer du jour où cette Députation pourra être reçue.

Lecture des délibérations remise. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

Envoi de la 17e livraison du Voïage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé Saint-Non, Honoraire Associé-libre, la 17e livraison du Voyage pittoresque de Naples et de Sicile.

Pierre — Vien — Dandré-Bardon — Pigalle — Allegrain — Belle — Le Chev. de Valory — Pajou — J. Bachelier — Van Loo — Lépicié — Du Rameau — Gois — Mouchy — Taraval — J. J. Lagrenée — Ménageot — Le Clerc — De la Tour — Vernet — Suvée — Le Chev. Roslin — Le Bas — Demachy — Julliar — Voiriot — N. F. Gillet — Robert — Valade — Berthélemy — Beauvarlet — Pérignon — Boizot père — Boizot — Beaufort — Porporati — Callet.

1782.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Lépicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 5 Janvier, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'ouverture de ses assemblées.

Lecture de la lettre de confirmation de M. Beaufort, contenant l'éloge de M. Loir; M. Beaufort prend séance. — Dans la séance précédente, ayant par ordre exprès du Roy, retourné au Scrutin pour renommer à la Place de Conseiller, à laquelle Elle avoit appelé M. *Loyr*, à l'assemblée du 27 Octobre dernier, et ayant élu M. *Beaufort*, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte d'hier, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. d'Angiviller, par laquelle il annonce que le Roy a confirmé ladite élection. M. le Comte d'Angiviller ajoute qu'il n'a point laissé ignorer à Sa Majesté les services de la famille de M. *Loyr* et son mérite personnel, et, le nombre des Peintres de portraits déjà reçus dans cette classe peu nombreuse étant des motifs qui lui sont étrangers, et qui lui laissent par conséquent tous ses droits aux bontés de Sa Majesté dans toute autre circonstance. En conséquence de la confirmation, M. *Beaufort* a pris séance comme Conseiller.

Lettres de compliment de MM. de Marseille, Descamps, Pasquier. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment au sujet de la nouvelle année :

De MM. de l'Académie de Marseille,

de M. *Descamps*, Académicien, à Rouen,

de M. *Pasquier*, aussi Académicien, présentement à Lyon.

Rapport des Commissaires nommés pour le Guide du Dessinateur. — MM. les Commissaires, nommés dans l'assemblée du 29e Octobre, pour l'examen d'un manuscrit intitulé : « Le Guide du Dessinateur, » ont raporté que l'auteur, craignant que le raport desdits Commissaires ne lui fût pas favorable, avoit retiré de leurs mains ledit manuscrit.

Raport de la Députation par devers M. d'Angiviller. — MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chez M. le Comte d'Angiviller, ont rendu compte de l'audience favorable qu'ils en avoient reçue le 3 de ce mois.

Mort de M. Gabriel, Amateur, âgé de 83 ans. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *Ange Jacques Gabriel*, Écuyer, Conseiller du Roy, Premier Architecte honoraire de Sa Majesté, Honoraire Associé libre de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg, et Honoraire Amateur de cette Académie, décédé hier en cette ville environ dans la 83e année de son âge.

Mort de M. Pérignon, P., âgé de 66 ans. — Il a aussi notifié celle de M. *Nicolas Pérignon*, Peintre et Académicien, décédé le même jour d'hier en cette ville, environ dans la 66e année de son âge.

Envoi de la 11e livraison de la Description de la France. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 11e livraison de la Description de la France, Département du Rhône, Gouvernement du Dauphiné.

Carton renfermant le secret de graver en lavis par feu M. Le Prince et scellé du sceau de l'Académie en présence de l'assemblée. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie un carton cacheté envoié à M. *Pierre* par la nièce de M. *Le Prince*, lequel carton renferme le secret de graver de feu cet Artiste dans la manière imitant le lavis.

L'Académie, après avoir ouvert ledit carton et avoir reconnu que c'est en effet ledit secret, écrit de la main même de M. *Le Prince*, a ordonné que ledit carton seroit refermé et scellé de son sceau jusqu'au moment où M. le Directeur général aura fait ratifier par le Roy le traitement que l'Académie est convenu de faire à ladite Demoiselle Le Prince pour l'achat dudit secret, à la séance du premier Décembre de l'année dernière. Ledit sceau a été aposé par le Secrétaire en présence de l'assemblée.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Belle — Allegrain — Dandré-Bardon — Allegrain — Le Cte de Bréhan — Pajou — Vanloo — Doyen — Du Rameau — Lépicié — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Le Bas — Suvée — Süe — Le Clerc — Demachy — Beaufort — Bellengé — Le Vasseur — Porporati — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Lépicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Arrêté que l'on remplacera à la prochaine assemblée la Place vacante d'Associé-libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en datte du 25 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roi, dans laquelle il parle du nombre des Aspirans pour la Place d'Honoraire Associé-libre vacante par la mort de M. *Gabriel* et par le passage, de droit, de M. l'Abbé Pommyer dans la classe des Honoraires Amateurs. Il a en même temps fait l'envoi de toutes les lettres de Mrs les Aspirans. Après la lecture desdites lettres, l'Académie a arrêté que l'on procédera à ladite élection dans la prochaine assemblée.

Accordé à Mlle Le Prince, pour le secret de son oncle, 1,200 l. de rente viagère et 600 l. de pot-de-vin une fois payées; les extraits des Registres délivrés à la D^lle Le Sueur et au Trésorier. — M. *Pierre* ayant certifié à la Compagnie que les délibérations de l'Académie, relativement au traitement proposé à Mlle Le Prince pour l'achat du secret de graver en lavis de feu M. *Le Prince*, son oncle, avoient été aprouvées, l'Académie a statué que les extraits desdittes délibérations seront expédiés par le Secrétaire à ladite Demoiselle Le Prince et certifiées véritables par lui pour lui servir de titre. En conséquence Elle a autorisé et autorise M. *Pajou*, son Trésorier, de lui payer annuellement une rente viagère de douze cent livres, sans aucune retenue quelconque, et en outre une somme de 600 livres, une fois payée, en forme de pot-de-vin. Pareils extraits seront aussi délivrés par le Secrétaire à M. le Trésorier.

Lecture d'une lettre du Secrétaire de l'Académie Électorale de Dusseldorf au Secrétaire de l'Académie; le Recueil d'estampes, envoié par cette Académie, déposé dans la Bibliothèque; ordre au Secrétaire de répondre. — Le Secrétaire a lu une lettre à lui écrite par M. *Bislinger*, Secrétaire de l'Académie Électorale de Dusseldorf, par laquelle M. *Bislinger* lui dit que ladite Académie Électorale l'a chargé de lui envoyer un exemplaire de quelques recueils de dessins, gravés à l'eau forte d'après les Maîtres les plus renommés, pour être présentés, de la part de la Compagnie Électorale, à Messieurs de l'Académie Royale et être déposés, si elle jugera à propos, dans sa bibliothèque. L'Académie a ordonné que le dépôt y soit fait, et arrêté que le Secrétaire écrira à M. *Bislinger* pour en faire remerciement à l'Académie Électorale de sa part.

Envoi de la 11e livraison du Voïage de la Grèce. — Le Secrétaire a présenté à l'Académie, de la part de M. Choiseul-Gouffier, la 11e livraison de son « Voïage pittoresque de la Grèce. »

Envoi de la 1re livraison du Voïage de Sicile par

M. Hoüel. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, la 1re livraison de son Voyage pittoresque des isles de Sicile, de Malte et de Lipari, et fait lecture d'une lettre, au sujet du nouvel an, de M. Aujolest-Pagès.

Assemblée remise au vendredy. — Le premier samedy du mois prochain tombant sur la fête de la Purification, l'assemblée a été remise à vendredy prochain.

M. Julien demande la Diane Antique; accordé. — M. *Julien*, Sculpteur et Adjoint Professeur, présentement à Lyon, ayant fait demander que la Diane Antique soit déposée chez M. *De Joux*, Académicien, pour en faire une copie pour lui, l'Académie a accordé ladite demande.

Accordé 2 livres par jour au Suisse gardant le Sallon avant l'ouverture. — En levant la séance, l'Académie a arrêté qu'il sera accordé la somme de 2 livres par jour[1] au Suisse qui a gardé les portes du Sallon avant son ouverture.

Esquisse de M. Bardin agréée par la Compagnie. — Le Sieur *Bardin*, Agréé Peintre d'Histoire, a fait aporter l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception. L'Académie a agréé ladite esquisse à la pluralité des voix; elle représente Mars et Vénus.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Vien — Belle — Pajou — Allegrain — Du Rameau — Gois — Vanloo — Doyen — Brenet — J. J. Lagrenée — Taraval — Lépicié — Mouchy — Ménageot — Berruer — Suvée — Le Clerc — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Duplessis — Beaufort — Bellengé — Le Vasseur — Robert — Houdon.

1. Il y avait d'abord *trente livres.*

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, vendredi 1er Février, conformément à la précédente délibération, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. D'Aguesseau de Fresne, Avocat général du Parlement de Paris, nommé Honoraire Associé-libre. — En ouvrant la séance, après avoir fait une seconde lecture de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, dans laquelle il désigne les personnes qui se sont mises sur les rangs pour remplir la place d'Honoraire Associé-libre, l'Académie, les voix prises à l'ordinaire, a élu, à la pluralité des voix, M. d'Aguesseau de Fresne, Avocat-Général du Parlement de Paris.

Députation par devers M. Pierre, tombé malade. — M. *Pierre*, Directeur, étant tombé malade, l'Académie a nommé, pour aller en Députation le visiter de sa part, M. *Pigalle*, Recteur de Quartier, et MM. *Caffiéri* et *Bachelier*, Professeurs en exercice, et M. *Vien*, Recteur.

M. l'Abbé Pommyer se charge d'annoncer à M. D'Aguesseau la nomination de l'Académie. — M. l'Abbé Pommyer a bien voulu se charger d'annoncer à M. d'Aguesseau le choix que l'Académie a fait de lui, comme Honoraire Associé-libre.

Pigalle — Caffiéri — Vien — Allegrain — Montullé — Le Cher de Valory — Belle — Pommyer — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Gois — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Suvée — Ménageot — Le Clerc — De la Tour — Le Chev. Roslin — Le Bas — Duplessis — Gois — Beaufort — Demachy — Bellengé — Levasseur — Casanova.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Bachelier* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 23 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de M. d'Angiviller par laquelle il autorise la publicité du secret de M. Le Prince. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en date du 10 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il lui dit que, l'Académie ayant consommé l'arrangement qu'il l'avoit autorisée de faire avec l'héritière de feu M. *Le Prince* et étant en possession du secret de cet Artiste, il ne voit aucun motif d'en faire plus longtemps un mistère aux Artistes, qui l'attendent avec impatience.

En conséquence, le scellé a été levé dessus le carton contenant ledit secret; lecture en a été faite. Il a été ordonné, qu'après que le Concierge en aura tiré une copie pour en faire ensuite d'autres aux Artistes de l'Académie qui le desireront, le manuscrit original de M. *Le Prince* sera déposé aux Archives.

M. Pajou autorisé à payer la rente annuelle, de 6 mois en 6 mois, à Mademoiselle Le Prince. — L'Académie a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, à payer la rente annuelle et viagère à Mlle Le Prince, à partir du premier Janvier de cette année, par six mois.

Envoi du tome second du Voyage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, le tome second du Voyage pittoresque de Naples et de Sicile.

Jour pris pour les esquisses des Élèves. — Le jour pour les esquisses des Élèves qui concourrent aux Grands Prix a été fixé à vendredy prochain, et, samedy, l'Académie nommera ceux qui seront admis à l'essai des académies peintes et modelées.

Députation à M. Pierre sur sa convalescence. — L'Aca-

démie, informée que M. *Pierre* est entré en parfaite convalescence, a député MM. les Officiers en exercice pour l'en féliciter de sa part.

Pigalle — Caffiéri — Vien — Allegrain — J. Bachelier — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Ménageot — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Taraval — Suvée — Süe — Le Clerc — Vernet — Le Chev. Roslin — Le Bas — Julliar — Beaufort — Demachy — Bellengé — Berruer — Le Vasseur — B. Du Vivier — Robert — Houdon — Monot.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 2 Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. d'Aguesseau prend séance. — En ouvrant la séance, présidée par M. le Comte d'Angiviller, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 10 Février dernier, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. d'Angiviller, dans laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection, que son Académie a faite le 1er Février dernier, de M. d'Aguesseau de Fresne, Avocat-Général du Parlement de Paris, pour remplir la place vacante d'Honoraire Associé-libre. En conséquence de ladite confirmation, M. d'Aguesseau de Fresne, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

Le Sieur Renaud, Peintre d'Histoire, agréé. — M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean-Baptiste Renaud*, de Paris, âgé de 28 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, ayant reconnu sa capacité, a agréé ladite présentation. M. le Directeur ordonnera au Sr *Renaud* ce qu'il doit faire pour son morceau de réception.

M. Roland, Sculpteur, agréé. — M. *Pajou*, Professeur et Trésorier, a présenté à la Compagnie le Sr *Philippe-Laurent Roland*, de Lille en Flandre, âgé de 35 ans, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, après avoir reconnu sa capacité, a agréé la dite présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Henriquez, Graveur, agréé. — M. *Le Bas*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Benoit Louis Henriquez*, Aspirant Graveur, de Paris, âgé de..., qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, ayant reconnu sa capacité, a agréé ladite présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Élèves admis à l'épreuve. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, savoir, entre les Peintres, les nommés *Belle*, *Vernet*, *Pérignon*, *Chaise*, *Boileau*, *Potain* et *Hoyer*, et, dans les Sculpteurs, *Dumont*, *Chaudet*, *Michallon*, *Cartelier*, *Ramey*, *Chardigny* et *Fortin*, pour commencer le jeudy, 14 de ce mois, jusqu'au samedi 16 inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Gounod*, *Rivière*, *Gouffier*, *Taraval*, *Rebattu*, *Bougon*, *Toupileff*, *Garnier*, *Messier* et *Lyonnois*, et, entre les Sculpteurs, les nommés *Roguier*, *Oger*, *Procofieff*, *Espercieux* et *Marin* pour être admis à la même épreuve le lundy 18 jusqu'au mercredi 20 inclusivement.

Ces dites académies seront jugées le samedy 23, le dernier samedy du mois tombant la veille de Pâques.

Lettre de M. Hallé le fils. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. Hallé fils, écrite à M. *Pierre* pour le prier de faire hommage à l'Académie des exemplaires de la Notice historique qu'il a faite sur la vie et les ouvrages de feu M. son père.

D'Angiviller — Pierre — Pigalle — Vien — Bridan — Allegrain — Montullé — Pom-

myer — L'Abbé de Saint-Non — L. A. D'Affry — D'Aguesseau de Fresne — Belle — J. Bachelier — Caffiéri — Pajou — Van Loo — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Berruer — Ménageot — Vernet — Suvée — Süe — Le Clerc — Le Chev. Roslin — Le Bas — Demachy — Cochin — Beaufort — Duplessis — Robert — Le Vasseur — Bellengé — Callet — Julliar — Monot — Casanova — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 23 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Mort de M. Boizot père, âgé de 80 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Antoine Boizot* père, Peintre, Académicien, Dessinateur de la Manufacture Royale des Gobelins, décédé, le 10 de ce mois, à l'Hôtel de ladite Manufacture, dans la 80e année de son âge.

Élèves reçus au Concours des Grands Prix. Dans la peinture : Belle, Vernet, Chaise, Boileau, Potain, Rivière, Gauffier, Taraval. Dans la sculpture : Chaudet, Cartelier, Ramey, Chardigny, Fortin, Marin. — L'Académie, après avoir vu les académies, peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils ont faites afin de concourir aux Grands Prix, a admis : dans la Peinture, les nommés *Belle*, *Vernet*, *Chaise*, *Boileau*, *Potain*, *Rivière*, *Gauffier* et *Taraval*, et, dans la Sculpture, les nommés *Chaudet*, *Cartelier*, *Ramey*, *Chardigny*, *Fortin* et *Marin*.

Envoi de la 12e livraison des estampes de la Description de la France. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie,

de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 12e livraison des estampes de la Description de la France.

Jugement des Médailles remis. — En levant la séance, l'Académie a remis le jugement des Médailles du Quartier, ainsi que la lecture des délibérations, à la prochaine assemblée.

Le sujet des esquisses fixé au 3 Avril. — Le sujet des esquisses sera donné le mercredy 3 Avril.

Pierre — Pigalle — Bridan — Vien — Allegrain — Belle — Montullé — Le Cher de Valory — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — Gois — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — Le Clerc — Vernet — Demachy — Cochin — Beaufort — Robert — B. Du Vivier — Berthélemy — Monot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. — M. *de La Grenée* le jeune Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Envoi par M. Moreau le jeune, Graveur, de la première livraison des estampes de M. de Voltaire, la Henriade; lecture d'une lettre à ce sujet. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Moreau* le jeune, Agréé Graveur, par laquelle il fait hommage de la première livraison des estampes destinées à décorer les diverses éditions de M. de Voltaire. Cette première livraison contient les estampes de la Henriade.

M. Süe annonce son Cours d'Anatomie pour le 15 du mois. — M. *Süe* a annoncé qu'il commenceroit son Cours d'Anatomie le 15 de ce mois aux Grands Augustins, à

midy, et, les jours suivans, le Cours aura lieu, comme à l'ordinaire, à l'Hôpital de la Charité.

Commissaires nommés pour la reddition des comptes de 1781 et l'imposition de la capitation pour 1782. — L'Académie a arrêté que M. le Directeur, MM. les Directeurs et Adjoints à Recteur, et les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans la classe des Anciens Professeurs, M. *Falconnet;* dans les Professeurs, M. *Bachelier;* dans les Adjoints, M. *Mouchy;* dans les Conseillers, M. *Le Bas;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Pasquier*, s'assembleront, à neuf heures du matin, le samedy 27, pour régler le rôle de la capitation de la présente année, et recevoir les comptes de M. *Pajou*, Trésorier, pour l'année 1781.

Jugement des Médailles encore remis à la fin du mois. — Le jugement des Médailles a été remis à la fin du mois.

Lecture des Lettres de Noblesse de Charles Le Brun; ordre de les déposer aux archives. — M. *Pierre* a remis à la Compagnie les Lettres de Noblesse de M. *Charles Le Brun*, Premier Peintre, lesquelles Lettres lui ont été remises par M. *Jeaurat*, Chancelier, qui les tient de M. Le Brun, de la Chambre des Comptes, mort sans enfans et dernier neveu de M. *Charles Le Brun.*

Lecture a été faite des dites Lettres, et il a été arrêté qu'elles seroient déposées aux Archives de l'Académie.

Pierre — Gois — L'Abbé de Saint-Non — Le Cte de Brehan — D'Aguesseau de Fresne — Van Loo — Caffiéri — Belle — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. La Grenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — Süe — Beaufort — Le Chev. Roslin — Monot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *de La Grenée* le jeune Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Médailles : Molenchon, P., 1re; Rebattu, P., 2e; Mongin, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers du Quartier précédent assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs figures académiques, ont adjugé

la 1re Médaille à *Molenchon*, Peintre,
la 2e à *Rebattu*, Peintre,
et la 3e à *Mongin*, Peintre.

Réception de M. Vincent, Peintre d'Histoire. — En ouvrant la séance, M. *Vien*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *François-André Vincent*, agréé Peintre d'Histoire le 31 May 1777, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant l'enlèvement d'Orythie par Borée. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sr *Vincent* Académicien.

Raport des Commissaires pour la reddition des comptes et la capitation ; leur raport confirmé. — Le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et ceux qui ont été nommés, dans chacune des classes de cette Compagnie, par la précédente délibération comme Commissaires pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés, le matin du même jour. En conséquence, ledit rôle a été arrêté et dressé par lesdits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur emploi, et à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie.

Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Pajou* comme Trésorier, pen-

dant l'année 1781. Sur le raport qui en a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Envoi du premier chapitre du tome 3e du Voyage pittoresque de l'Italie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, le chapitre premier du tome 3e de son Voïage pittoresque de Naples et de Sicile.

Le Secrétaire a certifié le dépôt fait aux Archives des Lettres de Noblesse de Charles Le Brun. — Le Secrétaire a aussi certifié l'Académie que les Lettres de Noblesse de *Charles Le Brun*, et le manuscrit du secret de gravure en lavis de feu M. *Le Prince*, ont été déposés aux Archives de l'Académie.

Allegrain — Gois — Pigalle — Vien — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — D'Aguesseau de Fresne — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Berruer — Taraval — J. J. La Grenée — Mouchy — Ménageot — Suvée — Süe — Le Clerc — De La Tour — Le Chev. Roslin — J. P. Le Bas — Le Cte de Brehan — Cochin — Duplessis — Demachy — Beaufort — B. Du Vivier — Bellengé — Loir — Boizot — Le Vasseur — Berthélemy — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat* — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 4 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Règlement pour la délivrance des Lettres de provision au nouveau récipiendaire au moment qu'il prend séance pour la première fois. Ordre d'écrire à ceux qui ne les ont point

retirées que, s'ils ne l'ont pas fait à la fin de Juin, ils ne seront point inscrits sur la liste dans l'Almanach de 1783. — En ouvrant la séance, MM. les Commissaires, composant le comité assemblé, le 27 Avril dernier, pour l'imposition de la capitation et la reddition des comptes de M. *Pajou*, Trésorier, pour l'année 1781, ayant remarqué, lors de la reddition desdits comptes, qu'un grand nombre d'Académiciens, reçus depuis longtemps, et à qui on a mandé chaque année de retirer leurs Lettres de réception, négligeroient de le faire, ont suplié la Compagnie, pour le bon ordre et la conservation de ses droits, de faire un Règlement, afin d'obvier à cette négligence. En conséquence, l'Académie, prenant en considération les représentations desdits Commissaires, a arrêté que chacun de ceux à qui il a été écrit de retirer leurs Lettres de provision seront tenus de le faire avant la dernière assemblée de Juin prochain, et, faute par eux de se conformer audit Règlement, leurs noms ne seront pas inscrits sur la liste de l'Almanach Royal de 1783, et années suivantes, jusqu'à ce qu'ils aient satisfait audit Règlement. Quant à ceux qui n'ont point encore reçu d'avis pour retirer leurs Lettres, le Secrétaire écrira à ces derniers, ainsi qu'aux premiers, à l'effet de les informer dudit Règlement. L'Académie, desirant aussi de s'éviter désormais la nécessité de faire des Règlemens de rigueur, a enjoint au Secrétaire d'expédier à l'avenir lesdites Lettres de provision aussitôt les réceptions, afin qu'elles soient délivrées aux récipiendaires, en présence de l'assemblée, avant de prendre séance et après la prestation de serment.

Ordre d'écrire à ceux qui doivent au delà de trois années de capitation qu'ils aient à payer d'ici au mois d'Octobre, sous peine, pour les Académiciens, de n'être pas sur la liste et l'Almanach Royal de 1783; et, pour les Agréés, de n'avoir point d'ouvrage au Sallon prochain. — Lesdits Commissaires ont aussi raporté qu'ils avoient remarqué la même négligence de la part de plusieurs Membres relati-

vement à la capitation. En conséquence, l'Académie a statué que ceux qui doivent au delà de trois années de capitation seront avertis de venir payer d'ici au 1er Octobre prochain, sous la peine, pour les Académiciens qui ne se soumettroient pas audit Règlement, de n'être point inscrits sur l'Almanach Royal et sur la liste de 1783, et, pour les Agréés, de ne point exposer leurs ouvrages au Sallon. Ledit Règlement leur sera signifié par le Secrétaire à ce qu'ils n'en ignorent.

Accordé 300 l. de pension annuelle au Sr Ranc jusqu'à ce qu'il ait une place. — Lesdits Commissaires ont en outre raporté à la Compagnie que, pour remplir le désir bienfaisant de Monsieur le Comte d'Angiviller, ils avoient accordé un secours annuel provisoire de 300 l. à M. Ranc, fils de M. *Ranc*, Membre de cette Académie, et petit-neveu d'*Hyacinthe Rigaud*, lequel secours n'aura plus lieu lorsque M. Ranc aura obtenu une place capable de le tirer de l'infortune où il est tombé. La Compagnie a aprouvé ces dispositions.

Envoi de la 2e livraison du Voïage pittoresque de la Sicile par M. Houel, Agréé, Peintre de paysage. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, Peintre de paysage, la seconde livraison de son Voïage pittoresque de la Sicile.

Pierre — Allegrain — Van Loo — Belle — Pajou — J. Bachelier — Doyen — Gois — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Suvée — Le Clerc — Le Chev. Roslin — Demachy — Beaufort — Houdon — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Vincent prend séance; les Lettres de provision lui sont délivrées par le Secrétaire, en présence de l'assemblée. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 12 de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre,* Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite, le 27 Avril dernier, du Sieur *François André Vincent*, Peintre d'Histoire, en qualité d'Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Vincent* Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlements de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, présidant cette assemblée comme Directeur. Les Lettres de provision ont été sur le champ délivrées au Sieur *Vincent*, conformément au Réglement fait dans la dernière assemblée, et il a pris séance.

Confirmation par M. le Directeur général de la pension annuelle de 300 l. accordée au Sieur Ranc. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, adressée à M. *Pierre* par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il confirme avec plaisir la délibération du Comité et de l'Académie qui a accordé un secours annuel à M. Ranc de la somme de 300 l. jusqu'à ce qu'il ait trouvé une place.

Le Secrétaire a aussi lu une lettre de M. Ranc à M. *Pierre*, où il le remercie de ses soins et le prie d'être l'interprète vis à vis de l'Académie de sa vive et respectueuse reconnoissance.

Seconde lecture de la lettre du Duc de Charost écrite à M. Pierre au sujet de l'Établissement du Sr de la Blan-

cherie. — Le Secrétaire a relu ensuite la lettre de M. le Duc de Charost, écrite à M. *Pierre*, relativement à l'Établissement de M. de La Blancherie. L'Académie a témoigné qu'Elle étoit très sensible à l'invitation réitérative de M. le Duc de Charost au nom du Comité, mais qu'Elle avoit précédemment énoncé ses sentimens, et qu'Elle ne peut pas voir cet Établissement sous le même point de vue que son auteur, qu'Elle n'est nullement disposée à se mêler en aucune sorte de cet Établissement, et que d'ailleurs il ne lui est pas possible de nommer des Commissaires pour un service externe qu'avec la permission du Roy, son Protecteur, et de M. le Comte d'Angiviller, Directeur général de ses Bâtimens.

Lettre de M. d'Angiviller pour nommer des Commissaires pour l'examen des sculptures des Pensionnaires du Roy. — Lecture a encore été faite par le Secrétaire d'une lettre de M. d'Angiviller à M. *Pierre*, par laquelle M. le Directeur général désire qu'il soit nommé des Commissaires pour donner leur avis sur les morceaux de sculpture envoiés par les Pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

Commissaires nommés sur le champ, et leur raport. — En conséquence, l'Académie ayant nommé sur le champ M. *Allegrain*, Recteur de Quartier, et M. *Vanloo*, Professeur en mois, M. *Pigalle* et M. *Vien*, avec le Secrétaire, Commissaires pour ledit examen, ledit examen fait, les Commissaires ont raporté qu'ils avoient trouvé :

Dans la figure académique du Sr *Ségla*, de la roideur, du froid et peu de vérité.

Dans celle du Sr *Bacari*, ils ont conçu l'espérance que l'étude l'éclairera de plus en plus sur les vérités de la nature.

Quant au buste du pèlerin modelé par le S^r^ *De Seine*, il leur paroît donner les plus grandes espérances, à en juger par les vérités répandues en général dans ce buste.

Acquisition, pour la somme de 300 l., de la planche du portrait de M. Cars. — M. *Miger*, Graveur, a offert à la

Compagnie la planche, gravée par lui[1], du portrait de M. *Cars*, Conseiller de cette Académie. L'Académie a arrêté d'en faire l'acquisition pour le prix de 300 livres, et a autorisé en conséquence M. *Pajou*, Trésorier, à délivrer ladite somme à M. *Miger* pour l'acquisition de ladite planche.

Envoi des 13e et 14e livraisons des estampes de la Description de la France. — En terminant la séance, le Secrétaire a présenté à la Compagnie les 13e et 14e livraisons des estampes de la Description générale de la France.

Pierre — Van Loo — Caffiéri — Vien — Allegrain — Belle — Pajou — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Le Clerc — De la Tour — Le Chev. Roslin — Beaufort — Julliar — Loir — Demachy — Vincent — Callet — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Lépicié* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 1er Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Henriquez, Agréé Graveur, chargé des portraits de MM. Pierre et Pigalle. — En ouvrant la séance, il a été ordonné et arrêté que le Sr *Henriquez*, Agréé Graveur, fera pour sa réception les portraits de M. *Pierre*, Directeur, et de M. *Pigalle*, Recteur.

Ne s'étant trouvé aucune affaire, la séance a été levée.

Pierre — Allegrain — Lépicié — Vien — D'Aguesseau de Fresne — Pajou — Belle —

1. D'après Peronneau. N° 1708 du Catalogue de la Chalcographie.

Bachelier — Van Loo — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Taraval — Berruer — Vernet — Le Chev. Roslin — Duplessis — Beaufort — Vincent — B. Du Vivier — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Lépicié* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 22 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Le Sr Langlois a la permission de graver le tableau de M. Baldrighy. — En ouvrant la séance, le Sieur *Langlois*, Graveur, ayant fait aporter plusieurs planches exécutées par lui, et ayant témoigné le désir d'obtenir la permission pour perfection[ner] ses talens, de graver un des morceaux de réception, l'Académie a bien voulu permettre que le tableau de M. *Baldrighi*, représentant la Charité Romaine, lui fût confié, en remettant par lui à M. *Pajou*, Trésorier, la reconnoissance dudit tableau déposé entre ses mains.

Les Commissaires, nommés pour le blanc de zinc, font un premier raport peu favorable. — Les Commissaires, nommés par la délibération du 29 Septembre 1781, ont raporté que le blanc de zinc, après plusieurs essais réitérés, ne leur paroît pas propre à la peinture à l'huile, en ce qu'il n'a ni la blancheur, ni le corps, ni la qualité siccative du blanc de plomb, et qu'il est loin de se pouvoir broyer aussi fin, et par conséquent qu'il manque de ductilité sous le pinceau.

Le jugement des Médailles remis à la prochaine assemblée. — Le jugement des Médailles de ce Quartier a été remis à la prochaine assemblée et sera fait par les Officiers dudit Quartier d'Avril.

Arrêté que la pension accordée à M. Ranc courra du

1er Avril. — Il a été arrêté que la pension, accordée à M. Ranc, courra du premier Avril dernier.

Lecture des délibérations. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait la lecture des délibérations du Quartier.

Pierre — Allegrain — Vien — Lépicié — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Clerc — Le Chev. Roslin — Vincent — Demachy — J. P. Le Bas — Beaufort — Loir — B. Du Vivier — Valade — Renou.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Vien* Rect. — M. *De La Grenée* le jeune Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles du Quartier d'Avril : Beaupré, S., 1re; P. Barbier, P., 2e; Senave, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, ayant procédé au jugement des Médailles qui sont accordées tous les trois mois aux Élèves sur leurs figures dessinées et modelées à l'École du Modèle, ont accordé

la 1re Médaille à *Beaupré*, S.,
la 2e à *Paul Barbier*, P.,
et la 3e à *Senave*, P.

Raport plus motivé de MM. les Commissaires du blanc de zing. — En ouvrant la séance, l'Académie a statué de délibérer définitivement sur le blanc de zing envoié à l'Académie par M. de Morveau pour être examiné, et en donner son avis relativement à son emploi dans la peinture à l'huile.

D'après le raport unanime des Commissaires qui ont fait l'essai dud. blanc de zing, il appert qu'il n'est point propre à la peinture à l'huile, en ce qu'il se broye aussi

difficilement que la craye, au point qu'il sembleroit même que l'on y fait entrer effectivement de la craye pour lui donner du corps, qu'il est si transparent qu'il ne peut couvrir; qu'il a l'inconvénient de ne sécher qu'au bout de cinq ou six jours, et de rester collant sous le doigt; que sa couleur est triste et au dessous de la demi-teinte du blanc de plomb, et que, quoiqu'il ait résisté mieux qu'aucun autre blanc à la vapeur méphitique, il manque des qualités nécessaires pour être emploié à l'huile.

L'Académie pense qu'en aplaudissant aux louables tentatives de M. Morveau et à son zèle pour les découvertes utiles aux Arts, que la chimie devroit moins s'occuper à chercher de nouvelles couleurs qu'à perfectionner celles dont on est déjà en possession.

Les chimistes ont trouvé le blanc de Cremnitz, qui n'est qu'un blanc de plomb purifié, et qui seroit le plus parfait de tous les blancs s'il n'étoit un peu trop transparent; mais peut-être est-il impossible de purifier le blanc de plomb sans lui faire perdre de son corps. Le blanc de plomb ordinaire est la couleur la plus propre à la peinture, parcequ'il a l'opacité convenable pour couvrir suffisamment, et assez de transparence pour laisser apercevoir et jouer le fond. Il est très sécatif, ce qui est une qualité essentielle, puisque la couleur qui sèche le plus vite est celle qui change le moins ; il se broye parfaitement, obéit et s'étend facilement sous le pinceau.

L'Académie se borne donc à inviter les chimistes de dégager les couleurs déjà connues de leurs parties ferrugineuses, des sels et des pierres qui s'y rencontrent, persuadée que cet épurement les rendroit infiniment belles et durables, épurement déjà connu par les lavages.

M. Brenet nommé pour présider au Concours de l'Expression. — En levant la séance, l'Académie a nommé M. *Brenet*, Professeur, pour présider au Concours du Prix d'expression fondé par M. le Comte de Caylus.

Députation à M. Pierre, malade. — L'Académie a nommé

une Députation pour aller visiter de sa part M. *Pierre*, qui est malade, laquelle Députation a été composée de M. le Recteur et de Mrs les Professeurs en exercice, et de M. d'Aguesseau de Fresne.

Vien — J. J. Lagrenée — D'Aguesseau de Fresne — Belle — Taraval — Pajou — Ménageot — Van Loo — Lépicié — Brenet — Mouchy — Le Clerc — Beaufort — Bellengé — Loir — Houdon — Van Spaendonck — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Vien* Rect. — M. *de La Grenée* le jeune Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Flipart, Graveur, âgé de 64 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jean-Jacques Flipart*, Graveur, Agréé de cette Académie et Membre de l'Académie Impériale et Royale des Beaux-Arts de Vienne, décédé en cette ville le 10 de ce mois, dans la 64e année de son âge.

Cours d'Anatomie fixé au 1er Aoust. — M. Süe, Professeur d'Anatomie, a prévenu la Compagnie qu'il commenceroit son Cours de démonstration sur le Modèle vivant jeudy prochain 1er Aoust, à 11 heures du matin, dans l'École. Ledit Cours sera affiché aux portes des Écoles.

Envoi du 3e chapitre du 3e tome du Voïage de Sicile et de Naples par M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, le 3e chapitre du 3e tome de son Voïage pittoresque de Naples et de Sicile, partie du Royaume de Naples anciennement appelée la grande Grèce.

Envoi, de la part de Mrs Née et Masquelier, de la 14e livraison de la Description de la France, Gouverne-

ment de Bourgogne. — Le Secrétaire a aussi présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, Graveurs, la 14e livraison de la Description de la France, Gouvernement de Bourgogne.

Remis à délibérer sur l'acquisition des planches de M. Phlipart (sic). — L'Académie a remis à délibérer sur les planches de M. *Flipart* à l'assemblée du 24 de ce mois prochain.

Pigalle — Vien — J. J. Lagrenée — L'Abbé de Saint-Non — Allegrain — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Lépicié — Mouchy — Gois — Du Rameau — Brenet — Taraval — Berruer — Süe — Le Clerc — Vernet — Demachy — Cochin — Duplessis — Beaufort — B. Du Vivier — Van Spaendonck — Vincent — Berthélemy — Collet — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 3 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture d'une lettre de M. d'Ageville et envoi de son Discours qui a remporté le Prix à l'Académie des Sciences de Marseille. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. d'Ageville, Associé correspondant de l'Académie Royale d'Architecture, et Professeur de Perspective et d'Architecture de celle de Marseille, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il le prie de faire hommage à la Compagnie d'un Mémoire qui lui a valu le Prix, au jugement de l'Académie des Sciences de Marseille, sur les causes qui peuvent diminuer la profondeur du Port de Marseille et des moyens d'y remédier.

Réponse par le Secrétaire. — L'Académie a ordonné

que ledit Mémoire sera déposé dans ses Archives, et que le Secrétaire écrira à M. d'Ageville pour le remercier au nom de la Compagnie.

Arrêté que l'on s'assemblera le 24. — Il a été arrêté que l'Académie s'assemblera le 24 de ce mois, veille de St Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs qui concourent pour les Grands Prix.

Vien — Belle — Pajou — Van Loo — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — B. Du Vivier — Mouchy — Taraval — Suvée — Vernet — J. P. Le Bas — Beaufort — Demachy — Bellengé — Des Portes — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Après l'examen du Prix, arrêté qu'il sera donné deux premiers Prix en Peinture et en Sculpture, et un second dans l'une et dans l'autre. — Après l'examen fait des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'il sera accordé deux premiers Prix en Peinture et deux premiers Prix en Sculpture et un second dans chacun desdits Arts.

En conséquence, les tableaux et bas-reliefs des Élèves seront exposés au public, dans les salles, demain, jour de St Louis. Lesdits tableaux et bas-reliefs seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedy, dernier jour de ce mois.

Envoi du 2e tome du Voïage pittoresque de Naples et de Sicile de M. de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie le chapitre second du 3e tome du Voïage

pittoresque de Naples et de Sicile, de la part de M. l'Abbé de St Non, Honoraire Associé-libre.

Article oublié de la 8e livraison des figures de l'Histoire de France de la part de M. Le Bas. — Il a présenté aussi la 8e livraison des figures de l'Histoire de France, troisième Race, de la part de M. *Le Bas*, Conseiller de cette Académie.

De la Description générale de la France, Département du Rhône, de la part de Mrs Née et Masquelier. — Il a aussi présenté la Description générale de la France, Département du Rhône, Gouvernement du Dauphiné, de la part de MM. *Née* et *Masquelier.*

M. Pajou autorisé à payer à la sœur de feu M. Phlipart la somme de 3,400 l. — L'Académie, ayant remis à délibérer sur les planches à acquérir de feu M. *Phlipart* dans l'assemblée de ce jour, il a été arrêté que M. *Pajou*, Trésorier, sera autorisé à payer, pour l'achat desdites planches et pour solde de tout compte, à la sœur de M. *Flipart*, son unique héritière, la somme de trois mille quatre cents livres, l'Académie se réservant de statuer par les suites les arrangemens à faire pour payer ladite somme à la Demoiselle Phlipart[1].

Vien — Pierre — Belle — Pigalle — Dandré-Bardon — Allegrain — Montullé — D'Aguesseau de Fresne — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Ménageot — Taraval — Berruer — Vernet — Sue — De la Tour — Julliar —

1. La Chalcographie possède trois planches de *Flipart* provenant de l'Académie, le Combat des Centaures et des Lapithes d'après le morceau de réception de *Bon Boullongne* (n° 549), Adam et Ève d'après *Natoire* (n° 824), et le portrait de *Jacques Dumont le Romain* d'après *Latour.* La première planche étant son morceau de réception, l'indemnité que l'Académie payait aux graveurs entre nécessairement pour la plus grosse part dans cette somme de 3,400 livres et en explique l'élévation.

Le Chev. Roslin — Le Bas — Cochin — Duplessis — Beaufort — P. L'Enfant — Guérin — Lempereur — Van Spaendonck — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 4 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix, les sujets donnés étant, dans la Peinture, la parabole de l'Enfant prodigue, et, dans la Sculpture, celle du Samaritain charitable.

Lettre de M. le Directeur général qui autorise la Compagnie à faire une pension de 400 l. à Mlle Phlipart. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles à M. *Pierre,* Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui témoigne le plaisir qu'il a d'apprendre que le ton général des compositions des Élèves concourants aux Grands Prix avoit décidé l'Académie à distribuer, avec les deux premiers Prix accoutumés, deux autres premiers Prix mis en réserve les années précédentes. Il en marque d'autant plus de satisfaction qu'il craignoit que les Places vacantes à Rome ne décelassent aux Artistes et Amateurs l'afaiblissement des études en France.

Ensuite il lui annonce qu'il autorise l'Académie à faire une pension, annuelle et viagère, de 400 livres à la Dlle Marie Cornélie Phlipart, légataire universelle de M. *Phlipart*, Graveur de cette Académie, en considération des planches que feu M. *Phlipart*, son frère, a faites pour l'Académie et de l'estime particulière qu'Elle a toujours eue de ses talens. En conséquence, l'Académie a autorisé

M. *Pajou*, Trésorier, à payer à ladite Demoiselle laditte pension annuelle de 400 l.

Avant de procéder au jugement des Grands Prix, l'Académie ayant confirmé de nouveau l'arrêté de la dernière assemblée par lequel il avoit été résolu d'accorder deux premiers Prix dans la Peinture et dans la Sculpture, et un second dans chacun desdits Arts, il a été ensuite procédé au jugement desdits Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758.

Premiers Prix de Peinture : Vernet; Taraval, Prix de 1777. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le Sr *Charles Horace Vernet*, fils de Mr *Vernet*, Conseiller de cette Académie, natif de Bordeaux, âgé de 24 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre B, a obtenu le premier Prix de Peinture de cette année.

Le Premier Prix de Peinture, mis en réserve en l'année 1777, a été accordé au Sieur *Jean Gustave Taraval*, neveu de M. *Taraval*, Adjoint Professeur, natif de Paris, âgé de 16 ans et demi, qui a fait le tableau marqué de la lettre E.

Premier Prix de Sculpture : Ramey; Chardigny, Prix de 1775. — Le Premier Prix de Sculpture de cette année a été accordé au Sieur *Claude Ramey*, de Dijon, âgé de 27 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre L.

Le premier Prix de Sculpture, mis en réserve en 1775, a été accordé au Sr *Barthe[le]my François Chardigny*, de Rouen, âgé de 25 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre K.

Seconds Prix : Belle en Peinture; Fortin en Sculpture. — Le second Prix de Peinture de cette année a été accordé au Sr *Augustin Louis Belle*, fils de M. *Belle*, Professeur, de Paris, âgé de 24 ans, qui a fait le tableau marqué D,

et le 2e Prix de Sculpture a été accordé au Sr *Auguste Fortin*, neveu de M. *Le Comte*, Académicien, de Paris, âgé de 18 ans, qui a fait le bas-relief marqué M.

Il est resté en réserve : en Peinture, le premier Prix de 1779, les seconds de 1770, 1772, 1779; en réserve de Sculpture, les seconds de 1776, 1779[1].

Envoi de la 3e et 4e livraison du Voïage pittoresque de Sicile par M. Hoüel. — En terminant la séance, le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Hoüel*, Peintre, Agréé de cette Académie, les 3e et 4e livraisons de son Voïage pittoresque de la Sicile.

Vien — Pierre — B. Du Vivier — Belle — Pigalle — Dandré-Bardon — Pommyer — D'Aguesseau de Fresnes — Mouchy — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Taraval — Ménageot — Berruer — J. J. Lagrenée — Sue — Suvée — Cochin — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Beaufort — Loir — Valade — Vallayer-Coster — Houdon — Juliar — P. L'Enfant — Wille — Voiriot — Callet — Van Spaendonck — Vincent — Miger — Le Vasseur — Beauvarlet — Renou.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Vien*, Rect., abs. — M. *Du Rameau* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Concours pour l'Expression fixé au 23. — En ouvrant la séance, il a été arrêté que le Concours des Têtes et de l'Expression, fondé par feu M. le Comte de Caylus, sera ouvert le 23 de ce mois, pour être jugé par MM. les Officiers et Académiciens le samedy 28. Cet exercice sera présidé par M. *Brenet*, Professeur, nommé à son rang. Le

1. Mention marginale.

programme qu'il aura choisi pour l'Expression sera affiché, conformément à la délibération du 30 Aoust 1777, huit jours avant l'ouverture dudit Concours aux portes des Écoles.

Esquisse du morceau de réception du Sr Barbier, reçue. — Le Sr *Barbier*, Agréé, Peintre d'Histoire, ayant fait aporter l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour son morceau de réception, représentant le sommeil de Jupiter sur le mont Ida, l'Académie a remis à délibérer, ne s'étant pas trouvé le nombre suffisant d'Officiers prescrit par les Statuts; mais, étant, au moment même de ladite délibération, survenu un Officier, on a été aux voix, et, les voix recueillies, ladite esquisse a été acceptée.

Dandré-Bardon — Du Rameau — Belle — Van Loo — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Gois — Mouchy — J. J. Lagrenée — Vernet — Demachy — Beaufort — Loir — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Mort de M. de Voyer, Amateur, âgé de 60 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. le Marquis de Voyer, Lieutenant-général des armées du Roy, Inspecteur général de la Cavalerie, Gouverneur du Château de Vincennes, Amateur Honoraire de cette Académie, décédé le 16 de ce mois, aux Ormes, dans la 60e année de son âge[1].

Médailles du Quartier : Le Thière, P., 1re; Vanlède,

1. Un des protecteurs de l'École de Tours.

S., 2e; *Garnier*, *P.*, 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Le Thierre*, Peintre,
la 2e à *Vanlède*, Sculpteur,
et la 3e à *Garnier*, Peintre.

Agrément et réception de M. Haas, Graveur. — *M. Le Bas*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *George Haas*, Graveur, né à Copenhague, âgé de 33 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé sa présentation. Considérant ensuite que le Sr *Haas*, Pensionnaire du Roi de Danemark, est sur le point de retourner à la Cour de Sa Majesté Danoise, et que la planche[1] qu'il a présentée est gravée d'après le morceau de réception de M. *Pierre*, représentant Hercule qui fait dévorer Diomède par ses propres chevaux, l'Académie a délibéré d'accepter cette planche pour sa réception[2]. En conséquence, ayant retourné aux voix, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Haas* Académicien.

Prix d'Expression partagé au Sr Gounod, P., au Sr Chaudet, S. — Après avoir examiné les têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix d'Expression fondé par le Comte de Caylus, ayant jugé à propos de le partager, l'a accordé

pour la Peinture au Sr *François Louis Gounod*, de Paris, âgé de 23 ans,
et, dans la Sculpture, à *Antoine Chaudet*, de Paris, âgé de 19 ans. Le programme est l'Etonnement et a été donné par M. *Brenet*, Professeur.

Lettre de l'Académie de Bordeaux; ordre au Secrétaire d'y répondre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite par MM. de l'Académie de Bordeaux, en datte du 10

1. Dans le ms. il y a *la place*.
2. Chalcographie du Louvre, no 830.

de ce mois, à cette Compagnie, dans laquelle, en s'aplaudissant d'être afiliés à cette Académie Royale, ils rendent compte de l'exposition publique qu'ils ont faite de leurs ouvrages, la première depuis l'obtention des Lettres-patentes de leur établissement, et de l'invitation qu'ils ont faite à un Membre de cette Académie de siéger dans une séance publique par honneur pour le Corps auquel il apartient. Ils ont joint à leur lettre quelques exemplaires de l'explication de leurs ouvrages et de la description du projet de l'Hôtel-Dieu de Bordeaux, de la composition de M. *de Lartigue*, Professeur d'Architecture[1].

L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire une lettre de remerciment et de félicitation à MM. de l'Académie de Bordeaux.

M. Blondel d'Azaincourt, Honoraire Amateur; on nommera à la fin du mois à la place vacante d'Associé-libre. — La mort de M. le Marquis de Voyer faisant monter de droit M. Blondel d'Azaincourt dans la classe des Honoraires Amateurs, l'Académie a statué à remplir la Place, vacante dans celle d'Associés libres, à l'assemblée de la fin d'Octobre.

Lecture des délibérations remise. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la dernière assemblée, et le jugement des places au jour de demain, à dix heures du matin, dans l'Académie. On a remis aussi la mutation de mois de MM. les Professeurs à la prochaine assemblée.

1. M. Charles Marionneau a réimprimé à 125 exemplaires, pour la Société des Bibliophiles de Guyenne, les livrets des « Salons Bordelais ou Expositions des Beaux-Arts à Bordeaux au XVIII[e] siècle » (1771-1787), 1883, in-8° de XIII et 228 p. (à cause d'un supplément qui commence à la page 213). Le livret de 1782 y figure (p. 37-55); le plan d'Hôtel-Dieu de M. de Lartigue y figure sous le n° 96 (p. 53). Après ce livret vient (p. 56-66) une lettre de M. Beaurien sur cette exposition adressée à M. *Le Barbier*, de l'Académie de Peinture. Ne serait-ce pas ce dernier qui serait le membre appelé à siéger dans une séance publique dont parle notre procès-verbal ?

Vien — Du Rameau — Belle — Allegrain — Dandré-Bardon — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — Vernet — Demachy — Beauvarlet — J. P. Le Bas — Loir — Houdon — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *Du Rameau* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

15e livraison de la Description de la France. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 15e livraison de la Description de la France, Gouvernement de Bourgogne.

Lecture des délibérations du Quartier précédent. — Le Secrétaire a fait lecture des délibérations du Quartier précédent.

M. Belle permute son mois de Novembre en suplément avec M. de La Grenée le jeune, qui lui cède Avril. — M. *Belle*, Professeur, a permuté son mois de Novembre en suplément avec M. *de La Grenée* le jeune, qui lui a cédé le mois d'Avril.

Dandré-Bardon — Doyen — H. d'Affry — Vien — Belle — L'Abbé de Saint-Non — Van Loo — Caffiéri — Du Rameau — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Vernet — Mouchy — Berruer — Le Chev. Roslin — Bellengé — Beaufort — Loir — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon*, Rect., abs. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *Du Rameau* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. D'Azaincourt, Honoraire Amateur. M. le Comte de Choiseul-Gouffier, Associé-libre. — En ouvrant la séance, on a procédé à remplir la Place vacante dans la classe de MM. les Honoraires Associés-libres par la mort de M. le Marquis de Voyer et par le passage de M. de Blondel d'Azaincourt dans celle de MM. les Honoraires Amateurs. M. le Comte de Choiseul-Gouffier a été élu, à la pluralité des voix, pour remplir ladite Place.

Acquisition de sept planches d'après Mignard et le Poussin pour 600 l., moitié en argent, moitié en estampes du fond de l'Académie. — Il y a été proposé de faire acqúisition de sept planches dont plusieurs d'après *Mignard* et *le Poussin*, du fonds de M. *Audran*, au prix de 600 l., dont moitié en argent et moitié en estampes apartenantes à l'Académie. La Compagnie a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, à faire ladite acquisition du Sr Bazan aux conditions cy dessus mentionnées[1].

Commissaires nommés pour l'examen du blanc du Sr Méraud, de la Manufacture de Sève. — Le Sr *Méraud* l'ainé, Peintre de la Manufacture de Porcelaine de Sève, a soumis à l'examen de l'Académie un blanc qu'il croit égal à celui tiré de l'étranger.

En conséquence, l'Académie a nommé Commissaires

1. Les numéros 816 et 820 de la Chalcographie du Louvre, qui sont d'*Audran* d'après *Mignard*, viennent de l'Académie, ce qui fait cinq planches, ou plutôt dix, puisque la coupole du Val-de-Grâce est en six planches; les onze planches d'après *Poussin*, numéros 839, 841, 846, 848, 856, 859, 860, 882, 884, 887, qui sont des *Audran* et dont plusieurs sont sur deux cuivres, viendraient aussi de l'Académie. Le nombre en est trop considérable pour qu'on puisse dire quelles sont les sept planches d'après *Mignard* et *Poussin* qui furent acquises par l'Académie en 1782.

pour ledit examen Mrs *Du Rameau* et *de Lagrenée* le jeune, Professeurs, et M. *Roslin*, Conseiller.

L'assemblée remise au samedy 9 Novembre. — Le premier samedi de Novembre tombant le jour des Morts, l'assemblée a été remise au samedy 9 du mois prochain.

Pierre — Vien — Doyen — Montullé — Blondel d'Azaincourt — H. D'Affry — L'Abbé de Saint-Non — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Ménageot — Gois — J. J. Lagrenée — Juliar — Taraval — Mouchy — Suvée — Berruer — Le Clerc — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Le Bas — Beaufort — Bellengé — Jollain — B. Du Vivier — Loir — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *Belle* Prof. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 9 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Confirmation de M. le Comte de Choiseul comme Honoraire Associé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 31 Octobre, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il félicite l'Académie de l'acquisition qu'Elle a faite de M. le Comte de Choiseul-Gouffier en qualité d'Honoraire Associé-libre, et de compter parmi ses Membres une personne dont le goût et le zèle vont de pair, et qui en a donné des preuves éclatantes par le voyage qu'il a fait dans un païs que l'on peut regarder comme leur première patrie. Par la même lettre, il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection de M. le Comte de Choiseul. En conséquence, ce nouvel Associé-libre, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

Confirmation de la réception de M. Haas, Graveur; il

prend séance. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre de même datte, écrite à M. *Pierre* par M. le Directeur général, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé la réception du S[r] *Haas*, Graveur. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le S[r] *Haas*, Danois, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, présidant l'assemblée comme Directeur. Les Lettres de provision ont été délivrées sur le champ au S[r] *Haas*, et ce nouvel Académicien a pris séance.

5e livraison du Voyage de Sicile de M. Hoüel; 16e livraison de la Description de la France. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, Peintre de paysages, la 5e livraison de son Voïage pittoresque de la Sicile, et, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 16e livraison de la Description de la France, Département du Rhône, Gouvernement de Bourgogne.

Présent de M. Caffiéri du portrait du Poussin peint et de vingt-deux autres gravés. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Caffiéri*, Professeur, un portrait peint de *Nicolas Poussin*, copie faite à Rome, et vingt-deux portraits gravés, savoir : *Léonard de Vinci; Vecelli; Otto Venius*, Maître de *Rubens ; Jacques Jordans ; Berthellemy Flémal*, dit *Bertholet*, Professeur, qui a peint le dôme des Carmes dechaussés, près le Luxembourg, et plusieurs plafonds au Château des Thuileries; *Samuel Bernard*, Professeur de cette Académie, père du fameux *Samuel Bernard*, connu par ses immenses richesses; *Robert Nanteuil*, Peintre et Graveur; *François Tortebat; Jean Le Pautre*, Dessinateur et Graveur; *Antoine Masson*, Graveur; *Philippe Veugles*, père du Directeur de l'Académie de France à Rome; *Antoine Vander Meulen*, *Joseph Parrocel*, tous deux Peintres de batailles; *Jean-Baptiste Monnoyer*, Peintre de fleurs; *Antoine Vatteau* et M. de Julienne, Amateur; *Lucas Jor-*

dani, Peintre Napolitain; *Jacques Van Schuppen; Charles Hérault*, Peintre de paysage; Claude Gros de Boze, de l'Académie Française — ces deux portraits ont été peints et gravés par *André Boüis*, Conseiller de cette Académie et oncle de M. *Caffiéri; Lucas Vosterman*, Graveur — l'eau-forte de ce portrait est faite par *Vandick; Antoine Rivals*, Peintre Toulousain, Maître de *Subleyras*, et *Claude Perrault*, Architecte.

La Compagnie a fait ses remerciemens et témoigné sa reconnoissance à M. *Caffiéri*.

M. Dandré-Bardon et M. Lépicié chargés de faire le catalogue des livres et des estampes. — L'Académie a nommé Commissaires M. *Dandré-Bardon*, Recteur, et M. *Lépicié*, Professeur, à l'effet de faire le catalogue des livres de l'Académie et de ses estampes.

Pierre — Dandré-Bardon — Vien — Pajou — Blondel d'Azaincourt — L'Abbé de Saint-Non — Choiseul Gouffier — Bachelier — Caffiéri — Van Loo — Doyen — Berruer — Mouchy — J. J. Lagrenée — Ménageot — Lépicié — Brenet — Gois — Taraval — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Beaufort — Haas — Van Spaendonck — Robert — Loir — Monot — Vincent — Bellengé — B. Du Vivier — Houdon — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *Belle* en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception de M. Hüe, Peintre de Paysage. — En ouvrant la séance, M. *Machy*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean François Hue*, de Saint-Arnoult[1], âgé

1. Saint-Arnoult en Yvelines, Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, canton de Dourdan.

de 30 ans, Agréé Peintre de païsage le 25 Novembre 1780, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant une entrée de forest. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Hue* Académicien.

Agrément de M. Taillasson, Peintre d'Histoire. — Ensuite M. *Vien*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Joseph Taillasson*, de Bordeaux, âgé de 37 ans, Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Agrément de M. Echard, Peintre de genre. — M. *De Machy*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Charles Echard*, de Caen, âgé de 34 ans, Peintre de genre, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera le sujet de son morceau de réception.

Arrêté qu'il n'y aura point de présentation, à cause des jours courts, qu'à la fin de Mars. Arrêté fixant l'époque où l'on présentera des ouvrages. — Il a été arrêté que, les jours étant trop bas et le tems trop nébuleux pour juger des ouvrages à l'heure des assemblées dans cette saison, il ne sera pas fait de présentation d'ici à la dernière assemblée de Mars prochain. Cet arrêté n'est que provisoire pour cette année.

La rente faite à la Demoiselle Phlipart courra du premier Janvier. — Il a été statué que la rente annuelle, que l'Académie a accordée à la Demoiselle Phlipart pour les planches que feu son frère a gravées pour l'Académie, courra du 1er Janvier prochain.

Pierre — Dandré-Bardon — Watelet — Montullé — Pajou — Vien — Cte Bréhan — Belle — Van Loo — D'Aguesseau De Fresne — Caffiéri — J. Bachelier — Doyen — Gois — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Tara-

val — Mouchy — J. J. Lagrenée — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Vernet — Le Chev. Roslin — Le Bas — Demachy — Beaufort — Cochin — Robert — Van Spaendonck — Vincent — Cathelin — Le Vasseur — Callet — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7 Décembre, l'Académie s'est assemblée par convocation générale, comme étant un jour indiqué par M. le Comte d'Angiviller pour la distribution des Prix et Médailles accordés par Sa Majesté pendant les années 1777 et 1778.

Mort de Dame Leicienska, épouse du Sieur Terbouche, morte à Berlin, âgée de 50 ans. — En ouvrant la séance, présidée par M. le Directeur général, le Secrétaire a notifié la mort de la Dame *Anne Dorothée Leicienska*, épouse du Sieur Terbouche, décédée à Berlin dans le mois de Novembre dernier, âgée de 50 ans.

Confirmation de M. Hue. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite du 2 de ce mois à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il lui annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite à la dernière assemblée du Sieur *Hue*, Peintre de païsage. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Hue* en qualité d'Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Directeur général.

Distribution des Médailles accordées pendant les années 1777 et 1778. — Après cette prestation de serment, M. le Directeur général a fait distribution des Prix et Médailles accordés pendant l'année 1777.

Les Grands Prix, tant en Peinture qu'en Sculpture, ayant

été mis en réserve pendant la dite année 1777, il n'a été distribué que les Médailles accordées aux Élèves sur leurs figures académiques, dessinées et modelées pendant le cours de la dite année.

Ensuite a été faite la distribution des Grands Prix de l'année 1778, savoir :

Le premier Prix de Peinture à *Jean Antoine Théodore Girault;*

Le premier Prix de Sculpture à *Jacques Lamarie;*

Le premier Prix de Sculpture, réservé en 1777, à *François Marie Suzanne;*

Le second Prix de Peinture à *Jean Pierre St Ours;*

Le second Prix de Peinture de 1777 à *Édouard Chaise;*

Le second Prix de Sculpture à *Louis Pierre de Seine;*

Le second Prix de Sculpture de 1777 à *Antoine Bacary.*

Il a été pareillement fait distribution des Médailles accordées aux Élèves sur les figures académiques, dessinées et modelées pendant la dite année de 1778.

4e chapitre du 3e tome de Sicile de la part de M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, le 4e chapitre du tome 3e du Voyage pittoresque de Naples et de Sicile.

D'Angiviller — Pierre — Dandré-Bardon — Brenet — Pigalle — Vien — Allegrain — Montullé — L'Abbé Pommyer — Le B. de Besenval — Belle — Pajou — Van Loo — Choiseul Gouffier — Caffiéri — J. Bachelier — Doyen — Du Rameau — Lépicié — Gois — Taraval — Ménageot — J. J. Lagrenée — Julien — Berruer — Suvée — Le Clerc — Le Bas — Vernet — Le Chev. Roslin — Bellengé — Beaufort — Demachy — Cochin — Loir — Vincent — Valade — Robert — Beauvarlet — Wille — Monot — Houdon — Van Spaendonck — Lempereur — Hue — Le Vasseur — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Dandré-Bardon* Rect. — M. *Brenet*, Prof. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'hui, samedy 28 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Paul Barbier, P., 1re; Dupré, S., 2e; Chailly, P., 3e; Desmarets, P., 1re en réserve. Par surabondance : Chenu l'aîné, S., 1re; Roland, S., 2e; Godefroid, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour le jugement des Médailles qui sont accordées tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont donné

une 1re Médaille à *Paul Barbier*, P.,
une 2e à *Dupré*, S.,
une 3e à *Chailly*, P.,
une 1re en réserve à *Desmarests*, P.,
et, par surabondance, une première à *Chenu*, S.,
une 2e à *Roland*, S.,
et une 3e à *Godefroid*, P.

Lettres de compliment de M. Jeaurat, de M. de La Grenée l'aîné, de MM. de l'Académie de Marseille. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment au sujet de la nouvelle année.

De M. *Jeaurat*, Recteur et Chancelier, présentement à Versailles;
De M. *De Lagrenée* l'aîné, Adjoint à Recteur, Directeur de l'Académie de France à Rome,
et de Messieurs de l'Académie de Marseille.

Députation par devant M. le Directeur général. — Ensuite, selon l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront, en Députation, pour complimenter M. le Directeur général au sujet de la nouvelle

année. M. *Pierre* voudra bien se charger de s'informer du jour où cette Députation pourra avoir lieu.

Mlle Le Prince a fait présenter l'œuvre reliée de feu son Oncle. — Le Secrétaire a présenté à l'Académie, de la part de Mlle Le Prince, l'œuvre gravée et reliée de feu M. son oncle, Conseiller de cette Académie.

17e livraison de la Description de la France. — Le Secrétaire a aussi présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 17e livraison de la Description de la France, Département de la Seine.

Lecture des délibérations remise. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

Pierre — Dandré-Bardon — Brenet — Pigalle — Vien — Allegrain — Van Loo — Belle — Pajou — Caffiéri — Du Rameau — Doyen — Lépicié — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Süe — Julliar — Vernet — Le Chev. Roslin — Duplessis — Beaufort — Le Bas — Machy — N. F. Gillet — Voiriot — Loir — Beauvarlet — Wille — Callet — Berthélemy — Guérin — Van Spaendonck — Roëttiers — Hüe — B. Du Vivier — Houdon — Renou.

1783.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Lépicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedi 4 Janvier, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'ouverture de ses assemblées.

Lettres de compliment de M. Pasquier, de M. Descamps, de M. Aujolest-Pagès, de M. Rougeot. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a lu plusieurs lettres de compliment, adressées à la Compagnie au sujet de la nouvelle année :

De M. *Pasquier*, Académicien, présentement à Lyon;

De M. *Descamps*, Académicien, présentement à Rouen;

De M. *Aujolest Pagès*, Directeur de l'École de Poitiers; il a joint à sa lettre la liste des Élèves, qui ont remporté les Prix à la séance publique de la dite École Académique de Poitiers;

Une lettre de M. *Rougeot*, Directeur de l'École de dessin de Tours.

*Après le raport des Commissaires, aprobation donnée au blanc du S*r *Mérault.* — Lecture a été faite du raport, signé par MM. *Du Rameau*, *La Grenée le jeune* et *Roslin*, Commissaires nommés pour examiner le blanc de plomb, ou céruze, du Sieur Mérault. Après diverses expériences, les dits Commissaires ont trouvé ce blanc supérieur à celui de Venise, égal au plus beau de Hollande, et très peu inférieur à celui d'Angleterre, et beaucoup plus facile à broyer

que tous les blancs connus. Ils croyent que le travail du Sieur Mérault doit être encouragé par l'aprobation de l'Académie. Sur le raport des dits Commissaires, l'Académie a ordonné qu'il soit donné un extrait du dit raport au Sr Mérault.

Raport des Députés par devers M. le Directeur général. — MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation chez M. le Comte D'Angiviller, ont rendu compte de l'accueil favorable qu'ils en ont reçu le jour d'hier, 3 de ce mois.

Les portraits de MM. Carle Vanloo et Natoire donnés à graver au Sr Glober. — L'Académie, sur le bon raport qu'a fait M. *Pierre*, Directeur, des talens du Sr *Glober* dans le talent de la Gravure, a permis au Sr *Glober* de graver les portraits de MM. *Carle Vanloo* et *Natoire.*

Tableau accordé à graver au Sr Preisler. — D'après le raport favorable de M. *Pierre*, l'Académie a aussi permis qu'il soit donné à graver un tableau au Sr *Preisler.*

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Belle — Dandré-Bardon — Vien — Le Cte De Brehan — Pajou — Vanloo — Lépicié — Brenet — Taraval — Mouchy — Gois — Berruer — Ménageot — De la Tour — Le Chev. Roslin — Cochin — Beaufort — Loir — Valade — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. en titre. — M. *Lépicié* en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de compliment de M. Haas. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Copenhague, adressée à l'Académie par M. *Haas*, Académicien, Graveur, au sujet de la nouvelle année.

12e livraison du Voïage de M. le Comte de Choiseul. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. le Comte de Choiseul-Gouffier, Associé libre, la 12e livraison de son Voïage pittoresque de la Grèce.

17e livraison de la Description de la France. — Ensuite il a présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 17e livraison de la Description de la France.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Vien — Allegrain — Belle — Vanloo — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. La Grenée — Mouchy — Taraval — Menageot — Berruer — Le Chev. Roslin — Beaufort — Demachy — J. P. Le Bas — Cochin — Bellengé — Van Spaendonck — Loir — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Bachelier* Prof. en supplément — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 1er Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Commissaires nommés pour l'examen du secret de fixer la mignature par le Sieur Gravia. — En ouvrant la séance, M. De Gravia s'est présenté à l'assemblée et a annoncé à l'Académie qu'il avoit le secret de fixer la mignature au point que les couleurs, loin de perdre leur éclat, acquéroient plus de vigueur et de brillant. En conséquence, l'Académie a nommé Commissaires pour l'examen de ce secret MM. *Vien*, *De Lagrenée le jeune*, *De la Tour* et *Roslin*.

Lettres-patentes du Roi confirmant l'établissement d'une École nationale de dessin à Saint-Quentin par M. De La Tour, Conseiller, ainsi qu'un Bureau de Charité et de femmes en couche. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *De la Tour*, les Lettres patentes

du Roy, confirmant l'établissement que M. *De la Tour* a fait d'une École gratuite de dessein à Saint-Quentin, sa patrie, et d'un Bureau de charité pour les infirmes et les femmes en couche; ces Lettres-patentes sont déposées aux Archives. L'Académie a remis à la première assemblée la lecture des dites Lettres-patentes, qui sont la preuve la plus authentique qu'un Artiste puisse donner de son amour pour les Arts et pour l'Humanité.

Lecture d'un Mémoire de M. Grosley sur les Artistes de Troies. — M. Grosley, de l'Académie des inscriptions, a fait lecture d'une Dissertation qu'il a faite sur les Artistes et les divers monumens de la France.

La Compagnie a écouté avec beaucoup de plaisir cette Dissertation, remplie de recherches curieuses et très intéressantes pour l'histoire des Arts.

Pierre — Pigalle — Caffiéri — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Taraval — J. J. La Grenée — Mouchy — Berruer — Ménageot — De La Tour — Le Chev. Roslin — Cochin — Bellengé — Beaufort — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Bachelier* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 22 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Sur le raport des Commissaires nommés pour le secret du Sr Gravia, l'Académie suspend son jugement. — En ouvrant la séance, MM. les Commissaires, nommés pour examiner le procédé de M. Gravia, qui s'est présenté à la dernière assemblée comme ayant trouvé le secret de fixer les couleurs en mignature, sans faire perdre leur éclat, ont fait leur raport; mais l'Académie, d'après ce raport, n'ayant

pas été pleinement satisfaite de ce procédé, qui paroît entraîner des inconvenients, a cru devoir suspendre son jugement.

Le jour des esquisses des Élèves fixé au 28. — Le jour pour les esquisses des Élèves qui concourent aux Grands Prix a été fixé au vendredy 28 de ce mois, et, le lendemain, l'Académie nommera ceux qui seront admis à l'essai des académies peintes et modelées.

Estampe de M. Strange, Agréé Graveur, représentant Charles Ier, Roi d'Angleterre, présentée à la Compagnie. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Strange*, Graveur Agréé de cette Académie, une estampe avant la lettre, représentant Charles Ier, Roy d'Angleterre, gravée par lui d'après *Vandick*. L'Académie a ordonné que cette estampe soit exposée dans ses salles [1].

Chapitre VI du Voïage pittoresque de la Sicile par M. Hoüel. — Le Secrétaire a aussi présenté à la Compagnie, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, Peintre de paysages, le chapitre VI de son Voyage pittoresque de la Sicile.

Députation à M. Dandré-Bardon, malade, et à M. Le Bas. — L'Académie, informée que M. *Dandré-Bardon* étoit malade, a député MM. *Caffiéri* et *Lépicié* pour le visiter de sa part.

Pareillement informée que M. *Le Bas* étoit aussi tombé malade, Elle a chargé MM. *Belle* et *Le Clerc* de lui rendre visite au nom de la Compagnie.

1. Charles Le Blanc, *Catalogue de l'œuvre de Robert Strange.* Leipzig, Lud. Weigel, 1848, in-8°, n° 45, pages 47-8. En 1754, le tableau faisait partie du Cabinet de M. de Lassay, puis de celui du comte de Thiers. En 1771, ce dernier Cabinet fut acquis en bloc par l'impératrice de Russie. Il n'en resta qu'un seul morceau en France, ce portrait, qui fut payé 24,000 livres par la comtesse Du Barri comme portrait de famille, parce que les Du Barri se prétendaient parents des Stuarts. Est-il entré dans la collection du Roi sous Louis XV ou sous Louis XVI? Dans tous les cas il en faisait partie en 1782, puisque la planche de *Strange* est datée de cette année et porte : « E tabulâ in Pinacothecâ Regis Christianissimi conservatâ. »

Pierre — Pigalle — Caffiéri — Vien — Allegrain — D'Aguesseau de Fresnes — Belle — J. Bachelier — Van Loo — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Bridan — Gois — Suvée — J. J. La Grenée — Mouchy — Taraval — Le Clerc — Vernet — Süe — Berruer — Le Chev. Roslin — Cochin — Duplessis — Demachy — Beaufort — Loir — B. Du Vivier.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Brenet* en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 1er jour de Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Plâtre du Tireur d'épine dont a fait présent M. le Baron de Tott. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Baron de Tott, écrite à l'Académie, par laquelle il fait hommage à la Compagnie du premier plâtre qu'il a fait couler à Rome sur le *fedel* ou le Tireur d'épine. Le Secrétaire écrira à M. le Baron de Tott pour lui faire ses remercimens au nom de la Compagnie.

Raport des Députés par devers M. Dandré-Bardon. — MM. les Députés, chargés de s'informer de la santé de M. *Dandré-Bardon*, ont raporté qu'il alloit de mieux en mieux et qu'il avoit témoigné beaucoup de sensibilité à l'intérest que la Compagnie a bien voulu prendre à sa santé.

Raport des Députés par devers M. Le Bas. — MM. les Députés, chargés de s'informer de celle de M. *Le Bas*, ont raporté qu'ils l'avoient trouvé dans un état alarmant, mais que depuis on concevoit quelques espérances.

6e chapitre du Voïage pittoresque de l'Italie de M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-

libre, le 6e chapitre du 3e tome de son Voïage pittoresque de Naples et de Sicile.

Élèves admis à l'épreuve. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies, peintes et modelées d'après nature, savoir, entre les Peintres, les nommés *Belle*, *Chaise*, *Potain*, *Rivière*, *Le Thière*, *Des Pierres*, *Réatu*, *Garnier* et *Le Tellier*, et, dans les Sculpteurs, les nommés *Dumont*, *Fortin*, *Vernet*, *Oger*, *Espercieux* et *Corneille*, pour commencer le jeudi 13 jusqu'au samedy inclusivement, et pareillement, entre les Peintres, les nommés *Droüais*, *Boileau*, *Gounod*, *Gauffier*, *Desmarais*, *Vanden Berghe*, *P. Le Sueur*, *Sauce* et *Messier*, et, dans les Sculpteurs, les nommés *Chaudet*, *Michalon*, *Vanlède*, *Procofieff*, *Marin* et *Diancourt*, pour être admis à la même épreuve le lundy 17 jusqu'au mercredy 19 inclusivement. Ces dites académies seront jugées le samedy 29 de ce mois.

Le morceau de réception de M. Boucher prêté à la Manufacture de Sève. — L'Académie a prêté à la Manufacture de Sève le morceau de réception de M. *Boucher*[1].

Pierre — Pigalle — Vien — Bridan — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — D'Aguesseau de Fresnes — Belle — J. Bachelier — Pajou — Van Loo — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Taraval — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Berruer — Suvée — Julien — Vernet — Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Beaufort — Loir — Bellengé — Monot.

1. Le tableau de réception de *Boucher*, reçu le 30 janvier 1734 (V, 136), représente Renaud et Armide; il est au Musée du Louvre (Catalogue Villot, 1855, n° 23).

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Lettres de réception délivrées à M. Hüe en présence de l'assemblée. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a délivré, en présence de l'assemblée, à M. *Hue*, Académicien, les Lettres de provision. En conséquence, M. *Hue* a pris séance.

Réception de M. Sauvage, Peintre de genre. — Ensuitte, M. *Duplessis*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Piat Joseph Sauvage*, de Tournay, Agréé, Peintre de genre, qui a fait aporter le morceau ordonné pour sa réception, représentant un bouclier, un casque et d'autres objets. L'Académie, les voix prises à l'ordinaire, a reçu le Sieur *Sauvage* Académicien.

Agréement de M. Julien, Peintre d'Histoire. — M. *Vien*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Simon Julien*, de Toulon en Provence, âgé de 45 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

De M. Moitte, Sculpteur. — M. *Pigalle*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Jean Guillaume Moitte*, de Paris, âgé de 36 ans, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation. M. le Directeur ordonnera au Sr *Moitte* ce qu'il doit faire pour sa réception.

De M. de Marne, Peintre d'animaux. — M. *Demachy*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Jean Louis de Marne*, de Bruxelles, âgé de 31 ans, Aspirant Peintre dans le genre des animaux, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé

sa présentation. M. le Directeur ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

De M. Nivard, Peintre de païsage. — M. *Demachy* a aussi présenté à la Compagnie le Sieur *Charles François Nivard*, de Nancy, âgé de 39 ans, Aspirant Peintre de païsage, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur ordonnera au Sr *Nivard* ce qu'il doit faire pour sa réception.

Esquisse de M. David reçue. — Le Sr *David*, Agréé Peintre d'Histoire, ayant fait présenter à la Compagnie l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant Andromaque pleurant avec Astianax sur le corps d'Hector, les voix prises à l'ordinaire, ladite esquisse a été agréée.

Élèves admis à concourir dans la Peinture : Belle, Drouais, Gounod, Rivière, Gauffier, Desmarets, Messier; dans la Sculpture : Dumont, Chaudet, Fortin, Michalon, Vernet, Vanlède, Procofief. — L'Académie, après avoir vu les académies des Élèves peintes et modelées, jointes aux esquisses qu'ils avoient faites pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Belle*, *Droüais*, *Gounod*, *Rivière*, *Gauffier*, *Desmarais* et *Messier*, et, dans la Sculpture, *Dumont*, *Chaudet*, *Fortin*, *Michalon*, *Vernet*, *Vanlède* et *Procofieff*.

Les places jugées le lendemain. — M. le Directeur, M. le Recteur en Quartier, Mrs les Professeurs en exercice et M. le Secrétaire s'assembleront demain, à dix heures du matin, pour juger les figures des places.

M. Sue commence son Cours d'Anatomie le 8 de ce mois. — M. Sue, Professeur d'Anatomie, a proposé à la Compagnie de commencer son Cours le 8 du mois prochain. En conséquence, l'Académie a ordonné que ce Cours soit annoncé dans les Écoles et affiché aux portes desdites Écoles.

7e chapitre du 3e tome du Voïage de l'Italie par M. l'Abbé

de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à l'Académie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, le chapitre 7e du 3e tome de son Voïage pittoresque de l'Italie.

Le jugement des Médailles et la lecture des délibérations remise à l'assemblée prochaine. — L'Académie a remis le jugement des Médailles du Quartier, ainsi que la lecture des délibérations, à la prochaine assemblée.

Collection d'estampes de l'Académie accordée à M. Caffiéri. — M. *Caffiéri*, Professeur, ayant témoigné le desir d'avoir la collection complète de toutes les estampes appartenant à l'Académie, l'Académie, qui est ornée de nombre de bustes et de morceaux dont il a fait présent à la Compagnie, s'est empressée de lui donner cette foible marque de sa reconnoissance.

Députation par devers MM. Dandré-Bardon et Le Bas malades. — L'Académie, informée que la maladie de M. *Dandré-Bardon* et de M. *Le Bas* continuoit, a député, chez M. *Dandré-Bardon*, M. *Vien* et M. *Belle*, et, chez M. *Le Bas*, M. *Belle* et M. *Le Clerc.*

Pierre — Pigalle — Bridan — Vien — Watelet — Boullongne — Allegrain — Montullé — L'Abbé Pommyer — Le Cte de Bréhan — L'Abbé de Saint-Non — D'Aguesseau de Fresne — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Caffiéri — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Gois — Valade — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Sue — Ménageot — Van Spaendonck — Miger — Suvée — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Jollain — Cochin — Duplessis — Beaufort — Loir — N. F. Gillet — Hue — Beauvarlet — B. Du Vivier — Levasseur — Guérin — Berthélemy — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat* — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 5 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Vien, P., 1re Médaille; Procofieff, S., 2e; Guérin, P., 3e. Surabondance: Monmal, P., 1re; Marchais, P., 2e; Pagnon, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers du Quartier précédent, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs figures académiques, ont adjugé

la 1re Médaille à *Vien*, P.,
la 2e à *Procofieff*, S.,
et la 3e à *Guérin*, P.,
et, par surabondance, une première à *Monmal*,
une 2e à *Marchais*,
et une 3e à *Pagnon*, tous trois Peintres.

M. Sauvage prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 30 de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, où il annonce que le Roi a confirmé l'élection que la Compagnie a faite du Sr *Piat Joseph Sauvage* comme Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, présidant l'assemblée comme Directeur. Les Lettres de Provisions ont été sur le champ, en présence de la Compagnie, délivrées au Sr *Sauvage*, conformément au Règlement fait le 4 May 1782, et le nouvel Académicien a pris séance.

Commissaires nommés pour la capitation. — L'Académie a arrêté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur et MM. les Professeurs en exercice, et,

à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Caffiéri;* dans les Adjoints, M. *Taraval;* dans les Conseillers, M. *De Machy;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Le Vasseur,* s'assembleront, à neuf heures du matin, le samedy 26 de ce mois, pour régler le rôle de la capitation de la présente année et recevoir les comptes de M. *Pajou*, Trésorier, pour l'année 1782.

Esquisse de M. Taillasson, Peintre, reçue. — Le Sr *Taillasson*, Agréé Peintre d'Histoire, ayant fait aporter l'esquisse du morceau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant Ulysse et Néoptolène enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite esquisse.

Raport des Députés pour la santé de MM. Dandré-Bardon et Le Bas. — MM. les Députés, pour s'informer de la santé de M. *Dandré-Bardon* et de M. *Le Bas*, ont raporté que l'un et l'autre avoient été très sensibles à l'intérest que l'Académie veut bien prendre à leur état, et les Députés ont raporté de plus qu'ils les avoient trouvés dans une situation moins alarmante.

Pierre — Allegrain — Gois — Vien — J. Bachelier — Belle — Bergeret — Pajou — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Bridan — Suvée — Taraval — J. J. Lagrenée — Vernet — Demachy — Cochin — Beaufort — Van Spaendonck — B. Du Vivier — Sauvage — Bellengé — Vincent.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Dandré-Bardon, âgé de 83 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de

M. *Michel François Dandré-Bardon*, Peintre et Recteur de cette Académie, ancien Professeur des Élèves protégés par le Roy pour l'Histoire, la Fable et la Géographie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Marseille, et Directeur perpétuel de l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture civile et navale établie en ladite Ville, décédé, le 13 de ce mois, dans la 83e année de son âge.

Mort de M. Le Bas, G., âgé de 78 ans. — Le Secrétaire a aussi notifié la mort de M. *Jacques Philippe Le Bas*, Graveur et Conseiller de cette Académie, Graveur du Cabinet du Roy, de l'Académie des Sciences et Arts de Rouen, décédé en cette Ville dans la 78e année de son âge, le 14 de ce mois.

M. Allegrain Recteur; M. Falconnet nommé Adjoint Recteur; M. Loir renommé Conseiller. — La mort de MM. *Dandré-Bardon* et *Le Bas* faisant vacquer deux Places dans la classe des Officiers, l'Académie, étant garnie d'un très grand nombre de votants, a jugé à propos de procéder sur le champ à la nomination desdittes Places. M. *Falconnet*, Ancien Professeur, a été nommé Adjoint à Recteur et M. *Loir* Conseiller, M. *Allegrain* étant passé de droit à la Place de Recteur.

Raport des Commissaires pour la capitation et la reddition des comptes de l'année 1782. — Le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, Mrs les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice et ceux qui ont été nommés par la précédente délibération comme Commissaires pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés le matin du même jour. En conséquence, ledit rôle a été arrêté et dressé par lesdits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées, et à leur emploi, et à l'acquit des droits dûs au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite, il a été procédé à l'examen et à la reddition des

comptes de l'exercice de M. *Pajou*, comme Trésorier, pendant l'année 1782. Sur le raport qui a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Arrêté que ceux qui devront quatre années de capitation, y compris la présente, auront à payer moitié de leurs dettes d'ici à la fin de Juin, sinon privés de séance et d'exposition au Sallon. — Ensuite MM. les Commissaires du Comité ont de plus raporté, qu'après l'examen fait des débats de la capitation par aucuns des Membres et Agréés de l'Académie, qu'ils croient qu'il étoit essentiel d'obvier à cet abus. En conséquence, ils ont dit qu'ils pensoient qu'il seroit bon que l'Académie chargeât le Secrétaire d'écrire, de la part de la Compagnie, à ceux qui se trouveront redevables de quatre mois de capitation, y compris la présente année, à l'effet qu'ils aient à payer au moins moitié de leurs dettes dans l'espace des mois de May et Juin prochain, et, faute par eux de le faire, signifier à ceux des Académiciens débiteurs qu'ils ne pourront avoir entrée aux assemblées, ni exposer leurs ouvrages au Sallon, et aux Agréés dans le même cas d'être aussi privés de l'avantage de l'exposition publique. L'Académie a ratifié leur demande.

M. Moitte exécutera en marbre pour sa réception la figure dont il a présenté le modèle. — L'Académie a arrêté que le Sieur *Moitte*, Sculpteur Agréé, exécutera en marbre la figure dont il a présenté le modèle à son Agréement.

Esquisse de M. Julien reçue. — Le Sieur *Julien*, Peintre Agréé, a fait aporter l'esquisse qui lui avoit été ordonnée pour sa réception, représentant Titon et l'Aurore. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé laditte esquisse.

Lecture d'une lettre de Bordeaux et envoi du Discours prononcé par cette Académie à leur première assemblée. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite par MM. de l'Académie de Bordeaux, en datte du premier de ce mois, pour faire hommage à l'Académie de deux exem-

plaires du Discours prononcé à l'ouverture de la première assemblée de l'Académie par M. de Ladébat, Directeur. Le Secrétaire lui écrira de la part de la Compagnie.

Pierre — Allegrain — Gois — Pigalle — Vien — J. Bachelier — Pajou — Belle — Caffiéri — Brenet — Doyen — Van Loo — Lépicié — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Beaufort — Loir — B. Du Vivier — Levasseur — Monot — Berthélemy — Sauvage — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Vanloo* Prof. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 3 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Falconnet nommé Adjoint Recteur, M. Loir renommé Conseiller, confirmés par le Roy. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en date du 29 Avril dernier, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé la double élection que l'Académie a faite de M. *Falconnet* pour remplir la Place d'Adjoint à Recteur, vacante par la mort de M. *Dandré-Bardon*, et de M. *Loir* comme Conseiller, Place vacante par la mort de M. *Le Bas.* M. *Loir* a pris séance en cette qualité.

M. Falconnet attaqué de paralysie; Députation. — La Compagnie, informée que M. *Falconnet*, Adjoint à Recteur, venoit d'être aujourd'huy même attaqué de paralisie, a nommé MM. *Belle* et *Bachelier*, tous deux Professeurs, pour le visiter de sa part.

Esquisse du Sr Renaud, Peintre, reçue. — Le Sr *Renaud*,

Agréé Peintre d'Histoire, ayant fait aporter l'esquisse du morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant l'éducation d'Achille par le Centaure Chiron, les voix prises à l'ordinaire, ladite esquisse a été agréée par la Compagnie.

Esquisse du Sr Roland, Sculpteur, reçue. — Le Sr *Roland*, Agréé Sculpteur, ayant aussi fait aporter l'esquisse du morceau qui lui est ordonné pour sa réception, représentant Samson ébranlant la colonne du Temple des Philistins, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite esquisse.

7e livraison du Voïage pittoresque de M. Hoüel. — Le Secrétaire a présenté à l'Académie, de la part de M. Hoüel, la 7e livraison de son Voïage pittoresque de la Sicile.

Pierre — Allegrain — Vanloo — Vien — Belle — Pajou — J. Bachelier — Doyen — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Gois — Berruer — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Ménageot — Julien — Suvée — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Beaufort — Loir — Vincent — Bellengé — Sauvage — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Vanloo* Prof. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mme Le Brun reçue Académicienne par ordre. Ordre d'écrire à M. le Directeur-général relativement à Madame Le Brun. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 30 May 1783, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roi, par laquelle il annonce que la Reine, daignant honorer la Demoiselle *Louise Élisabeth Vigée*, de Paris, Peintre,

femme du Sieur Le Brun, Marchand de tableaux, de la protection la plus particulière, et que, la Reine elle-même lui ayant, à plusieurs fois et dernièrement encore, donné de nouvelles preuves de l'intérest qu'Elle vouloit bien prendre à cette Artiste, lui M. le Comte d'Angiviller, se faisant un devoir et une loi de se conformer aux desirs de la Reine et de conserver en même temps les Statuts de l'Académie dans toute leur force, il avoït en conséquence mis à la fois sous les yeux du Roy l'article des nouveaux Statuts, qui interdit, de la manière la plus précise, à tout Membre de l'Académie le commerce de tableaux, et a témoigné le desir que la Reine lui avoit montré que le Roy donnât une dispense en faveur de Madame *Le Brun*. Le Secrétaire a lu ensuite le Mémoire présenté à cet effet au Roy par M. le Directeur général, dans lequel M. le Comte d'Angiviller demandoit un ordre formel de Sa Majesté et le suplioit en outre de fixer au nombre de quatre celui des femmes qui pourront à l'avenir être reçues Académiciennes.

Le Roy ayant ordonné l'exécution du contenu au présent Mémoire, comme il apert par l'ampliation dudit Mémoire, la matière mise en délibération, l'Académie, exécutant avec un profond respect les ordres de son Souverain, a reçu la Demoiselle *Vigée*, femme du Sieur Le Brun, Académicienne sur la réputation de ses talens. En invitant laditte Dame *Le Brun* de faire aporter de ses ouvrages à la prochaine assemblée, l'Académie a de plus délibéré qu'il sera fait, de la part de l'Académie, une lettre de remerciement à M. d'Angiviller d'avoir conservé les droits de l'Académie et la force de ses Statuts, et d'avoir fixé le nombre des Académiciennes à quatre. Il sera aussi témoigné par laditte lettre à M. le Directeur que la Compagnie ne doute pas que la Dame *Le Brun*, déjà reçue Académicienne, ne justifie, en aportant de ses ouvrages, et sa renommée et la protection auguste dont elle est honorée.

L'Académie a ordonné que la lettre et le Mémoire seront inscrits par le Secrétaire en totalité sur les Registres à la suite de la présente délibération.

Mme Guyard agréée et reçue Académicienne. — Ensuite, M. *Roslin*, Conseiller, a présenté à la Compagnie la Demoiselle *Adelaïde Labille des Vertus*, née à Paris, femme de M. *Guyard*, Peintre de portraits, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation.

Mais, s'étant trouvé, dans les portraits qu'elle a présentés, celui de M. *Pajou*, dont elle pouvoit disposer, l'Académie a accepté ledit portrait pour un de ses morceaux de réception; le second portrait lui sera ordonné par M. le Directeur. En conséquence, l'Académie a reçu la Dame *Guyard* Académicienne.

Comité arrêté pour le lendemain, dix heures, pour l'examen des ouvrages des Élèves. — Demain, dix heures du matin, le Comité sera tenu, dans les salles de l'Académie, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome.

Allegrain — Van Loo — Vien — Pommyer — Doyen — L'Abbé de Saint-Non — Belle — Le B. de Besenval — Lépicié — Le Duc de Chabot — Pajou — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Mouchy — Le C. d'Affry — Du Rameau — D'Aguesseau de Fresne — J. J. Lagrenée — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — De la Tour — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Beaufort — Loir — Bellengé — Monot — Vincent — Van Spaendonck — Sauvage — Guérin — Roëttiers — B. Du Vivier — Renou.

Copie de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite à M. Pierre, *de Versailles, le 30 May 1783.*

Vous savez, Monsieur, depuis longtems que la Reine daigne honorer Madame *Le Brun* d'une protection particulière, et qu'en conséquence Elle m'avoit fait, il y a déjà du temps, l'honneur de me marquer le desir qu'Elle avoit de la voir reçue de l'Académie Royale de Peinture. Vous savez aussi que j'avois eu celui de lui représenter l'impossibilité où se trouvoit l'Académie de donner cette preuve de considération à une Artiste, dont elle estimoit les talens, mais que l'état de son mari en éloignoit. Sur de nouvelles marques d'intérest que la Reine m'a données à l'égard de Madame *Le Brun*, j'ai eu l'honneur de lui mettre sous les yeux l'article des Statuts qui interdit, de la manière la plus précise, à tous les Membres de l'Académie le commerce de tableaux, soit directement, soit indirectement. Sa Majesté n'a pu s'empêcher d'approuver une loi aussi honorable pour les Arts et tendante à leur conserver la considération que le Roi a bien voulu leur rendre et leur assurer par sa déclaration du mois de Septembre 1776; mais elle m'a chargé de demander au Roy une dispense en faveur de Madame *Le Brun*. J'ai, en conséquence, porté sous les yeux du Roy le desir de la Reine, et Sa Majesté, considérant que le cas où se trouve Madame *Le Brun* est de nature à ne pouvoir se renouveler, et qu'une exception en faveur de son talent, fondée sur un aussi puissant motif que celui de la protection de la Reine, étoit bien plutôt une confirmation qu'une infraction de la loi, Sa Majesté, dis-je, a bien voulu agréer que l'Académie pût recevoir cette Artiste au nombre de ses Membres. Je joins ici une ampliation de cette Permission du Roy dont vous voudrez bien faire faire lecture, ainsi que de cette lettre, à l'Académie, pour être ensuite consignée dans ses Registres. Je ne doute point que l'Académie ne trouve, dans cette nouvelle marque de bonté de Sa Majesté

envers les Arts, un nouveau motif de veiller plus attentivement que jamais à ce qu'aucun de ses Membres ne s'écarte d'une loi aussi honorable pour les Arts et pour ceux qui les cultivent.

Sa Majesté a en même temps jugé à propos de statuer qu'à l'avenir le nombre des femmes qui pourroient être à la fois Membres de l'Académie ne pourroit excéder celui de quatre.

Au reste, la protection dont la Reine honore Madame *Le Brun* étant aussi marquée, et les ouvrages de cette Artiste étant connus de tous les Officiers et Membres de l'Académie, j'ai lieu de croire que cette Compagnie s'empressera à donner à la Reine une preuve de son respect et de sa soumission pour ce que Sa Majesté desire en cette occasion, en recevant tout de suite Madame *Le Brun*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Signé : *D'Angiviller*.

Mémoire présenté au Roy par M. le Comte d'Angiviller le 14 may 1783.

Dans les Statuts, donnés par Louis XIV à l'Académie de Peinture, il est deffendu à tout Artiste de faire le commerce de tableaux, soit directement, soit indirectement. Ce Règlement a été confirmé par Votre Majesté de la manière la plus autentique, et il est de la plus grande importance de maintenir une loi qui contribue à la gloire des Arts, et, ce qui est bien plus important, les soutient dans un païs où ils sont si utiles et si nécessaires pour le commerce avec l'étranger.

La Dame *Le Brun*, femme d'un Marchand de tableaux, a un très grand talent et seroit depuis longtemps de l'Académie sans le commerce que fait son mari. On dit, et je le crois, qu'elle ne se mêle pas de commerce, mais en France une femme n'a pas d'autre état que celui de son mari. La

Reine honore la Dame *Le Brun* de ses bontés, et cette femme en est digne, non seulement par ses talens, mais encore par son honnèteté et sa conduite. Sa Majesté m'a fait l'honneur de me demander s'il n'y avoit pas moyen, sans détruire la loi, de faire admettre Madame *Le Brun* dans cette Compagnie, qu'il est intéressant de soutenir dans toute la rigueur des Statuts, surtout depuis que Votre Majesté a accordé la liberté aux Arts. J'ai eu l'honneur de lui répondre que la Protection dont elle honoroit la Dame *Le Brun* tomboit sur un sujet assez distingué pour qu'une exception en sa faveur devint plutôt une confirmation qu'une infraction de la loi si elle étoit motivée sur cette respectueuse Protection, et que Votre Majesté voulût bien l'autoriser par un ordre formel.

Je suplie en conséquence Votre Majesté de vouloir bien me donner ses ordres, et je la suplie aussi de vouloir bien borner à quatre le nombre des femmes qui pourront à l'avenir être admises à l'Académie. Ce nombre est suffisant pour honorer le talent, les femmes ne pouvant jamais être utiles au progrès des Arts, la décence de leur sexe les empêchant de pouvoir étudier d'après nature et dans l'École publique établie et fondée par Votre Majesté.

Ordonné par Sa Majesté l'exécution du contenu au présent Mémoire, tant pour la réception de Madame *Le Brun* que pour la fixation du nombre de femmes qui pouront à l'avenir être admises à l'Académie. Ce 14 May 1783.

Ladite ampliation signée : *D'Angiviller.*

— Certifié conforme aux originaux, ce 31 May 1783 : *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Lépicié* Prof. — M. *Gois* Prof. en suplément — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mme Le Brun, Mme Guyard, Académiciennes, prennent séance. — En ouvrant la séance, Madame *Le Brun*, reçue Académicienne à la dernière assemblée[1], a pris séance en cette qualité.

Ensuite, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, du 6 Juin 1783, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, dans laquelle il annonce, après avoir dit que la réception de Madame *Le Brun* emportoit avec elle confirmation, que le Roy avoit confirmé l'élection faite par la Compagnie, à sa dernière assemblée, de Dlle *Adélaïde Labille des Vertus*, épouse de M. *Guyard.*

En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit la Dame *Guyard* en qualité d'Académicienne, pour jouir des privilèges et prérogatives attachés à ladite qualité.

M. Pierre, nommé Directeur perpétuel de l'Académie de Marseille, et M. Bachelier Adjoint Directeur perpétuel. — Le Secrétaire a lu une lettre écrite à la Compagnie par MM. de l'Académie de Marseille, dans laquelle ils demandent que l'Académie veuille bien leur nommer un Directeur perpétuel pour remplacer M. *Dandré-Bardon.* L'Académie Royale, pour donner à celle de Marseille une preuve de son affection particulière, a nommé, par acclamation, M. *Pierre*, son Directeur, pour Directeur, perpétuel et honoraire, de ladite Académie de Marseille, et, pour répondre aux desirs qu'elle a marqué pour M. *Bachelier*, dont les soins et les services ont déjà excité sa reconnoissance, Elle a nommé M. *Bachelier* son Directeur perpétuel Adjoint.

Lecture du raport des Commissaires sur les ouvrages des Élèves de Rome. — Ensuite, le Secrétaire a lu le raport de MM. les Commissaires nommés pour l'examen des

1. Il y avait d'abord cette phrase : « Et qui a fait aporter de ses ouvrages dont la Compagnie a été satisfaite », mais elle a été effacée et surchargée de ratures.

ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome[1].

Arrêté de nommer à la Place d'Adjoint à Professeur de Perspective à la prochaine assemblée. — Le Secrétaire a lu aussi une lettre de M. *Le Clerc*, Professeur de Perspective, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il demande, vu l'état de sa santé, qu'il plaise à l'Académie de lui nommer un Adjoint. L'Académie a arrêté qu'Elle nommeroit à cette place à la dernière assemblée de ce mois.

M. Taraval nommé pour exercer à la place de M. Doyen. — M. *Doyen* ne pouvant exercer, en suplément, le mois de Juillet, M. *Taraval* exercera en son lieu et place.

Pierre — Allegrain — Lépicié — Vien — Montullé — Belle — Pajou — J. Bachelier — Brenet — Gois — Du Rameau — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — Mouchy — Julien — Demachy — Beaufort — Loir — Vigée, fe Le Brun — Labille, f. Guyard — Van Spaendonck — Guérin — Roëttiers — Vincent — De Wailly — B. Du Vivier — Voiriot — Robert — Berthellemy — Sauvage — Boizot — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Lépicié* Prof. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Desmoulins, P., 1re Méd.; Prud'hon, P., 2e; Russinger, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice et MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour adjuger les Médailles

1. Il n'a pas été transcrit.

accordées tous les trois mois aux Élèves sur les figures dessinées et modelées dans les Écoles du Modèle, ont accordé

la 1re Médaille à *Desmoulins*, P.,

la 2e à *Prud'hon*, P.,

et la 3e à *Russinger*, S.

L'élection de l'Adjoint Professeur de Perspective suspendue. — L'Académie a suspendu, pour des raisons particulières, l'élection qu'elle devoit faire de l'Adjoint au Professeur de Perspective.

3e livraison des Idylles de Gesner par Barbier. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Barbier*, la 3e livraison de ses estampes des Idylles de Gesner.

Lecture des délibérations. — La lecture des délibérations du Quartier a été faite.

Allegrain — Lépicié — Vien — Belle — J. Bachelier — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Gois — Berruer — Taraval — Ménageot — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Beaufort — Loir — Valade — B. Du Vivier — Labille, fe Guyard — Pasquier — Houdon — Des Portes — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* le jeune. — M. *Taraval* pour M. *Doyen* — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'hui, samedy 5 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Présent d'un tableau peint à l'huile et couvert d'une glace par M. de la Grenée le jeune. — En ouvrant la séance, M. *de la Grenée* le jeune, Professeur, a présenté à la Compagnie un tableau, peint à l'huile, dont le sujet est allégorique au Muséum que M. le Comte d'Angiviller fait établir dans la grande Galerie du Louvre. Près du pied

d'estal, sur lequel on voit le buste du Roy; l'Immortalité reçoit des mains de la Peinture le portrait de M. le Comte d'Angiviller pour être placé dans son Temple; derrière l'Immortalité, le Génie des Arts relève un rideau, qui laisse entrevoir une partie de la grande Galerie, où plusieurs petits Génies transportent et placent des tableaux.

Ce morceau, peint à l'huile, est collé sur glace. M. *de Lagrenée* en a fait hommage à l'Académie, en lui témoignant qu'il espèroit que, moyennant cette glace, la couleur n'éprouvant pas le contact de l'air, deviendra en quelque sorte inaltérable et conservera toute sa fraîcheur.

L'Académie, ne pouvant qu'aprouver le zèle de M. *de La Grenée* et être sensible au présent qu'il a bien voulu lui faire, lui en a marqué sa reconnoissance.

Il n'y aura point d'Agrément que d'après le Sallon. — Il a été arrêté que l'on ne procédera à aucun *Agrément* d'ici après le Sallon, et la Compagnie ne jugera que les morceaux que les Agréés aporteront pour leur réception.

Envoi de la 19e et 20e livraisons des estampes de la Description de la France. — Le Secrétaire a présenté, de la part de MM. *Née* et *Masquelier*, la 19e et 20e livraisons des estampes de la Description générale de la France.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Le Cte de Bréhan — Belle — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — B. Du Vivier — Mouchy — Gois — Bellengé — Berruer — Le Chev. Roslin — Boizot — Beaufort — Demachy — Berthélemy — Loir — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* le jeune. — M. *Taraval* pour M. *Doyen*. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre pour le Sallon. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 9 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il annonce que Sa Majesté aprouve qu'il y ait cette année au Louvre exposition des ouvrages de MM. de l'Académie.

M. Foucou, Sculpteur, refusé à la réception. — M. *Foucou*, Agréé Sculpteur, ayant fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, et n'ayant pas obtenu le nombre suffisant de voix pour être reçu Académicien, a perdu, conformément à l'article 26 des Statuts de 1777, le titre d'Agréé jusqu'à ce que, par de nouveaux ouvrages présentés à l'Académie, il obtienne d'être réintégré dans ladite classe des Agréés.

M. Eschard, Peintre, refusé à la réception. — M. *Eschard*, Agréé Peintre de genre, ayant pareillement présenté le morceau ordonné pour sa réception, et n'ayant pas obtenu le nombre de voix suffisant pour être reçu Académicien, conformément à l'article des Statuts cy dessus mentionné, a perdu le titre d'Agréé jusqu'à ce qu'il obtienne sa réintégration par de nouveaux ouvrages.

Comité arrêté au 9. — Il a été arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Sallon s'assemblera le 9 du mois d'Aoust prochain, à trois heures de relevée, et l'on a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les Recteurs, Adjoints à Recteur et Secrétaires, qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voix du sort, dans MM. les Professeurs, MM. *Pajou, Caffiéri*, *Brenet*, *Bridan*, *Du Rameau* et *La Grenée* jeune; dans MM. les Adjoints, MM. *Mouchy* et *Suvée;* dans MM. les Conseillers, MM. *De la Tour* et *Duplessis.*

Accordé au Sieur Pérot une gratification de 72 l. — L'Académie a accordé au Sieur Pérot, qui a aidé feu M. *Dandré-Bardon* à mettre en ordre les dessins et les

livres de l'Académie, une gratification de 72 livres, et la Compagnie a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, à délivrer au Sieur Pérot ladite somme de 72 livres.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Allegrain — Montullé — Belle — J. Bachelier — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Du Rameau — Bridan — Lépicié — Brenet — Gois — Mouchy — Taraval — Berruer — Demachy — Beaufort — Julien — Loir — Vincent — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 2 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Vanloo chargé de la décoration du Sallon. — En ouvrant la séance, l'Académie a nommé M. *Vanloo*, Professeur, à l'effet de s'occuper de la décoration et arrangement du Sallon.

Lettre de l'Académie de Marseille pour remercier de la nomination d'un Directeur. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de l'Académie de Marseille, écrite à la Compagnie pour la remercier de lui avoir donné M. *Pierre* pour Directeur perpétuel et M. *Bachelier* pour Vice-Directeur perpétuel.

Assemblée indiquée au 23 pour les Prix des Élèves. — L'Académie a arrêté de s'assembler le samedy 23 de ce mois, surveille de St-Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Pierre — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Gois — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Vernet — Le

Chev. Roslin — Demachy — Loir — Beaufort — Cochin — B. Du Vivier — Robert — Boizot — Bellengé — Sauvage — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

M. David reçu. — En ouvrant la séance, M. *Vien*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jacques Louis David*, de Paris, agréé Peintre d'Histoire le 24 Aoust 1781, qui a fait aporter le tableau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant la douleur et les regrets d'Andromaque sur le corps d'Hector, son époux. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le sieur *David* Académicien.

Point de premier Prix de Peinture. Premier et second en Sculpture. Les tableaux et bas-reliefs exposés. — Après l'examen fait des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'il ne seroit pas donné de premier Prix en Peinture, mais qu'il sera accordé un premier Prix en Sculpture, et que lesdits tableaux et bas-reliefs seront exposés au public, dans les salles de l'Académie, lundy prochain, fête de Saint-Louis, et seront jugés par MM. les Officiers et Académiciens le samedy 30 de ce mois.

Pierre — Vien — Belle — Pigalle — Allegrain — Montullé — Blondel d'Azaincourt — Pajou — Vanloo — Le Cte de Bréhan — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Mouchy — Taraval — Berruer — Suvée — Sue — Vernet — Le Chev. Roslin — Loir — Demachy — Beaufort — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. — M. *Van Loo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves pour concourir aux Grands Prix, les sujets donnés étant, dans la Peinture, Jésus-Christ ressuscitant le fils de la veuve de Naïm, et, dans la Sculpture, un mort ressuscitant par l'atouchement des os d'Elisée.

M. Wertmuller, Peintre, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Roslin*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Adolphe Ulric Wertmuller*, natif de Stockolm, âgé de 32 ans, Aspirant Peintre de portraits. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur ordonnera au Sieur *Wertmuller* ce qu'il doit faire pour sa réception.

Auguste Fortin 1er Prix de Sculpture. — Avant de procéder au jugement des Prix, l'Académie ayant confirmé de nouveau la délibération du 23 de ce mois, par laquelle il a été statué qu'il ne seroit pas accordé de premier Prix en Peinture, a procédé au jugement du premier Prix de Sculpture et a adjugé ledit premier Prix au nommé *Auguste Fortin*, né à Paris, âgé de 19 ans 1/2, Élève de M. *Le Comte*, son oncle, Académicien, lequel a fait le bas-relief marqué de la lettre G.

F. L. Gounod second Prix de Peinture; le premier réservé. — Le second Prix de Peinture a été accordé au Sieur *François Louis Gounod*, de Paris, âgé de 24 ans, Élève de M. *Lépicié*, qui a fait le tableau marqué de la lettre A.

Jacques Edme Dumont le second Prix de Sculpture. — Le second Prix de Sculpture a été accordé au Sieur *Jacques Edme Dumont*, né à Paris, âgé de 22 ans, Élève de M. *Pajou*, fils de M. *Dumont*, Académicien, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre I.

8e livraison du Voyage pittoresque de M. Hoüel. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie la 8e livraison du Voyage pittoresque de M. *Hoüel.*

En marge : Prix en réserve : Premier Prix de Peinture de 1779; de 1783. — Second Prix : 1770, 1772. — Sculpture : Second : 1776.

Pierre — Vien — Pigalle — Allegrain — Pajou — Doyen — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Bridan — Du Rameau — Brenet — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Taraval — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Beaufort — Loir — Monot — Vincent — Beauvarlet — Le Comte — Wille — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en supl. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. David confirmé prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Versailles, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, dans laquelle il annonce que le Roy a confirmé l'élection que la Compagnie a faite, dans son assemblée du 3 Aoust dernier, du Sieur *Jacques Louis David* en qualité d'Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, présidant l'assemblée, conformément au Règlement fait le 4 May 1782, et le nouvel Académicien a pris séance.

M. Bridan nommé pour présider au Concours d'Expression, et l'ouverture fixée au 15. — L'Académie a nommé

M. *Bridan*, Professeur, pour présider au Concours du Prix d'Expression fondé par M. le Comte de Caylus. Le sujet de l'Expression sera affiché aux portes des Écoles huit jours avant celui fixé pour le Concours, et ledit Prix sera jugé à la dernière assemblée de ce mois par MM. les Officiers et Académiciens. L'ouverture de ce Concours est fixée au lundy 15 de ce mois.

Lettre de M. Vincent, Professeur d'anatomie vétérinaire; des billets accordés aux Élèves pour y assister. — M. Vincent, Professeur d'anatomie à l'École vétérinaire, ayant écrit à M. *Pierre* que le Ministre avoit ordonné l'ouverture dudit Cours vétérinaire et l'ayant prié d'engager la Compagnie, a donné des billets à ceux des Élèves que chacun de MM. de l'Académie jugeront capables d'en profiter. L'Académie a ordonné qu'il soit affiché aux portes des Écoles que les Élèves auront soin de se pourvoir de certificat de leur Maître, sans lequel certificat ils ne seront pas admis aux leçons du Cours de M. Vincent.

Pierre — Vien — Du Rameau — Pigalle — Pajou — Amédée Van Loo — Belle — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Lépicié — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Loir — Vanspaendonck — David — Monot — Vincent — Bellengé — Sauvage — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : Mallet, Peintre, 2e; L'Estrade, Sculpteur, 3e; Première réservée. — Avant la séance,

MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

une seconde Médaille à *Mallet*, Peintre,
et une troisième à *L'Estrade*, Sculpteur;
la première mise en réserve.

M. Peyron, Peintre d'Histoire, agréé. — M. *Vien*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Jean François Pierre Peyron*, d'Aix en Provence, âgé de 37 [ans], Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Gounod; Prix d'Expression; la Surprise mêlée de joie. — Après avoir examiné les têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix d'Expression fondé par M. le Comte de Caylus, l'Académie l'a adjugé au Sr *Jean François Louis Gounod*, de Paris, Élève de M. *Lépicié*. Le programme est la Surprise mêlée de joie; il a été donné par M. *Bridan*, Professeur. Ce Prix lui a été délivré en présence de l'assemblée.

M. Aujolest Pagès, Directeur de l'École de Poitiers, rend compte de la gession et prend séance hors du rang. — M. *Aujolest Pagès*, Directeur de l'École Académique de Poitiers, est venu rendre compte à l'assemblée de sa gession comme Directeur et présenter les hommages de tous les Membres de ladite École. L'Académie a été très satisfaite du compte qui lui a été rendu, et Elle a donné des marques de satisfaction à M. *Aujolest Pagès*, qui a pris place hors de rang, en vertu de l'article 36 des Statuts de 1777.

Privilège accordé à M. Cochin pour le Costume des anciens peuples. — Le Secrétaire ayant demandé, au nom de M. *Cochin*, absent, la faveur de faire paroître sous son privilège la seconde édition du Costume des anciens peuples,

en qualité d'unique propriétaire de cet ouvrage depuis la mort de M. *Dandré-Bardon*, cette demande a été accordée à M. *Cochin* par la Compagnie.

Éloge de M. Dandré-Bardon envoié par M. d'Ageville. — M. d'Ageville, de l'Académie de Marseille, a envoié à la Compagnie l'Éloge historique de M. *Dandré-Bardon*.

Lecture des délibérations remise. — La lecture des délibérations du Quartier a été remise à la prochaine assemblée.

Certificat de vie et de mœurs et d'assiduité au Sr Pracofieff. — Il a été accordé un certificat de vie et de mœurs et d'assiduité au Sr *Pracofieff*, Sujet Russe, second Médailliste de l'Académie.

M. Vertmuller chargé du portrait de MM. Bachelier et Caffiéri. — Il a été arrêté que M. *Vertmuller* feroit, pour morceaux de réception, les portraits de MM. *Bachelier* et *Caffiéri*, Professeurs.

Pierre — Vien — Du Rameau — Allegrain — Caffiéri — Belle — Pajou — Montullé — D'Aguesseau de Fresnes — Lépicié — Brenet — Doyen — Bridan — Gois — Mouchy — Taraval — Demachy — Beaufort — Julien — Berruer — Vincent — Guérin — Julliar — Renou.

Comme cet Éloge de *Dandré-Bardon* ne paraît pas avoir été imprimé, je me suis adressé à M. Étienne Parrocel, qui prépare une histoire de l'Académie de Marseille d'après les documents heureusement acquis par la Ville il y a quelques années; mais il ne le connaît pas imprimé, et l'on ne sait où en trouver le manuscrit. Les registres des Procès-verbaux, les notices qui forment les deux volumes des *Mémoires inédits des Académiciens* et un certain nombre de pièces isolées sont tout ce qui a été sauvé des Archives de l'ancienne Académie; ce qui a péri, ce sont les pièces annexes et la correspondance. C'est le contraire qui est arrivé pour celles de l'Académie de Marseille. Les Pro-

cès-verbaux ont péri ; ce sont les pièces annexes qui ont été conservées. Je dois à M. *Parrocel* la copie de la lettre à *Bachelier* qui donne la date de la lecture de l'Éloge de *Dandré-Bardon* à Marseille. J'y joins, d'après la note de M. *Parrocel*, le détail des manuscrits existants de l'Académie de Marseille; on verra par là ce qu'on peut y chercher et quels seront les éléments de l'histoire documentaire qu'il en prépare.

10 septembre 1783.

A M. Bachelier à Paris.

L'Académie a tenu sa séance publique samedi 6 du présent mois, dans la salle de l'Hôtel de Ville; tout le Corps académique y étoit invité. M. Kapeller, en sa qualité de Recteur, en a fait l'ouverture par une dissertation relative aux études des élèves et à l'exposition, contenant, non seulement des œuvres des professeurs et des académiciens associés, mais encore des tableaux de grands maîtres, tirés des cabinets des associés de l'Académie, et qui est ouverte dans les salles d'exercices de l'école.

Ces amateurs ont bien voulu, en nous livrant ces tableaux, contribuer à l'éclat de notre exposition, à élever le goût du public, à l'intéresser au progrès des arts et à stimuler l'émulation des artistes.

Les Échevins, au nom de la Patrie, ayant distribué les prix aux élèves, M. Moulinneuf a analysé les ouvrages couronnés, et a terminé par un précis de quelques observations adressées aux jeunes peintres.

M. Dageville, professeur d'architecture civile et de perspective, associé correspondant de l'Académie royale d'architecture, a terminé la séance en prononçant *l'Éloge de feu M. Dandré-Bardon*, directeur perpétuel de notre Académie.

Les fondateurs et un grand nombre des amateurs, accompagnés par les professeurs, se sont alors portés dans les salles de l'exposition, et ils ont témoigné combien ils étoient satisfaits de notre assemblée publique, de notre

exposition, de nos occupations académiques et de notre zèle, et le public a paru partager leurs sentiments.

Nos discours, nos opérations n'ont qu'un but : donner la mesure de l'utilité de notre établissement pour les arts industriels, afin que la Municipalité de Marseille, généreuse et reconnoissante, jète enfin un regard sur ceux qui lui impriment le mouvement en lui faisant produire les avantages qui en résultent. Étayés de vos lumières et de vos conseils, la Communauté ne pourra que s'intéresser encore plus vivement à notre stabilité; c'est dans cette attente que nous, etc., etc.

Décerne : La première médaille à M. *Mille*, Peintre, figure académique au crayon noir; deuxième médaille à M. *Poitevin* cadet, Sculpteur, et la troisième à M. *Alibert*, Sculpteur; un accessit à M. *Pélissier*.

Moulinneuf,
Secrétaire perpétuel de l'Académie.

La collection de la Correspondance ne se compose à Marseille que de minutes des lettres que Moulinneuf adressait aux Ministres ou aux membres de l'Académie. Ce ne sont que des copies, et non des autographes.

La collection forme dix volumes et compte, en outre :

Deux grands volumes de documents;

Six grands volumes d'autographes des membres associés de la Compagnie;

Deux volumes, même format que la correspondance du Secrétaire, entièrement composés des lettres de *Dandré-Bardon*.

Les registres — contenant les *Procès-verbaux des séances, des délibérations*, et ceux concernant les *réceptions des membres amateurs ou artistes*, — les livres des dépenses ont été brûlés en 1793, et d'Ageville, qui à cette époque en était le détenteur comme Secrétaire perpétuel de l'Académie, a porté sa tête sur l'échafaud.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Doyen* Prof. — M. *Du Rameau* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 4 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Guibal, Peintre et Directeur de la Galerie du Prince [*de*] *Virtemberg, lit son Éloge du Poussin. Il demande à en faire la dédicace à l'Académie; demande accordée.* — En ouvrant la séance, M. *Guibal*, Premier Peintre et Directeur de la Gallerie de S. Alt. S. du Duc régnant de Virtemberg et Teck, a fait lecture à la Compagnie de l'Éloge du *Poussin*, discours composé par lui et qui a remporté le Prix proposé cette année par l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Rouen. La Compagnie a été d'autant plus satisfaite de cet Éloge que M. *Guibal* y a joint à un stile correct, fleuri et animé, une connoissance profonde de l'Art, et qu'aucune des qualités qui caractérisent le *Poussin*, comme philosophe vertueux et comme grand Peintre, ne lui sont point échappées. L'Académie auroit desiré avoir une seconde couronne à ajouter à celle dont l'a ceint l'Académie de Rouen, mais Elle lui a prouvé, par des applaudissemens sincères, tout le plaisir que lui a procuré cette lecture. L'auteur ayant sur le champ demandé à la Compagnie la permission de lui dédier son Discours lors de son impression, la Compagnie s'est empressée de lui donner ces marques de l'estime particulière qu'Elle fait de son ouvrage[1].

Pierre — Allegrain — Doyen — Pigalle — Vien — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Bridan — Du Rameau — Taraval — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Berruer — Ménageot — Julien — Le Chev. Roslin — Demachy — Duplessis — Beaufort

1. Il a paru à Paris en 1783, in-8°.

— Loir — Van Spaendonck — Sauvage — Guérin — Monot — Robert — Wille — Jollain — B. Duvivier.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *Durameau* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Renaud, Peintre d'Histoire, reçu. — En ouvrant la séance, M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Baptiste Renaud*, de Paris, âgé de 30 ans, Agréé Peintre d'Histoire le 2 Mars 1782, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant l'Éducation d'Achille par le Centaure Chiron. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Renaud* Académicien.

M. Foucou réintégré dans la classe des Agréés. — Ensuite M. *Pigalle*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Foucou*, de Riez en Provence, âgé de 39 ans, cy devant Agréé Sculpteur, qui a fait aporter de nouveaux ouvrages. Les voix prises, l'Académie a agréé la ditte présentation et a réintégré le Sieur *Foucou* dans la classe des Agréés, dont il avoit été exclus par la délibération du 26 Juillet dernier. L'Académie a arrêté que le Sieur *Foucou* exécutera pour sa réception la figure du Fleuve qu'il a présentée.

Pierre — Allegrain — Doyen — Pigalle — Vien — Montullé — Pajou — Belle — J. Bachelier — Van Loo — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Vernet — Beaufort — Loir — Demachy — Bellengé — Vincent — B. Du Vivier — David — Monot — De Joux — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 8 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Renaud confirmé prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 29 Octobre dernier, écrite de Fontainebleau à M. *Pierre* par M. le Comte D'Angiviller, par laquelle il annonce que le Roy a confirmé l'élection que l'Académie a faite, à la dernière assemblée, du Sieur *Jean Baptiste Renaud* comme Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Renault* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Allegrain*, présidant l'assemblée comme Recteur. Les Lettres de provisions ont été délivrées sur le champ en présence de l'assemblée au Sieur *Renaud*, conformément au Règlement fait le 4 May 1782, et le nouvel Académicien a pris séance.

Accordé au Sr Gounod, Élève, de faire répétition de son tableau du second Prix de Peinture. — Le nommé *Gounod*, Élève de l'Académie, a fait demander à la Compagnie la permission de faire une répétition, en petit, de son tableau, qui a remporté le second Prix cette année. L'Académie lui a accordé sa demande, en donnant par lui un récépissé entre les mains de M. *Pajou*, Trésorier.

Accordé un congé d'un mois au S. Roland, premier Modèle. — Roland, Modèle, ayant fait demander à la Compagnie la permission de s'absenter pendant un mois pour ses affaires particulières, a obtenu sa demande aux conditions de faire faire à ses frais son service à l'École.

La veuve Dame Servandoni a envoyé à la Compagnie le portrait de son mari, Membre de cette Académie, et l'Académie l'a accepté avec reconnoissance.

Allegrain — Pajou — Vien — Bergeret — Belle — Van Loo — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — Le Chev. Roslin — Demachy — Berruer — Mouchy — Julien — Beaufort — Loir — David — B. Du Vivier — Bellengé — Renaud — Sauvage — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lecture d'une lettre de M. Renard, Architecte, ancien Pensionnaire du Roy; envoy de son ouvrage à la Compagnie. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Renard*, Architecte, ancien Pensionnaire du Roy[1], par laquelle il fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qu'il a dédié aux Artistes et qu'il a intitulé : *Étude de fragments d'architecture, gravés dans la manière du crayon.* La Compagnie a chargé le Secrétaire d'écrire à M. *Renard* pour lui en témoigner sa reconnoissance.

Pierre — Allegrain — Pajou — Vien — Van Loo — Belle — J. Bachelier — Le C. d'Affry — Caffiéri — Doyen — Brenet — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Ménageot — Berruer — Julien — Le Chev. Roslin — Demachy — Beaufort — Loir — B. Du Vivier — Hüe — Sauvage — Renou.

1. *Jean-Augustin Renard*, mort en 1807. Il a donné de nombreux dessins au *Voyage en Italie* de l'Abbé de Saint-Non. — Lance, *Dict. des Architectes Français*, II, 241.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét, pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedi 6 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Accordé aux locataires des boutiques du Pont-neuf une remise sur leur loyer pour trois ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'un Mémoire présenté à la Compagnie par les locataires des boutiques du Pont-neuf, par lequel les dits locataires demandent à la Compagnie que les 50 livres de remise, qui leur a été accordée le 6 Février 1779, vû les circonstances de la guerre, leur soit continuée invariablement. L'Académie, persuadée que le tort que la guerre a fait au commerce ne peut pas être encore réparé, a statué que cette remise aura encore lieu pendant trois ans, à commencer du premier Janvier 1784, passé lequel temps les baux auront leur plein et entier effet. Le Secrétaire expédiera un extrait de la présente délibération à M. le Trésorier afin d'en informer les dits locataires.

Second certificat accordé à la Dame Danican pour les pastels à l'huile. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'un Mémoire de la Dame Danican de l'Épine, fille du Sr Pellechet, inventeur des pastels à l'huile, dont les essais ont été présentés à l'Académie en 1764, et sur lesquels la Compagnie a accordé, sur le raport de MM. *Hallé*, *Bachelier*, *De la Tour* et *Roslin*, Commissaires, un certificat le 2 Juin de la ditte année 1764. La Dame Danycan, ayant présenté les mêmes essais, a demandé à la Compagnie de vouloir bien prononcer sur la conservation de l'éclat des couleurs. La Compagnie a cru n'y voir aucune altération, en foi de quoi Elle s'est déterminée à accorder le certificat demandé par la Dame Danycan, fille du Sieur Pellechet.

Assemblée arrêtée au 20 de ce mois. — Le dernier samedy du mois tombant un jour de fête[1], la dernière

1. Le samedi 27, fête de saint Jean l'Évangéliste.

assemblée de l'année a été arrêtée au samedy 20 de ce mois.

Pierre — Allegrain — Brenet — Vien — Pajou — Van Loo — Lépicié — Du Rameau — Gois — Berruer — Le Chev. Roslin — Beaufort — Loir — Mouchy — Taraval — Bellengé — B. Du Vivier — Houdon — David — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *Pajou* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 20 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier : J. B. Le Tellier, P., 1re; Bouchet, P., 2e; Feugueray, P., 3e; Péquinot, S., 1re du Quartier précédent. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *J. B. Le Tellier*, P.,

la 2e à *Bouchet*, P.,

et la 3e à *Feugueray*, P.,

et la 1re, en réserve du Quartier passé, à *Péquinot*, S.

Lecture des lettres de compliment. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment relativement à la nouvelle année :

De M. *Jeaurat*, Recteur, à Versailles,

et de M. *Falconet*, Adjoint Recteur.

Envoi de l'Éloge du Poussin par M. Guibal. — M. *Guibal*, Premier Peintre et Directeur de la Galerie de Son Altesse Sérénissime le Prince [de] Wirtemberg, a fait

envoyer à la Compagnie les exemplaires de son Éloge du *Poussin*, Discours qui a remporté le Prix à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Roüen.

Députation arrêtée pour M. le Directeur général. — Ensuite, suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront, en Députation, pour complimenter M. le Directeur général au sujet de la nouvelle année. M. *Pierre*, Directeur, voudra bien s'informer du jour où cette Députation poura avoir lieu.

L'assemblée remise au 10 janvier ainsi que la lecture des délibérations. — Le premier samedy du mois prochain tombant un jour de fête[1], la première assemblée de l'année a été remise au 10e de janvier. La lecture des délibérations a été remise à la prochaine assemblée.

Il a été oublié de notifier la mort de M. *Perronneau*[2].

Pierre — Allegrain — Brenet — Pigalle — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — Lépicié — Du Rameau — Gois — Mouchy — J. J. Lagrenée — Taraval — De la Tour — Ménageot — Berruer — Loir — Demachy — Julien — Robert — Suvée — Valade — Guérin — Vincent — B. Du Vivier — Houdon — L., f. Guiard — David — Dejoux — Renaud.

1. Le 3, fête de sainte Geneviève.
2. Voir le Procès-Verbal suivant.

1784.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Lépicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 10 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses conférences.

Mort de M. Péronneau, décédé à Amsterdam, âgé de 68 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Péronneau*, Peintre Académicien, décédé à Amsterdam au mois [de] Novembre dernier, environ dans la 68e année de son âge.

Lettre du Secrétaire à M. le Directeur général et sa réponse pour M. Guibal, reçu Académicien. — Le Secrétaire ayant écrit, séance tenante, à la dernière assemblée, de la part de la Compagnie, à M. le Comte d'Angiviller, pour lui témoigner combien l'Académie desiroit donner à M. *Guibal* des preuves de son estime particulière pour ses divers talens en l'inscrivant sur ses Registres jusqu'à ce que sa santé lui permette de se livrer à des travaux qu'il puisse mettre sous les yeux de l'Académie, M. le Directeur a écrit en réponse à M. *Pierre* une lettre, dont le Secrétaire a fait lecture et dans laquelle il est dit que Sa Majesté a bien voulu avoir en cette occasion, et sans tirer à conséquence, égard au vœu de l'Académie et déroger en faveur de M. *Guibal* à la règle générale, en permettant que cet Artiste soit inscrit au nombre de ses Membres.

En conséquence, l'Académie [a reçu] et reçoit le Sieur

Nicolas Guibal, Premier Peintre du Prince régnant de Wirtemberg et Teck, et Directeur de sa Gallerie, né à Lunéville, âgé de 58 ans, Académicien pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roi, présidant l'assemblée comme Directeur.

Donné à M. Guibal, pour morceau de réception, le plafond octogone de la Gallerie d'Apollon. — M. *Guibal*, pénétré de la plus vive reconnoissance envers la Compagnie et desirant faire tous ses efforts pour la lui témoigner, a fait suplier l'Académie de lui permettre d'exécuter, pour morceau de réception, le plafond d'Octogone de la Gallerie d'Apollon, qui doit représenter l'Aurore sur son char[1]. La Compagnie lui a octroié sa demande, et a ordonné que la lettre de M. d'Angiviller relativement à M. *Guibal* sera inscrite sur les Registres à la suite de la délibération.

Lecture de lettres de compliment au sujet de la nouvelle année. — Le Secrétaire a fait lecture de diverses lettres de compliment au sujet de la nouvelle année :

De MM. de l'Académie de Marseille ;

de MM. de l'Académie de Bordeaux ;

de M. de *Lagrenée* l'ainé, Directeur de l'Académie de France à Rome ;

de M. *Le Clerc*, Professeur de Perspective ;

de M. *Descamps*, Académicien, à Rouen ;

de M. *Haas*, Graveur Académicien, à Copenhague.

1. Il est souvent question dans les Procès-verbaux des tableaux qui devaient être faits pour compléter la décoration du plafond à la Galerie d'Apollon, par *Taraval*, par *Fragonard*, par *Callet* et par *Renou*, et qui ne furent pas tous exécutés. Le plafond octogone, c'est-à-dire le sujet central, était resté vide, et c'est aujourd'hui fort heureux, puisque cela a permis à *Eugène Delacroix* d'y peindre un de ses chefs-d'œuvre.

Raport de l'audience de M. le Directeur général. — Les Députés de la Compagnie, pour féliciter M. le Directeur général au sujet de la nouvelle année, ont rendu compte du bon accueil qu'ils en ont reçu le 3 de ce mois.

Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages des Élèves de Rome. — Les Élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoié de leurs ouvrages, l'Académie a nommé pour Commissaires MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur et MM. les Professeurs en exercice; dans les Professeurs, M. *Brenet;* dans les Adjoints, M. *Mouchy;* dans les Conseillers M. *Roslin,* et MM. les Secrétaires. Cet examen aura lieu le 31 de ce mois, à onze du matin, dans les salles de l'Académie.

Lettre de M. le Directeur général au sujet de la machine aérostatique. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce à l'Académie que, Sa Majesté s'étant portée de son propre mouvement à transmettre à la postérité la mémoire de la découverte de la machine aérostatique, son desir est que ceux des Sculpteurs de cette Compagnie, qui voudront concourir à faire des dessins de ce monument, s'y livrent avec d'autant plus de zèle que cette circonstance mettra M. le Directeur général à portée de faire connoître plus particulièrement au Roi leur mérite et leur talens.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Vien — Allegrain — Belle — Pajou — Van Loo — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Taraval — Gois — Mouchy — Renaud — Berruer — Julien — J. J. Lagrenée — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Loir — Van Spaendonck — David — Le Vasseur — Sauvage — Valade — Bellengé — Houdon — M. Guibal — Du Vivier — Beauvarlet — Boizot — Jollain — Renou.

Copie d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, en datte du 28 Décembre 1783, écrite de Versailles à M. Pierre, *relativement à M.* Guibal, *Premier Peintre et Directeur de la Gallerie de S. Al. S. le Prince de Virtemberg.*

D'après la lettre, Monsieur, que m'a écrite M. *Renou* concernant M. *Guibal*, et les observations dont elle étoit accompagnée, j'ai mis sous les yeux du Roy les circonstances particulières où se trouvoit cet Artiste, et les titres qui pouvoient autoriser en sa faveur une exception à la règle générale établie pour les réceptions. Sa Majesté a bien voulu en cette occasion, et sans tirer à conséquence, avoir égard au vœu de l'Académie et déroger, en faveur de M. *Guibal*, à la règle générale. Ainsi vous pouvez, à la première assemblée de cette Académie, lui faire part des intentions du Roi, et inscrire cet Artiste au nombre de ses Membres. — J'ai l'honneur d'être...

Signé : *D'Angiviller.*

Copie d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite de Versailles, en datte du 24 Décembre 1783, à M. Pierre, *Directeur, relativement à la découverte de la machine aérostatique.*

La découverte, Monsieur, de la machine aérostatique étant une de celles qui feront le plus d'honneur à ce siècle et à la Nation chez laquelle elle a pris naissance, Sa Majesté s'est portée, de son propre mouvement, à desirer de transmettre à la postérité la mémoire de cette découverte par un monument public. Les Thuïleries lui ont paru, par bien des raisons, le lieu le plus convenable pour cet objet, et d'ailleurs son intention est que ce monument soit d'une masse capable à la fois de faire décoration dans son Palais et d'annoncer le rang que cette découverte tiendra probablement parmi celles de l'esprit humain.

Le Roi m'a en conséquence donné ses ordres, dont je

m'empresse d'autant plus de vous faire part que c'est une occasion brillante d'employer quelqu'un des Sculpteurs de l'Académie et de donner par là un encouragement à la Sculpture Françoise. Vous voudrez donc bien lire ma lettre à l'Académie Royale de Peinture et inviter de ma part ceux des Sculpteurs de cette Compagnie qui voudront concourir à faire des dessins de ce monument. Je les mettrai ensuite sous les yeux de Sa Majesté, afin qu'Elle choisisse, et je me flate que ces Artistes y travailleront avec d'autant plus de zèle que cette circonstance me mettra à portée de faire connoître plus particulièrement au Roy leur mérite et leurs talens. — J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : *D'Angiviller.*

Les copies cy-dessus certifiées conformes aux originaux : *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *L'Épicié* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedi 31 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lecture du Raport des Commissaires pour l'examen des ouvrages des Élèves de Rome. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture du raport des Commissaires, nommés à la dernière assemblée pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome.

L'Académie a ordonné que ledit raport sera inscrit à la suite de la précédente délibération.

Lettre de M. Aujolest-Pagès, Directeur de l'École de Poitiers. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. Aujolest-Pagès, Directeur de l'École Académique de Poitiers, au sujet de la nouvelle année.

Envoi de la 10e livraison du Voyage pittoresque de Sicile. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la

part de M. *Houel*, Agréé, la 10e livraison de son Voyage pittoresque de Sicile.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — Du Rameau — Lépicié — Brenet — Suvée — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — David — De la Tour — Demachy — Duplessis — Loir — Bellengé — Boizot — B. Du Vivier — Voiriot — Renou.

Copie du Raport des Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome.

Nous, Commissaires, nommés, par la délibération du 10 de ce mois, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans la Peinture :

Le tableau du Sr *Perrin*, représentant Mercure endormant Argus, d'une couleur assez vraie dans plusieurs de ses parties; mais il nous a semblé qu'il y avoit un peu d'incorrection, de mollesse et de froideur.

Son esquisse a un très bon style, et nous l'engageons à ne pas abandonner la noble simplicité. Nous avons été singulièrement contens de ses études de chevaux, et nous pensons qu'il est à desirer que les Peintres ne dédaignent pas d'étudier les animaux qui sont le plus souvent admis dans le genre historique. Ses dessins ont du soin, de la vérité, mais un peu de lourdeur; nous en exceptons une figure debout, vue par le dos, dont nous avons été très satisfaits.

Les tableaux du Sr *Taraval* tendent au vrai pour la couleur, quoiqu'il y ait un peu d'égalité; le pinceau en est ferme, et le Sr *Taraval* annonce des progrès sensibles; mais nous avons remarqué pourtant de la sécheresse dans

le faire et de la roideur dans les contours. Ses dessins ont à peu près les mêmes défauts. Son esquisse a un très bon style, et nous croyons que le Sieur *Taraval* mérite, ainsi que le Sr *Perrin*, beaucoup d'encouragement.

Dans la Sculpture :

La figure du Sieur *Baccary* a de la froideur et beaucoup de foiblesse.

Celle du S^r^ *De Seine* nous a paru généralement bien.

Nous recommandons au S^r^ *Le Sueur* d'éviter la sécheresse et de faire des recherches plus scrupuleuses dans la nature.

Dans la figure du Sr *Ramey* nous avons remarqué d'excellents détails dans les extrémités, telles que la tête et les pieds.

Telles sont nos observations. Elles ont pour but l'instruction des Élèves et leur encouragement; nous ne doutons pas que les Élèves ne redoublent de zèle pour mériter les bienfaits dont Sa Majesté les honore.

Fait à l'Académie, ce 31 Janvier 1784.

Signé : *Pigalle*, *Vien*, *Brenet*, *Mouchy*, *Roslin*, *Renou*.

Copie d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite de Versailles à M. Pierre, *le 19 Janvier 1784, relativement à la rédaction du livret du Sallon.*

Sur le raport, Monsieur, que vous m'avez fait relativement à la demande de M. *Renou*, il m'a paru qu'en effet les soins de cet Artiste pour la rédaction du Catalogue des tableaux exposés au Louvre exigent une récompense plus considérable que celle qui lui a été allouée jusqu'à présent. Le produit de la vente de ce Catalogue permet d'ailleurs à l'Académie de récompenser plus généreusement ses soins; mais il ne conviendroit pas au Secrétaire de l'Académie de partager dans ce produit de la même manière que les

employés subalternes qu'Elle emploie à la vente. Je consens donc que l'Académie donne doresnavant à M. *Renou*, lors de chaque Exposition, une somme de six cents livres, et j'autorise le Trésorier de l'Académie à la passer sur ses comptes.

J'ai l'honneur d'être...

Signé : *D'Angiviller.*

Les susdites copies certifiées conformes aux originaux : *Renou.*

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Mort de M. l'Abbé Pommyer, Honoraire Amateur, âgé de 72 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire François-Emmanuel Pommyer, Prètre, Abbé commandataire de l'Abbaye Royale de Bonneval, Doyen honoraire de l'Église Métropolitaine de Reims, Chanoine de l'Église de Saint-Martin de Tours, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement et Grand Chambre d'icelle, Présidant de la Chambre Souveraine du Clergé et Honoraire Amateur de cette Académie, décédé en cette ville le 4 de ce mois, dans la 72e année de son âge.

Lecture d'une lettre des neveux de M. Pommyer. — Le Secrétaire a lu à la Compagnie une lettre, adressée à M. *Cochin*, Secrétaire, par les trois neveux de M. l'Abbé Pommyer, par laquelle ils montrent tous les regrets les plus sensibles d'avoir oublié, dans les titres de leur oncle, sur le billet d'enterrement, celui d'Honoraire Amateur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture.

M. le Baron de Bezenval monte dans la classe des Honoraires Amateurs. — M. le Baron de Bezenval montant de droit à la Place d'Honoraire Amateur, vacante par la mort

de M. l'Abbé Pommyer, l'Académie a arrêté qu'à la prochaine assemblée Elle fixeroit le jour où elle nommeroit à la place d'Associé libre.

Pigalle — Caffiéri — Vien — Bergeret — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Julien — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Duplessis — Bellengé — Hüe — Dejoux — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. le Mareschal de Ségur, Ministre de la guerre, nommé Honoraire Associé libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en datte du 23 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il annonce, après avoir cité plusieurs personnes, que M. le Mareschal de Ségur, Ministre de la guerre[1], lui a témoigné le desir de remplir la place vacante par la mort de M. l'Abbé Pommyer, desir qu'il a prouvé par une lettre écrite par lui à M. le Directeur général, et dont lecture a aussi été faite. La Compagnie, s'empressant de répondre au desir de M. le Mareschal de Ségur, a sur le champ procédé à cette élection, et, les voix recueillies, M. le Mareschal a été nommé à ladite Place d'Honoraire Associé libre.

Envoi de deux volumes de M. de La Ferté, intitulés

1. Philippe-Henri, Marquis de Ségur, né en 1724, mort à Paris en 1801. Il fut Ministre de la Guerre du 23 décembre 1780 au 29 août 1787.

« *Extraits de la vie des Peintres.* » — M. *Pierre* a présenté à la Compagnie, de la part de M. de La Ferté, deux volumes, intitulés « Extraits des différens ouvrages publiés sur la vie des Peintres, » composés par M. de La Ferté, et dont il fait hommage à l'Académie. Le Secrétaire écrira à M. de La Ferté pour lui en faire ses remercimens au nom de la Compagnie.

Envoi de la seconde livraison des Ornemens d'architecture dessinés par M. Renard, ancien Pensionnaire de Rome. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Renard*, Architecte, ancien Pensionnaire du Roy, la seconde partie de la collection d'Ornemens d'architecture que cet artiste fait graver sur ses desseins.

M. De la Tour annonce qu'il a choisi le S. Preud'homme pour Directeur-Professeur à l'École de dessin qu'il a établie à St-Quentin. — M. De la Tour, Conseiller de cette Académie, ayant établi une École de dessin à St-Quentin, sa patrie, et s'étant réservé la nomination du Directeur-Professeur de cette École, a fait part à l'Académie du choix qu'il a fait du S. *Jérôme Preudhomme*, Peintre. La Compagnie, connoissant les talens du Sr *Preudhomme*, a aplaudi au bon choix de M. De la Tour.

Le jour des esquisses fixé au 5e du mois de Mars. — Le jour, pour les esquisses des Élèves qui concourent aux Grands Prix, a été fixé au vendredy 5 du mois de Mars, et, le lendemain, l'Académie nommera ceux des Élèves qui seront admis à l'essai des académies peintes et modelées.

Le Secrétaire chargé d'écrire à M. le Maréchal de Ségur. — Le Secrétaire écrira à M. le Mareschal de Ségur, de la part de l'Académie, pour l'informer de sa nomination à la place d'Honoraire Associé-libre.

Pierre — Pigalle — Caffiéri — Vien — Allegrain — Le Cte de Bréhan — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Bergeret — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy

— *Taraval* — *Berruer* — *Ménageot* — *Julien* — *Suvée* — *De la Tour* — *Le Chev. Roslin* — *Vernet* — *Demachy* — *Cochin* — *Duplessis* — *Loir* — *Hue* — *Sauvage* — *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture de la réponse par M. le Mareschal de Ségur au Secrétaire. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre qui lui a été écrite par M. le Mareschal de Ségur en réponse à celle que le Secrétaire lui a adressée, de la part de la Compagnie, pour l'informer de sa nomination à la Place vacante d'Honoraire Associé libre. Ce ministre y témoigne à l'Académie qu'il consacrera le premier moment dont sa position le laissera disposer pour lui porter ses remerciements, et qu'il fera ses efforts pour persuader à la Compagnie qu'il sera un de ses Membres les plus zélés et, qu'en tout ce qui poura dépendre de lui, qu'il sera très empressé à concourir au succès de l'Académie.

Élèves admis au concours des Élèves pour la Peinture et la Sculpture. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, savoir :

Entre les Peintres, les nommés *Drouais*, *Gounod*, *Rivière*, *Le Thière*, *Vignet*, *Réatu*, *Bouchet*, *Garnier* et *Messier*,

Et, dans les Sculpteurs, les nommés *Dumont*, *Péquignot*, *Chevallier des Chevailles*, *Roguier*, *Espercieux* et *Morgan*,

Pour commencer le lundy 15 jusqu'au mercredy 17 inclusivement.

Et, pareillement, entre les Peintres :

Les nommés *Potain*, *Gauffier*, *Desmarais*, *Vanden Berghe*, *Marchais*, *Caraffe*, *Hennequin* et *Sauce*,

Et, dans les Sculpteurs :

Les nommés *Chaudet*, *Vernet*, *Vanlède*, *Oger* et *Marin*, pour être admis à la même épreuve le jeudy 18 jusqu'au samedy 20 inclusivement. Ces dites académies seront jugées le samedy 27 de ce mois.

Pierre — Pigalle — Bridan — Vien — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint-Non — D'Aguesseau de Fresne — Belle — Pajou — Van Loo — Brenet — Du Rameau — Doyen — Lépicié — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Valade — Mouchy — Taraval — Vernet — Demachy — Le Chev. Roslin — Julien — Loir — Bellengé — Houdon — B. Du Vivier.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Réception de M. Taillasson. — En ouvrant la séance, M. *Vien*, Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Jean-Joseph Taillasson*, de Bordeaux, Agréé Peintre d'Histoire le 30 Novembre 1782, qui a fait aporter le morceau ordonné pour sa réception, dont le sujet est Ulysse et Néoptolème enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Taillasson* Académicien.

Agrément de M. Stouf, S. — Ensuite, M. *Pajou*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean-Baptiste Stouf*, de Paris, âgé de 39 ans, Aspirant Sculpteur, qui a

fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation du S[r] *Stouf* et lui a accordé d'exécuter en marbre, pour son morceau de réception, la figure d'Abel qu'il a présentée.

Élèves admis au Concours. Peinture : Drouais, Potain, Gounod, Rivière, Gauffier, Le Thière, Desmarais; Sculpture : Dumont, Chaudet, Vanlède, Regnier, Oger, Espercieux, Morgan. — L'Académie, après avoir vu les académies peintes et modelées par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils avoient faites pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Drouais*, *Potain*, *Gounod*, *Rivière*, *Gauffier*, *Le Thière* et *Des Marais*, et, dans la Sculpture, *Dumont*, *Chaudet*, *Vanlède*, *Regnier*, *Oger*, *Espercieux* et *Morgan*.

Lecture d'une lettre écrite à M. Pierre par M. le Directeur général et [d']*une lettre de M. de Ségur à M. le Directeur général relativement à deux Élèves de l'Académie, que l'on vouloit contraindre à tirer à la Milice. Décision favorable de M. de Ségur.* — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre* par M. le Comte d'Angiviller, et d'une lettre de M. le Mareschal de Ségur, Ministre de la guerre, Honoraire Associé-libre de cette Compagnie, à M. le Directeur général. Ces lettres ont été écrites sur le raport qu'a fait M. *Pierre* à M. le Comte d'Angiviller que, nonobstant le privilège à l'Académie accordé par la Déclaration du Roi, les nommés *Paliard* et *Le Vasseur*, tous deux Élèves et munis d'un certificat, l'un travaillant au Pecq et l'autre près Versailles, avoient été enregistrés pour tirer à la Milice. M. le Directeur général a sur le champ écrit à M. le Mareschal de Ségur, qui a rendu la justice la plus prompte, et qui assure, dans sa réponse, que l'Académie doit compter sur son empressement à concourir au maintien de ses droits dans toutes les circonstances où son influence pourra lui être nécessaire. M. le Directeur général dit, dans sa lettre à M. *Pierre*, qu'il croit que l'Académie doit témoigner à

M. le Mareschal de Ségur la reconnoissance de sa décision et de la promptitude avec laquelle il l'a fait parvenir.

Remercîmens ordonnés, de la part de la Compagnie, à M. de Ségur et à M. le Comte d'Angiviller. — L'Académie, croyant devoir la même reconnoissance à M. le Comte d'Angiviller, a chargé le Secrétaire d'écrire une lettre de remercîmens à M. le Directeur général et à M. le Mareschal de Ségur.

M. Sue annonce l'ouverture de son cours pour le 31 de ce mois. — M. Sue a annoncé à la Compagnie qu'il commencera son cours d'Anatomie, le 31 de ce mois, par un Discours qui sera prononcé dans la Salle des Grands Augustins. Ce Cours sera annoncé dans les Écoles.

Le jugement des Médailles et la lecture des délibérations remis à la prochaine assemblée. — La lecture des délibérations a été remise à l'assemblée prochaine, ainsi que le jugement des Médailles, qui sera fait par les seuls Officiers du Quartier de Janvier.

Le jour du jugement des figures des places est fixé au Dimanche des Rameaux.

Pigalle — Pierre — Bridan — Vien — Montullé — Bergeret — Allegrain — Belle — Pajou — Caffiéri — Doyen — Brenet — Van Loo — J. Bachelier — Lépicié — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Sue — Berruer — Ménageot — Suvée — De la Tour — Julien — Vernet — Le Chev. Roslin — Cochin — Mr Valade — Duplessis — Loir — J. Guay — B. Du Vivier — David — Monot.

Affaire relativement à la Milice.

Les nommés *Paliard* et *Le Vasseur*, tous deux Élèves de l'Académie et munis chacun d'un certificat, délivré et signé par le Secrétaire, le premier travaillant au Pecq et

l'autre près Versailles, ayant été enregistrés pour tirer à la Milice, nonobstant l'exhibition de leurs certificats au Subdélégué de M. l'Intendant de Paris, et ayant en conséquence reporté leurs certificats à M. *Renou*, Secrétaire-adjoint, M. *Renou* en a sur le champ informé M. *Pierre*, Directeur, qui a fait son raport à M. le Comte d'Angiviller, lequel a écrit à M. le Mareschal de Ségur, Ministre de la Guerre et Honoraire Associé libre de cette Académie. Les Élèves ont été exemptés et les droits de l'Académie conservés. Suivent cy après les lettres de M. d'Angiviller et de M. de Ségur.

Copie de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite à M. Pierre, *en datte du 26 Mars 1784.*

D'après la lettre, Monsieur, que vous m'écrivîtes hier, j'ai, sur le champ, écrit à M. le Mareschal de Ségur. J'en ai reçu la lettre la plus satisfaisante ; je l'ai fait communiquer au Subdélégué de Versailles et en ai envoyé une copie à celui de Saint-Germain. Je crois que l'Académie doit témoigner au Mareschal de Ségur la reconnoissance de sa décision et de la promptitude avec laquelle il me l'a fait parvenir. J'y joins ici les deux certificats de l'Académie.

J'ai l'honneur d'être...

Signé : *D'Angiviller.*

P. S. — Vous trouverez aussi cy jointe la lettre originale de M. le Mareschal de Ségur.

Réponse de M. le Mareschal de Ségur, Ministre de la Guerre, à M. le Comte d'Angiviller, en datte du 26 Mars 1784.

D'après la lettre que vous m'avez fait, Monsieur, l'honneur de m'écrire, pour me faire part de la réclamation de l'Académie Royale de Peinture en faveur des nommés *Paliard* et *Le Vasseur*, ses Élèves, qui, se trouvant, l'un au Pecq, l'autre près Versailles, ont été enregistrés pour

tirer au sort des Troupes Provinciales, quoiqu'ils soient munis d'un congé de l'Académie, cette réclamation étant juste et fondée sur les privilèges accordés à l'Académie, je ne perds pas un instant pour mander à M. l'Intendant de Paris de donner les ordres les plus prompts à ses Subdélégués de Versailles et de St-Germain, afin que les deux Élèves en question soient dispensés du tirage au sort. Je crains seulement qu'il ne soit un peu tard, attendu que je sais que M. Bertier est occupé actuellement à faire tirer au sort dans une partie de sa Généralité, et qu'il sera difficile que ses ordres parviennent dans celle cy dans les vingt-quatre heures, ainsi qu'il seroit à desirer. Au reste, Monsieur, l'Académie doit être bien sûre de mon empressement à concourir au maintien de ses droits dans toutes les circonstances où mon influence pourra lui être nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, avec un très sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé : *Le Mareschal de Ségur.*

Certifié conforme aux originaux : *Renou.*

Formule du certificat accordé aux Élèves qui voyagent.

Certificat d'Élève de l'Académie Royale de peinture et de sculpture.

Nous, soussigné....., certifions que le nommé....., de..., âgé de....., est Élève de l'Académie Royale et, comme tel, inscrit sur la liste qu'Elle tient de ses Élèves; qu'en conséquence de l'article XIe de la Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 15 Mars 1777, enregistrée en Parlement le 2 Septembre de la même année, conçu en ces termes :

« Afin que ceux qui se vouent à étudier les Arts de Pein-
« ture et de Sculpture, sous la direction de l'Académie
« Royale, jouissent de la tranquillité nécessaire pour cul-
« tiver leurs dispositions, nous les avons exemptés et

« exemptons à l'avenir de toute Milice et enrolement pen-
« dant le tems qu'ils seront Étudians à la ditte Académie
« et, comme tels, inscrits sur la liste qu'Elle tient de ses
« Élèves »,

le nommé....., qui voyage pour ses études sous le bon plaisir de la dite Académie Royale, a droit de participer aux grâces et prérogatives accordés à la dite Académie, par les dispositions du dit article de la ditte Déclaration.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat, signé de notre main, auquel nous avons apposé le sceau de la ditte Académie Royale, pour servir et valoir ce que de raison. A Paris, au Louvre, ce...

Signé par le Secrétaire, ou son Adjoint.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect., exerçant pour M. *Jeaurat*. — M. *Gois* Prof. — M. *de La Grenée* jeune Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, [samedy] 3 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles du Quartier de Janvier accordées à Sauce, P., 1re; Feugueray, P., 2e; Girodet, [*P.*], *3e*. — Avant la séance, les Officiers du Quartier de Janvier, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix, qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Sauce*, P.,
la 2e à *Feugueray*,
et la 3e à *Girodet*, P.

Députation à M. Pierre, malade. — En ouvrant la séance, l'Académie, informée que M. *Pierre* est malade, a nommé MM. *Allegrain* et *Vien*, Recteurs, et MM. les Professeurs en exercice pour le visiter et s'informer de sa santé.

Commissaires nommés pour la capitation et la reddition des comptes de l'année 1783. — L'Académie a aussi arrêté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Rec-

teur et MM. les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle : Dans les Professeurs, M. *Doyen;* dans les Adjoints, M. *Berruer;* dans les Conseillers, M. *Duplessis;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Le Comte*, s'assembleront, à 9 heures du matin, le samedy 24 de ce mois, pour règler le rôle de la capitation de la présente année, et recevoir les comptes de M. *Pajou*, Trésorier, pour l'année 1783.

Jugement des places fixé au lendemain. — La figure des places sera jugée demain par M. le Directeur, M. le Recteur, le Professeur en exercice et le Secrétaire.

Lecture des délibérations du Quartier de Janvier. — Lecture des délibérations du Quartier de Janvier a été faite.

Allegrain — Gois — Vien — Pajou — Bergeret — Belle — Lépicié — Brenet — Du Rameau — J.-J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Berruer — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Loir — B. Duvivier — Renaud — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect., exerçant pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. — M. *de La Grenée* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Taillasson, confirmé Académicien, prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en date du 8 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il annonce que le Roy a confirmé l'élection que l'Académie a faite du Sr *Jean-Joseph Taillasson*, Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains

de M. *Allegrain*, présidant l'assemblée comme Recteur. Les Lettres de provision ont été délivrées sur le champ, en présence de l'assemblée, au Sr *Taillasson*, conformément au Règlement fait le 4 May 1782, et le nouvel Académicien a pris séance.

Raport des Députés sur la santé de M. Pierre. — MM. les Députés, nommés pour visiter M. *Pierre*, ont raporté qu'il avoit été très sensible à l'intérêt que l'Académie veut bien prendre à sa santé, et ils ont ajouté que tout annonçoit un prompt rétablissement.

Allegrain — Gois — Vien — Bridan — Bergeret — Pajou — Belle — Du Rameau — J. Bachelier — Caffiéri — Van Loo — Mouchy — Taraval — Lépicié — Brenet — J.-J. Lagrenée — Julien — Sue — Vernet — Berruer — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Loir — Bellengé — B. Du Vivier Taillasson — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. — M. *Bridan* Prof. en suplément.

Aujourd'huy, samedy 1er May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture d'une Conférence de M. Oudry. — Le Secrétaire a fait lecture d'une Conférence de feu M. *Oudry* sur la manière d'étudier la couleur, en comparant les objets les uns aux autres, et cette lecture a rempli la séance.

Allegrain — Van Loo — Vien — Pajou — Belle — Lépicié — Bergeret — Brenet — Du Rameau — Gois — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Ménageot — Cochin — Loir — Bellengé — Le Vasseur — Valade — B. Du Vivier — Taillasson — David — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Vanloo* Prof. — M. *Bridan* en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Bervic, Graveur, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Cochin*, Secrétaire perpétuel et Conseiller de cette Académie, a présenté à la Compagnie le Sieur *Charles-Clément Bervic*, de Paris, Aspirant Graveur, agé de 27 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à *l'ordinaire*, l'Académie a agréé la dite présentation ; M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Mort de M. Roëttiers, Académicien. — Ensuite le Secrétaire a notifié la mort de Messire *Jacques Roëttiers*, Chevalier, Académicien, décédé en cette Ville le 17 de ce mois, dans la 77e année de son âge.

Reddition des comptes de 1783 et imposition de la capitation de 1784. — Le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice, et ceux qui ont été nommés, par la délibération du 3 Avril dernier, comme Commissaires pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés ce jourd'huy au matin. En conséquence, le dit rôle a été arrêté et dressé par les dits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier, pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur emploi, et à l'acquit des droits dus au Roy, et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite, il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Pajou*, comme Trésorier, pendant l'année 1783. Sur le raport qui en a été fait par les dits Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Honoraire Associé-libre, les chapitres 5e, 8e, 9e, 10e de son Voyage pittoresque de l'Italie,

du 3e tome, et une livraison destinée à compléter le dit 3e tome, ensuite les chapitres 1er, 2e, 3e du 4e volume.

Allegrain — Van Loo — Pigalle — Vien — Montullé — Belle — Pajou — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Julien — Suvée — Süe — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Duplessis — Van Spaendonck — Hüe — Loir — Wille — Taillasson — Berthélemy — Renaud — B. Du Vivier — Le Comte — Renou.

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Lépicié* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy samedy, ce 5 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lecture de la Préface des Conférences d'Antoine Coypel. — Ne s'étant présenté aucune affaire, le Secrétaire a fait lecture de la Préface des Conférences d'*Antoine Coypel*. La Compagnie en a paru très satisfaite, et cette lecture a rempli la séance.

Allegrain — Lépicié — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — Mouchy — Taraval — J. J. Lagrenée — Berruer — Suvée — Loir — Bellengé — B. Du Vivier — Taillasson — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Lépicié* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Juin, l'Académie s'est assem-

blée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles du Quartier de Juin : Du Vivier, P., 1re; Meynier, P., 2e; Person, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Du Vivier*, P.,
la 2e à *Meynier*, P.,
et la 3e à *Person*, S.

Mort de M. Olivier, Agréé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Michel-Barthélemy Olivier,* Peintre, Agréé de cette Académie, décédé en cette Ville le 15 de ce mois, environ dans la 72e année de son âge.

M. Berruer, Adjoint, nommé pour exercer pour M. Doyen. — M. *Doyen* ayant représenté à la Compagnie que ses occupations ne lui permettroient pas de professer le mois de Juillet prochain, l'Académie a nommé, pour le suppléer dans ses fonctions, M. *Berruer*, Adjoint Professeur.

M. Pierre remercie la Compagnie. — M. *Pierre*, Directeur, siégeant et présidant l'assemblée pour la première fois depuis sa maladie, a remercié la Compagnie de l'intérêt qu'elle a témoigné prendre à sa santé.

12, 13 et 14e livraisons du Voyage de la Sicile. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, les 12e, 13e et 14e livraisons de son Voyage pittoresque de la Sicile.

Lecture des délibérations. — La lecture des délibérations a été faite.

Pierre — Allegrain — Lépicié — Pigalle — Vien — Montullé — Le B. de Besenval — L. C. D'Affry — D'Aguesseau de Fresne — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Du

Rameau — Gois — Berruer — Taraval — J. J. Lagrenée — Mouchy — Süe — Ménageot — Vernet — Le Chevalier Roslin — Demachy — Duplessis — Loir — Van Spaendonck — Valade — Voiriot — Vincent — Pasquier — Monot — Sauvage — Taillasson — B. Du Vivier — L. F. Guiard — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* jeune Prof. en titre. — M. *Berruer* Prof. en suplément pour M. *Doyen*. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 3 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Mort de M. Beaufort, Conseiller. — Le Secrétaire, en ouvrant la séance, a notifié la mort de M. *Jacques-Antoine Beaufort*, Conseiller de cette Académie, décédé à Ruelle, le 25 de ce mois de Juin dernier, dans la 63e année de son âge.

Arrêté de remplir la dite Place de Conseiller à la prochaine assemblée. — La mort de M. *Beaufort* laissant une place vacante dans la classe de MM. les Conseillers, l'Académie a arrêté qu'Elle procéderoit à remplir cette Place dans la dernière assemblée de ce mois.

Indemnité d'un demi terme aux locataires des boutiques près le Jardin de l'Infante. — Il a été accordé une indemnité d'un demi terme aux locataires des boutiques adossés au Jardin de l'Infante[1].

1. L'Infante Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, fiancée à Louis XV, fut envoyée à Paris et a demeuré au Louvre. Quand le duc de Bourbon devint premier ministre en 1723, pour arriver à faire sa propre sœur, Mlle de Vermandois, Reine de France, il fit renvoyer en Espagne l'Infante, qui épousa en 1736 le roi de Portugal Joseph Ier, et ne mourut qu'en 1781. Ce qu'on appelait et ce qu'on appelle encore le Jardin de l'Infante se compose des deux jardins, faisant face au Pont-des-Arts, qui vont de la galerie d'Apollon au coin de la Colonnade. C'était alors un

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Bergeret — D'Aguesseau de Fresne — Caffiéri — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Gois — Lépicié — Brenet — Taraval — Mouchy — Berruer — Demachy — Vernet — Le Chev. Roslin — Duplessis — Loir — Bellengé — B. Du Vivier — Sauvage — David — Taillasson — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* jeune Prof. en titre. — M. *Berruer* Prof. en suplément pour M. *Doyen*. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31 Juillet, l'Académie s'est assemblée par convocation générale.

M. Robert nommé Conseiller. — En ouvrant la séance, en vertu de la délibération de l'assemblée dernière, l'Académie a procédé à remplir la Place de Conseiller, vacante par la mort de M. *Beaufort*, et M. *Robert*, Académicien, a été élu à la pluralité des suffrages.

M. Wertmuller reçu Académicien. — Ensuite, M. *Roslin*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Adolphe Ulric Wertmüller*, né à Stocklom, Agréé Peintre de portraits le 30 Aoust 1783, Premier Peintre du Roi de Suède en survivance, qui a fait aporter les deux portraits de MM. *Bachelier* et *Caffiéri* ordonnés pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sr *Wertmuller* Académicien.

M. Taunay, Peintre de paysage, Agréé. — M. *De Machy*, Conseiller, a aussi présenté à la Compagnie le Sieur *Nicolas-Antoine Taunay*, de Paris, âgé de 29 ans,

jardin intérieur, séparé de la grève par une sorte de haute terrasse et de constructions massives, qu'on trouve dans les anciennes vues de Paris. Sans entrer dans le détail des gravures, il suffira de rappeler le tableau de *Zeeman* au Louvre et les enluminures à l'huile de *Raguenet*.

Peintre de païsages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la dite présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Le Professeur servira de présentateur, quand il n'y en aura pas. — En terminant la séance, l'Académie a arrêté que, dans le cas où un Artiste, faisant aporter de ses ouvrages à l'assemblée, soit pour l'Agrément, soit pour la Réception, ne pourroit pas se procurer de Présentateur, alors le Professeur en mois lui en servira.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Pigalle — Allegrain — J. Bachelier — Bergeret — Montullé — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Belle — Doyen — Lépicié — Brenet — Bridan — Gois — Du Rameau — Taraval — Mouchy — Berruer — Suvée — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Ménageot — Duplessis — Loir — Bellengé — Wille — Van Spaendonck — Taillasson — Robert — Sauvage — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 7 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Confirmation de MM. Robert et Wertmuller. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du premier de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé les élections que l'Académie a faites de M. *Robert* comme Conseiller et de M. *Wertmuller* comme Académicien.

En conséquence de ces confirmations, M. *Robert* a pris séance comme Conseiller, et l'Académie a reçu et reçoit le

Sieur *Adolphe-Ulric Wertmuller*, nommé en survivance Premier Peintre de Sa Majesté le Roi de Suède, en qualité d'Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, honneurs et prérogatives accordés à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de la Compagnie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, présidant cette assemblée comme Directeur, les Lettres de provision ayant été délivrées sur le champ, en présence de l'assemblée, par le Secrétaire, au nouvel Académicien, qui a pris séance.

Assemblée arrêtée au 24 pour l'examen des Prix. — Il a été arrêté que l'Académie s'assemblera, le 24 de ce mois, pour examiner si les ouvrages des Élèves, qui concourent aux Grands Prix, tant en Peinture qu'en Sculpture, seront jugés dignes d'être exposés au public le lendemain, fête de S[t] Louis, dans les salles de l'Académie.

Arrêté que l'on s'occupera du Prix fondé par M. de la Tour. — Avant de lever la séance, l'Académie a arrêté qu'à la première assemblée Elle s'occupera des Prix fondés par M. *De la Tour*, Conseiller de cette Compagnie.

Pierre — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — Lépicié — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Brenet — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Le Chev. Roslin — Cochin — Loir — Robert — Bellengé — Wertmuller — Taillasson — Berthélemy.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Van Loo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, mardy 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Arrêté. Deux premiers Prix en Peinture, et deux seconds.

En Sculpture, un premier Prix et deux seconds. — Après l'examen fait des tableaux et bas-reliefs des Élèves, l'Académie, contente des efforts que les Élèves ont montrés, a arrêté qu'il seroit accordé, dans la Peinture, deux premiers Prix et deux seconds, et, dans la Sculpture, un premier et deux seconds.

Concours d'une demi-figure peinte, Prix fondé par M. De la Tour partagé en deux classes, la première le 13 Septembre et la seconde le 20. — L'Académie, ayant résolu de mettre à exécution un des Prix fondés par M. *De la Tour* et ayant choisi celui d'une Tête peinte avec les deux mains, Elle a arrêté que les concurrents seroient partagés en deux classes. La première commencera le lundi 13 Septembre prochain jusqu'au samedy inclusivement et la seconde commencera le lundy 20 jusqu'au samedy 25, aussy inclusivement. L'Académie s'occupera incessamment d'un Règlement pour fixer tout ce qui sera convenable de faire pour la meilleure exécution de ce Concours.

Lettre du Parlement de Bretagne pour la restauration d'un plafond de Jouvenet. Le Secrétaire écrira provisoirement. — L'Académie, ayant reçu une lettre du Parlement de Bretagne par M. de Montreuil, Doyen, relativement à un plafond peint par *Jouvenet* dans la salle du Conseil de la Grande Chambre du Parlement, lequel plafond a souffert du tems et exige des réparations, la Compagnie a chargé le Secrétaire de répondre provisoirement que l'Académie nommeroit des Commissaires pour examiner le Mémoire, joint à la lettre, et en faire le raport, et, sur le raport des dits Commissaires, Elle donnera son avis définitivement[1].

MM. Vien, Vernet et Roslin, nommés Commissaires. — MM. *Vien* et *Vernet* ont été nommés Commissaires dans cette partie, conjointement avec M. *Roslin*.

1. Voir, sur les peintures du Parlement de Rennes, le volume de M. F.-N. Leroy, *Jean Jouvenet*, 1860, in-8°, p. 26, 244-56, 270.

Pierre — Vien — Belle — Pajou — J. Bachelier — L'Abbé de Saint-Non — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Lépicié — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — Taraval — Berruer — Ménageot — Vernet — Demachy — Cochin — Le Chev. Roslin — Loir — Guérin — Robert — Van Spaendonck — Vincent — Labille, f. Guiard — Sauvage — Monot — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Van Loo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedi 28 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves, pour concourir aux Grands Prix, les sujets donnés étant, dans la Peinture, la Cananéenne aux pieds de Jésus-Christ, et, dans la Sculpture, Joseph vendu par ses frères.

Avant de procéder au jugement des Prix, l'Académie, ayant confirmé de nouveau la délibération du 23 Aoust, par laquelle il a été arrêté qu'il seroit accordé, dans la Peinture, deux premiers Prix et deux seconds, et, dans la Sculpture, un premier et deux seconds, on a procédé au jugement desdits Prix, ainsi qu'il a été arrêté dans l'assemblée du 2 Septembre 1758.

Premier Prix 1784 : Drouais, Élève de MM. Brenet et David. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires, en présence de l'assemblée, le Sieur *Germain Drouais*, de Paris, fils de feu M. *Drouais*, Conseiller de cette Académie, âgé de vingt ans et demi, qui a fait le tableau marqué de la lettre B, a obtenu le Premier Prix de Peinture de cette année.

Premier Prix de 1779 : Gauffier, Élève de M. Taraval. — Ensuite, le premier Prix de Peinture, mis en réserve

en 1779, a été accordé au Sieur *Louis Gauffier*, de Rochefort, âgé de 21 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre A.

Premier Prix de Sculpture : Chaudet, Élève de M. Gois. — Le premier Prix de Sculpture de cette année a été accordé au Sieur *Antoine Chaudet*, de Paris, âgé de 21 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre H.

Second Prix de Peinture de 1784 : Le Thierre, Élève de M. Doyen. — Le second Prix de Peinture de cette année a été accordé au Sieur *Guillaume Le Thierre*, de la Guadeloupe, âgé de 24 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre E.

Second Prix de Peinture 1770 : Rivière, Élève de M. Suvée. — Le 2e Prix de Peinture, mis en réserve en 1770, a été accordé au Sieur *Auguste-Louis-J.-B. Rivière*, de Paris, âgé de 21 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre F.

Second Prix de Sculpture 1784 : Roguier, Élève de M. Boizot. — Le second Prix de Sculpture de cette année a été accordé au Sieur *Henri-Victor Roguier*, de Besançon, qui a fait le bas-relief marqué K.

Second Prix de Sculpture 1776 : Oger, Élève de M. Pajou. — Le 2e Prix de Sculpture, mis en réserve en 1776, a été accordé au Sieur *Jean-Jacques Oger*, de Paris, âgé de 22 ans et demi, qui a fait le bas-relief marqué M.

Reste en réserve : Peinture, le premier Prix de 1783 ; le second Prix de 1772.

Lecture du Raport des Commissaires sur une demande du Parlement de Bretagne. — Lecture a été faite du raport des Commissaires relativement à la demande du Parlement de Bretagne, sur les moyens de restaurer un plafond de *Jouvenet*, qui décore la salle du Conseil de la Grand Chambre de ce Parlement. Le Secrétaire enverra le dit raport à M. de Montreuil, Doyen.

Pierre — Vien — Belle — Caffiéri — Boul-

longne — Le Duc de Chabot — Pajou — Van Loo — Doyen — Lépicié — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Julien — Vernet — Le Chev. Roslin — Suvée — Süe — Cochin — Loir — Robert — Demachy — Wille — Vincent — B. Du Vivier — Guérin — Beauvarlet — Lempereur — Miger — Vertmüller — Renou.

M. *Pierre,* Direct., abs. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 4 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Le Secrétaire fait lecture d'un projet de Règlement pour le Prix de M. De la Tour; il est aprouvé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'un projet de Règlement pour le Concours d'une demi-figure peinte d'après nature, Prix fondé par M. *De la Tour.* La Compagnie a aprouvé le dit raport, et a ordonné qu'il sera lu dans les Écoles par le Concierge et ensuite affiché par lui aux portes des Écoles.

La première classe, définitivement, commencera le 13 de ce mois, et la seconde le 20. — Le Concours de la première classe aura lieu le lundy 13 Septembre jusqu'au samedy inclusivement.

Celui de la seconde classe commencera le lundy, 20 du même mois, jusqu'au samedy 25, aussi inclusivement.

M. Belle, à tour de rôle, nommé pour présider cet exercice. — MM. les Professeurs devant présider cet exercice à tour de rôle, M. *Belle* a été nommé pour poser le Modèle pour le dit Concours.

Vien — Du Rameau — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Gois — Bellengé — J. J. La-

grenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Vernet — Le Chev. Roslin — Loir — Demachy — Van Spaendonck — Taillasson — Renou.

Règlement pour le Concours d'une figure peinte, avec deux mains, de grandeur naturelle, Prix fondé par M. De la Tour, Peintre ordinaire du Roy et Conseiller de l'Académie.

MM. les Professeurs seront chargés, à tour de rôle, de présider cet exercice, et, pour se conformer aux intentions du fondateur, ils sont invités de poser le Modèle de manière à présenter une partie éclairée, et l'autre privée de la lumière directe par une ombre accidentelle.

Pour ne point occasionner d'interruption dans l'étude du Modèle, cet exercice aura lieu dans une des salles de l'Académie.

Ce Concours aura lieu doresnavant dans le mois de Juillet.

Il ne sera admis à ce Concours que les Élèves Peintres, ayant déjà remporté un des Grands Prix ou une première Médaille.

L'Académie en a exclu ceux d'entre les Élèves qui, ayant remporté des Grands Prix, ou des premières Médailles, n'auroient point paru à l'École du Modèle depuis cinq ans, parce qu'alors ils sont réputés avoir renoncé au titre d'Élève et à ses avantages.

Elle a aussi exclu ceux qui, ayant remporté de Grands Prix, seroient de retour de Rome, parce que leur talent est supposé d'une force supérieure aux autres concurrents.

Les Élèves peindront leur demi-figure avec les deux mains, au moins de grandeur naturelle, sur toile de 40.

Ils seront partagés en deux classes. Chaque classe aura une semaine entière, et non interrompue, pour travailler.

L'attitude du Modèle sera la même pour les deux classes.

Il est accordé aux concurrens sept heures de travail par jour, savoir : cinq heures le matin, depuis sept jusqu'à midi, et, l'après-dinée, deux autres heures, depuis deux jusqu'à quatre.

Les Élèves qui se proposeront de concourir seront tenus de se faire inscrire chez M. le Secrétaire, au plus tard trois jours devant le Concours de la première classe.

Les Élèves seront appelés à leur rang par le Concierge, ou son préposé.

Si aucun des Élèves commettoit la moindre indécence, ou causoit le moindre dégat, il sera non seulement exclu du Concours, mais encore puni, suivant l'exigence des cas.

Lecture de ce Règlement sera faite, chaque année dudit Concours, par le Concierge, dans les deux Écoles, et ensuite il sera affiché aux portes desdittes Écoles. Il sera, en même temps, annoncé, par ledit Concierge, le jour où commencera le Concours de la première classe.

Ce Prix sera jugé, dans une assemblée générale, par MM. les Officiers et Académiciens.

Fait à l'Académie, dans son assemblée du 4 Septembre mil sept cent quatre-vingt-quatre : *Renou*.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Mort de M. Lépicié, Professeur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nicolas Bernard Lépicié*, Peintre ordinaire du Roy et Professeur de cette Académie, décédé aux Galleries du Louvre le 14 de ce mois, dans la 49e année de son âge.

Remis à la prochaine assemblée à remplir la Place de

Professeur. L'Adjoint sera nommé après le Sallon. — La mort de M. *Lépicié* faisant vacquer une Place dans la Classe de MM. les Professeurs, l'Académie a remis à la prochaine assemblée à remplir la Place vacante, et il a été arrêté qu'il sera nommé un Adjoint à Professeur après le Sallon prochain.

Mutations des Professeurs : M. Caffiéri, Juin en titre; M. Doyen, Février en titre, Janvier en suplément; M. Bridan, Juillet en suplément. — Cette dernière assemblée de Septembre étant celle où les mutations de mois d'exercice ont lieu pour MM. les Professeurs, et M. *Lépicié* laissant, par sa mort, le mois de Juin en titre et celui de Janvier en suplément, M. *Caffiéri* a pris le mois de Juin en titre, M. *Doyen* celui de Février en titre, abandonné par M. *Caffiéri*, et le mois de Janvier en suplément qu'avoit M. *Lépicié*. M. *Bridan* a pris Octobre en titre, abandonné par M. *Doyen*, en sorte qu'il reste, pour le Professeur à nommer, le mois de Mars en titre, abandonné par M. *Bridan*, et celui de Juillet, en suplément, qu'a laissé M. *Doyen*. M. *Bridan* garde Mars en titre et prend Juillet en suplément. Reste Octobre en titre et May.

A la prochaine assemblée, on procédera au jugement du Prix de la demi-figure. — A l'assemblée prochaine, on procédera au jugement du Prix d'une demi-figure peinte, de grandeur naturelle, fondé par M. *De la Tour*, et ce Prix sera jugé, dans une assemblée générale, par MM. les Officiers et Académiciens.

La lecture des délibérations et le jugement des Médailles remis. — Le jugement des Médailles de ce Quartier, ainsi que la lecture des délibérations, ont été remis à la prochaine assemblée.

Pierre — Vien — Du Rameau — Allegrain — Boullongne — Bergeret — Montullé — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Bridan — Gois — Doyen — Brenet — Taraval — Berruer — Mouchy —

Ménageot — Julien — Süe — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Loir — Robert — Callet — Vincent — Hue — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *Durameau* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 2 Octobre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir la Place vacante de Professeur, et pour juger le Prix d'une demi-figure peinte d'après nature, fondé par M. *De la Tour.*

Médailles du Quartier précédent : Girodet, P., 1re; Guibal, P., 2e; Corneille, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent ont procédé au jugement des Médailles qui sont accordées, tous les trois mois, aux Élèves, sur leurs figures peintes et modelées d'après nature :

La première a été adjugée à M. *Girodet*, P.,
la 2e à *Guibal*, P.,
et la 3e à *Corneille*, S.

M. Mouchy nommé Professeur; Octobre en titre; Novembre en suplément. — En ouvrant la séance, il a été procédé à remplir la Place vacante de Professeur. Les suffrages recueillis, M. *Mouchy*, Adjoint Professeur, est entré dans la Classe de MM. les Professeurs, et ce Professeur aura Octobre en titre, et Novembre en suplément, pour exercer dans la qualité dont il vient d'être pourvu.

Prix de M. De la Tour partagé entre Rivière [*et*] *Du Vivier.* — Ensuite, on a procédé à accorder le Prix sur une demi-figure peinte d'après nature par les Élèves. Avant d'aller aux voix, il a été arrêté que ce Prix, fixé à 300 l., seroit partagé. Le Sr *Rivière*, qui a fait le tableau marqué E, a eu le premier scrutin, et le Sr *Duvivier* a eu le second scrutin, et le Prix partagé leur a été donné par M. le Directeur en présence de l'assemblée.

Lecture d'observations par MM. Pierre et Pajou, approuvées par le scrutin; arrêté qu'on les inscrira sur le Registre. — Le Secrétaire ayant fait précédemment lecture d'observations faites par M. *Pierre* et M. *Pajou*, sur ce qui reste en caisse pour ce Prix, fondé depuis 1777, et de ce qu'ils présument être bon à faire pour se trouver au pair et réparer le retard, l'Académie a arrêté, par la voie du scrutin, qu'Elle approuvoit ledit arrangement, et a ordonné qu'il sera inscrit à la suite de la délibération.

Lecture d'une lettre de M. d'Angiviller sur ce qui s'est passé relativement aux Prix. — En terminant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles à M. *Pierre* par M. d'Angiviller, Directeur et Ordonnateur des Bâtimens du Roy, dans laquelle il lui annonce les certificats d'envoi à Rome des trois Élèves qui ont gagné les premiers Prix, et entre dans divers détails relativement à la Pension du Roy à Rome et de ce qui s'est passé, cette année, relativement auxdits Prix.

Pierre — Allegrain — Doyen — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — J. Bachelier — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Duplessis — Cochin — Loir — Robert — Vincent — B. Du Vivier — Guérin — Hüe — Sauvage — Renou.

Observations faites par M. Pierre *et M.* Pajou *relativement aux fonds accumulés de la rente de quatre cens livres affectée à la fondation de Prix, faite par M.* De la Tour, *et aux arrangemens qui peuvent être pris pour l'emploi desdits fonds accumulés.*

Cette rente de 400 livres a commencé à courir du 1er Avril

1777, ce qui, jusques et compris l'année 1783, a produit la somme de. . . . . 2,700 l.

Sur quoi il convient prélever pour les premiers gros frais extraordinaires, tant de menuiserie que de serrurerie, pour les chassis de l'enceinte. 300

Reste, au dernier Décembre 1783. . . . . 2,400 l.

On verra, par le détail suivant, jusqu'à quelle année il est possible de faire un Concours tous les ans.

Année 1784, où commence l'exécution de ce Prix; les frais annuels estimés pour le Professeur 200 livres, et, pour le Modèle et menus frais, 100 livres, formant celle de 300 l.

			Rente
frais, 100 livres, formant celle de	300 l.	600 l.	400 l.
Pour le Prix	300		
1785		600	400
1786		600	400
1787		600	400
1788		600	400
1789		600	400
1790		600	400
1791		600	400
1792		600	400
1793		600	400
1794		600	400
1795		600	400
		7,200 l.	7,200 l.

L'on voit qu'au moyen des fonds accumulés et du produit annuel de 400 livres on peut faire un Concours tous les ans, jusques et compris l'année 1795, après lequel temps on se restreindra à ne faire de Concours que de deux en trois ans, suivant le desir de M. *De la Tour*.

Cet arrangement a été approuvé par la précédente délibération.

Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *Du Rameau* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Mouchy confirmé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 5 de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé le choix que l'Académie a fait de M. *Mouchy* pour remplir la Place de Professeur, vacante par la mort de M. *Lépicié.*

M. Millot, Sculpteur, agréé. — Ensuite M. *Pajou*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *René Millot*, de Paris, âgé de 35 ans, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les suffrages recueillis à l'ordinaire, la Compagnie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur ordonnera au Sieur *Millot* ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. César Vanloo agréé Peintre de païsage et reçu. — M. *Vanloo*, Professeur, a aussi présenté à la Compagnie le Sieur *César Vanloo*, de Paris, âgé de 41 ans, fils de M. *Carle Vanloo*, Premier Peintre du Roi et Directeur de cette Académie, Aspirant Peintre de paysages. Les voix prises à l'ordinaire, la Compagnie a agréé ladite présentation. Ensuite, l'Académie, en faveur de la mémoire et de l'estime particulière qu'Elle portoit à feu M. *Carle Vanloo*, et d'ailleurs particulièrement satisfaite des ouvrages qui lui ont été présentés, a cru devoir recevoir sur le champ Académicien le Sieur *César Van Loo*, et pour cet effet la Compagnie a retourné aux voix.

Lecture d'une lettre du Maire de Poitiers; ordre d'y répondre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Poitiers, en datte du 8 de ce mois, par le maire de laditte Ville. On y remercie, au nom du Corps Municipal,

l'Académie de l'établissement de l'École Académique dans ladite Ville de Poitiers, et où il suplie la Compagnie de continuer sa correspondance avec cette École pour garantir les Élèves des écueils du mauvais goût. La Compagnie a chargé le Secrétaire de répondre au Maire de Poitiers.

Pierre — Allegrain — Doyen — Vien — Montullé — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Belle — Pajou — Van Loo — D'Aguesseau — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Du Rameau — Mouchy — J. J. Lagrenée — Gois — Taraval — Berruer — Julien — Suvée — Cochin — Vernet — Demachy — Loir — Vincent — Boizot — Bellengé — Monot — Houdon — Robert — B. Du Vivier — Taillasson — Jollain — F. Le Comte — Sauvage — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *La Grenée* jeune Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 6 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Confirmation de M. César Vanloo; il prend séance. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en datte du 3 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte D'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé le choix que l'Académie a fait de M. *César Vanloo*, fils de feu M. *Carle Vanloo*, en qualité d'Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *César Van Loo*, de Paris, Peintre de païsage, en qualité d'Académicien, pour jouir des honneurs, prérogatives et privilèges attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens, ce qu'il a promis en prêtant serment

entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre, présidant l'assemblée comme Directeur.

Congé d'un mois accordé à Roland, Modèle. — Roland, Modèle de l'Académie, ayant fait demander à la Compagnie un congé pour un mois, cette demande a été accordée en payant par lui le Modèle qui le supléera.

Choix des morceaux de réception de M. César Vanloo. — L'Académie a choisi, parmi les tableaux de M. *César Vanloo,* pour ses morceaux de réception, ceux représentant une Tempête et l'autre un Clair de Lune.

Bidault et Biadgi reçus Modèles pour l'année suivante. — Les nommés Bidault et Biadgi ont été reçus Modèles, mais ils ne seront réputés appartenir à l'Académie qu'au commencement de l'année prochaine.

Pierre — Allegrain — Pajou — Pigalle — Vien — Belle — Van Loo — Brenet — Du Rameau — Gois — Taraval — Berruer — Julien — J. J. Lagrenée — Mouchy — Vernet — Cochin — Demachy — Le Chev. Roslin — Loir — Suvée — César Van Loo — Bellengé — Monot — Jollain — Dejoux — Sauvage — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. — M. *De la Grenée* le jeune Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Guibal, Premier Peintre du Prince de Virthemberg, âgé de 59 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nicolas Guibal*, Premier Peintre du Prince régnant de Wirtemberg et Directeur de sa Gallerie, décédé le 3 de ce mois à Stucgard, dans la 59e année de son âge.

Ensuite, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite

de Versailles, en datte du 8 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, où il annonce que Sa Majesté a daigné valider la délibération de l'Académie à l'égard du Sieur *Dupré*, Sculpteur, Élève de M. *Pigalle*.

M. Dupré agréé Sculpteur d'après la permission de Sa Majesté. — Cette lettre étant la réponse d'une autre écrite à l'assemblée dernière, séance tenante, et signée par MM. les Officiers en exercice, dans laquelle lesdits Officiers avoient porté à M. le Directeur général le vœu de l'Académie, qui, touché du malheur arrivé au Sieur *Dupré*, l'avoit agréé, sauf l'aprobation de M. le Directeur général, le jugeant sur les ouvrages publics qu'Elle connoit de cet Artiste. La Compagnie, autorisée par la permission de Sa Majesté, a agréé le Sieur *Nicolas François Dupré*, de Paris, âgé de 52 ans, et M. le Directeur lui ordonnera le morceau qu'il doit exécuter pour sa réception[1].

Lettres de provision données à M. César Vanloo. — Le Secrétaire a remis, en présence de l'assemblée, à M. *César Vanloo*, Académicien, ses Lettres de provision.

Pierre — Allegrain — Pajou — Vien — Belle — L'Abbé de Saint-Non — Bergeret — Le Cte de Bréhan — Van Loo — Brenet — Bridan — Gois — J. Bachelier — Julien — Mouchy — Taraval — Berruer — J. J. Lagrenée — Ménageot — Le Chev. Roslin — Loir — Jollain — Bellengé — B. Du Vivier — Renou.

1. *N.-F. Dupré* est mort à 58 ans, le 17 avril 1787, sans avoir été reçu Académicien; il avait donc 54 ans et non 52 en 1784. Ne serait-ce pas le *Dupreʒ* que Thierry cite, II, 481, comme ayant deux des statues des Quatre Élémens sur la façade de l'Hôtel des Monnaies qui regarde la rue Guénégaud?

M. *Pierre*, Direct., abs. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, samedy 4 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Envoi du chapitre 6e du 4e tome de la Description de l'Italie par M. l'Abbé de Saint-Non. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, à la Compagnie, le chapitre 6e du 4e tome de la Description de la Sicile, du Voyage pittoresque de l'Italie.

Ensuite il a présenté, de la part de M. *de Saint-Aubin*, Graveur Agréé de l'Académie, le portrait de M. Necker, ancien Directeur général des Finances.

Lecture d'une lettre de M. Moreau, Graveur, et envoi de la 13e livraison de l'Histoire de France. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Moreau* jeune, Graveur, Agréé de l'Académie, par laquelle il suplie l'Académie d'accepter la 13e livraison des figures de l'Histoire de France, ouvrage qu'il continue depuis le décès de M. *Le Bas*.

Envoi de la 3e livraison des Ornemens d'architecture par M. Renard. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Renard*, Architecte, ancien Pensionnaire du Roy, la 3e livraison de ses gravures, imitant le crayon, et représentant diverses parties d'ornements d'architecture.

Assemblée fixée au jour des Innocents. — La dernière assemblée de cette année a été fixée au jour des Innocents.

Allegrain — Brenet — Vien — Pajou — Van Loo — Gois — Mouchy — Taraval — Berruer — Loir — J. J. Lagrenée — Bellenge — B. Du Vivier — Taillasson — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *Pajou* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, mardy 28 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Messier, P., 1re Médaille; Fabre, P., 2e Méd.; Pajou, P., 3e. Par surabondance : Gérard, S., 1re Méd.; Desbordes, P., 2e; Thévenin, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Messier*, P.,
la seconde à *Fabre*, P.,
et la troisième à *Pajou*, P.,

et, par surabondance :

une première à *Gérard*, S.,
à *Desbordes*, P., une seconde,
et une troisième à *Thévenin*, P.

Lettre de compliment pour la nouvelle année. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de compliment, au sujet de la nouvelle année, de la part de M. *Jeaurat*, dans laquelle il suplie la Compagnie, vû son âge et ses infirmités, d'accepter sa démission pour la Place de Chancelier. L'Académie a remis à délibérer sur sa demande dans les prochaines assemblées.

Députation chez M. le Directeur général. — Ensuite, suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation pour complimenter M. le Directeur général, à l'occasion de la nouvelle année, et M. *Pierre*, Directeur, absent pour une légère indisposition, a fait savoir à l'assemblée que M. le Comte d'Angiviller recevra, à l'ordinaire, le jour de Sainte Geneviève[1].

1. C'est-à-dire le 3 Janvier.

Assemblée remise au second samedi. — Le premier samedy de Janvier tombant le premier jour de l'an, la première assemblée de l'année aura lieu le premier samedi suivant.

Présent de l'estampe de la femme de Charles premier par M. Strange. — Le Secrétaire a fait hommage à l'assemblée, de la part de M. *Strange*, Graveur, d'une estampe encadrée, et gravée par lui, représentant Henriette de France, femme de Charles premier, Roy d'Angleterre, avec deux de ses enfans[1].

Privilège accordé à M. Moreau pour son Histoire de France. — Le Secrétaire a terminé la séance par la lecture d'un manuscrit ayant pour titre : « Avis sur les changements et additions que M. *Moreau* le jeune, Graveur, Agréé de cette Académie, fait actuellement dans la continuation des figures de l'Histoire de France », et a demandé, de la part de ce graveur, la grâce de faire paroître cet Avis sous les auspices de l'Académie ; [l'Académie] aprouvant les changemens et le but que l'on se propose dans cet ouvrage National, a permis au Sieur *Moreau* jeune de jouir du privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil du 28 Juin 1714.

Lecture faite des délibérations. — Lecture des délibérations a été faite par le Secrétaire.

Allegrain — Brenet — Vien — Bergeret — Pajou — Van Loo — Du Rameau — Doyen — Bridan — J. J. Lagrenée — Gois — Mouchy — Taraval — Julien — Berruer — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Duplessis — Loir — Van Spaendonck — B. Du Vivier — Taillasson — Hüe — Le Vasseur — Vincent — Labille, f. Guiard — Beauvarlet — Guérin — Renou.

1. Charles Le Blanc, *Catalogue de Robert Strange*, Leipsic, 1848, in-8°, n° 48, p. 50-1.

1785.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Doyen* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 8 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses conférences.

Compte rendu de la Députation à M. le Directeur général. — En ouvrant la séance, les Députés de l'Académie, pour féliciter Monsieur le Directeur général, au sujet de la nouvelle année, ont rendu compte du bon accueil qu'ils en ont reçu le 3 de ce mois.

M. Pigalle élu Chancelier par la démission de M. Jeaurat. — En conséquence de la démission de M. *Jeaurat* de la Place de Chancelier, l'Académie, cédant à sa demande à cet égard, a nommé audit Grade de Chancelier, par la voie du scrutin, M. *Pigalle*, Recteur.

Lettres de compliment. — Le Secrétaire a fait ensuite lecture de plusieurs lettres écrites à la Compagnie au sujet de la nouvelle année :

de M. *De Lagrenée* l'ainé, Directeur de l'Académie de France à Rome;

de M. *Descamps*, demeurant à Rouen;

de MM. de l'Académie de Marseille;

de M. *Rougeot*, Directeur de l'École de Tours;

et de M. *Prud'homme*, Directeur de celle de Saint-Quentin.

Lettre de M. le Comte de La Cépède, et hommage d'un

ouvrage sur la Musique en deux volumes. Le Secrétaire chargé de lui répondre. — Le Secrétaire a terminé la séance par la lecture d'une lettre, en datte du 4 de ce mois, écrite à la Compagnie par M. le Comte de La Cépède, dans laquelle il fait hommage d'un ouvrage, dont il est l'auteur, contenant deux volumes et ayant pour titre : « Poëtique de la Musique ». L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire, de la part de la Compagnie, à M. le Comte de La Cépède pour lui en témoigner sa reconnoissance[1].

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Vien — Bergeret — Le Cte de Bréhan — Belle — Pajou — Van Loo — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Suvée — Le Chev. Roslin — Berruer — Loir — Valade — B. Du Vivier — Le Vasseur — Wertmuller — Taillasson — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bachelier* Prof. — M. *Doyen* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedi 29 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Confirmation de l'élection de M. Pigalle comme Chancelier. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles à M. *Pierre* par M. le Directeur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite de M. *Pigale* pour remplir la Place de Chancelier, vacante par la démission de M. *Jeaurat.*

Commissaires nommés pour examiner l'ouvrage de M. d'Argenville. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture

1. Il s'agit bien de La Cépède, surtout connu par ses suites à l'Histoire naturelle de Buffon et par ses services comme Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, mort à 79 ans en 1825.

d'une lettre de M. Sallier d'Argenville[1], Conseiller-Maître honoraire de la Chambre des Comptes, par laquelle il soumet à l'examen de l'Académie un manuscrit dont il est l'auteur, intitulé : « Abrégé de la vie des plus fameux Sculpteurs depuis le renouvellement des Arts ». La Compagnie a nommé comme examinateurs de cet ouvrage M. *Allegrain*, M. *Pajou*, M. *Gois*, M. *Mouchy*, tous Professeurs de cette Académie.

Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages des Élèves de Rome. — Les Élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoié de leurs ouvrages à l'Académie, [Elle] a nommé pour Commissaires MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur et MM. les Professeurs en exercice; dans les Professeurs, M. *Gois;* dans les Adjoints, M. *Julien*, et, dans les Conseillers, M. *Loir*, et MM. les Secrétaires. Cet examen aura lieu demain 30, à onze heures du matin, dans les salles de l'Académie.

Envoi de la 4e livraison des Idylles de Gesner par M. Le Barbier. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Le Barbier* l'ainé, la 4e livraison des Idilles de Gesner, ornée d'estampes gravées d'après les dessins de M. *Barbier*.

Arrêté que tous les Artistes seront agréés et reçus sur différents ouvrages, sous la réserve d'agir différemment selon les circonstances. — Il a été arrêté que doresnavant les Artistes, Peintres, Sculpteurs et Graveurs, qui ont été agréés sur plusieurs morceaux exécutés par eux, seront toujours tenus de présenter un nouveau morceau pour être reçus, l'Académie se réservant, au surplus, d'accorder une grâce particulière à ceux de ces Artistes qui, dans leur première présentation, auroient enlevé l'unanimité des suffrages.

Pierre — Pigalle — J. Bachelier — Allegrain — Bergeret — Belle — Boullongne — Montullé — Le B. de Besenval — Pajou —

1. C'est-à-dire Dezallier d'Argenville.

L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Doyen — Van Loo — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Le Chev. Roslin — Duplessis — Julliar — Demachy — Loir — Robert — Jollain — Taillasson — Le Vasseur — B. Du Vivier.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Doyen* Prof. en titre. — M. *Bachelier* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 5 Février, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Raport des Commissaires pour l'examen des ouvrages des Élèves de Rome. — Le Secrétaire a fait lecture du Raport des Commissaires nommés, à la dernière assemblée, pour examiner les ouvrages des Élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

L'Académie a ordonné que ledit Raport sera enregistré à la suite de la présente délibération.

18e livraison du Voyage pittoresque de la Sicile. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, la 18e livraison de son Voyage pittoresque de la Sicile.

Délibération suspendue faute de votants. — Le nombre des votants ne se trouvant pas suffisant aux termes des Statuts, l'Académie n'ayant pu délibérer sur les affaires qui se sont présentées, Elle a levé la séance.

Pierre — Pigalle — Doyen — Bergeret — Belle — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Berruer — Loir — Sauvage — Taillasson — J. Bachelier — Renou.

Copie du Raport des Commissaires nommés, par délibération du 29 Février, pour l'examen des ouvrages des Élèves Pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

Nous, Commissaires, nommés, par délibération du 29 de ce mois, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans la Peinture :

L'académie peinte par le Sr *Perrin* d'un grand stile, les parties bien rendues ; la belle manutention du pinceau n'a point altéré les méplats de la nature ; la couleur en est forte et vraie. L'esquisse est d'une composition sage ; les plans en sont bien entendus, les draperies d'un très bon goût ; enfin elle nous paroît promettre un tableau d'un beau stile. Nous avons été généralement satisfaits de ses figures académiques, et nous pensons que l'aspect des ouvrages des Maîtres de l'Italie a occasionné une grande révolution dans son talent et qu'il a profité des bienfaits du Roy.

Dans la Sculpture :

La figure du S^r *De Seine* a des vérités et de la fermeté ; la partie du dos est la mieux modelée, mais il y a de la lourdeur dans la jambe de derrière, de la raideur et de l'incorrection dans le bras.

La figure du S^r *Le Sueur* a de l'incertitude et de la mollesse dans les formes et un choix de nature pauvre.

Dans le bas-relief du Sr *Bacary*, l'épaule du jeune homme est assez bien traitée ; il y a une belle intention dans la tête, mais la figure de derrière est très incorrecte et les draperies de mauvais goût.

Le corps, les pieds et les bras de la figure du Sr *Ramey* sont assés bien. La tête a de bonnes formes, mais peu de vérité de nature ; cependant, en général, on peut lui reprocher de la mollesse et de la rondeur. Le peu de draperies qu'il y a est vrai et bien étudié.

La tête, le bras de dessus la tête et l'estomac de la figure

du Sr *Chardigny* sont bien, mais le reste nous a paru très foible.

L'académie du Sr *Fortin* présente beaucoup de sécheresse et incorrection; il doit se garder surtout de prendre une fausse route pour les draperies.

Telles sont nos observations. Elles ont pour but le progrès des Artistes, et nous espèrons que nos remarques, loin de décourager les Élèves, ne feront que leur inspirer plus de zèle à se rendre dignes de la protection du Roi.

Fait à l'Académie, ce jourd'huy trentième jour de Janvier mil sept cent quatre vingt cinq.

Signé : *Doyen*, *Gois*, *Julien*, *Loir*, *Renou*.

Certifié conforme à l'original, ce 5 Février 1785 : *Renou*.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Doyen* Prof. — M. *Bachelier* Prof. (en suplément). — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Bergeret, Amateur, âgé de 70 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire Pierre Jacques Onézime Bergeret, Écuyer, Trésorier Commandeur honoraire de l'Ordre Royal et Militaire de St-Louis, et Receveur général des Finances de la Généralité de Montauban, Seigneur et Gouverneur de la Ville et Comté de Nègrepelisse[1] et autres lieux, Honoraire de cette Académie, décédé en cette ville le 21 de ce mois, dans sa 70e année ou environ.

M. l'Abbé de Saint-Non monte Honoraire Amateur. — Par la mort de M. Bergeret, M. l'Abbé de Saint-Non est monté de droit dans la Classe de MM. les Honoraires Amateurs, et l'Académie a remis à la prochaine assemblée

1. Tarn-et-Garonne, chef-lieu de l'arrondissement de Montauban.

à nommer à la place vacante dans MM. les Associés libres par la mort de M. Bergeret.

Lecture d'une lettre de remerciement de M. Dupré, Agréé. — Il a été lu une lettre de M. *Dupré* pour remercier l'Académie de son Agrément.

Esquisse de M. Milot reçue. — Le S[r] *Milot*, Agréé Sculpteur, ayant présenté une esquisse pour son morceau de réception, représentant Minos, la Compagnie, à la pluralité des voix, a agréé ladite esquisse.

Jour des esquisses fixé au 4 Mars. — Le jour des esquisses, pour les Élèves qui se disposent à mettre aux Grands Prix, est fixé le vendredy 4 Mars, et, le lendemain, elles seront jugées par la Compagnie.

Pierre — Pigalle — Doyen — Vien — Allegrain — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Suvée — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Julien — Vernet — Le Chev. Roslin — Cochin — Loir — Robert — B. Du Vivier — Jollain — César Van Loo — Taillasson — Miger — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 5 Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Mort de M. Nonnotte, âgé [de] 76 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nonnotte*, Académicien, décédé à Lyon le 4 Février, dans la 76[e] année de son âge.

M. le Marquis de Turpin nommé Associé-libre. — Ensuite l'Académie a procédé à remplir la Place vacante, dans la Classe de MM. les Honoraires Associés libres, par la mort de M. Bergeret. M. le Marquis de Turpin, Mestre de camp

en second du Régiment de Schomberg, a été élu à la pluralité des voix.

Lecture d'une lettre de M. d'Angiviller au sujet d'un Prospectus de M. Henriquez, Graveur. Examen fait de cette affaire et extrait de la délibération communiqué à M. le Directeur général. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite à M. *Pierre*, relativement à un Prospectus de M. *Henriquez*, Agréé Graveur, qui annonce au public la gravure de six tableaux de l'Histoire de France d'après ceux commandés par le Roi. M. d'Angiviller, jaloux de conserver à l'Académie et à chacun de ses membres les prérogatives accordées par les Statuts, y dit expressément qu'il supposoit que l'Artiste graveur avoit au moins fait auprès des auteurs des tableaux les démarches nécessaires, et qu'il ne s'attendoit pas aux réclamations faites à la dernière assemblée[1]. D'après cela l'Académie, qui, dans tous les cas, est loin de mettre la moindre résistance au desir de M. le Directeur général et aux volontés du Roi, considérant en outre que cette affaire n'étoit pas irrévocablement arrêtée par M. le Comte d'Angiviller, puisqu'il dit dans la même lettre : « Toutes ces raisons m'ont paru mériter d'être pesées, avant de décider sur cet objet », Elle a cru devoir interroger plusieurs de ses Membres, présents à l'assemblée, auteurs des tableaux, à l'effet de dire leurs avis sincères. En conséquence, M. *Brenet*, interrogé, a déclaré que, si, avant de se déterminer à graver son tableau de la mort de Duguesclin, M. *Henriquez* fût venu, aux termes des Statuts, lui demander son consentement, il ne [le] lui auroit pas donné, mais qu'une fois l'ouvrage en train, il a dû finir par des termes généraux de politesse. M. *Ménageot* a dit que M. *Henriquez* est venu le trouver et lui a annoncé qu'il avoit l'ordre de

1. Il n'en a pas été question, ce qui prouve que, comme tous les autres Procès-verbaux, ceux de l'Académie ne disent pas tout. Ajoutons que l'affaire est enterrée et qu'il n'en est plus question dans la suite des Procès-verbaux.

M. d'Angiviller pour graver six tableaux du Roi, dont la Mort de Léonard de Vinci en étoit un; qu'à ce début M. *Ménageot* lui avoit dit que, puisqu'il avoit l'ordre du Supérieur, il n'avoit rien à y voir, mais qu'il auroit fait d'autres vœux. Enfin un des Officiers de l'Académie s'est levé et a déclaré qu'il n'hésitoit pas d'assurer que M. *Vincent*, absent, auteur du tableau du Président Molé au milieu des révoltés, étoit loin de consentir à être gravé par M. *Henriquez* et qu'il avoit d'autres desseins sur cet objet. Les auteurs des autres tableaux n'étoient point à la séance. D'après ces déclarations, il paroît prouvé que M. *Henriquez* n'a pas eu le consentement d'aucun des trois artistes susnommés. L'Académie a arrêté que la présente délibération sera mise sous les yeux de M. le Directeur général, et qu'il sera suplié de prononcer.

Élèves admis pour concourir aux figures peintes et modelées. — L'Académie, après avoir vu les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des figures académiques peintes et modelées d'après nature, savoir, dans la Peinture, les nommés *Gounod*, *Desmarais*, *Du Vivier*, *Messier*, *Marchais*, *Fabre*, *Mougin*, *Cheuvreux;* dans la Sculpture, *Gois*, *Michalon*, *Pequignot*, *Chevalier*, *Russinger*, *Marin*, *Génisson*, pour commencer le lundy 7 de ce mois jusqu'au 9 inclusivement, et, dans la Peinture, les nommés *Potain*, *Le Thière*, *Sauce*, *Réatu*, *Bouchet*, *Caraffe*, *Garnier*, *Demarne* et *Hennequin*, et, dans la Sculpture, *Dumont*, *Cartelier*, *Gérard*, *Vanlède*, *Espercieux* et *Morgan*, pour commencer le jeudy 10 jusqu'au samedy 12 inclusivement. Lesdites figures académiques seront jugées le samedy 19, dernière assemblée de ce mois, devancée à cause des fêtes de Pasques.

Pierre — Pigalle — Vien — Montullé — Le B. de Besenval — Bridan — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Julien — Vernet —

Demachy — Le Chev. Roslin — Cochin — Loir — Robert — Monot — Des Portes — B. Du Vivier — César Vanloo — Dejoux — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Pigalle* Rect. — M. *Bridan* Prof. en titre. — M. *Brenet* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 19 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Confirmation de M. le Marquis de Turpin. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite, à la dernière assemblée, de M. le Marquis de Turpin en qualité d'Honoraire Associé libre.

Élèves admis pour la Peinture : Potain, Gounod, Le Thière, Des Marais, Du Vivier, Fabre; pour la Sculpture : Dumont, Michallon, Cartelier, Gérard, Vanlède, Russinger, Morgan. — L'Académie, après avoir vu les académies peintes et modelées par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils avoient faites pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Potain*, *Gounod*, *Le Thière*, *Des Marais*, *Du Vivier*, *Messier* et *Fabre*, et, dans la Sculpture, les nommés *Dumont*, *Michallon*, *Cartellier*, *Gérard*, *Vanlède*, *Russinger* et *Morgan.*

Arrêté qu'il sera fait un Comité pour donner le sujet des Prix, Commissaires nommés ad hoc. — L'Académie a délibéré que doresnavant il seroit assemblé un Comité le matin du jour où l'on donne le sujet des Prix. Ce Comité sera composé de M. le Directeur, de M. le Recteur et de MM. les Professeurs en exercice, en outre d'un Professeur, d'un

Adjoint à Professeur et d'un Conseiller, à tour de rôle dans chacune desdittes Classes, et du Secrétaire. Ce Comité aura lieu pour la Peinture comme pour la Sculpture, et se tiendra toujours à sept heures du matin. Il sera de plus délibéré dans l'assemblée précédente dans quelle Histoire et à peu près à quelle époque de cette Histoire on ira choisir le sujet. Cette année il a été arrêté que ce seroit dans les temps des premiers Rois de Rome. Les Commissaires de ce Comité sont, pour cette année, après MM. les Officiers en exercice, M. *Pajou* dans les Professeurs, M. *Taraval* dans les Adjoints, et M. *Vernet* dans les Conseillers.

Jugement des places fixé au 25. — Le jugement des places est fixé le Vendredi saint, 25 de ce mois, à dix heures du matin.

Ordonné qu'il sera mis des lettres sur les académies peintes pour être jugées par MM. les Officiers. — Il a été arrêté, en terminant la séance, que doresnavant il sera mis des lettres sur chacune des académies peintes par [les] Élèves pour être reçus à concourir aux Prix pour être jugé par MM. les Officiers.

Pierre — Bridan — Vien — Allegrain — Belle — J. Bachelier — Pajou — Van Loo — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Brenet — Doyen — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — Julien — Demachy — Loir — Bellengé — Taillasson — Monot — César Van Loo — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 2 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles : Mongin, P., 1re Méd.; Lumière, P., 2e;

Scheffauer, *S.*, *3e; Motet*, *P.*, *3e*. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du dernier Quartier, assemblés pour juger les Médailles dudit Quartier de Janvier, ont accordé

la première à *Mongin*, P.,
la seconde à *Lumière*, P.,
et la troisième à *Scheffauer*, S.,
et une seconde en sus à *Motet*, P.

M. le Marquis de Turpin prend séance. — M. Henry Roland Lancelot, Marquis de Turpin, Mestre de camp en second du régiment de Schomberg Dragons, nommé, à la pluralité des voix, à la Place d'Honoraire Associé libre, à l'assemblée du 5 Mars dernier, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

Raport des Commissaires pour le sujet du Prix : Horace tue sa sœur. — Le Secrétaire a fait lecture de ce qui a été arrêté, dans le Comité nommé par l'Académie, pour donner le sujet du Prix de Peinture.

Entre ceux qui ont été proposés, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'expulsion des Tarquins, le Comité a choisi celui d'Horace, qui, après avoir vaincu les trois Curiaces, en rentrant dans Rome tue sa sœur, qui l'injurioit pour avoir donné la mort à l'un des Curiaces à qui elle étoit promise en mariage. L'instant choisi est celui où, après l'avoir tuée, il dit : « Ainsi périsse toute Romaine ennemie de sa Patrie ».

M. Sue commencera son Cours d'Anatomie le 5 Avril. — M. Sue, Professeur d'Anatomie, a annoncé qu'il commenceroit son Cours, à l'Hôpital de la Charité, en faveur des Élèves de l'Académie. Le Concierge l'annoncera dans les deux Écoles, le mardy 5, à midy.

Pierre — Allegrain — Gois — Montullé — Le Cte de Bréhan — Le Mis de Turpin — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Doyen — Belle — Bridan — J. J. Lagrenée — Süe — Mouchy — Taraval — Ber-

ruer — Ménageot — Julien — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Duplessis — Loir — Vincent — Jollain — Le Vasseur — B. Du Vivier.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. en titre. — M. *Belle* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. le Chevalier de Valory, agé de 87 ans, confirmée. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a confirmé la nouvelle de la mort de M. le Chevalier de Valory, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis, Amateur Honoraire de cette Académie, décédé à Étampes dans le courant de ce mois, âgé de 87 ans.

M. le Baron d'Anthon élu Honoraire Associé. — Comme cette nouvelle, non confirmée encore, avoit été annoncée à la dernière assemblée, et que plusieurs personnes s'étoient mises sur les rangs pour remplir la Place vacante par cette mort dans la Classe de MM. les Honoraires Associés libres, l'Académie avoit projetté, en cas de confirmation, de faire son élection dans cette assemblée. En conséquence, cette nouvelle étant constatée, et M. le Duc de Rohan-Chabot montant de droit dans la Classe de MM. les Honoraires amateurs, l'Académie a nommé à la Place d'Honoraire Associé libre M. le Baron d'Anthon.

M. Vestier, Peintre de portrait, agréé. — M. *Duplessis*, Conseiller, ayant présenté à l'Académie le Sieur *Antoine Vestier*, d'Avalon en Bourgogne, âgé de 42 ans, Aspirant Peintre de portraits, qui a fait aporter de ses ouvrages, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Massaerd, Graveur, agréé. — M. *Cochin*, Secrétaire

perpétuel et Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Massaerd*, de Belême, âgé de 45 ans, Aspirant Graveur, qui a fait aporter ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Envoi par M. Bertin, Ministre, d'estampes du portrait du Prince Henry. — M. *Cochin* a aussi présenté, de la part de M. Bertin, Ministre d'État, plusieurs exemplaires du portrait du Prince Henry de Prusse, que ce Ministre a fait graver d'après le buste modelé de M. *Houdon*. L'Académie, sensible à cette preuve d'affection, a chargé M. *Cochin* de lui écrire, de sa part, pour lui témoigner sa reconnoissance.

M. Klauber, Graveur, agréé. — Ensuite le Sieur *Ignace Klauber*, né à Ausbourg, agé de 31 ans, ayant fait aporter l'estampe du portrait de M. *Carle Vanloo*, qui lui avoit été donné à graver, l'Académie ayant pris les voix l'a agréé, et a suspendu sa réception jusqu'à ce qu'il ait exécuté le second portrait[1].

Commissaires nommés pour la capitation. — Ensuite, l'Académie a arrêté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur et MM. les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Brenet;* dans les Adjoints, M. *Ménageot;* dans les Conseillers, M. *Loir;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Jollain*, s'assembleront à neuf heures du matin, samedi prochain 7 du mois de May, pour arrêter le rôle de la capitation de la présente année et recevoir les comptes de M. *Pajou*, Trésorier, pour l'année 1784.

Pierre — Allegrain — Gois — Vien — Montullé — Le Duc de Chabot — L. Mis de Turpin — Belle — Pajou — J. Bachelier —

1. Chalcographie du Louvre, n° 1827. Son second portrait, terminé en 1787, est celui du Sculpteur *Allegrain* (Chalcographie du Louvre, n° 1690).

Van Loo — Brenet — Doyen — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Suvée — Le Chev. Roslin — Demachy — Loir — Valade — Jollain — J. G. Müller — Wille — Vincent — B. Du Vivier — Renou.

Aujourd'huy, samedy 7 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. le Baron d'Anthon confirmé Honoraire Associé libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en date du 4 de mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite, à sa dernière assemblée, de M. Jean Jacques Gabriel, Baron de Vidaud d'Anthon, en qualité d'Honoraire Associé libre. En conséquence, ce nouvel Amateur, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

Raport des Commissaires pour la reddition de compte de la précédente année, et arrêté, le même jour, le rôle de la capitation. — Ensuite le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice et les Commissaires nommés, par la délibération du 30 Avril dernier, comme Commissaires pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés cejourd'huy au matin. En conséquence, ledit rôle a été arrêté et dressé par lesdits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur emploi, et à l'acquit des droits dus au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Pajou* comme Trésorier, pendant l'année 1784. Sur le raport fait par lesdits Commissaires, l'Académie a approuvé le rôle de la capitation et l'arrêté du compte.

Accordé au Sr Lambert, préposé aux Écoles, 300 livres en forme de gratification. — Le Secrétaire a aussi raporté que le Comité, examinant les peines et les soins qui se sont multipliés dans les fonctions du Sr Lambert, préposé aux Écoles de Modèle, avoit cru de la justice de lui accorder 300 livres de plus par an en forme de gratification. La Compagnie a aprouvé l'arrêté du Comité et consent que cette gratification coure du premier Janvier 1785.

M. Pajou autorisé à faire construire des poëles de chaleur dans les Écoles. — MM. *Pierre* et *Pajou* ayant proposé de faire construire des poëles de chaleur dans les Écoles, pour éviter l'inconvénient du charbon et celui des interruptions pendant les grands froids, mais ayant oublié de faire constater sur les Registres le consentement de la Compagnie, la Compagnie, qui aprouve ce projet déjà en partie mis à exécution, a autorisé M. *Pajou* à en faire la dépense, comptant sur sa surveillance à faire exécuter ce projet avec le plus d'économie possible.

Les portraits de MM. Doyen et Brenet donnés à faire à M. Vestier. — L'Académie a arrêté que le Sr *Vestier*, Agréé Peintre de portraits à la dernière assemblée, peindra ceux de MM. *Doyen* et *Brenet*, tous deux Professeurs.

Le Sieur Klauber, Agréé Graveur, gravera le portrait de M. Vien d'après M. Duplessis. — Elle a arrêté aussi que le Sieur *Klauber*, Agréé Graveur, gravera le portrait de M. *Vien* d'après le tableau de M. *Duplessis*[1].

Les tableaux de réception fixés à l'avenir à la grandeur de ceux de M. Lemoyne et de M. Carle Vanloo. — La Compagnie, considérant le peu d'espace qui lui resteroit par la suite si elle ne fixoit la grandeur des tableaux de réception, a fixé à l'avenir la grandeur desdits morceaux à celle des tableaux de M. *Lemoyne* et de M. *Vanloo*.

1. *Klauber* fut reçu en 1787 sur les portraits d'*Allegrain* et de *Carle Vanloo* d'après *Du Plessis* et *Lesueur* (Chalcographie du Louvre, 1690 et 1827).

Arrêté qu'aucun Peintre et qu'aucun Graveur ne sera reçu qu'en aportant les deux portraits qui leur seront commandés. — Elle a délibéré enfin qu'à l'avenir Elle ne recevra aucun Peintre de portraits et aucun Graveur que lors qu'ils aporteront les deux portraits qu'il est d'usage de leur ordonner pour leur réception.

M. Massard chargé de graver les portraits de M. Coustou et de M. Allegrain. — M. *Massard*, Agréé Graveur, sera chargé de graver les portraits de feu M. *Coustou* et de M. *Allegrain*.

Pierre — Pigalle — Allegrain — Van Loo — Vien — Vidaud d'Anthon — Pajou — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Ménageot — Julien — Sue — Berruer — Le Chev. Roslin — Cochin — Loir — Wille — Le Vasseur — Demachy — Wertmüller — Jollain — Vincent — B. Du Vivier — Hue — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. en titre. — M. *De la Grenée* jeune, Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Le Clerc, Professeur de Perspective. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jacques Sébastien Le Clerc* fils, Professeur de Perspective, décédé aux Gobelins le 17 de ce mois, dans la 51e année de son âge.

M. Le Barbier l'aîné, P., reçu Académicien. — Ensuite, M. *Brenet*, Professeur, a présenté à l'Académie le Sieur *Jean Jacques François Le Barbier*, né à Rouen, agréé Peintre d'Histoire le 29 Juillet 1780, qui a fait aporter le

morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Jupiter endormi sur le mont Ida. Les voix prises, l'Académie a reçu le Sieur *Le Barbier* Académicien.

M. Stouf reçu Académicien. — Ensuite, M. *Pajou*, Professeur, a présenté à l'Académie le Sieur *Jean Baptiste Stouf*, de Paris, agréé Sculpteur le 27 Mars 1784, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Abel expiré sous les coups de Caïn. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sr *Stouf* Académicien.

Accordé du tems au Sieur Desmarais tombé malade pendant son Prix. — Sur la suplique qui a été faite à l'Académie par le Sieur *Desmarets*, Élève concourant aux Prix de peinture, qui est tombé sérieusement malade depuis le 9 May jusqu'à ce jour, ce qui le prive de seize jours de travail, l'Académie a cru de sa justice de lui accorder les dix jours de perte involontaire par delà ce terme du Concours et d'y ajouter ensuite quatre autres, vu la perte forcée de deux heures et demie de travail pendant lesdits seize jours. Ainsi il lui est octroié vingt jours après le terme expiré du Concours.

Le Comité pour donner le sujet du Prix des Sculpteurs fixé au 14 du mois [*de*] *Juin.* — L'Académie a arrêté que, conformément à sa délibération du 19 Mars, il sera assemblé un Comité le mardy 14 du mois de Juin, à sept heures du matin, pour donner le sujet du Prix de Sculpture. Ce Comité sera composé de M. le Directeur, de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, qui sont de tous les Comités, et des Professeurs en exercice; ensuite, à tour de rôle, de M. *Vanloo* dans la Classe des Professeurs, de M. *Berruer* dans celle des Adjoints, de M. *Roslin*, parmi les Conseillers, et de MM. les Secrétaires.

Pierre — Allegrain — Vien — Van Loo — Montullé — Le Mis de Turpin — Vidaud d'Anthon — Belle — J. Bachelier — Caffiéri — Pajou — Brenet — Bridan — Doyen —

Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Suvée — Ménageot — Julien — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Loir — Robert — Wertmüller — B. Du Vivier — Hüe — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Donné 22 jettons.

Aujourd'huy samedy, 4 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. Le Barbier l'ainé, M. Stouf reçus Académiciens et confirmés. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en date du premier de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé les élections que la Compagnie a faites à sa dernière assemblée de M. *Le Barbier*, Peintre d'Histoire, et de M. *Stouf*, Sculpteur, en qualité d'Académiciens.

En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Le Barbier* Académicien pour jouir des honneurs, prérogatives et privilèges attachés à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, présidant l'assemblée comme Directeur.

Elle a pareillement reçu le Sr *Stouf*, Sculpteur, Académicien, pour jouir des mêmes privilèges cy dessus, et, après avoir prêté le même serment entre les mains de M. *Pierre*, ces deux nouveaux Académiciens ont pris séance.

Lettre de M. le Comte d'Angiviller. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, de même date, écrite à M. *Pierre* par M. le Comte d'Angiviller en réponse à ce que M. *Pierre*

lui avoit mandé qu'il croyoit convenable qu'il y eût distribution de jettons dans toutes les assemblées à MM. les Officiers et que ces jettons fussent distribués dans l'ordre observé dans la Liste. Toutes ces demandes officieuses, faites par M. *Pierre* pour la Compagnie, ont été accueillies de M. le Directeur général, et il y a donné son consentement. En conséquence, ladite première distribution a été faite sur le champ. L'Académie a ordonné que la lettre de M. le Directeur général sera inscrite sur les Registres à la suite de la délibération et qu'il lui sera fait une Députation pour le remercier au nom de la Compagnie; mais, considérant la difficulté de rejoindre M. le Directeur général, Elle a arrêté qu'il seroit écrit une lettre provisoire au nom du Corps. L'Académie a aussi témoigné de vive voix à M. *Pierre* sa reconnoissance de ses bons offices auprès de M. le Comte d'Angiviller.

Arrêté que le sujet de la Sculpture seroit pris par les Commissaires dans l'Histoire Romaine depuis l'expulsion des Tarquins jusqu'à celle des Décemvirs. — La Compagnie, en confirmant la délibération de l'assemblée dernière par laquelle Elle a nommé les Commissaires du Comité, qui se tiendra le mardy 14, à sept heures du matin, pour donner le sujet des Prix de Sculpture, a aussi arrêté que le sujet seroit pris dans l'Histoire Romaine depuis l'époque de l'expulsion des Tarquins jusqu'à celle des Décemvirs.

M. Vanloo nommé pour présider au Prix fondé par M. De la Tour. On y ajoute une figure dessinée d'après l'antique. — M. *Vanloo*, Professeur, a été nommé, à tour de rôle, pour présider l'exercice du Prix, fondé par M. *De la Tour*, d'une demi-figure, peinte d'après le Modèle, de grandeur naturelle. M. *Vien*, Recteur, ouvrant l'avis, pour rentrer dans les intentions du fondateur, d'ajouter à cette étude celle d'une figure dessinée d'après l'antique, toute la Compagnie a passé de son avis, et cette étude sera jointe à celle de la figure peinte.

M. le Comte d'Angiviller, consentant que M. Le Vasseur

grave un des tableaux du Roy, ordonne que les Statuts soient observés. — Par une lettre du même jour, M. d'Angiviller, consentant que M. *Le Vasseur* gravât un des tableaux du Roy déposés aux Gobelins, a annoncé qu'il entendoit que les Statuts relativement à cet objet soient rigoureusement observés [1].

Pierre — Allegrain — Caffiéri — Vien — Vidaud d'Anthon — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Julien — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Loir — César Vanloo — Stouf — Le Barbier l'ainé — Boizot — Jollain — Taillasson — B. Du Vivier — Levasseur — Renou.

Lettre de Monsieur le Comte d'Angiviller à M. Pierre, *relativement à la distribution de jettons à toutes les assemblées, en datte du 1er Juin 1785.*

Votre lettre, Monsieur, relative à la distribution des jettons à l'Académie Royale de Peinture, ne me parvint que dans un moment où j'étois sur le point de partir pour Rambouillet, ce qui m'empècha de vous répondre pour la dernière séance du mois passé. Il y avoit d'ailleurs dans votre lettre quelque chose que je n'entendois pas parfaitement; mais, les éclaircissements que je vous avois fait demander m'ayant mis au fait, et y ayant samedy prochain une assemblée, je ne tarde pas davantage à vous faire une réponse que vous puissiez communiquer ce jour à l'Académie.

Votre lettre avoit deux objets, l'un de supléer à une omission faite par M. de Julienne dans la fondation qu'il avoit faite pour distribuer des jettons à l'Académie à chaque

1. Ceci se rapporte à l'affaire d'*Henriquez*.

assemblée du dernier samedy du mois. Il avoit oublié d'y appeler les Adjoints Professeurs, quoiqu'il y eût nommément appelé les Conseillers. Or, l'Académie désire qu'au moyen d'un suplément, que ses fonds et les bienfaits du Roy lui permettent de fournir, Elle soit autorisée à donner des jettons aux Adjoints à Professeur, qui composent en effet la tête de l'Académie comme les Officiers, Professeurs et Conseillers.

Vous m'observez en outre que l'Académie se verroit avec grand plaisir autorisée à faire le fonds nécessaire pour qu'il fût donné des jettons aux présens à la première assemblée du mois, et les détails où vous entrez me montrent qu'en effet l'Académie peut prendre ce fonds sur son revenu annuel. Il m'a paru juste, dès le premier abord, que Mrs les Adjoints à Professeur eussent part à la distribution des jettons dans les mêmes cas où les autres Officiers, composant la tête de l'Académie, y auroient part. Aussi j'accède très volontiers au desir qu'a l'Académie de les voir compris dans la distribution qui se fait à chaque dernière assemblée du mois, et j'autorise la Compagnie à faire le fonds nécessaire pour supléer à la fondation de M. de Julienne. Il m'a paru d'ailleurs que, les Adjoints à Professeur précédans, dans la liste de l'Académie, les Conseillers, la distribution devoit être faite dans le même ordre.

D'un autre côté, quoique je sois persuadé que tous les Officiers de l'Académie sont assés portés d'eux-mêmes à remplir leurs devoirs pour n'avoir nul besoin d'être excités par une distribution de jettons à assister aux premières assemblées du mois, cependant, considérant que, dans toutes les Académies, les classes les plus anciennes ont des jettons qui leur sont affectés à chaque assemblée, je pense qu'il est convenable que cela ait lieu pareillement à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. C'est pourquoi j'autorise fort volontiers l'emploi du fonds nécessaire pour remplir cet objet. Je me fais un plaisir de déférer en cela au desir de cette Compagnie, dont le zèle pour la culture

des Arts, dont l'enseignement et l'exercice lui sont confiés, est digne des plus grands éloges, et auquel je me plais à rendre toute la justice qu'il mérite.

J'ai l'honneur d'être...

Signé : *D'Angiviller.*

Conforme à l'original : *Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Caffiéri* Prof. en titre. — M. *Gois* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons; donné 4 pour les Adjoints.

Aujourd'huy, samedy 25 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles : 1re, Feuguerai, P.; 2e, Gois, S.; 3e, Bridan, S.; 3e, Motet, S. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Feugueray*, P.,
la 2e à *Gois*, S.,
et la 3e à *Bridan*, S.,
et une 3e, surabondante, à *Motet*, aussi Sculpteur.

L. Pierre De Seine, Sculpteur, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Pajou*, Sculpteur, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Louis Pierre De Seine*, de Paris, agé de 35 ans, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour son morceau de réception.

M. Süe présente un manuscrit sur l'Anatomie; la Compagnie le fait participer à son Privilège. — M. Süe, Professeur d'Anatomie, a présenté à la Compagnie un manuscrit, de sa composition, qui a pour titre : « Précis d'un

Cours d'Anatomie pittoresque à l'usage des Élèves de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture ». L'Académie, sur le raport de plusieurs de ses Membres qui en ont fait lecture, et voulant d'ailleurs prouver à M. Süe la justice qu'Elle rend à son zèle dans l'instruction de ses Élèves, relativement à la science anatomique, et à ses longs services en qualité de Professeur de cette science, a permis à M. Süe de participer au Privilège à Elle accordé par Arrêt du Conseil du 28 Juin 1714.

Envoi par le « Musée » des deux premières livraisons de ses Mémoires. Le Secrétaire chargé de remercier. — Il a été envoié, par le « Musée de Paris », les deux premières livraisons de ses Mémoires. Le Secrétaire a été chargé de faire une lettre de remerciement de la part de la Compagnie.

Le sujet du Prix de Sculpture est Brutus faisant punir son fils de mort. — Le Secrétaire a raporté que le sujet du Prix pour la Sculpture choisi par le Comité est le fils de Brutus puni de mort pour avoir conspiré au rappel des Tarquins ; le moment est celui où les fils sont exécutés en présence du père.

Distribution des deux classes des Élèves pour concourir au Prix de M. De la Tour. — En terminant la séance, l'Académie a arrêté que l'exercice du Prix, fondé par M. *De la Tour*, d'une demi-figure peinte de grandeur naturelle, présidé par M. *Vanloo*, aura lieu, pour la première classe, le lundi 4 du mois prochain jusqu'au samedy 9 inclusivement, et, pour la seconde, le lundy 11 jusqu'au samedy 16, aussi inclusivement.

Pierre — Pigalle — Allegrain — Caffiéri — Vien — Montullé — Vidaud d'Anthon — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Suvée — Julien — Ménageot — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Loir — Robert — Vernet — Bellengé — Le Barbier l'ainé —

Sauvage — Hüe — Taillasson — César Van Loo — Wille — Vincent — Muller — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* le jeune Prof. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Prof. pour M. *Cochin*. — Il a été donné 24 jettons.

Aujourd'huy, samedy 2 Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Lettre de M. le Directeur général pour le Sallon. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par laquelle il l'informe que l'intention du Roy est qu'il y ait cette année exposition au Louvre des ouvrages de MM. de l'Académie.

M. Caffiéri fait présent d'une Médaille d'argent frapée en 1684 en l'honneur de M. Le Brun et de plus le livre de ses Conférences sur les passions, de quatre portraits gravés de Louis XIV, Louis XV, du Chancelier Séguier et du Cardinal Mazarin et d'un manuscrit de M. De Troy et de plusieurs notes historiques consernant M. Le Brun. — M. *Caffiéri*, Professeur, a fait offrir à l'Académie une Médaille d'argent, frappée, en 1684, en l'honneur de M. *Charles Le Brun*, Premier Peintre du Roy, Chancelier et Directeur de l'Académie; de plus un petit livre de ses Conférences sur l'expression des passions; de plus quatre portraits gravés de Louis XIV, Louis XV, du Chancelier Séguier et du Cardinal Mazarin. M. *Caffiéri* a aussi fait présent à la Compagnie d'un manuscrit qui lui a été donné par un des héritiers de M. *De Troy*, Directeur de l'Académie de France à Rome, et plusieurs notes historiques concernant M. *Le Brun*. La Compagnie lui a témoigné sa reconnoissance de ce nouveau présent.

M. Loir a fait présent du buste de M. de Julienne. — M. *Loir*, Conseiller, a fait présent du buste de M. de Ju-

lienne, Amateur, et la Compagnie lui a témoigné sa reconnoissance.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Vidaud d'Anthon — J. Bachelier — Belle — Pajou — Vanloo — Caffiéri — Brenet — Bridan — Doyen — Gois — Mouchy — Taraval — Berruer — Demachy — Loir — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* jeune Prof. — M. *Bridan* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

M. Foucou, Sculpteur, reçu Académicien. — En ouvrant la séance, M. *Pigalle*, Chancelier et Recteur, a présenté à la Compagnie le Sr *Jean Joseph Foucou*, de Riez en Provence, Agréé Sculpteur, qui a fait aporter le morceau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant un Fleuve. Les voix prises, l'Académie a reçu le Sr *Foucou* Académicien.

Ensuite, M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sr *Charles Le Monnier*, de Rouen, Aspirant Peintre d'Histoire, âgé de 36 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur ordonnera au S^r^ *Le Monnier* ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. De Laitre, Sculpteur, agréé. — M. *Pajou*, Professeur, a aussi présenté à la Compagnie le Sieur *François-Nicolas De Laistre*, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation. M. le Directeur ordonnera au S^r^ *De Laistre* ce qu'il doit faire pour sa réception.

Envoi des chapitres 4e et 5e et des 7e, 8e, 9e, 10e, 11e du Voyage pittoresque de l'Italie de M. de Saint-Non; du 19e, 20e, 21e et 22e chapitres de Sicile par M. Hoüel, Agréé. — Le Secrétaire a présenté, de la part de M. l'Abbé

de Saint-Non, Amateur, les chapitres quatrième et cinquième, dont l'envoi avoit été oublié, et le 7e, 8e, 9e, 10e et 11e chapitre du tome quatrième de son Voyage pittoresque de l'Italie, et le 19e, 20e, 21e et 22e chapitre du Voyage de Sicile par M. *Hoüel*, Agréé.

Portrait de M. Amédée Vanloo donné par Madame Guyard. — Madame *Guyard*, Académicien[ne], a présenté à la Compagnie, pour son second morceau de réception, le portrait de M. *Amédée Vanloo*, Professeur.

Comité pour le Sallon fixé au 10 d'Aoust. — Il a été arrêté que le Comité pour l'examen des tableaux et modèles qui seront exposés au Sallon s'assemblera le 10 Aoust à trois heures de relevée, et l'on a procédé à la nomination des Officiers qui doivent le composer. A MM. les Officiers en exercice, les Recteurs, Adjoints à Recteur et Secrétaire, qui sont de tous les jugemens, Elle a joint, par la voix du sort, dans les Professeurs, MM. *Bachelier*, *Caffiéri*, *Doyen*, *Bridan*, *Gois* et *Mouchy*, dans les Adjoints, MM. *Julien* et *Suvée*, et, dans les Conseillers, MM. *Vernet* et *Machy*.

Arrêté que le Prix fondé par M. De la Tour sera jugé à la prochaine assemblée. — A l'assemblée prochaine, on procédera au jugement du Prix fondé par M. *De la Tour* sur une demi-figure peinte d'après nature, et MM. les Académiciens auront voix pour lesdits Prix comme pour les Grands Prix.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Caffieri — Bridan — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Vidaud d'Anthon — Belle — Pajou — Mouchy — Van Loo — Doyen — Brenet — Du Rameau — Taraval — Ménageot — Gois — Berruer — Vernet — Le Chev. Roslin — Loir — Demachy — Monot — Vincent — Du Vivier — Le Comte — P. Müller — Labille, f. Guiard — Taillasson — Jollain — Hue — Le Barbier l'aîné — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Vanloo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Donné 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 6 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par M. *De la Tour* pour une demi-figure peinte de grandeur naturelle.

Prix de M. De la Tour sur une demi-figure peinte, accordé à Le Thière; 300 livres. — En ouvrant la séance, il a été procédé au jugement du Prix fondé par M. *De la Tour*.

Le Sr *Guillaume Le Thière*, qui a fait la figure, marquée de la lettre A, a obtenu ledit Prix, qui lui a été délivré en présence de l'assemblée; valeur de 300 livres.

Commissaires nommés pour l'examen de la planche de M. Henriquez en contestation avec M. le Marquis de Cavalcabo. — L'Académie a entendu la lecture du raport des Commissaires chargés de constater l'état de la planche qu'a exécuté le Sieur *Henriquez* pour M. le Marquis de Cavalcabo, et sur laquelle il y a contestation entre M. le Marquis de Cavalcabo et M. *Henriquez*.

L'Académie a arrêté que le Secrétaire enverra copie de ce raport à M. le Marquis de Cavalcabo, pour savoir de lui les objections qu'il peut faire à cet exposé.

Assemblée fixée à la veille de Saint-Louis pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves. — L'Académie s'assemblera le mercredy 24 de ce mois, veille de Saint-Louis, pour l'examen des Grands Prix.

Pierre — Vien — Belle — Vidaud d'Anthon — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Gois — Bridan — Doyen — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — Berruer — Loir — Le Chev. Roslin — Vernet — Duplessis — Le Barbier l'aîné — Le Vasseur — Beauvarlet — Müller — B. Du Vivier — Sauvage — Julliar.

Raport des Commissaires nommés pour l'examen d'une planche gravée par le Sieur Henriquez *pour le Marquis de Cavalcabo.*

Monsieur, pour satisfaire le desir que vous avez témoigné que nous prîssions des renseignements sur la discussion élevée entre M. le Marquis de Cavalcabo et le Sieur *Henriquez*, au sujet de la planche gravée par ce dernier d'après le tableau de *Léonard de Vincy*, nous nous sommes transportés chez le Sr Haze, Imprimeur de l'Académie, lequel, en notre présence, a pris tout le soin et l'attention nécessaires pour l'impression de la planche dont il s'agit. Nous en avons sévèrement examiné l'état actuel; elle nous a paru avoir été très fatiguée. Toutes les touches se sont arrondies, et l'on ne voit que mollesse dans les endroits surtout où cette planche auroit dû, lors des premières épreuves, être susceptible des plus vigoureuses fermetés.

Le Sr Haze est convenu avec nous que l'état de cette planche lui faisoit présumer qu'elle devoit avoir tiré beaucoup d'épreuves; il en a évalué le nombre à un mille au moins, et nous a cependant ajouté que, s'il en étoit chargé, il répondroit en pouvoir tirer encore douze cents aussi bonnes qu'elles sont maintenant.

Vous sentez aisément, Messieurs, que, pour remettre cette planche en bon état, il en doit coûter du temps et des frais; mais M. le Marquis de Cavalcabo est-il en droit de l'exiger du Sr *Henriquez?* Voilà l'état de la question.

Le détail de ce qui s'est passé ne vous laissera, nous le croyons, aucun doute à cet égard. Lorsque M. le Marquis de Cavalcabo a reçu la planche, il auroit dû, ce nous semble, la faire examiner par des Artistes, sur les observations desquels il n'y a pas de doute que le Sr *Henriquez* n'eût satisfait à tout ce que l'on auroit pu desirer. Cette précaution n'a point été prise; on a au contraire ignoré le destin de cette planche, les personnes à qui M. le Marquis de Cavalcabo l'avoit confiée, et même l'imprimeur à qui

elle a été remise pour en tirer des épreuves. Ce dernier objet mérite d'autant plus de considération que vous n'ignorez pas, Messieurs, que la conservation d'une planche dépend absolument du talent de l'imprimeur. Aussi le Sr *Henriquez*, dans l'accord fait entre M. Cavalcabo et lui, s'exprime-t-il ainsi : « Je réponds que la planche tirera « deux mille bonnes épreuves, à la charge que l'imprimeur « sera à mon choix ».

Cette condition, la plus essentielle de toute, n'a point été remplie. Au bout de quatre ans de silence sur cet objet, cette planche se représente dans l'état dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte. Le nom de l'Artiste est effacé; on ne connoît ni les personnes qui l'ont eue à leur disposition, ni l'imprimeur, ni la quantité d'épreuves qu'elle a fournies et qui ont pu voyager chez l'étranger. Ces irrégularités vous paroîtront sûrement, Messieurs, plus que suffisantes, pour juger que M. le Marquis de Cavalcabo ne seroit fondé dans aucune de ses réclamations contre le Sieur *Henriquez*.

Signé : *Loir* et *Renou*.

Certifié le présent raport conforme à l'original et enregistré le 7 aoust 1785 : *Renou*.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Van Loo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, mercredy 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Mort de M. Pigalle, Recteur et Chancelier. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire *Jean-Baptiste Pigalle*, Écuyer, Sculpteur du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Chancelier et Recteur de cette Académie, Membre de celle des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, et Citoyen de la Ville de Strasbourg,

décédé en cette ville le 20 de ce mois, dans la 72e année de son âge.

Mort de M. Loir, Conseiller. — Le Secrétaire a ensuite notifié celle de M. *Alexis Loir*, Peintre du Roy et Conseiller de cette Académie, décédé en cette Ville le 18 de ce mois, dans la 73e année de son âge.

M. Foucou confirmé dans le titre d'Académicien. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en date du 7 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens de Sa Majesté, dans laquelle il annonce que le Roi a confirmé l'élection que l'Académie a faite de M. *Foucou*, Sculpteur, en qualité d'Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Jean Joseph Foucou*, Sculpteur, né à Riez en Provence, Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, honneurs et prérogatives attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, présidant l'assemblée comme Directeur. Le Secrétaire a délivré au Sr *Foucou* les Lettres de réception, et le nouvel Académicien a pris séance.

Arrêté que les tableaux et bas-reliefs des Elèves seront exposés au public. — Après l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté que lesdits tableaux et bas-reliefs seront exposés demain, jour de Saint-Louis, dans les salles de l'Académie, et jugées, par MM. les Officiers et Académiciens, samedy prochain, 27 du courant.

Arrêté de procéder à remplir les Places vacantes à la première assemblée de Septembre, excepté les Adjoints à Professeur remis à la fin dudit mois. — Il a été arrêté qu'à la première assemblée de Septembre prochain on procèdera à remplir les Places vacantes dans la classe de MM. les Recteurs, Adjoints à Recteur et Professeurs, et, dans celle des Conseillers, l'Académie ayant remis à la dernière assem-

blée de Septembre à remplir les deux Places d'Adjoints à Professeur.

M. Du Vivier fait présent de deux coins d'une médaille de quinze lignes pour les seconds Prix en or. — M. *Du Vivier*, Académicien, a fait présent à l'Académie de deux coins d'une médaille de quinze lignes pour les seconds Prix en or.

Pierre — Vien — Boullongne — Belle — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — D'Agues-seau — Vidaud d'Anthon — Caffiéri — Pajou — Van Loo — Le Cte de Bréhan — J. Bache-lier — Brenet — Doyen — Gois — Berruer — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Julien — Suvée — Vernet — Demachy — Cochin — Vincent — Le Barbier l'ainé — B. Du Vivier — Wertmüller — Voiriot — Wille — Müller.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Belle* Prof. en titre. — M. *Van Loo* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, [samedi] 27 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs faits par les Élèves, pour concourir aux Grands Prix, les sujets donnés étant, dans la Peinture, Horace tuant sa sœur, et, dans la Sculpture, Brutus faisant punir de mort ses propres enfants.

Mort de M. le Bailly de Breteuil, Honoraire Associé libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de très illustre et religieux Seigneur, Frère Jacques Laure Le Tonnelier de Breteuil, Bailly Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ancien Capitaine des Galères dudit Ordre, cy devant Ambassadeur auprès de Sa Sainteté, Commandeur des Commanderies de Troyes, de Villers au Liège, du Piéton, de Vaillampont, Prieur du

Prieuré de Domont, Ambassadeur extraordinaire dudit Ordre près de Sa Majesté très chrétienne, Honoraire Associé libre de cette Académie, décédé le 24 de ce mois, en cette ville, environ dans la 63e année de son âge.

Après l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'il y auroit en Peinture deux premiers et un second, et, en Sculpture, un premier et un second.

Grands Prix. Premier Prix de Peinture, Potain, Élève de M. Vincent. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le nommé *Victor Maximilien Potain*, natif de Versailles, âgé de 25 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre C, a obtenu le premier Prix de cette année pour la Peinture.

Premier Prix de Peinture de 1783 : Desmarais, Élève de M. Doyen. — Ensuite le premier Prix de Peinture, mis en réserve en 1783, a été accordé au Sieur *Jean Baptiste Frédéric Desmarais*, de Paris, âgé de 29 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre D.

Premier Prix de Sculpture : Michalon, Élève de M. Monot. — Le premier Prix de Sculpture de cette année a été accordé au Sieur *Claude Michalon*, de Lyon, âgé de 30 ans, qui a fait le bas-relief marqué de la lettre H.

Second Prix de Peinture : Bernard Du Vivier, Élève de M. Suvée. — Le second Prix de Peinture a été accordé au Sieur *Bernard Duvivier*, de Bruges, âgé de 23 ans, qui a fait le tableau marqué de la lettre B.

Second Prix de Sculpture : Gérard, Élève de M. Boizot. — Et le second Prix de Sculpture a été accordé au Sieur *Antoine François Gérard*, de Paris, âgé de 24 ans, qui a fait le bas-relief marqué F.

On procédera à la prochaine assemblée à remplir les Places vacantes. — On procédera à remplir toutes les Places dans les différentes classes des Officiers, à l'exception des Adjoints, dans la prochaine assemblée.

Pierre — Vien — Belle — Montullé —

L'Abbé de Saint-Non — Le Duc de Chabot — L. C. d'Affry — Vidaud d'Anthon — Pajou — Van Loo — Doyen — Brenet — J. Bachelier — Bridan — Du Rameau — J. J. Lagrenée — Mouchy — Taraval — Berruer — Ménageot — Suvée — Süe — Demachy — Robert — B. Du Vivier — Le Barbier l'aîné — Jeaurat de Bertry — Vincent — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. en titre. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été donné 26 jettons.

Aujourd'huy, samedy 3 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences et pour procéder à remplir les Places vacantes.

Nomination d'Officiers : M. Vien Chancelier; M. De la Grenée l'aîné Recteur; M. Belle Adjoint à Recteur; M. Taraval Professeur; M. Voiriot Conseiller. — En ouvrant [la séance], l'Académie a procédé à remplir les Places vacantes. M. *Vien*, Recteur, a été nommé à la Place de Chancelier; M. *De la Grenée* montant de droit dans celle des Recteurs, M. *Belle* a été appelé dans celle des Adjoints à Recteur et M. *Taraval*, de la classe des Adjoints, est entré dans celle des Professeurs.

M. le Comte de Parois nommé Associé libre. — M. le Comte de Parois a été nommé Honoraire Associé libre, Place vacante par le décès de M. le Bailly de Breteuil, et M. *Voiriot* a été élu Conseiller à la place de feu M. *Loir*.

Lecture d'une lettre de M. Vincent de l'École vétérinaire. — Le Secrétaire a lu une lettre de M. Vincent, de l'École vétérinaire, par laquelle il annonce que le Cours gratuit d'Anatomie sera ouvert, en faveur des Élèves qui se destinent aux arts d'imitation, le 4 de ce mois. Le Concierge sera chargé d'en avertir ceux des Élèves qui voudront profiter de ce cours.

M. Du Rameau nommé Professeur pour le Concours de l'Expression. Arrêté que les Adjoints à Professeur seront nommés à la prochaine assemblée. — M. *Du Rameau*, nommé, à tour de rôle, dans les Professeurs, pour le Concours de l'Expression, Prix fondé par M. de Caylus, ouvrira ce Concours le 21 de ce mois, et ce Prix sera jugé par MM. les Officiers et Académiciens à la dernière assemblée de ce mois. Dans la même assemblée on nommera les deux Adjoints à Professeur.

Pierre — Vien — Du Rameau — Allegrain — Belle — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — Vidaud d'Anthon — Le Duc de Chabot — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Caffiéri — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Mouchy — Berruer — Ménageot — Süe — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Duplessis — Wille — Taillasson — Le Barbier l'ainé — B. Du Vivier — Vincent — Cochin — Voiriot.

M. *Pierre* Direct. — M. *Vien* Rect. — M. *Durameau* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps, et la nomination aux Places vacantes.

Médailles du Quartier : 1re : Garnier, P.; 1re : Corneille, S.; 2e : Masquelier, P.; 3e : Gérard, P. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

une première Médaille à *Garnier*, P.,
une autre première à *Corneille*, S.,

la seconde à *Masquelier*, P.,
et la troisième à *Gérard*, P.

Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, en datte du 12 Septembre, par laquelle il annonce la confirmation de Sa Majesté sur toutes les élections faites des différents Officiers de l'Académie, de M. *Vien* en qualité de Chancelier, de M. *Lagrenée* l'aîné comme Recteur, de M. *Belle* comme Adjoint à Recteur, de M. *Taraval* dans celle de Professeur, de M. *Voiriot* pour celle de Conseiller, et de M. le Comte de Parois dans celle d'Honoraire Associé libre.

MM. Le Comte et Vincent nommés Adjoints à Professeur. — M. *Le Comte*, Sculpteur, et M. *Vincent*, Peintre, tous deux Académiciens, ont été nommés Adjoints à Professeur.

M. Bilcoq agréé Peintre de genre. — M. *De Machy*, Conseiller, a présenté à l'Académie le Sieur *Louis Marc Antoine Bilcoq*, de Paris, âgé de 30 ans, Peintre de genre, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation. M. le Directeur ordonnera au Sieur *Bilcoq* ce qu'il doit faire pour sa réception.

Prix d'Expression accordé à Gounod pour la troisième fois. — Ensuite, après avoir examiné les têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir au Prix d'Expression fondé par M. le Comte de Caylus, l'Académie a adjugé ledit Prix au Sieur *Gounod*, qui a reçu ledit Prix des mains de M. le Directeur en présence de l'assemblée; 100 livres.

Bourse de 200 jettons donnée à M. Amédée Vanloo pour l'arrangement de deux Sallons. — L'Académie, desirant donner à M. *Amédée Vanloo* des marques de sa reconnoissance de tous ses soins pour l'arrangement de deux Sallons consécutifs, lui a fait présenter, par M. le Directeur, une bourse de deux cent jettons.

Nouvel arrangement annoncé par une lettre du Directeur général pour les tableaux d'Histoire au Sallon; prolonga-

tion au 8 Octobre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il desire qu'il soit pris un arrangement pour que les tableaux, surtout ceux d'Histoire, de grande proportion, soient descendus et exposés dans une place avantageuse, afin que le public soit plus à même de juger des détails. En conséquence, il accorde une prolongation jusqu'au 8 Octobre.

Jugement des places arrêté pour le lendemain. — Les figures des places seront jugées demain à huit du matin par MM. les Officiers du mois.

Accordé des dessins de figures académiques des Élèves au Sieur Rougeot, Directeur de l'École de Tours. — L'Académie, sur les demandes faites par M. *Rougeot*, Directeur de l'École de Tours, lui a accordé un nombre de figures académiques sur lesquelles les Élèves ont obtenu des Médailles. M. le Directeur les choisira et en fixera le nombre à sa volonté.

Pierre — Vien — Du Rameau — Belle — Montullé — Pajou — Vanloo — Doyen — J. J. Lagrenée — Brenet — Gois — Mouchy — Suvée — Berruer — Demachy — Voiriot — Vincent — Le Comte — B. Du Vivier — Renou.

— Cette mention de dessins envoyés à Tours est d'autant plus intéressante que l'École actuelle de dessin de Tours en possède encore un certain nombre. Je les y avais vus, il y a déjà quelques années, sans penser que les Procès-verbaux de l'Académie donneraient la date de leur octroi. En voici le détail que je dois à une note de son directeur actuel, M. Félix Laurent, dont l'intelligence et le dévouement ont fait de l'École de Tours une des plus importantes de la Province. Tous les dessins portent *Figures des Médailles*, l'indication du Quartier, la signature autographe de l'Élève et quelquefois l'indication du Professeur. En voici le relevé dans l'ordre chronologique. Ce sont toutes des figures d'hommes; j'indiquerai seulement celles qui comprennent un groupe de deux figures :

1. 18 Juin 1758. 1er Prix. A la pierre noire. *Hoffman.*

2. Quartier de Juillet 1762. Groupe. A la sanguine. *Aubry.*

3. Quartier d'Octobre 1768. A la sanguine. *Mouchez.* M. *Delagrenée* P. F. S. (Professeur en supplément).

4. Quartier d'Octobre 1772. 1re Médaille. A la sanguine. *Bonvoisin.*

5. Quartier de Janvier 1771. 12 Février. Groupe. A la sanguine. *Peyron.*

6. Quartier d'Octobre 1772. 1re Médaille. A la pierre noire. *Bonvoisin.*

7. Quartier de Janvier 1778. 2e Médaille. A la sanguine. *C. Vernet.*

8. Quartier d'Octobre 1778. A la pierre noire. *J. G. Drouais.*

9. Quartier d'Octobre 1779. A la pierre noire. *Lavy.* — M. *De La Grenée*, Prof.

10. 11 Décembre 1780. 3e Médaille. A la sanguine. *J. Langlois.*

11. 7 Avril 1783. École d'en bas. 1re Médaille. A la pierre noire. *Desmoulins.*

12. 16 Août 1785. École d'en bas. 2e Médaille. A la pierre noire et à la sanguine. *Masquelier.*

13. 1er Nivôse, an 3e [21 Décembre 1794]. A la pierre noire. *Voizelle.* — *Le Berruer*, Prof.

14. 1er Nivôse, an 3e [21 Décembre 1794]. A la pierre noire. *Légier.* — Le Cen *Berruer*, Prof.

15. 11 Brumaire, an V [1er Novembre 1796]. A la pierre noire. *Duchemin.*

On voit que les douze premières seules peuvent venir de l'envoi décidé le 24 Septembre 1785. La présence des quatre dernières est d'autant plus curieuse qu'elles sont postérieures à la destruction de l'Académie, supprimée par décret de l'Assemblée du 8 août 1793; elles témoignent que l'École de Paris n'avait pas été supprimée, et que Rougeot, dans l'intérêt du maintien de son École de Tours, s'était mis en rapport et était en bons termes avec l'administration Parisienne.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Mouchy* Prof. — M. *Du Rameau* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 9 jettons.

Distributions de toutes les Médailles et Prix depuis l'année 1779 jusqu'à ce jour. — Aujourd'huy, samedy premier jour d'Octobre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, comme étant un jour indiqué par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roi, pour la distribution des Prix et Médailles accordés par Sa Majesté pendant les années 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, jusqu'au dit jour.

En ouvrant la séance, M. le Comte d'Angiviller, présidant l'assemblée, a distribué les Prix cy dessus énoncés.

Année 1779.

Les premiers Grands Prix de laditte année 1779 ayant été mis en réserve, il a été distribué :

Le second Prix de Peinture de ladite année à *Charles Horace Vernet;*

Le second Prix de Sculpture à *Jean Pierre Lorta.*

Ensuite il a été distribué les Médailles accordées aux Élèves sur leurs figures académiques pendant le cours de l'année :

Année 1780. Il a été distribué :

Le premier Prix de Peinture à *Jean Pierre St Ours;*
le premier Prix de Sculpture à *Louis Antoine Bacari;*
le premier Prix de Sculpture à *Louis Pierre De Seine;*
le second Prix de Peinture à *Jean Jacques Boileau;*
le second Prix de Sculpture à *Jacques Philippe Le Sueur.*

Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées aux Élèves pendant ladite année.

Année 1781. Il a été distribué :

Le premier Prix de Peinture à *Jean Baptiste Vignaly;*
le premier Prix de Sculpture à *Jean Jacques Philippe Le Sueur;*

le second Prix de Peinture à *Victor Maximilien Potain;*
le second Prix de Sculpture à *Antoine Chaudet.*
Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées aux Élèves pendant ladite année :

Année 1782. Il a été distribué :

Le premier Prix de Peinture à *Charles Horace Vernet;*
le premier Prix de Peinture, en réserve en 1777, à *Jean Gustave Taraval;*
le premier Prix de Sculpture à *Claude Ramey;*
le premier Prix de Sculpture de 1775 à *Barthélemy François Chardigny;*
le second Prix de Peinture à *Augustin Louis Belle;*
le second Prix de Sculpture à *Auguste Fortin.*
Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées aux Élèves pendant ladite année :

Année 1783. Il a été distribué, le premier Prix de Peinture étant en réserve :

Le premier Prix de Sculpture à *Auguste Fortin;*
le second Prix de Peinture à *Louis Gounod;*
le second Prix de Sculpture à *Jacques Edme Dumont.*
Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées aux Élèves pendant ladite année :

Année 1784. Il a été distribué :

Le premier Prix de Peinture à *Germain Drouais;*
le premier Prix de Peinture de 1779 à *Louis Gauffier;*
le premier Prix de Sculpture à *Antoine Chaudet;*
le second Prix de Peinture à *Guillaume Le Thière;*
le second Prix de Peinture de 1770 à *Auguste Louis Rivière;*
le second Prix de Sculpture à *Henry Victor Roguier;*
le second Prix de Sculpture de 1766 à *Jean Jacques Oger.*
Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées aux Élèves pendant ladite année :

La présente année 1785. Il a été distribué :

Le premier Prix de Peinture à *Victor Maximilien Potain ;* le premier Prix de Peinture de 1783 à *Frédérick Desmarais ;*

le premier Prix de Sculpture à *Claude Michalon ;*

le second Prix de Peinture à *Bernard Du Vivier ;*

le second Prix de Sculpture à *Antoine François Gérard.*

Pareillement ont été distribuées les Médailles accordées aux Élèves pendant la présente année.

Confirmation de MM. Le Comte et Vincent en qualité d'Adjoints à Professeur. — Il a été fait lecture de la lettre écrite par M. le Comte d'Angiviller annonçant la confirmation de Sa Majesté, relativement à l'élection de MM. *Vincent* et *Le Comte* à la Place d'Adjoints à Professeur.

Lecture d'une lettre de M. d'Angiviller relativement à quelques troubles de la part des Élèves. — Il a été aussi fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, aussitôt que les Élèves ont été introduits pour la distribution des Médailles et des Prix, où M. le Directeur général se plaint des atroupemens et de plusieurs indécences commises lors du jugement des Grands Prix. Ayant manifesté son intention que lecture en soit faite dans les Écoles, le Modèle tenant, l'Académie, pour se conformer à son juste desir, en ordonne la lecture publique pour lundy prochain.

D'Angiviller — Montullé — Vien — Le B. de Besenval — Allegrain — Pierre — Mouchy — Pajou — Van Loo — Belle — Caffiéri — Doyen — Brénet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Taraval — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Demachy — Duplessis — Voiriot — Bellengé — Monot — Guérin — Wille — Berthélemy — Wertmuller — Boizot — Taillasson — De Joux — B. Du Vivier — Le Barbier l'ainé — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Mouchy* Prof. — M. *Durameau* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Taraval, Professeur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Hugues Taraval*, Peintre ordinaire du Roy, Professeur de cette Académie, Sur-Inspecteur de la Manufacture Royale des Gobelins et Membre de l'Académie Royale de Stockholm, décédé en cette Ville le 19 de ce mois, dans la 57e année de son âge.

M. Blaise, Sculpteur, agréé. — M. *Julien*, Adjoint à Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Barthélemy Blaise*, de Lyon, âgé de 43 ans, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, la Compagnie a agréé ladite présentation, et le Sieur *Blaise* ira chez M. le Directeur, qui lui ordonnera le sujet du morceau de sa réception.

Lettres d'affiliation accordées à l'Académie de Valenciennes. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, en date du 29 Septembre dernier, par MM. les Prévost, Jurés et Échevins de la Ville de Valenciennes, par laquelle ils demandent, pour leur Académie érigée pour les Arts du dessin, des Lettres d'affiliation à cette Compagnie. L'Académie les a accordées, et elles seront datées du jour de la dernière assemblée, dont les affaires particulières ont été reculées à cause de la distribution des Médailles.

Brevet de Directeur de l'École de Grenoble accordé au Sieur Treillard Des Prats. — Il a été accordé aussi un Brevet au Sieur *Treillard Des Prats*, comme Directeur de l'École de Grenoble, qui sera daté du même jour de ladite assemblée, comme affaire différée par la circonstance.

Lettre de l'Académie de Toulouse pour accorder au Sieur d'Abos l'entrée par la porte des Médailles. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite, de la part de l'Académie

de Toulouse, par M. le Chevalier d'Aufrery, son Secrétaire perpétuel, par laquelle l'Académie de Toulouse demande, pour un de ses Élèves, nommé *D'Abos*, qui a remporté tous les Prix d'encouragement qu'elle distribue, la grâce d'entrer par la porte des Médailles au nombre des Protégés. La Compagnie se faisant un plaisir d'obtempérer à la demande de l'Académie de Toulouse, a arrêté que cette grâce seroit accordée au nommé *D'Abos;* mais que ladite grâce ne seroit accordée doresnavant, pour obvier aux abus, qu'à ceux qui auroient remporté tous les Prix dans les autres Académies nationales, à la réquisition desdites Académies.

Le Sieur Cozens, Anglois, envoie un ouvrage intitulé « Principes de la beauté relativement à la tête humaine ». — Le Sieur Cozens, Anglois, a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage de lui intitulé : « Les principes de la beauté relativement à la tête humaine ». Le Secrétaire écrira au Sieur Cozens, de la part de la Compagnie, pour lui en faire remerciement, et ledit ouvrage sera déposé dans la bibliotecque de l'Académie[1].

M. De Joubert envoie une brochure sur la cire Punique. — M. De Joubert a fait présenter à la Compagnie plusieurs exemplaires d'une brochure intitulée : « Discours sur la cire Punique, par le Chevalier Lorgna, traduit de l'Italien ». Lesdits exemplaires ont été distribués à l'assemblée. Le Secrétaire en fera des remerciemens, de la part de la Compagnie, à M. de Joubert.

M. le Vicomte de Milleville fait offre d'un vernis fixant le pastel. — M. le Vicomte de Milleville, Écuyer de Monseigneur le Comte d'Artois, Capitaine au Régiment Boufflers-Dragons, a fait présenter à la Compagnie des tableaux en pastel qu'il a le secret de fixer par un vernis, et a proposé de donner son procédé à l'Académie dans l'intention de la

1. Avec des planches de *Bartolozzi. Alexandre Cozens*, originaire de Russie, était fixé à Londres comme peintre de paysage et maître de dessin; il mourut en 1786.

mettre à même de conserver des ouvrages au pastel, fragiles par eux-mêmes. Comme il a été demandé à M. le Vicomte de Milleville d'aporter une toile sur laquelle il y auroit plusieurs bandes de différentes teintes, dont la moitié seroit vernie et l'autre ne le seroit pas, M. le Vicomte de Milleville a promis d'aporter ces essais à la prochaine assemblée. L'Académie a été sensible au zèle de M. le Vicomte de Milleville d'employer ses loisirs à la conservation des productions des Arts.

Mutation des mois. — M. *Belle* ayant laissé, par son passage dans la classe des Adjoints à Recteur, le mois d'Aoust en titre, et Mars en suplément, M. *Brenet* a pris Avril en suplément et Octobre en titre, qu'il a échangé avec M. *Mouchy*, qui a pris Décembre; M. *Bridan* a pris Aoust en titre et Mars en suplément, qu'a abandonné M. *Brenet;* M. *Gois* a pris Juillet en suplément. Ainsi, il restera, pour le Professeur à nommer, Mars en titre et Juin en suplément.

Pierre — Allegrain — Mouchy — Belle — Montullé — Le M[is] de Turpin — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Le Comte — Vincent — Suvée — Vernet — Cochin — Robert — Voiriot — Berthélemy — Boizot — B. Du Vivier — Huet — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Mouchy* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été délivré 24 jettons.

Aujourd'huy, samedy 5 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Envoi des 23e et 24e livraison du Voyage pittoresque de M. Hoüel. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a présenté, de la part de M. *Hoüel*, les 23e et 24e livraison de son Voïage pittoresque de la Sicile.

M. De Milleville annonce, par M. le Directeur, qu'il ne peut se rendre à l'assemblée. — Ensuite M. le Directeur a annoncé que M. le Comte de Milleville, qui avoit promis de se rendre à l'Académie aujourd'huy, relativement à son procédé du vernis appliqué sur le pastel, n'avoit pu s'y trouver, arrêté par des affaires imprévues.

Nomination des Officiers remise à la prochaine assemblée. — Il a été arrêté qu'il seroit procédé à la nomination des Officiers à la prochaine assemblée.

Pierre — Vien — Allegrain — Belle — Pajou — Montullé — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Comte — Vincent — Berruer — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Cochin — Voiriot — Robert — Jollain — Hüet — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. en titre. — M. *Mouchy* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Novembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la nomination des Officiers.

Nomination d'Officiers : M. Berruer Professeur; M. Boizot Adjoint à Professeur. — En ouvrant la séance, on a procédé à la nomination des Officiers. A la pluralité des voix, M. *Berruer*, Adjoint à Professeur, a été appelé dans la classe de MM. les Professeurs, et M. *Boizot*, Sculpteur, Académicien, dans celle des Adjoints à Professeur.

Esquisse du Sieur De Seine, Agréé Sculpteur, agréée. — Le Sieur *De Seine*, Agréé Sculpteur, a fait aporter l'esquisse de la figure qui lui a été ordonnée pour sa réception, représentant Scœvola mettant la main dans le brasier. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite esquisse.

L'Académie nomme, à la réquisition des États de Bre-

tagne[1], *un Maître de dessin pour l'École gratuite de Nantes.* — MM. les Commissaires des États de Bretagne ayant envoié quatre figures marquées chacune d'une lettre, et dessinées par quatre concurrents à la Place de Maître de l'École publique et gratuite de dessin de la ville de Nantes, et y ayant joint une lettre qui invite l'Académie à prononcer sur lesdits dessins, et une copie de la délibération des États du 18 Janvier 1785; après lecture de la lettre des Commissaires et celle de la délibération des États, et après l'examen des dessins, l'Académie a décidé que la figure, marquée de la lettre A, est la plus méritante.

Remis à délibérer sur le secret de M. le Vicomte de Milleville d'après des essais. — M. le Vicomte de Milleville s'étant présenté à l'Académie avec plusieurs bandes coloriées de pastel, dont moitié étoit couverte d'un vernis de sa composition, l'Académie a remis à délibérer sur le plus ou le moins d'utilité de ce secret, jusqu'à ce que plusieurs de ses Membres en ayent fait des essais.

Pierre — Vien — Allegrain — Pajou — Montullé — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Vernet — Le Chev. Roslin — Demachy — Duplessis — Voiriot — Le Vasseur — Boizot — Monot — Bellengé — Van Spaendonck — Le Barbier l'aîné — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en suplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été donné 23 jettons.

Aujourd'huy, samedy 3 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

1. Il y a, par erreur, dans la manchette marginale : « Des États de Languedoc ».

Confirmation des dernières élections. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles, en datte du 29 Novembre 1785, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé les élections faites à la dernière assemblée. En conséquence, M. *Berruer* a pris séance en qualité de Professeur, et M. Boizot en qualité d'Adjoint à Professeur.

Envoi des 12e, 13e chapitre du Voyage pittoresque de M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à la Compagnie le 12e et 13e chapitre du Voyage pittoresque de l'Italie par M. l'Abbé de Saint-Non, Amateur de cette Compagnie.

Lettre de l'Académie de Saint-Pétersbourg pour recommander des Élèves. Ordre au Secrétaire d'y répondre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite par Messieurs de l'Académie de Saint-Pétersbourg, pour recommander quelques-uns de leurs Élèves. L'Académie a chargé le Secrétaire de répondre à cette lettre.

Affaire envoiée à l'Académie par les Juges Consuls et renvoiée par l'Académie, comme n'étant pas de sa compétence. — L'Académie, après avoir pris lecture de la sentence rendue, le 4 Novembre 1785, au Consulat de Paris, par laquelle MM. les Juges Consuls statuent provisoirement sur la question, contestée entre le Sieur Hamon, qualifié Marchand de tableaux, et le Sieur de Saint-Ligier, qualifié Peintre et Marchand de tableaux, ont renvoyé les parties devant l'Académie pour être réglé par Elle, si faire se peut, d'après la représentation du tableau, objet de la contestation.

La Compagnie a arrêté, d'une voix unanime, qu'Elle ne peut ni ne doit déférer au vœu de MM. les Juges Consuls, attendu qu'en suivant l'esprit de la procédure antérieure à la sentence du 4 Novembre 1785, la contestation repose uniquement sur des conventions de commerce qui ne

peuvent être exactement pesées et saisies que par des personnes habituées aux usages du commerce, et sera copie de la présente délibération adressée à MM. les Juges Consuls par le Secrétaire de l'Académie, qui y joindra une lettre qui exprime au Tribunal les sentimens que l'Académie lui portera dans tous les temps.

Pierre — Vien — Allegrain — Brenet — Belle — Suvée — Caffiéri — Pajou — Le Comte — Gois — Van Loo — Bridan — Vincent — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Boizot — Le Chev. Roslin — Voiriot — Robert — Demachy — Cochin — Stouf — Le Chev. Roslin (bis) — *Sauvage — Renou.*

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. en titre. — M. *Pajou* Prof. en supplément. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, mercredy 28 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Médailles : Fabre, P., 1re; Desbordes, P., 2e; Chenu, S., 3e. Par surabondance : Casanove, P., 3e; Condé, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Fabre*, P.,
la seconde à *Desbordes*, P.,
et la troisième à *Chenu*, S.,

et, par surabondance :

une troisième à *Casanove*, P.,
et une autre troisième à *Condé*, P.

Lecture de plusieurs lettres de complimens. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de complimens,

une de MM. de l'Académie de Marseille,

et une autre de M. *César Vanloo*, maintenant à Rome.

Députation pour complimenter M. le Directeur général. — Ensuite, suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en Députation pour complimenter M. le Directeur général, à l'occasion de la nouvelle année, et M. *Pierre*, Directeur, voudra bien s'informer du jour où M. le Directeur général recevra.

Commissaires nommés pour examiner les ouvrages des Élèves de Rome. — Les Élèves Pensionnaires de l'Académie de France à Rome ayant envoié de leurs ouvrages, l'Académie a nommé des Commissaires pour examiner lesdits ouvrages et lui en faire leurs Raports. Les Commissaires nommés sont MM. les Recteurs, Adjoints à Recteur et MM. les Professeurs en exercice; en outre, dans les Professeurs, M. *De Lagrenée* le jeune; dans les Adjoints à Professeur, M. *Suvée*, et, dans les Conseillers, M. *Robert* et MM. les Secrétaires. Cet examen aura lieu le 31 de ce mois, à onze heures du matin, dans les salles de l'Académie.

M. le Comte de Parois, Amateur Associé-libre, prend séance. — M. le Comte de Parois, nommé Honoraire Associé-libre à la place de M. le Bailly de Breteuil, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

Pierre — Vien — Allegrain — Brenet — Belle — Pajou — Le Comte de Paroy — Van Loo — Bridan — Du Rameau — Mouchy — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Vernet — Demachy — Robert — Voiriot — Van Spaendonck — Jollain — Le Barbier l'ainé — Callet — Bellengé — B. Du Vivier — Guérin — Berthélemy — Renou[1].

1. Fin du neuvième Registre; il avait commencé avec l'année 1775.

1786.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat* — M. *Belle* Prof. — M. *Doyen* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été donné 22 jettons.

Aujourd'huy, samedy 7 Janvier, l'Académie a fait l'ouverture de ses conférences.

Raport de la Députation. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation, au sujet de la nouvelle année, chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, ont rendu compte de l'accueil favorable qu'ils en ont reçu, le mardy 3 de ce mois.

Lecture de plusieurs lettres relatives à la nouvelle année. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment à l'occasion de la nouvelle année,

De M. *Jeaurat*, Recteur, à Versailles ;

de M. *de la Grenée*, Directeur de l'Académie de France à Rome ;

de M. *Ménageot*, Adjoint à Professeur ;

de M. Vidaud d'Anthon, Honoraire Associé libre,

et de M. *Hüe*, Académicien,

tous maintenant à Rome ;

de M. *Le Noir*, Agréé, Professeur de l'École de Bezançon ;

de M. *Rougeot*, Directeur de l'École de Tours,

et de M. *Prud'homme*, Directeur de celle de St-Quentin.

Lecture du raport des Commissaires pour les ouvrages de Rome. — Le Secrétaire a aussi fait lecture du raport

de MM. les Commissaires, nommés par la délibération du 28 du mois de Décembre dernier, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome. L'Académie a ordonné que ledit raport sera inscrit sur les Registres, à la suite de la présente délibération.

Pierre — Vien — Belle — J. Bachelier — Doyen — Le Cte de Bréhan — Pajou — Van Loo — Le Cte de Paroy — Gois — Doyen — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Le Chev. Roslin — Demachy — Robert — Voiriot — N. F. Gillet — Bellengé — Jollain — De Joux — Le Barbier l'aîné — Vertmüller — Hüet — Taillasson — Renou.

Copie du Raport des Commissaires nommés, par délibération du 28 Décembre dernier, pour l'examen des ouvrages envoyés par les Élèves Pensionnaires de l'École de France à Rome.

Nous, Commissaires nommés, par délibération du 28 de ce mois, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans la Peinture :

L'Athlète mourant, du Sieur *Droüais*, bien peint, d'une manière ferme de sentiment. On y remarque des recherches de vérité, qui n'ont point exclu les bonnes formes; la couleur est vigoureuse et vraie. Il eut été à desirer que le mouvement de la main posée sur la cuisse fût moins maniéré. Les plis de la draperie sont trop multipliés. En général, cette figure est bonne; nous croyons que des encouragemens et des éloges lui sont dûs. Nous avons été fâchés de ne point voir d'esquisses de la même main, persuadés que nous aurions eu aussi des encouragements à lui donner.

La figure du Sieur *Gauffier* a un stile grand et noble; mais il a été trop occupé de la bosse, en peignant d'après nature. La touche en est peut-être un peu molle et froide, son pied droit un peu long, et sa couleur sans dégradation. Cependant nous avons été généralement contens de la route qu'il prend dans son art. Son esquisse est bien; elle a du stile. Nous recommanderons au Sieur *Gauffier* d'allier la vérité au goût qu'il montre pour l'Antique.

La figure du S[r] *Belle* est assez bien d'ensemble; ses ombres sont trop égales de ton; on y remarque des recherches; cette figure est ce qu'il y a de mieux quant à présent, et nous l'invitons à travailler pour obtenir de nouveaux progrès dans son Art.

Dans la Sculpture :

La figure du Sieur *Le Sueur* est courte; les genoux sont sans caractère; l'attitude est peu heureuse; le bras qui tient le cheval est ce qu'il y a de mieux exécuté.

L'attitude de la figure du Sieur *Ramey* est bonne; il y a des vérités dans le torse, de l'expression dans la tête, un sentiment de nature dans le tout ensemble. En général la manière de modeler est bonne.

La figure du Sieur *Chardigny* est assez bien ensemble; la tête est assez bien, mais le pectoral est trop enfoncé; en tout la figure est assez froide.

Le Sieur *Fortin* a manqué l'ensemble de la tête de sa figure. En général elle a trop de manière et, par conséquent, peu de vérité.

Le Sieur *Chaudet* manque aussi par l'ensemble et n'a pas mis assez de recherche de nature.

Après avoir donné notre avis, pour éclairer les Élèves sur ce qu'ils ont à acquérir, et après les avoir encouragés sur ce qui nous a satisfaits, nous nous plaindrons de n'avoir pas vu de figures dessinées d'après le Modèle, comme les précédentes années, de la part des Élèves Peintres, et nous remarquerons, quant aux Élèves Sculpteurs, qu'ils ne

marchent pas, depuis plusieurs années, de niveau avec les Peintres. Nous finissons par les inviter tous à se rendre dignes de plus en plus des bontés dont Sa Majesté les honore.

Le tableau, que M. *Taunay*, Agréé, a soumis à notre examen, annonce que la vüe de l'Italie lui a inspiré de la noblesse dans le style. Le site de son païsage est beau; mais nous aurions desiré que les effets en eussent été plus décidés, surtout dans la partie gauche du tableau, et que la couleur eût eu moins de monotonie et plus de vigueur.

Fait à l'Académie, cejourd'huy trente et unième jour de Décembre 1785.

Signé : *Vien*, *Belle*, *Brenet*, *Pajou*, *Suvée*, *Robert*, *Renou*.

Certifié conforme à l'original, ce 10 Janvier 1786.

Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Belle* Prof. Tit. — M. *Doyen* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été délivré 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Watelet, Amateur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Claude Henry Watelet*, Conseiller du Roy, Receveur général des Finances pour Orléans, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, de celles de Berlin, della Crusca, de Cortonne, de l'Institut de Bologne, de l'Académie Impériale de Vienne, de celles de Rome, de Madrid, de Parme et de Marseille, Honoraire Amateur de l'Académie Royale d'Architecture et de cette Académie, décédé au Louvre le 12 de ce mois, dans la 68e année de son âge.

Lettres de compliment relatives à la nouvelle année. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres à l'occasion de la nouvelle année :

de MM. de l'Académie de Bordeaux,

et de M. *Descamps*, Académicien.

M. le Comte d'Affry monte au rang d'Amateur. Lecture de plusieurs lettres d'Aspirants à la Place d'Associé-libre. — La mort de M. *Watelet* faisant monter de droit M. le Comte d'Affry dans la Classe de MM. les Amateurs Honoraires, l'Académie a arrêté qu'il seroit procédé à remplir la Place, vacante dans la classe de MM. les Honoraires Associés-libres, dans l'une de ses prochaines assemblées.

Le Secrétaire a lu à la Compagnie des lettres de plusieurs personnes qui se mettent sur les rangs pour obtenir ladite Place.

Pierre — Vien — Belle — J. Bachelier — Allegrain — Van Loo — Caffiéri — Le Cte de Paroy — J. J. Lagrenée — Gois — Bridan — Doyen — Brenet — Mouchy — Berruer — Boizot — Le Comte — Vincent — Le Chevr Roslin — Demachy — Cochin — Robert — Voiriot — B. Du Vivier — Bellengé — Taillasson — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. — M. *Doyen* Prof. Tit. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.* — Distribué 23 jettons.

Aujourd'huy, samedy 4 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Hommage du complément du premier volume de l'œuvre de Gesner par M. Le Barbier l'ainé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. *Barbier l'ainé*, Académicien, le complément du premier volume de l'œuvre de Gesner, ornée d'estampes de sa composition.

Hommage par M. Sue le fils d'un Traité de l'Anatomie comparée, traduit de l'Anglois. — Le Secrétaire a aussi présenté à la Compagnie un Traité de l'Anatomie comparée, traduit de l'Anglois par M. Sue le fils; le Secrétaire en fera les remerciemens.

Lecture de l'Épître en vers de M. Antoine Coypel à son fils. — Pour remplir la séance, le Secrétaire a fait lecture de l'Épître en vers de M. *Antoine Coypel* à son fils.

Vien — Belle — Doyen — Allegrain — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Le Chev^r Roslin — Demachy — Cochin — Voiriot — Van Spaendonck — Le Barbier l'aîné — Hüet — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. — M. *Doyen* Prof. T. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. poûr M. *Cochin.* — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Arrêté que les figures seront désormais de trois jours, avec liberté aux Professeurs de leur en donner quatre pour les Médailles. — En ouvrant la séance, sur ce qui a été représenté par une lettre de M. *Bachelier*, Professeur, adressée à l'Académie, la Compagnie a arrêté que doresnavant les figures seront de trois jours et que le Professeur aura la liberté d'en accorder quatre pour les figures des Médailles.

Arrêté que les Sculpteurs Élèves aporteront leurs fonds tout préparés; confirmation des anciens Règlemens pour le bon ordre. — Les Élèves Sculpteurs apporteront leurs fonds tout préparés le jour d'une pose nouvelle.

L'Académie a aussi renouvellé et renouvelle le Règlement qui déclare déchu de sa place l'Élève qui sortira avant la fin de l'École.

L'élection d'un Associé-libre fixée à la prochaine assemblée. — L'élection de l'Honoraire Associé-libre a été fixée à la prochaine assemblée.

Lecture d'une lettre de l'Académie de Florence; le Secré-

taire chargé d'y répondre. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre du Secrétaire de l'Académie de Florence, par laquelle il annonce que cette Académie, après l'abolition de l'ancienne, avoit été rétablie sous un autre régime par la munificence de S. Alt. Royale le Grand-Duc Léopold, frère de la Reine[1]. Le Secrétaire lui répondra et le remerciera de l'envoi des nouveaux Règlemens de ladite Académie de Florence.

Jour des esquisses fixé au 2 Mars. — Le jour des esquisses, pour les Élèves qui se disposent à mettre aux Grands Prix, est fixé au jeudy 2 Mars, et, le samedy suivant, elles seront jugées par la Compagnie.

Pierre — Vien — Belle — Doyen — Pajou — Van Loo, P. — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Voiriot — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Lagrenée* l'ainé. — M. *Berruer* Prof. T. — M. *Bridan* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Distribué 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 4 Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. de Joubert nommé Associé-libre. — En ouvrant la séance, M. le Comte d'Affry étant monté de droit dans la classe de MM. les Amateurs, il a procédé, conformément à la précédente délibération, à remplir la Place, vacante dans la classe de MM. les Honoraires Associés-libres, par la mort de M. *Watelet*, et M. de Joubert, Trésorier des États de Languedoc, a été élu à la pluralité des voix.

1. Léopold II, né en 1747, second fils de Marie-Thérèse et frère de Marie-Antoinette; il devint Empereur d'Autriche, en 1790, après la mort de son frère Joseph II, et mourut le 2 mars 1792.

Élèves admis aux essais de la figure peinte et modelée. Assemblée remise au vendredi à cause de la Fête. — L'Académie, après avoir examiné les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des académies peintes et modelées d'après nature, savoir, dans la Peinture, les nommés *Tardieu*, *Du Vivier*, *Girodet*, *Garnier*, *Vanderberghe*, *Motet* et *Landon*, et, dans la Sculpture, les nommés *Gois*, *Vanlède*, *Corneille* et *Morgan*, pour concourir le lundy 13 de ce mois jusqu'au 15 inclusivement, et les nommés *Le Thière*, *Wicard*, *Messier*, *Fabre*, *Réatu*, *Mérimée* et *La Barrère*, dans la Peinture, et, dans la Sculpture, les nommés *Gérard*, *Deschevailles*, *Espercieux* et *Marin*, pour commencer le jeudy 16 jusqu'au samedy 18 inclusivement. Lesdites figures seront jugées le vendredy 24, jour devancé à cause de la Fête de l'Annonciation, qui tombe le samedy.

Reçu la 14e livraison du tome IV du Voyage pittoresque d'Italie. — Le Secrétaire a presenté, de la part de M. l'Abbé de Saint-Non, Amateur, la 14e livraison du tome IV de son Voyage pittoresque de l'Italie.

Pierre — Vien — Belle — Berruer — Montullé — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Vernet — Le Chevr Roslin — Demachy — Voiriot — Bellengé — De Joux — Sauvage — Jollain — Le Barbier l'aîné — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *de La Grenée* l'aîné. — M. *Berruer* Prof. T. — M. *Bridan* Prof. S. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin*. — Resté 9 jettons.

Aujourd'huy, vendredy 24 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

M. de Joubert confirmé Associé-libre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, en datte du 13 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roi, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite à la dernière assemblée de M. de Joubert, Trésorier des États de Languedoc, en qualité d'Honoraire Associé-libre, Place vacante par la mort de M. *Watelet.*

Élèves admis pour concourir aux Prix. Peinture : Le Thière, Du Vivier, Wicard, Girodet, Messier, Fabre, Vanderberghe. Sculpture : Gérard, Corneille, Deschevailles, Vanlède, Espercieux, Morgan et Marin. — L'Académie, après avoir vu les académies peintes et modelées par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils avoient faites pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, par la voie des suffrages, ainsi qu'il a été arrêté par la délibération du 19 Mars 1785, les nommés *Le Thière*, *Du Vivier*, *Wicard*, *Girodet*, *Messier*, *Fabre* et *Vanderberghe*, et, dans la Sculpture, les nommés *Gérard*, *Corneille*, *Deschevailles*, *Vanlède*, *Espercieux*, *Morgan* et *Marin.*

Le Comité pour donner le sujet du Prix fixé au premier Avril. — Il a été arrèté que le Comité pour donner le sujet du Prix pour le concours des Élèves Peintres se tiendra le premier Avril, à sept heures du matin, et qu'il sera composé, après MM. les Officiers en exercice et MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, à tour de rôle, de M. *Bachelier* dans la Classe des Professeurs, de M. *Julien* dans celle des Adjoints et de M. *de Machy* dans celle des Conseillers. Le sujet sera pris dans les premiers livres de l'Histoire Romaine.

Le jugement des Médailles remis à la prochaine assemblée, et celui des places au 2. — Le jugement des Médailles de ce Quartier a été remis à la première assemblée, et celui des places est fixé au dimanche matin, 2 Avril prochain.

Pierre — Vien — Belle — Berruer — Montullé — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Doyen — Gois — Mouchy — Julien — Vincent — Boizot — Le Chev^r Roslin — Le Comte — Demachy — Cochin — Robert — Voiriot — Monot — Guérin — Hüet — Sauvage — Le Barbier l'aîné — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. T. — M. *Brenet* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 24 jettons.

Aujourd'huy, samedy 1er Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles de Janvier : Desoria, P., 1re; Senave, P., 2e; Chenu le jeune, S., 2e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier de Janvier, assemblés pour juger les Médailles dudit Quartier, ont accordé

une première Médaille à *Desoria*, Peintre,
une seconde à *Senave*, P.,
et une autre seconde à *Chenu le jeune*, Sculpteur.

M. de Joubert prend séance. — En ouvrant la séance, M. de Joubert, Trésorier des États de Languedoc, élu Honoraire Associé-libre, après avoir remercié la Compagnie, a pris place dans la Classe de MM. les Honoraires.

Rapport des Commissaires relativement au sujet des Prix ; c'est Coriolan quittant sa famille pour aller en exil. — Le Secrétaire a fait lecture de ce qui a été arrêté dans le Comité nommé par l'Académie pour donner le sujet du Prix de Peinture. Entre ceux qui ont été proposés le Comité a choisi le moment où Coriolan, banni, quitte, avec fermeté, sa mère, sa femme, ses enfans èt ses amis en pleurs.

Privilège accordé à M. Le Barbier l'aîné pour l'ouvrage de Gesner. — M. *Le Barbier l'aîné*, Académicien, ayant demandé à l'Académie de faire paroître, sous sa protec-

tion et sous son Privilège, les Œuvres de Gesner, ornées d'estampes et de culs de lampe gravés d'après ses dessins, l'Académie, considérant que cet ouvrage, de la manière dont il est traité, comportant des estampes à chaque Idylle de cet auteur, quelque courte qu'elle soit, apartenant aux Arts, a accordé à M. *Le Barbier* la grâce de participer au Privilège à Elle accordé.

M. Pajou autorisé à payer à la Dlle Le Clerc, femme Joullain, la somme de 600 l. pour le portrait de Sébastien Le Clerc, ensemble la planche et les épreuves dudit portrait. — L'Académie a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, à payer à la Demoiselle Le Clerc, femme du Sieur Joullain, Marchand d'estampes, à acheter le portrait de *Sébastien Le Clerc*, Chevalier Romain, ensemble la planche[1] et les épreuves dudit portrait, la somme de six cents livres.

M. Machy nommé Professeur de Perspective. Arrêté de nommer un Conseiller à la prochaine assemblée. — M. *Pierre*, après avoir certifié à la Compagnie que M. d'Angiviller aprouvoit que la Place de Professeur de Perspective soit occupée par M. *De Machy*, Conseiller, l'a installé en cette qualité, et, son passage de la Classe de MM. les Conseillers au rang de Professeur de Perspective laissant une Place vacante dans les Conseillers, l'Académie a arrêté de nommer un Conseiller à la prochaine assemblée.

Demain dimanche, à dix heures du matin, MM. les Officiers en exercice jugeront les places.

Pierre — Vien — Allegrain — Gois — L'Abbé de Saint-Non — Belle — J. J. Bachelier — Pajou — Van Loo — Joubert — Caffiéri — Doyen — Bridan — J. J. Lagrenée — Jullien — Le Comte — Suvée — Mouchy — Berruer — Boizot — Demachy — Le Chevr Roslin — Cochin — Voiriot — Le Vasseur — Jollain — Bellengé — B. Du Vivier — Renou.

1. Gravé par *Cl. Duflos*. Chalcographie, n° 1769.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Gois* Prof. T. — M. *Brenet* Prof. S. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.* — Il est resté 2 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Avril, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir la Place vacante dans la classe de MM. les Conseillers.

Mort de M. Lundberg, Premier Peintre du Roi de Suède. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Lundberg*, Premier Peintre de S. M. le Roi de Suède, Intendant de sa Cour et Chevalier de son Ordre Royal de Vaza, décédé à Stockolm au mois de Mars dernier, âgé de 91 ans et 6 mois.

M. Wille nommé Conseiller. — Ensuite il a été procédé à remplir la Place vacante dans la Classe de MM. les Conseillers, et la pluralité des voix a nommé à [la]dite Place M. *Wille* le père, Graveur, Académicien.

Commissaires pour la Capitation et la reddition des comptes. — L'Académie a arrêté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, MM. les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Bridan;* dans les Adjoints, M. *Julien;* dans les Conseillers, M. *Robert;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *L'Empereur*, s'assembleront, à neuf heures du matin, samedy prochain, 6 du mois de May, pour arrêter le rôle de la Capitation de la présente année et recevoir les comptes de M. *Pajou*, comme Trésorier pour l'année 1785.

M. Roslin fait présent du portrait de M. Dumont le Romain, peint au pastel par son épouse, Académicienne. — M. *Roslin*, Conseiller, a fait présent à l'Académie du portrait de M. *Dumont le Romain*, peint par feue Madame *Roslin*, Académicienne. L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

Cours de M. Süe fixé au lundy suivant. — M. *Süe*, Professeur d'Anatomie, a proposé de commencer son cours

lundy prochain à la Charité; les Élèves seront avertis de s'y trouver.

Dernière livraison du Voyage pittoresque de l'Italie par M. l'Abbé de Saint-Non. — Le Secrétaire a présenté à l'Académie la dernière livraison du Voyage pittoresque de l'Italie par M. l'Abbé de Saint-Non. L'Académie, regardant cet ouvrage comme un monument de la persévérance, du zèle et des connoissances, dans les arts et dans les lettres, de cet Amateur distingué, l'a félicité d'avoir terminé cette longue entreprise et lui a témoigné sa reconnoissance de l'exemplaire dont il a bien voulu lui faire hommage.

La figure de M. Roland, Agréé Sculpteur, acceptée. — Le Sieur *Roland*, Agréé Sculpteur [le 2 Mars 1782], ayant fait aporter un modèle de la figure qui lui avoit été ordonnée pour son morceau de réception, représentant Samson, l'Académie a agréé ladite figure.

Pierre — Vien — Belle — Allegrain — Gois — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — L. C. D'Affry — Joubert — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Vernet — Le Chevr Roslin — Demachy — Cochin — Duplessis — Robert — Voiriot — Bellengé — B. Du Vivier — Wille — Stouf — L'Empereur — Renou.

M. *Pierre,* Dir., absent. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. T. — M. *De la Grenée* le jeune Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 27 jettons.

Aujourd'huy, samedy 6 May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Confirmation de M. Wille comme Conseiller. — En ouvrant

la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 4 de ce mois, écrite de Versailles à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection qui a été faite à la dernière assemblée de M. *Wille* père, Graveur, en qualité de Conseiller. En conséquence, M. *Wille* a pris séance en qualité de Conseiller.

Rapport des Commissaires pour la Capitation de cette année et la reddition des comptes de celle de 1785. — Ensuite le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice et ceux nommés, par la dernière délibération, comme Commissaires pour établir le rôle de la Capitation de la présente année, se sont assemblés aujourd'hui au matin. En conséquence, ledit rôle a été arrêté et dressé par lesdits Commissaires. Copie en a été délivré à M. le Trésorier pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées et à leur employ à l'acquit des droits dûs au Roi et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Pajou*, comme Trésorier, pendant l'année 1785. Sur le raport qui en a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a arrêté le rôle de la Capitation et l'arrêté du compte.

Lecture d'une partie des Conférences de Charles Antoine Coypel. — Le Secrétaire, pour remplir la séance, a fait lecture d'une partie des Conférences de M. *Charles Antoine Coypel.*

Vien — Belle — Allegrain — Van Loo — Joubert — Pajou — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Demachy — Vernet — Le Chev^r Roslin — Cochin — Voiriot — Wille — Lempereur — Wertmuller — Renou.

M. *Pierre*, Dir., absent. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Vanloo* Prof. T. — M. *De la Grenée* Prof. en S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été délivré 27 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Mai, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le Sr Tierce, Peintre de paysage, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Machy*, Professeur de Perspective, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Baptiste Tierce*, de Rouen, âgé de 44 ans, Aspirant Peintre de paysage, qui a fait aporter de ses tableaux. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Vien — Belle — Van Loo — Allegrain — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Pajou — Le Cte de Bréhan — Joubert — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Cochin — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Van Spaendonck — Renou.

M. *Pierre*, Dir., absent. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Caffiéri* Prof. T. — M. *Berruer* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été délivré 23 jettons.

Aujourd'huy samedy, 3 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture des observations de MM. les Secrétaires relativement à la saisie faite par les Maîtres Peintres pour enluminures. Les observations envoyées à M. le Directeur général. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, en datte du 22 May, envoiée de Versailles à M. *Pierre* par M. le Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle M. le Comte d'Angiviller

annonce qu'il a reçu une réponse de M. de Crosne, Lieutenant général de Police, accompagnée d'un Mémoire des Sindics et Adjoints de la Communauté des Maîtres Peintres de la Ville de Paris, concernant l'affaire des Demoiselles *Surugue* saisies pour fait d'enluminures. Ledit Mémoire a été lu à l'Académie, ainsi qu'une lettre de M. *Cochin*, qui dévelope ce que c'est que l'enluminure, et quelques observations de l'Adjoint Secrétaire exerçant. L'Académie a paru contente des réflexions de M. *Cochin* et de son Adjoint, et a trouvé bon que le résumé de ces réflexions soit fait par MM. les Secrétaires avec M. le Directeur, lequel sera envoyé à M. le Directeur général.

Esquisse du Sieur Le Monnier acceptée. — Le Sieur *Le Monnier*, agréé Peintre d'Histoire [le 30 Juillet 1785], a fait aporter l'esquisse qui lui a été ordonnée pour son morceau de réception, représentant Antoine ordonnant à son Affranchi de le tuer. Les voix prises à l'ordinaire, ladite esquisse a été agréée.

Comité pour donner le sujet du Prix de Sculpture arrêté pour le 14 du mois. — L'Académie a arrêté de se former en Comité le mercredy 14 de ce mois, dans la salle d'assemblée, pour donner aux Élèves Sculpteurs le sujet de leur Prix, lequel sujet sera pris dans le 3e livre de l'Histoire Romaine de M. Rollin. Les Commissaires, Mrs *Doyen*, *Suvée*, *Duplessis*.

La prochaine assemblée reportée au vendredy 23. — La dernière assemblée de ce mois a été remise au vendredy 23, veille de Saint-Jean.

Vien — Belle — Caffiéri — Joubert — Pajou — Doyen — Gois — Van Loo — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Berruer — Vincent — Mouchy — Julien — Le Comte — Le Chevr Roslin — Cochin — Demachy — Robert — Wille — Bellengé — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Caffiéri* Prof. T. — M. *Berruer* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, vendredy 23 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce tems.

Médailles : Pierron, P., 2e; Charpentier, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice se sont assemblés pour juger les Médailles qui sont accordées aux Élèves tous les trois mois sur les figures dessinées et modelées d'après le Modèle. Ils ont accordé

une 2e Médaille à *Pierron*, P.,

et une 3e à *J. Charpentier*, aussi Peintre.

Le Sr Perrin agréé Peintre d'Histoire. — En ouvrant la séance, M. *Du Rameau*, Professeur, a présenté à la Compagnie le S. *Jean Charles Perrin*, de Paris, âgé de 31 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Le Sieur Bocquet, Sculpteur, agréé; il exécutera le morceau qu'il a présenté. — M. *Mouchy*, Professeur, a pareillement présenté à la Compagnie le Sieur *Simon Bocquet*, de Paris, âgé de 36 ans, Aspirant Sculpteur, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et l'Académie, d'après son consentement, a permis, sans tirer à conséquence, qu'il exécutât en marbre, pour sa réception, le modèle qu'il a présenté.

Le sujet pour la Sculpture annoncé à l'assemblée. — Le Secrétaire a certifié que le Comité, pour donner le sujet des Prix aux Élèves Sculpteurs, a été tenu le mercredy, 14 de ce mois, et que le sujet choisi est Manlius qui s'écrie, en voyant Annius, Député des Latins, étant tombé et s'étant tué sur les marches du Temple de Jupiter : « Ainsi je coucherai par terre les Légions des Latins ».

Ordonné qu'il sera accordé un Brevet au Sieur Bardin comme Directeur de l'École Académique d'Orléans. — L'Académie a arrêté qu'il seroit accordé à M. *Bardin*, Agréé, Peintre d'Histoire, un Brevet de Directeur de l'École Académique nouvellement établie à Orléans.

Pierre — Vien — Belle — Caffiéri — Allegrain — Montullé — Van Loo — Doyen — Brenet — L'Abbé de Saint-Non — Pajou — Bridan — Gois — Du Rameau — Mouchy — J. J. Lagrenée — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Cochin — Voiriot — Duplessis — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* jeune Prof. T. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été donné 26 jettons.

Aujourd'huy, samedi 1er Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Modèle du Sieur De Seine, Sculpteur, Agréé, accepté pour l'exécution. — En ouvrant la séance, le S^r *De Seine*, agréé Sculpteur [le 25 Juin 1785], ayant fait aporter le modèle de la figure qui lui a été ordonnée pour sa réception, représentant Scœvola, les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ledit modèle.

Le concours du Prix de M. De la Tour fixé au lundy 10. — Ensuite l'Académie a arrêté que l'exercice du Prix fondé par M. *De la Tour*, d'une demie figure, peinte de grandeur naturelle, présidé, à tour de rôle, par M. *Bachelier*, Professeur, aura lieu, pour la première Classe, le lundy 10 de ce mois jusqu'au samedy 15 inclusivement, et, pour la seconde, le lundy 17 jusqu'au samedy 22, aussi inclusivement.

Lecture des délibérations du Quartier. — Lecture des délibérations du Quartier précédent a été faite.

*Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Joubert — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — Doyen — Julien — Suvée — Le Comte — Mouchy — Berruer — Boizot — Demachy — Le Chev*r *Roslin — Cochin — Duplessis — Robert — Voiriot — Bellengé — Wille — Renou.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* jeune Prof. T. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement du Prix fondé par M. *De la Tour*, pour une demie figure peinte de grandeur naturelle.

Le S. Giroust, Peintre d'Histoire, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie M. *Jean Antoine Théodore Giroust*, Aspirant Peintre d'Histoire, né à Bussy-Saint-Georges[1], âgé de 32 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

*Le S*r *Monier, Peintre de portraits, agréé.* — Ensuite M. *Voiriot*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Jean Laurent Mosnier*, Aspirant Peintre de portraits, né à Paris, âgé de 40 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation. M. le Directeur ordonnera au Sr *Mosnier* ce qu'il doit faire pour sa réception.

Désoria obtient le Prix fondé par M. De la Tour; ce

1. Seine-et-Marne, arrondissement de Meaux, cant. de Lagny.

Prix de 300 l. lui est délivré. — Après ces présentations, on a procédé au jugement du Prix fondé par M. *De la Tour*, dont l'exercice a été présidé par M. *Bachelier.* Le Sr *Jean Baptiste François Désoria*, qui a fait la figure marquée de la lettre G, a obtenu ledit Prix, qui lui a été délivré en présence de l'assemblée; valeur 300 l.

Arrêté que celui qui a remporté ce Prix ne sera plus admis au concours. — Il a été statué que celui qui a remporté ledit Prix de M. *De la Tour* ne sera plus admis à y concourir.

Les portraits ordonnés au S. Monier sont MM. Du Rameau et Bridan. — Les portraits donnés au Sr *Mosnier* pour sa réception sont ceux de MM. *Du Rameau* et *Bridan*, tous deux Professeurs.

Pierre — Vien — Allegrain — Belle — J. J. Lagrenée — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Le Cte de Paroy — Joubert — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — Doyen — Berruer — Ménageot — Mouchy — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Cochin — Wille — Taillasson — Van Spaendonck — Beauvarlet — Voiriot — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 9 jettons.

Aujourd'hui, samedy 5 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Titre mis sous les yeux de l'Académie, qui lui annonce la possession d'une Chapelle de Saint-Nicolas du Chardonnet, où est inhumé Charles Le Brun. — En ouvrant la séance, M. *Pierre,* Directeur, a fait part à l'assemblée d'un titre qui donne à l'Académie, à perpétuité, le droit de Chapelle dans l'Église de Saint-Nicolas du Chardonnet. Cette

concession de la Chapelle désignée a été faite le 9 juin 1667 à *Charles Le Brun*, Premier Peintre de Sa Majesté et Directeur de ses Manufactures Royales des Gobelins, par les Curé et Marguilliers de ladite Paroisse, en reconnoissance des dons et des projets d'embellissement que ce célèbre Artiste faisoit pour cette Église, pour par lui en jouir et, après lui, l'Académie, comme il appert par la convention faite entre lesdits Curé et Marguilliers et M. *Le Brun*, lequel paroit expressément y desirer que, dans le droit de succéder à cette Chapelle, l'Académie fût préférée à ses propres parents et alliés. L'Académie, informée pour la première fois d'un don qu'elle ignoroit lui avoir été fait par son auguste fondateur, et ne pouvant se refuser à en jouir, a invité M. *Pierre*, Directeur, en se faisant accompagner de M. le Chancelier et autres principaux Officiers de la Compagnie, de faire reconnoître les droits de l'Académie vis à vis des Curé et Marguilliers actuels de l'Église Saint-Nicolas du Chardonnet. On doit cette découverte à M. *Caffiéri*, descendant de M. *Le Brun*.

M. Gois présidera le C[onc]ours de la Tête d'Expression. — Le Concours, fondé pour la Tête d'Expression, aura lieu cette année, et M. *Gois* présidera cet exercice.

Assemblée arrêtée, la veille de Saint Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves. — L'Académie s'assemblera le jeudi 24 de ce mois, veille de Saint Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, et le jugement en sera fait le samedy suivant.

Pierre — Vien — Bridan — Vanloo — Allegrain — Le Cte de Bréhan — Joubert — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Ménageot — Suvée — Le Comte — Demachy — Cochin — Le Chev^r Roslin — Voiriot — Le Barbier l'aîné — Bellengé — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, jeudy 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Arrêté qu'il n'y aura pas de Prix. — Après l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves, l'Académie a arrêté qu'il n'y auroit point de Prix cette année, tant en Peinture qu'en Sculpture.

Pierre — Vien — Bridan — Pajou — Belle — Joubert — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Gois — Mouchy — Voiriot — Le Comte — Julien — Demachy — Vernet — Le Chev^r Roslin — Wille — Le Barbier l'ainé — Taillasson — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Bridan* Prof. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 15 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre de remerciement de M. Bardin, nommé Directeur de l'École Académique d'Orléans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Bardin*, Agréé, par laquelle il remercie l'Académie du Brevet de Directeur de l'École Académique d'Orléans qui lui a été accordé.

Ne s'étant point présenté d'affaires, la séance a été levée.

Pierre — Vien — Bridan — Allegrain — Belle — L'Abbé de Saint-Non — Joubert — Pajou — Van Loo — Brenet — Gois — Mouchy — Berruer — Le Comte — Vincent — Le Chev^r Roslin — Voiriot — Robert — Wille — L'Enfan — Hüet — Dejoux — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. — M. *Caffiéri* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 29 jettons.

Aujourd'huy, samedy 2 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Arrêté que M. Moreau, Graveur, gravera le dessin qu'il a présenté. — En ouvrant la séance, le Sieur *Moreau*, Agréé Graveur, a présenté un dessin représentant Tullie faisant passer son char sur le corps de son père[1]. L'Académie a arrêté, à la pluralité des voix, que le Sieur *Moreau* gravera, pour sa réception, le dessin qu'il a présenté.

M. Caffiéri présente le titre original qui envoie l'Académie en possession de la Chapelle de Charles Le Brun dans l'Église de Saint-Nicolas du Chardonnet. — M. *Caffiéri*, Professeur, a présenté le titre original qui constate que l'Académie est appelée à la possession de la Chapelle de Saint-Nicolas du Chardonnet, concédée, en 1667, à M. *Le Brun*, Premier Peintre du Roy. Il sera expédié une copie collationnée dudit titre, lequel sera signé des Curé et Marguilliers actuels de la Paroisse du Chardonnet. Comme c'est à la diligence de M. *Caffiéri*, possesseur de ladite Chapelle depuis longtems comme descendant de M. *Le Brun*, que l'on doit la découverte de ce titre, l'Académie lui en a marqué sa reconnoissance.

Le concours de la Tête d'expression aura lieu le 25 de ce mois. — M. *Gois*, nommé, à tour de rôle, pour présider l'exercice du Prix fondé par M. le Comte de Caylus, fera l'ouverture de ce Concours le lundy 25 de ce mois, et ledit Prix sera jugé, le samedy 30, par MM. les Officiers et Académiciens.

M. Pajou autorisé à payer 9,705 l. 6 s. 4 deniers au S. Chéreau pour l'acquisition de planches. — M. le Directeur ayant certifié l'Académie que M. le Comte d'Angi-

1. Le dessin est passé de l'Académie au Musée du Louvre. N° 1193 de la *Notice des dessins*, 1841, in-12.

viller aprouvoit que l'Académie fît l'acquisition de nombre de planches énoncées au Mémoire de M. *Chéreau*, montant à la somme de neuf mille sept cent cinq livres six sols quatre deniers, en conséquence, l'Académie a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, de délivrer ladite somme au Sieur *Chéreau*.

Pierre — Vien — Du Rameau — Belle — Le Duc de Chabot — Joubert — Montullé — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Ménageot — Julien — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Duplessis — Voiriot — Wille.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Durameau* Prof. T. — M. *Caffiéri* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Médailles. De La Ville, S., 1re; *Bridan, S.*, 2e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé :

une première Médaille au nommé *De La Ville, S.*,

et une seconde au nommé *Bridand*, aussi Sculpteur.

Réception de M. Vestier, Peintre de portraits. — En ouvrant la séance, M. *Du Rameau*, Professeur, a présenté le Sr *Antoine Vestier*, d'Avalon en Bourgogne, agréé Peintre de portraits le 30 Avril 1785, qui a fait aporter les portraits de MM. *Doyen* et *Brenet*, tous deux Professeurs, lesquels lui avoient été ordonnés pour sa réception. Les

voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Vestier* Académicien.

Prix d'Expression accordé au S. Du Vivier, Peintre, délivré dans l'assemblée. — Ensuite, après avoir examiné les têtes dessinées et modelées par les Élèves pour concourir aux Prix d'Expression, fondé par le Comte de Caylus, l'Académie a accordé ledit Prix, dont le sujet est l'admiration satisfaite, au nommé *Bernard Du Vivier*, Peintre, qui a reçu le Prix, de la somme de 100 livres, des mains de M. le Directeur, en présence de l'assemblée.

Lecture d'une lettre des Associés de l'École de dessin d'Orléans. — Le Secrétaire a lu une lettre de MM. les Associés de l'École Académique nouvellement établie à Orléans, dans laquelle ils se félicitent de voir leur École affiliée à l'Académie.

Pierre — Vien — Du Rameau — Belle — Le Duc de Chabot — Le Cte de Bréhan — Pajou — Vanloo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Gois — Bridan — Berruer — J. J. Lagrenée — Ménageot — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chevr Roslin — Voiriot — Wille — Cochin — Mouchy — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. — M. *Du Rameau* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été donné 20 jettons.

Aujourd'huy, samedy 7 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture de la suite des Conférences de Coypel. — Ne s'étant point présenté d'affaire, la séance a été remplie par la lecture des Conférences d'*Antoine Coypel*.

Vien — Allegrain — Brenet — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer —

Julien — Le Comte — Boizot — Demachy — Vernet — Voiriot — Robert — B. Du Vivier — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Brenet* Prof. T. — M. *Du Rameau* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Réception et confirmation de M. Vestier, Académicien, Peintre de portraits. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Fontainebleau, du 16 de ce mois, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection qui a été faite, à l'assemblée du 30 Septembre, du Sieur *Vestier*, né à Avalon en Bourgogne, Peintre de portraits, en qualité d'Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des prérogatives, droits et honneurs attribués à ladite qualité, à la charge par lui d'observer inviolablement les Statuts et Règlements de ladite Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Vien*, présidant l'assemblée. Les Lettres de provision ont été délivrées au nouvel Académicien en présence de l'assemblée, et il a pris séance.

Esquisse du tableau de M. Peyron acceptée. — Le Sieur *Peyron*, agréé Peintre d'Histoire, a fait aporter l'esquisse du tableau qui lui a été ordonné pour sa réception, représentant Fabricius qui refuse les présents des Ambassadeurs Samnites.

Lettre de remerciemens de M[de] veuve Pérignon. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de remerciemens de la dame veuve Pérignon.

Grâce accordée, sur une lettre du Secrétaire de l'Académie de Toulouse, au nommé Ajon; l'entrée, pendant un an,

par la porte des Médailles. — Il a aussi fait lecture d'une lettre de M. le Chevalier d'Aufrery, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse, par laquelle il demande pour le nommé *Ajon*, Sculpteur, qui a remporté plusieurs Prix dans ladite Académie de Toulouse, la faveur d'entrer, comme protégé, par la porte des Médaillistes dans l'École du Modèle. L'Académie, pour obvier aux abus, a accordé ladite grâce au nommé *Ajon*, seulement pour l'espace d'une année.

Lettres des Demoiselles Surugues. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre, en date du 27 de ce mois, écrite à l'Académie par les Demoiselles *Surugues*, conçue en ces termes :

« Messieurs, ayant eu l'honneur de mettre sous vos yeux « des gouaches, coloriées d'après nature, que la Commu- « nauté des Maîtres Peintres a cru être en droit de saisir « chez nous comme enluminures, quoique plusieurs sen- « tences ayent déclaré l'Enluminure même libre comme la « Gravure, dont elle fait partie, nous nous présentons « aujourd'huy devant vous, Messieurs, pour vous prier de « déclarer si les gouaches, par nous soumises à votre exa- « men, tiennent à l'Art, ou doivent être reléguées dans la « classe mécanique de la Peinture. Nous ne doutons pas « que l'avis d'une Compagnie aussi éclairée ne devienne, « s'il est favorable, d'un grand poids auprès des Magistrats. »

Arrêté que leurs ouvrages tiennent à l'Art et qu'ils doivent jouir de la liberté accordée aux Arts. Certificat en conséquence. — L'Académie, ayant revu de nouveau les ouvrages des Demoiselles *Surugues*, a été d'avis que, quelque dénomination que l'on leur donne, lesdits ouvrages tiennent à l'Art, puisqu'il faut, pour y exceller, avoir l'intelligence des clairs et des ombres, et des couleurs imitant le naturel. En conséquence, l'Académie pense que les Demoiselles *Surugues* ont droit de participer à la liberté accordée aux Arts de Peinture et de Sculpture par la Déclaration et Lettres-patentes du Roy, de Mars 1777. En foi de quoi

Elle a ordonné qu'il soit délivré, par son Secrétaire, un extrait de la présente délibération pour servir aux Demoiselles *Surugues* et leur valoir ce que de raison.

Vien — Brenet — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Bridan — Du Rameau — Gois — Suvée — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Vernet — Robert — Voiriot — Bellengé — Hüe — Vestier — Le Barbier l'ainé — Hüet — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. T. — — M. *Mouchy* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été donné 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 4 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture d'une Conférence d'Antoine Coypel. — Ne s'étant pas présenté d'affaires, le Secrétaire a fait lecture de la suite des Conférences de *Charles Antoine Coypel.*

*Vien — Pajou — Allegrain — Belle — Van Loo — Du Rameau — Bridan — Doyen — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev*r *Roslin — Robert — Voiriot — Hüet — Jollain — Renou.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Pajou* Prof. T. — M. *Mouchy* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Les assemblées fixées à quatre heures précises, Hiver et Été. — En ouvrant la séance, l'Académie a arrêté que les

assemblées de l'Académie seroient doresnavant fixées à quatre heures précises, Hiver et Été.

Acquisition des portraits de Champagne et Desjardins, gravés par Edelinck; les planches payées 300 livres. — M. le Directeur a proposé l'acquisition de deux planches gravées par *Edelinck*, représentant les portraits de *Philippe de Champagne* et de *Desjardins*, pour le prix de 300 livres les deux[1]. L'Académie a aprouvé ladite acquisition et a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, à en payer la valeur.

Jaune aporté par M. Arthur. Examinateurs : MM. Brenet, De la Grenée et Suvée. — Le S. Arthur a fait aporter un jaune pour en être fait l'essai. En conséquence, l'Académie a nommé Commissaires pour cet examen MM. *Brenet* et *De La Grenée*, Professeurs, et M. *Suvée*, Adjoint à Professeur.

Outremer factice, présenté par M. Desmarests. Examinateurs : MM. Roslin et Robert. — Le Sieur Desmarests a fait présenter un outremer factice. L'Académie a [nommé], pour examiner ladite couleur, MM. *Roslin* et *Robert*, tous deux Conseillers.

Arrêté, relativement aux Écoles, qu'elles ouvriront en Avril et Septembre à six heures précises. — La Compagnie, relativement au service de l'École du Modèle, a statué que les assemblées, pendant le mois d'Avril et Septembre, seront tenues à six heures précises.

Pierre — Vien — Allegrain — Pajou — Belle — Vidaud d'Anthon — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — Suvée — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Ménageot — Julien — Le Comte — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Duplessis — Robert — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Sauvage — Renou.

1. Chalcographie du Louvre, n°s 1713 et 1734.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Mouchy* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 27 jettons.

Aujourd'huy, samedy 2 Décembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Mémoire de M. Duplessis sur les lacques; il préfère la garance. Examinateurs : MM. Bachelier et De La Grenée jeune. — En ouvrant la séance, [le Secrétaire] a lu un Mémoire sur les laques par M. *Duplessis*. Il paroit résulter que, pour la permanence, la garance est préférable à toutes les autres lacques. L'Académie a témoigné à M. *Duplessis* sa satisfaction sur les recherches auxquelles il se livre, et dont il en doit résulter un bien réel pour la conservation des ouvrages des Artistes; mais la Compagnie, pour se conformer à l'usage, et pour voir confirmée la découverte de M. *Duplessis*, a nommé, pour examiner ladite lacque, formée avec la garence, MM. *Bachelier* et *De La Grenée* jeune, tous deux Professeurs.

MM. Roslin et Robert, examinateurs de l'outremer factice du Sieur Desmarests, ont aporté un raport de M. Sage, Chimiste, qui déclare que c'est un bleu de Prusse de la plus belle qualité. Ils ont remis au temps pour assurer comment il se comporte avec l'huile. — Le Secrétaire a aussi lu l'avis de M. Sage, Chimiste, que MM. *Roslin* et *Robert*, nommés Commissaires pour l'examen de l'outremer factice du Sieur Desmarests, ont consulté sur les parties constituantes de la couleur cy dessus énoncée. Le Chimiste consulté assure que la couleur, qui lui a été présentée par lesdits Commissaires, est du bleu de Prusse de la plus belle qualité, mais qu'il ignore comment cette couleur se comporte avec l'huile. MM. les Commissaires se sont réservés de prononcer par les suites sur les essais et l'emploi qu'ils en feront.

Pierre — Vien — Allegrain — Mouchy — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée

— Berruer — Julien — Le Comte — Vincent — Suvée — Boizot — Demachy — Vernet — Le Chev^r Roslin — Cochin — Duplessis — Robert — Voiriot — Vestier — Berthélemy — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Mouchy* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 9 Décembre, l'Académie s'est assemblée par convocation extraordinaire.

Assemblée extraordinaire relativement à la Chapelle de Charles Le Brun, de la Paroisse Saint-Nicolas du Chardonnet. — En ouvrant la séance, M. le Directeur a mis en délibération l'affaire relative au droit de Chapelle dans l'Église Parroissiale de Saint-Nicolas du Chardonnet, accordé le 9 Juin 1667 à *Charles Le Brun*, Premier Peintre de Sa Majesté et Directeur de ses Manufactures Royales des Gobelins, par les Curé et Marguilliers de ladite Paroisse, droit dont a dû jouir l'Académie au préjudice des propres parents et alliés de M. *Le Brun.*

M. *Caffiéri*, Professeur, allié de M. *Le Brun*, ayant fait la découverte de ce titre et en ayant fait part à la Compagnie le 5 Aoust dernier, et en ayant présenté le titre original à l'assemblée du 6 Septembre suivant; l'Académie ayant ordonné ensuite que copie collationnée dudit titre sera faite pour être reconnue et signée par MM. les Curé et Marguilliers actuels de Saint-Nicolas du Chardonnet; ladite copie ayant été reconnue et signée desdits Curé et Marguilliers, M. le Directeur a cru devoir convoquer l'Académie extraordinairement à cet effet.

M. *Pierre* a dit ensuite que MM. les Curé et Marguilliers ont confirmé, dans une assemblée générale de leur Fabrique, à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture le droit de Chapelle dans leur Église. En conséquence, l'Académie a déclaré desirer entrer en possession de la

Chapelle de son fondateur, et Elle a nommé, pour en prendre possession en son nom et pour signer pour Elle tous actes à ce nécessaires, M. *Pierre*, Directeur, M. *Vien*, Chancelier, M. *Caffiéri*, Professeur, allié de M. *Le Brun*, M. *Pajou*, Trésorier, et M. *Renou*, Adjoint à Secrétaire.

L'Académie a ensuite déterminé que, parmi ses Membres, le droit de sépulture en ladite Chapelle seroit accordé au Directeur de l'Académie, soit qu'il ait la qualité de Premier Peintre de Sa Majesté, ou non ; aux quatre Recteurs, aux deux plus anciens Conseillers, au Trésorier en exercice et au Secrétaire, et que le droit de sépulture seroit accordé à M. *Caffiéri*, non seulement comme allié de M. *Le Brun*, et comme ayant découvert ce droit de Chapelle, qui avoit été ignoré de la Compagnie jusqu'à ce jour.

Pierre — Vien — Allegrain — Mouchy — Belle — Montullé — Le B. de Besenval — Le Cte de Bréhan — Vidaud d'Anthon — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Le Chevr Roslin — Duplessis — Voiriot — Wille — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Mouchy* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Médailles du Quartier : Pierron, P., 1re; Godefroy, P., 2e; Mancest, P., 3e. De surcroit : Bouchet, P., 1re; Marquois, S., 1re; Person, S., 2e. — Avant la séance, MM. les

Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois pour juger les Prix sur les figures académiques des Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Pierron*, P.,
la seconde à *Godefroy*, P.,
et la 3e à *Mancest*, P.,

et, par surabondance,

une 1re à *Bouchet*, P.,
une autre première à *Marquois*, S.,
et une 2e à *Person*, aussi Sculpteur.

Lettres de compliment de l'Académie de Marseille, de M. César Vanloo. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment, au sujet de la nouvelle année,

une de Mrs de l'Académie de Marseille
et une de M. *César Vanloo*, Académicien, présentement à Rome.

Députation au Directeur général. — Ensuite, suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront, en Députation, pour complimenter M. le Directeur général à l'occasion de la nouvelle année, et M. *Pierre*, Directeur, a notifié à l'assemblée que M. le Comte d'Angiviller recevra à l'ordinaire le jour de Sainte-Geneviève[1], en son Hôtel.

M. d'Anthon, Honoraire Associé, fait présent d'un tableau de Gérard Therburg, représentant le Prince d'Orange. — M. le Baron d'Anthon, Honoraire Associé libre, a fait hommage et présent à l'Académie d'un tableau, peint par *Gérard Therburg*, représentant le fameux Prince d'Orange à cheval, accompagné de plusieurs Gardes et Officiers. La Compagnie lui en a témoigné sa reconnoissance.

Proposition d'achat de planches. — M. *Cochin*, ayant donné l'avis qui lui avoit été demandé sur le prix des

1. Le 3 Janvier.

planches dont l'achat a été proposé à la Compagnie par le Sieur Buldet, il résulte que ce que le Sieur Buldet fait monter à la somme de 9,120 livres est réduit par M. *Cochin* à 6,840 livres, laquelle, par extension, peut remonter à 7,000 livres. Si ladite estimation convient audit Marchand, M. *Pajou* a été autorisé par la Compagnie à lui payer jusqu'à la somme de 7,000 livres. Lesdittes planches, si le marché a lieu, seront détaillées par la suite sur les Registres.

Réponse des examinateurs sur un manuscrit de M. d'Argenville sur la vie des Sculpteurs. Extrait donné à M. d'Argenville. — M. d'Argenville, Conseiller, Maître Honoraire de la Chambre des Comptes, ayant demandé à la Compagnie des examinateurs d'un manuscrit qui a pour titre « La vie des Sculpteurs », MM. les Commissaires ont dit, après avoir soigneusement pris connoissance du manuscrit de M. d'Argenville sur la vie des Sculpteurs : « Nous nous sommes arrêtés sur quelques légères observations que nous avons cru pouvoir nous permettre de communiquer à cet auteur estimable, et de qui nous ne pouvons que louer le zèle et le travail ». Dudit raport sera donné un extrait à M. d'Argenville par le Secrétaire.

Pierre — Vien — Allegrain — Mouchy — Belle — Vidaud d'Anthon — Le C[te] de Paroy — Le C[te] de Bréhan — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Gois — Brenet — Bridan — Du Rameau — Suvée — Le Comte — J. J. Lagrenée — Berruer — Julien — Vincent — Boizot — Vernet — Le Chev[r] Roslin — Cochin — Houdon — Demachy — Duplessis — Voiriot — Wille — Le Barbier l'aîné — N. F. Gillet — B. Du Vivier — Roland de la Porte — Guérin — Jollain — Bellengé — Renou.

1787.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *La Grenée l'ainé.* — M. *Bachelier* Prof. — M. *Doyen* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 24 jettons.

Aujourd'huy, vendredy 5 Janvier, l'Académie, assemblée par convocation générale, a fait l'ouverture de ses conférences.

Lettres, pour la nouvelle année, de M. de La Grenée l'ainé, Dir. à Rome; de M. Le Noir, Agréé; de M. Rougeot, Dir. de l'École de Tours. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment écrites à l'Académie au sujet de la nouvelle année :

De M. *De La Grenée l'ainé*, Recteur et Directeur de l'Académie de France à Rome;

de M. *Descamps*, Académicien à Rouen;

de M. *Le Noir,* Agréé, Directeur de l'École Académique de Besançon;

de M. *Rougeot*, Directeur de l'École de Tours.

M. Pajou, Trésorier, autorisé à payer les frais de transport des envois des Pensionnaires de Rome. — L'Académie a autorisé M. *Pajou*, Trésorier, de payer les frais du transport des ouvrages envoiés par les Élèves Pensionnaires de Rome.

Rapport de la Députation. — MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation, au sujet de la nouvelle année, chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens de Sa Majesté, ont rendu

compte de l'accueil favorable qu'ils ont reçu le mercredy 3 de ce mois.

Pierre — Belle — J. Bachelier — Allegrain — Vidaud d'Anthon — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Süe — Demachy — Le Chev^r Roslin — Robert — Voiriot — Van Spaendonck — Bellengé — Roland De la Porte — Vestier — Le Vasseur — B. Du Vivier.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *de La Grenée* l'aîné. — M. *Bachelier* Prof. T. — M. *Doyen* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 26 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Boullongne, Amateur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire Jean Nicolas de Boullongne, Chevalier, Comte de Nogent, Baron de Marigny-le-Châtel, Seigneur de Montereau-faut-Yonne, La Chapelle, Marnai, Mâcon, St-Germain-Laval et autres lieux, Conseiller d'État ordinaire, Conseiller au Conseil Royal des finances et au Conseil Royal du Commerce, Commissaire du Roi de la Compagnie des Indes, et Honoraire Amateur de cette Académie, décédé en cette ville le 8 de ce mois et transporté à sa terre de La Chapelle, dans la soixantième année de son âge environ.

Les parents de M. de Boullongne ayant oublié de mettre sur les billets de son convoi, au nombre de ses qualités, celle d'Honoraire Amateur de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, et sur la remarque de cette omission à Madame de Boullongne par le Secrétaire, cette Dame lui a adressé une lettre conçue en ces termes :

Lettre de Madame de Boullongne sur l'omission faite,

sur les billets d'enterrement de son mari, de son titre d'Honoraire Amateur. — « Je suis, Monsieur, on ne peut plus pénétrée de la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, relativement à la perte cruelle que je viens de faire, et dont la douleur est sans bornes. M. le Marquis de Mesmes, mon Beau-frère, s'étoit bien voulu charger de donner les ordres nécessaires pour la distribution des billets ; la consternation générale, qui régnoit dans la maison, et qui subsiste encore, n'a pas permis que je fusse consultée sur les objets les plus chers à M. de Boullongne. Je n'ignorois pas, Monsieur, l'amitié que l'Académie lui témoignoit; la qualité d'Honoraire étoit à ses yeux la plus précieuse, et c'étoit parmi les Membres de l'Académie qu'il m'a souvent assuré qu'il retrouvoit de véritables amis. Je dois, Monsieur, toute réparation à cet oubli involontaire, et je la dépose avec sensibilité entre vos mains, pour vous prier de la faire agréer à l'Académie entière. Daignez, Monsieur, être persuadé de la vérité de mes regrets et recevoir les assurances de l'estime, etc.

« Signé : *De Brou de Boullongne.* »

Le Secrétaire a ajouté que M. de Boullongne le fils est venu chez lui, de la part de Madame sa mère, pour confirmer de bouche ce qu'elle lui avoit écrit.

En conséquence, l'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire à Madame de Boullongne pour lui témoigner combien l'Académie partage ses regrets, et combien Elle est persuadée que l'oubli dont Elle s'excuse n'est qu'un oubli involontaire.

M. de Bréhan entre dans la classe des Amateurs. Arrêté qu'il sera nommé à la Place vacante à la prochaine assemblée. — La mort de M. de Boullongne faisant vacquer une Place dans la classe de MM. les Honoraires Amateurs, et y faisant monter de droit M. le Comte de Bréhan, et laissant une Place vacante à remplir dans celle de MM. les Honoraires Associés libres, l'Académie a arrêté de nommer à ladite Place à la prochaine assemblée.

Plusieurs personnes se mettent sur les rangs. — Le Secrétaire a fait lecture à la Compagnie des lettres de plusieurs personnes aspirantes à cette Place.

Lettres de nouvelle année de l'Académie de Bordeaux; de M. Tierce; de M. Bardin, Agréé, Directeur de l'École d'Orléans; de M. Prudhomme, Directeur de l'École de S. Quentin. — Le Secrétaire a aussi fait lecture de plusieurs lettres à l'occasion de la nouvelle année :

de MM. de l'Académie de Bordeaux;
de M. Tierce, Agréé, actuellement à Rome ;
de M. *Bardin*, Agréé, Directeur de l'École d'Orléans,
et de M. Prudhomme, Directeur de celle de Saint-Quentin.

Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages des Élèves Pensionnaires de Rome. — Les Élèves Pensionnaires de l'Académie de France à Rome aiant envoié de leurs ouvrages, l'Académie a nommé des Commissaires pour examiner lesdits ouvrages et lui en faire leur raport. Lesdits Commissaires sont MM. les Recteurs, les Adjoints à Recteur et MM. les Professeurs en exercice; en outre, dans les Professeurs, M. *Mouchy ;* dans les Adjoints, M. *Le Comte;* dans les Conseillers, M. *Voiriot* et MM. les Secrétaires, et cet examen aura lieu demain, 28 de ce mois, à onze heures précises, dans les salles de l'Académie.

Les Commissaires examinateurs du jaune de M. Arthur ont dit qu'il étoit de la meilleure qualité. — Les Commissaires, nommés pour l'examen du jaune minéral des Sieurs Arthur et Grenard, ont dit qu'ils avoient trouvé que ledit jaune avoit toutes les qualités que l'on peut desirer dans une couleur propre à l'huile. Elle est beaucoup supérieure au jaune de Naples, quant à son brillant et à sa tenue; mêlée avec le bleu, elle donne un plus beau vert, et qui se soutient mieux que les verts faits par les autres couleurs. Elle est en outre plus sicative que le jaune de Naples et le blanc de plomb.

Pierre — Vien — Belle — J. Bachelier —

Joubert — Julien — Vidaud d'Anthon — Pajou — Vanloo — Doyen — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Voiriot — Wille — Le Barbier l'ainé — Bellengé — Dejoux — Foucou — Vestier — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *De La Grenée* l'ainé. — M. *Doyen* Prof. T. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 29 jettons.

Aujourd'huy, samedy 3 Février, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour remplir la place vacante dans la Classe de MM. les Honoraires Associés-libres.

M. de La Reynière nommé Honoraire Associé-libre. — En ouvrant la séance, l'Académie a procédé à l'élection de l'Honoraire Associé-libre. M. de La Reynière a été nommé à cette Place par la pluralité des voix [1].

Raport des examinateurs des ouvrages des Pensionnaires à Rome. — Ensuite le Secrétaire a fait lecture du Raport des Commissaires, nommés, à l'assemblée dernière, pour l'examen des ouvrages envoyés par les Élèves de l'Académie de France à Rome. L'Académie, qui a aprouvé ledit Raport, a ordonné qu'il soit transcrit dans les Registres à la suite de la présente délibération [2].

M. Paulmier, Notaire, aporte en bonne forme la déclaration de la Fabrique de Saint-Nicolas sur la concession de la Chapelle de Le Brun. — Il a été présenté à l'Aca-

1. Il ne s'agit pas du célèbre gastronome fameux par ses bizarreries, qui n'avait alors que vingt-huit ans, étant né le 20 novembre 1758, mais de son père, Fermier-général et Administrateur des Postes, qui avait épousé Mlle de Jarente, nièce de l'Évêque d'Orléans du même nom.

2. Voir plus loin, à la suite du Procès-verbal du 24 août 1787.

démie l'acte, expédié en parchemin par Maître Paulmier l'ainé, Notaire, qui constate le consentement et déclaration de la Fabrique de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à l'Académie, sur la concession d'une Chapelle à M. *Le Brun.*

Ordonné que cet acte seroit déposé dans les Archives et envoyé à M. Paulmier une collection des portraits des Membres de l'Académie. — L'Académie a ordonné que cet acte soit déposé aux Archives et qu'il soit envoyé à Me Paulmier, Notaire, une suite reliée des portraits des Officiers et Membres de l'Académie pour lui en témoigner sa reconnoissance.

Pierre — Vien — Doyen — Belle — Montullé — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint-Non — Le Mis de Turpin — Le Cte de Paroy — J. Bachelier — Pajou — Van Loo — Le Cte de Bréhan — Bridan — Gois — Ménageot — Mouchy — Berruer — J. J. Lagrenée — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Demachy — Vestier — Vernet — Le Chevr Roslin — Duplessis — B. du Vivier — Voiriot — Wille — Bellengé — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *de La Grenée l'ainé.* — M. *Doyen* Prof. T. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Confirmation de M. de La Reynière. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, en datte du 8 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, par laquelle M. le Directeur général annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection que l'Académie a faite de M. de La Reynière pour remplir la Place vacante dans la classe de MM. les Associés libres.

Réception de M. Klauber, Graveur. — M. *Wille*, Conseil-

ler, a présenté à la Compagnie le Sr *Ignace Klauber*, né à Ausbourg, Agréé Graveur le 30 Avril 1785, qui a fait aporter le second portrait qui lui a été ordonné pour sa réception, celui de M. *Allegrain*, d'après M. *Duplessis*[1], le Sieur *Klauber* ayant déjà gravé, lors de son Agréement, celui de M. *Carle Vanloo*[2]. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Klauber* Académicien.

Esquisse de M. Giroust acceptée. — Le Sieur *Giroust*, Agréé Peintre d'Histoire, a présenté à l'Académie une esquisse représentant Œdipe à Colonne. L'Académie a agréé ladite esquisse.

Lettre de l'Académie de Toulouse au sujet de la nouvelle année; accordé, à sa demande, entrée au S. Dreuil aux Écoles par la porte des Médailles pendant un an. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de l'Académie de Toulouse, en datte du 3 Janvier 1787, écrite à l'Académie au sujet de la nouvelle année, et dans laquelle l'Académie de Toulouse demande, pour un de ses Élèves, qui a remporté des Prix, la grâce d'entrer par la porte des Médailles. L'Académie, voulant acquiescer aux prières de l'Académie de Toulouse, a accordé cette entrée pendant l'espace d'un an seulement, comme il a été cy devant arrêté pour pareille demande, au Sieur *Dreuil*, grâce dont il jouira à compter de ce jour.

Raport sur l'outremer factice du S. Desmarets. — Le Secrétaire a fait lecture du Raport de MM. les Commissaires relativement à l'outremer factice présenté par le Sieur Desmarests; ledit Raport sera transcrit à la suite de la délibération[3].

Heure fixée à sept heures pour les Élèves qui se présentent aux esquisses. — L'Académie a délibéré que vendredy prochain, 2 du mois de Mars, sera le jour des esquisses d'épreuves pour les Élèves qui se présenteront au

1. Chalcographie du Louvre, n° 1690.
2. Ibidem, n° 1827.
3. Il n'a pas été transcrit.

Concours pour les Grands Prix, tant en Peinture qu'en Sculpture. L'heure indiquée pour les Élèves sera à sept heures précises. Ceux des Élèves qui ne se rendront pas à l'heure dite, aussitôt le sujet donné, ne seront point admis à concourir, et cette délibération sera affichée aux Écoles.

Modèles contraints à se rendre au desir des Académiciens et des concurrents aux Prix. Prix de la matinée du Modèle, à trois livres pour les concurrens. Tous les Modèles forcés de se rendre les jours de pose. — L'Académie a aussi arrêté que tout Modèle qui ira poser dans les petites Écoles particulières, et qui, sous ce prétexte, refusera de se rendre aux ordres des Académiciens et au besoin des Élèves qui concourrent aux Prix, sera chassé sur le champ. Le prix de la matinée pour un Modèle, relativement aux Élèves qui concourent aux Prix, sera fixé à trois livres, et cette matinée sera depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de relevée. L'Académie a aussi renouvellé, sous peine d'être chassé, l'ordre donné aux Modèles de se rendre tous à l'École, les jours de pose.

Pierre — Vien — Belle — Le Mis de Turpin — Doyen — Montullé — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Le Chev^r Roslin — Cochin — Robert — Demachy — Voiriot — Wille — Le Vasseur — Foucou — Jollain — Vestier — Berthélemy — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *de La Grenée* l'ainé. — M. *Berruer* Prof. — M. *Bridan* Prof. S. — M. *Renou* Sec. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 29 jettons.

Aujourd'hui, samedy 3 Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. de La Reynière prend séance. — En ouvrant la

séance, M. de La Reynière, Administrateur général des Postes, élu Honoraire Associé-libre, après avoir remercié la Compagnie, a pris séance.

Élèves admis aux esquisses. — Dans la Peinture, première Classe : Pajou, Sauce, Garnier, Vandenberghe, Godefroy, Chevreux. — En Sculpture : Gois, Péquignot, Molet jeune et Drouet. — 2e Classe; dans la Peinture : Tardieu, Girodet, Fabre, Réatu, Thévenin, Desfonts. Dans la Sculpture : Dumont, Corneille, Marin. — Dans la Peinture : Du Vivier, Messier, Bouchet, Molet l'ainé, Mérimée; dans la Sculpture : Gérard, Deschevailles, Espercieux. — L'Académie, après avoir examiné les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des figures académiques, peintes et modelées d'après nature, savoir, dans la Peinture, les nommés *Pajou*, *Sauce*, *Garnier*, *Vandenberghe*, *Godefroy*, *Chevreux*, et, dans la Sculpture, les nommés *Gois*, *Péquignot*, *Molet jeune* et *Drouet*, pour commencer le jeudy 15 jusqu'au samedy 17 du présent mois inclusivement; les nommés *Tardieu*, *Girodet*, *Fabre*, *Réattu*, *Thévenin*, *Desfonts*, dans la Peinture, et, dans la Sculpture, les nommés *Dumont*, *Corneille* et *Marin*, pour commencer le 19 jusqu'au 21 inclusivement, et les nommés *Duvivier*, *Messier*, *Bouchet*, *Molet l'ainé* et *Mérimée*, dans la Peinture, et, dans la Sculpture, *Gérard*, *Deschevailles* et *Espercieux*, pour commencer le 22 jusqu'au 24 inclusivement. Lesdites figures seront jugées le samedy 31.

Les Commissaires chargés de prendre possession de la Chapelle ont fait leur raport. — Les Commissaires, chargés de prendre possession de la Chapelle de M. *Le Brun* en l'Église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ont raporté qu'ils se sont transportés dans ladite Église le matin de ce jour, et que le Curé de ladite Paroisse les en a mis en possession.

Jour pris pour le Cours d'Anatomie. — M. Sue, Professeur d'Anatomie, a indiqué son Cours pour les Élèves à l'Hôpital de la Charité, le 19e de ce mois.

Certificat accordé à Le Maire, ancien Modèle. — L'Aca-

démie a accordé un certificat de bon service au nommé Le Maire, son ancien Modèle.

Pierre — Vien — Belle — Berruer — Le Mis de Turpin — Le Cte de Paroy — Joubert — N. La Reynière — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Ménageot — Suvée — Julien — Le Comte — Vincent — Boizot — De Machy — Vernet — Cochin — Robert — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Jollain — Le Barbier l'aîné — Sauvage — Hue.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *De La Grenée* l'ainé. — M. *Berruer* Prof. T. — M. *Bridan* Prof. S. — M. *Cochin* Secrét. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31 Mars, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant cet intervalle.

Réception et confirmation de M. Klauber, Graveur. — M. le Comte d'Angiviller ayant fait notifier que Sa Majesté avoit confirmé l'élection que l'Académie a faitte de M. *Ignace Klauber*, Graveur, reçu par les suffrages, le samedi 24 Février dernier, en qualité d'Académicien, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Klauber*, Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges, prérogatives et honneurs attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Status et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, Directeur.

M. de Valenciennes, Peintre de paysages, agréé. — M. *De Machi*, Professeur pour la Perspective, a présenté à la Compagnie le Sieur *Pierre Rémi de Valenciennes*, Aspirant Peintre de paysages, né à Toulouse, âgé de 36 ans,

qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé sa présentation. M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. De Non, Artiste de divers talens, agréé. — M. *Wille*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Dominique Vivent De Non*, Artiste dans divers talens, né à Châlons-sur-Saône, âgé de 40 ans. L'Académie a agréé sa présentation; M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Élèves admis aux Grands Prix dans la Peinture : Fabre, Thévenin, Messier, Tardieu, Girodet, Garnier, Mérimée. Nouvelle épreuve exigée pour la Sculpture. — L'Académie, après avoir vu les académies peintes et modelées par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils avoient faites pour obtenir de concourir aux Grands Prix, a admis, dans la Peinture, les nommés *Fabre*, *Thévenin*, *Messier*, *Girodet*, *Garnier*, *Mérimée;* à l'égard des Sculpteurs, l'Académie, n'ayant point été satisfaitte, leur accordera une nouvelle épreuve au mois de May.

Comité pour donner le sujet des Prix. — Le Comité, pour donner le sujet des Prix de Peinture, s'assemblera le lundy 2e Avril, à sept heures du matin. Il sera composé des Officiers en exercice, les Recteurs, Adjoints à Recteur, des Secrétaires, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Bridan;* dans les Adjoints, M. *Le Comte*, et, dans les Conseillers, M. *Robert*. Ce sujet sera choisi dans la Bible.

Assemblée remise au 14 Avril. — Le premier samedi du mois d'Avril tombant sur le samedy Saint, l'assemblée a été remise au samedi 14.

Remis à l'assemblée prochaine à constater les faits relatifs à la prise de possession de la Chapelle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Il a été remis à la prochaine assemblée à constater les faits concernant la prise de possession de la Chapelle dans l'Église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Pierre — Vien — Belle — Berruer — L. C. d'Affry — Van Loo — J. Bachelier — Pajou

— Joubert — Gois — Doyen — Brenet — Du Rameau — Suvée — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — Le Comte — Demachy — Voiriot — Wille — Klauber.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Gois* Prof. T. — M. *Brenet* Prof. S. — M. *Cochin* Secrét. — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 14 Avril, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Médailles : Courteil, P., 1re; Condé, P., 2e; Ajon, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, assemblés pour juger les Médailles, qui sont accordées tous les trois mois sur les académies dessinées par les Élèves de l'École du Modèle, ont accordé

la première Médaille à *Courteil*, P.,
la seconde à *Condé*, P.,
et la troisième à *Ajon*, S.

Sujet des Prix de Peinture : Nabucodonosor fait tuer les enfants de Sédécias en la présence de leur père. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié que le Comité tenu, le lundy 2, pour donner le sujet des Prix de Peinture, a choisi, dans l'Ancien Testament[1], le moment où Nabuchodonosor fait tuer les enfants de Sédécias en présence de leur père.

Commissaires nommés pour l'examen des objets qui décorent la Chapelle de M. Le Brun. — L'Académie a nommé Commissaires, pour l'examen des objets qui décorent la Chapelle de Mr *Le Brun* à Saint-Nicolas du Chardonnet, MM. *Gois*, Professeur en exercice; M. *Pajou*, Trésorier; M. *Caffiéri*, lequel sera prié de suivre cet ouvrage, et M. *Renou*, Secrétaire, et les dits Commissaires feront leur Rapport à l'effet que la Compagnie avise à ce qu'elle jugera nécessaire de faire.

1. IV Reg., cap. 25; Jerem., cap. 52.

Esquisse de M. Perrin agréé : Énée guéri de ses blessures. — Le Sieur *Perrin*, Agréé, a fait aporter une esquisse de son morceau de réception, représentant Énée guéri de ses blessures. L'Académie a agréé la dite esquisse.

Pierre — Vien — Allegrain — Gois — Joubert — Belle — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Bridan — Doyen — Brenet — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — Berruer — Suvée — Le Comte — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Cochin — Duplessis — Voiriot — Le Barbier l'aîné — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Brenet* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Dupré, Agréé. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Dupré*, Sculpteur Agréé, décédé le 17 de ce mois[1], âgé de 58 ans environ.

Commissaires nommés pour la Capitation. — L'Académie a arrêté que M. le Directeur, MM. les Recteurs, Adjoints à Recteur et Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Gois;* dans les Adjoints, M. *Suvée;* dans les Conseillers, M. *Voiriot;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Beauvarlet*, s'assembleront, à neuf heures du matin, samedy prochain, 5 du mois de May, pour arrêter le rôle de la Capitation et recevoir les comptes de M. *Pajou*, Trésorier pour l'année 1786.

Règlement pour les esquisses des concurrens aux Prix. — L'Académie a arrêté qu'aussitôt que les Élèves Peintres auront fait, dans leurs loges, leurs esquisses dessinées pour

1. Il y avait d'abord : « Dans le courant de ce mois. »

le Prix, et que les dites esquisses auront été contrépreuvées le même jour, et scellées du cachet du Professeur; que les Élèves seront obligés, le lendemain, de refaire les mêmes esquisses coloriées et peintes sur toile, et que les dites esquisses coloriées seront aussi scellées du cachet du Professeur sur le coté peint.

Roland, cy devant Modèle, succède au S. Péronnet, Huissier. — Le Sieur Péronnet, 2e Huissier, étant mort, l'Académie a chargé le Sieur Rolland, cy devant Modèle, de ses fonctions pendant l'espace d'une année.

Pierre — Vien — Allegrain — Gois — Belle — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — Le Cte de Bréhan — Le Mis de Turpin — Joubert — De La Reynière — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Julien — Mouchy — J. J. Lagrenée — Berruer — Le Comte — Boizot — De Machy — Vernet — Le Chevr Roslin — Robert — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Bellengé — Vestier — De Joux — Klauber — Hüe — Le Vasseur — Monot — Jollain.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *La Grenée* jeune Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy cinq May, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Rapport des Commissaires pour la reddition des comptes et l'assiette de la Capitation. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice et les autres Commissaires, nommés, par la délibération du 28 Avril dernier, pour établir le rôle de la Capitation de la présente année, se sont assemblés aujourd'huy ce matin.

En conséquence, le dit rôle a été arrêté et dressé par les dits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier, pour être par lui pourvû au recouvrement des sommes y imposées et à leur emploi et à l'acquit des droits dûs au Roy et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. En suite, il a été procédé à l'exercice et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Pajou*, comme Trésorier, pendant l'année 1786. Sur le raport qui en a été fait par lesdits Commissaires, l'Académie a arrêté le rôle de la Capitation et l'arrêté du compte.

Mort de M. La Datte, Sculpteur, à Turin. — Le Secrétaire a notifié la mort de M. *La Datte*, Sculpteur, Ancien Professeur, décédé à Turin le 18 janvier de cette année, dans sa 81e année[1].

Deux volumes du costume des anciens peuples par M. Dandré Bardon, rédigé par M. Cochin. — En terminant la séance, le Secrétaire a présenté à l'Académie les deux volumes du Costume des anciens peuples par feu M. *Dandré Bardon*, et rédigé par M. *Cochin*, Conseiller et Secrétaire de cette Académie. L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

Nouvel essai pour les Sculpteurs. — Il a été ensuite arrêté que, le lundy 21 de ce mois, les Sculpteurs, qui ont concouru aux esquisses, recommenceront un nouvel essai pour la figure modelée d'après nature.

Pierre — Vien — Allegrain — Van Loo — Belle — Pajou — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Demachy — Vernet — Le Chevr Roslin — Cochin — Voiriot — Berthélemy — Le Vasseur — Renou.

1. Il y avait d'abord : « Agé de 83 ans. »

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Van Loo* Prof. T. — M. *De La Grenée* jeune Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Deux volumes présentés à la Compagnie, l'un la Vie des Sculpteurs, l'autre la Vie des Architectes, par M. d'Argenville. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a présenté à la Compagnie, de la part de M. d'Argenville, Conseiller-Maître honoraire de la Chambre des Comptes, deux volumes dont il est auteur, l'un la Vie des fameux Sculpteurs, et l'autre celle des fameux Architectes. Le Secrétaire a été chargé d'écrire à M. d'Argenville, pour lui en témoigner sa reconnoissance au nom de la Compagnie.

Plusieurs livraisons du Voyage pittoresque de la Sicile par M. Houel. — Le Secrétaire a aussi présenté à l'Académie, de la part de M. *Hoüel*, Agréé, les 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 livraisons de son Voyage pittoresque de la Sicile.

Jugement des esquisses et académies des Sculpteurs remis à la prochaine assemblée. — L'Académie a arrêté qu'à la prochaine assemblée Elle jugera les esquisses et les académies des Élèves Sculpteurs pour concourir aux Grands Prix.

Ne s'étant point présenté d'affaire, la séance a été levée.

*Pierre — Vien — Allegrain — Van Loo — Belle — Joubert — Pajou — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Demachy — Cochin — Le Chev*r *Roslin — Duplessis — Voiriot — Wille — Vestier — Klauber — B. Du Vivier — Renou.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. T. — M. *Berruer* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 2 Juin, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Élèves admis à concourir aux Prix de Sculpture : Vanlède, Gérard, Marin, Dumont, Molet, Gois, Corneille. — En ouvrant la séance, l'Académie ayant arrêté, par sa délibération du 31 Mars dernier, que les Élèves Sculpteurs recommenceroient les esquisses et les figures d'après le Modèle, et les dites esquisses et figures ayant été mises sous les yeux de la Compagnie, Elle a admis à concourir au Grand Prix, par la voie du scrutin, les nommés *Vanlède*, *Gérard*, *Marin*, *Dumont*, *Molet*, *Gois* et *Corneille.*

Comité pour donner le sujet du Prix de Sculpture. — Le Comité pour donner le sujet des Prix de Sculpture se tiendra le samedy 15 de ce mois, à sept heures du matin. Il sera composé de MM. les Officiers en exercice, de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, de MM. les Secrétaires et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Gois ;* dans les Adjoints, M. *Vincent*, et, dans les Conseillers, M. *Voiriot.* Le sujet sera tiré de la Bible, dans les Livres des Rois.

Plusieurs couleurs présentées par le Sieur Desmarests; Commissaires nommés : MM. La Grenée jeune, Roslin et Robert. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre qui lui a été écrite par le S. Desmarest, par laquelle le dit S. Desmarests le prie de mettre sous les yeux de la Compagnie plusieurs couleurs, qu'il assure non composées et qu'il a nommées *Jeaune cire vert*, *Jeaune ardent*, *Jeaune mirabel*, *Verd verd chymique*, *Verd raisin chymique*, *Bleu ruban*, ou *Cendre bleue*, et *Sang de salamandre.* L'Académie a nommé pour l'examen des dites couleurs les mêmes Commissaires qu'Elle avoit choisis pour l'examen de l'outremer factice du même auteur, c'est-à-dire M. *La*

Grenée, Professeur, et MM. *Roslin* et *Robert*, tous deux Conseillers.

Pierre — Vien — Allegrain — Caffiéri — Belle — Joubert — Pajou — Van Loo — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Vernet — Le Chevr Roslin — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Klauber — Vestier — Le Vasseur — Jollain — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. T. — M. *Berruer* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, samedy 30 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Mort de M. L'Enfant, Peintre, âgé de 83 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Pierre L'Enfant*, Peintre, ancien Dessinateur des camps et armées de Sa Majesté, Académicien, décédé aux Gobelins, le 23 de ce mois, dans la 83e année de son âge.

Lettre pour le Sallon. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de Versailles, en date du 12 de ce mois, écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur général des Bâtimens de Sa Majesté, par laquelle il annonce qu'il a pris les ordres du Roy pour l'exposition des ouvrages de MM. de l'Académie de Peinture et Sculpture, laquelle aura lieu cette année à la manière accoutumée.

Réception de M. Peyron, Peintre d'Histoire. — M. *Vien*, Recteur et Chancelier, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean François Pierre Peyron*, d'Aix en Provence, âgé de 42 ans, agréé Peintre d'Histoire le 27 Septembre 1783, qui a fait aporter le tableau qui lui avoit été ordonné pour son morceau de réception, représentant Curius Dentatus, sur-

pris faisant cuire ses légumes, comme les Ambassadeurs des Samnites lui offrent des présens, qu'il refuse. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Peyron* Académicien.

M. Monsiau, Peintre d'Histoire, agréé. — M. *Vanloo*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Nicolas Monsiau*, de Paris, âgé de 31 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la dite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. le Chevalier de l'Espinasse agréé et reçu Peintre en vue perspective. — M. *Machy*, Professeur de Perspective, a présenté à l'Académie M. *Louis Nicolas de L'Espinasse*, Aspirant Peintre de paysages et de vües perspectives à la gouasse, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St-Louis, né à Poilly sur l'Oise en Nivernois, âgé de 53 ans. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la dite présentation.

L'Académie, satisfaite des dits ouvrages qu'a exposés M. *de L'Espinasse*, a choisi la vüe intérieure de Paris, prise du belvédère d'une maison sise rue des Boulangers-St-Victor, pour son morceau de réception, et, étant retournée aux voix, Elle a reçu M. *L'Espinasse* Académicien.

Prix de M. De la Tour; M. Caffiéri présidant cet exercice. — L'Académie a arrêté que le Concours du Prix fondé par M. *De la Tour* auroit lieu le lundy 9 de ce mois, et qu'il seroit présidé, à tour de rôle, par M. *Caffiéri*.

Jugement des Médailles remis. — Le jugement des Médailles du Quartier a été remis à la prochaine assemblée.

Pierre — Vien — Allegrain — Caffiéri — Belle — Montullé — L'Abbé de Saint-Non — L. C. d'Affry — Le Cte de Bréhan — Joubert — J. Bachelier — Pajou — De La Reynière — Vanloo — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrénée — Berruer — Ménageot —

Suvée — Mouchy — Julien — Le Comte — Vincent — Boizot — De Machy — Vernet — Le Chev^r Roslin — Robert — Voiriot — Wille — Bellengé — Berthélemy — Le Vasseur — Le Barbier l'ainé — Klauber — Vestier — Renou.

La lecture n'est pas douteuse. Il y a bien dans le manuscrit, et une seconde fois dans le procès-verbal suivant, *Pouilly sur l'Oise en Nivernois*. L'Oise n'ayant, que l'on sache, jamais eu l'honneur de passer en Nivernais, il est facile de voir que celui qui a écrit le procès-verbal, et qui devait ne pas connaître le Nivernais plus que l'Oise, s'est trompé. Mais il y a dans la Nièvre Pouilly-sur-Loire; c'est ce que la copie première, mal transcrite, devait porter.

Le Chevalier *de Lespinasse* est à tort assez peu connu. Le livret des dessins du Louvre de 1841, n° 1122, dit bien « né à Pouilly, Nièvre, » mais, par suite d'une faute d'impression, on le fait recevoir à l'Académie en 1737, au lieu de 1787, et on ne donne aucune date de naissance ni de mort. Les *Actes d'état civil* publiés par M. Hardouin et M. Herluison (1873, p. 249) nous les apprennent :

« Acte de décès du 18 novembre 1808, à midi. — Le jour « d'hier, à sept heures du soir, est décédé *Louis-Nicolas de Lespinasse,* Député du Corps législatif, agé de 74 ans, né à la « Charité sur Loire, Nièvre, demeurant rue Saint-Dominique à « Paris. »

Il est donc mort le 17 novembre 1808, et il était né en 1734. L'acte de décès dit autre chose que Pouilly; ceux qui ont fait la déclaration ont, comme il est si fréquent, donné le nom plus connu du lieu voisin plus important dans lequel le plus petit s'est perdu, et Pouilly est, en effet, voisin de la Charité-sur-Loire.

L'Augustin, Comte de Lespinasse, savant artilleur, qui, sous la Révolution et l'Empire, fut un Général de valeur et qui, nommé Sénateur en 1799, mourut Pair de France à Paris, en 1816, était, en 1736, né de même à Pouilly-sur-Loire. Il est bien

difficile qu'il ne soit pas de la même famille; il pourrait même être le frère de l'Académicien, étant né au même endroit deux ans après lui.

En tout cas, il y aurait lieu d'étudier la vie de *Louis-Nicolas*, qui a été Député au Corps législatif, et ses œuvres, qui témoignent, outre le talent de dessinateur, d'une science technique bien remarquable. Personne, ni avant ni après lui, n'a dessiné des vues d'ensemble parisiennes avec autant de sûreté, d'exactitude absolue et d'intelligence. Il a dû se servir de la chambre noire plutôt que de la chambre claire; mais ce sont des moyens qui sont à la disposition de tout le monde, et personne ne s'en est aussi bien servi que lui. Ce sont des chefs-d'œuvre topographiques et artistiques à la fois.

Voici le relevé résumé de ce qu'il a exposé aux Salons; celui de l'année de sa réception est, comme on va le voir, le plus nombreux :

1787. 155. Son morceau de réception. Vue de Paris depuis l'Hôpital général jusqu'à l'Étoile, prise du belvédère de la maison de M. Fourmille, rue des Boulangers. Quatre pieds un pouce de large sur deux pieds sept pouces de haut.

— 156. Le Pont-Neuf près du Pont-Royal.

— 157. Le Port au bled pris du Marché aux veaux.

— 158. Le Pont-Royal pris du Pont-Neuf.

— 159. Le Port Saint-Paul, pris du Bureau des Coches d'eau.

« Ces quatre vues appartiennent à M. *Berthault*, graveur. Les « deux premières sont gravées, et il grave les deux autres. »

(On ne connaît de *Berthault* que trois planches d'après *Lespinasse*, le Pont-Neuf avec la date de 1786, le Port au bled avec celle de 1785, et le Pont-Royal en 1817. Cette dernière planche, dédiée à M. Becquey, membre de la Chambre des Députés en 1817, est fort inférieure aux deux autres et pourrait bien être une œuvre de la vieillesse du graveur.)

— 160. Le Palais-Royal, pris de la rue des Petits-Champs, le Palais supposé fini.

— 161. Partie de la Place projetée à Bordeaux. Ces deux dessins d'après les plans de l'architecte *Louis*.

(L'on connaît du n° 160 une très méchante planche, gravée par les frères *Varin*, des Académies de Caen et de Châlons.)

— 162. Vue du Havre prise du coté de la jetée du Sud.

— 163. Les jardins et la maison de M. de la Ferté dans l'Ile Saint-Denis.

1789. 114. La Halle aux bleds, prise de la rue de Vannes vers le carrefour de la rue des Deux-Écus.

1793. 122. Le Palais Égalité. (Était-ce un nouveau dessin, ou le n° 160 du Salon de 1787?)

1795. La Place de la Révolution prise entre les terrains des Tuileries avant le pont tournant.

1798. 45. Deux vues de la ville et du château de Réunion-sur-Oise, ci-devant Guise.

1800. 252. Vue intérieure de Paris prise de la maison ci-devant Montbarrey à l'Arsenal.

En 1800, *Lespinasse* ne devait plus vivre que huit ans; c'est la dernière fois qu'il ait exposé. Maintenant où sont les quatre dessins possédés par *Berthault;* où sont les autres, et ceux, nécessairement plus nombreux, que *Lespinasse* n'a pas exposés?

Je n'en connais qu'un seul, son morceau de réception, dans la Collection des dessins du Louvre, qui l'a eu avec les morceaux de réception et les cuivres gravés de l'ancienne Académie. Le livret de 1841 ne lui donne, comme dimension, qu'une hauteur de 0^m48 sur une largeur de 0^m97; mais la marge, peut-être une bande de texte explicatif, et le cadre rendent compte de la dimension plus grande de deux pieds sept pouces sur quatre pieds un pouce donnée par le livret de 1783. Le dessin du Louvre ne peut être que le morceau de réception de *Lespinasse;* son exécution est trop minutieuse, trop serrée et trop poussée pour ne pas avoir coûté tant de temps qu'un dessin pareil n'a pas dû être fait une seconde fois.

Il a été exposé au Louvre lors de l'ouverture du Musée des dessins en 1841, et je l'y ai depuis admiré et étudié bien des fois. A l'époque du remaniement de ce Musée, il est rentré dans les cartons. C'est grand dommage pour Paris et pour l'artiste; on ne peut pourtant pas lui faire un crime de n'être pas Florentin et de ne pas avoir vécu au xve siècle. Il conviendrait de l'y rétablir, car le Louvre, en ce genre, ne possède rien de pareil ni d'aussi intéressant. Il conviendrait même de le graver; la Société de l'Histoire de Paris n'est malheureusement pas assez riche pour le faire; la Ville, qui a si justement fait reproduire la suite de ses plus anciens plans gravés, serait à même de s'en charger, et

cela lui ferait grand honneur. On ne saurait trop le répéter, c'est un document de premier ordre, en même temps qu'un beau dessin.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *La Grenée le jeune* Prof. T. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — 26 jettons distribués.

Aujourd'huy, samedy 7 Juillet, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Médailles du Quartier : Brod, S., 2e; Gagnebin, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent se sont assemblés pour juger les Prix accordés tous les trois mois aux Élèves sur leurs figures modelées et dessinées d'après nature et ont accordé

une 2e Médaille à *Brod*, *S.*,
et une 3e à *Gagnebin*, P.

Confirmation de M. Peyron. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, Directeur, par laquelle M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments de Sa Majesté, annonce que le Roy a confirmé l'élection que la Compagnie a faite de M. *Jean François Pierre Peyron*, d'Aix en Provence, Peintre d'Histoire, en qualité d'Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Peyron* Académicien, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de la Compagnie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Directeur.

Confirmation de M. de L'Espinasse. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre de M. le Comte d'Angiviller, qui confirme la nomination de M. *Louis Nicolas de L'Espinasse*, Peintre de vues perspectives à la gouache, Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis, né à Poilly sur l'Oise en Nivernois. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit M. *d'Espinasse* Académicien, qui a prêté serment entre les mains de M. le Directeur.

Les nouveaux Académiciens ont pris séance et leurs Patentes leur seront delivrées à la prochaine assemblée.

Blanc de céruze de M. Baille; Commissaires nommés pour cet examen. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Baille*, qui a soumis à l'examen de l'Académie un blanc de céruze qu'il prétend égal à celle de Hollande. L'Académie a nommé pour Commissaires MM. *La Grenée*, *Suvée* et *Voiriot*[1].

Les concurrens aux Grands Prix, non Premiers Médaillistes, pourront concourir au Prix fondé par M. De la Tour. — L'Académie, pour donner de nouveaux moyens d'étude, a permis aux Élèves qui concoureront aux Grands Prix, sans avoir encore remporté de première Médaille de dessein, de se présenter et de travailler au Concours du Prix fondé par M. *De la Tour*, mais l'année seulement où ils concourront. Ils ne seront appelés qu'à leur rang de Médaille.

Comité pour l'examen des ouvrages à exposer au Sallon. — L'Académie a arrêté que le Comité pour l'examen des ouvrages exposés au Salon aura lieu le lundy 6 Aoust, à quatre heures de relevée.

Pierre — Vien — Allegrain — J. J. Lagrenée — Joubert — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — Mouchy — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — De Machy — Vernet — Le Chevalier Roslin — Voiriot — Wille — Klauber — Roland De La Porte — Vestier — Le Vasseur — Bellengé — Peyron — De L'Espinasse — Renou.

1. Le rapport est plus loin dans les pièces annexées au Procès-verbal du 24 août 1787.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* Prof. T. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire et par convocation générale.

Réception de M. Perrin. — En ouvrant la séance, M. *Du Rameau*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Charles Perrin*, de Paris, agréé Peintre d'Histoire le 23 Juin 1786, qui a fait aporter le tableau qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Énée guéri de ses blessures. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Perrin* Académicien.

Réception de M. Valenciennes. — M. *De Machy*, Professeur de Perspective, a présenté à l'Académie le Sieur *Pierre Remy de Valenciennes*, né à Toulouse[1], agréé Peintre de paysages le 31 Mars de cette année, qui a fait aporter le paysage qui lui avoit été ordonné pour sa réception, dans lequel il a introduit Cicéron, étant Préteur de Syracuse, faisant abattre les arbres qui couvraient le tombeau d'Archimède. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *De Valenciennes* Académicien.

Réception de M. De Non. — M. *Wille*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *Dominique Vivant*[2] *De Non*, Artiste de divers talens, aussi agréé le 31 Mars dernier, né à Chalon sur Saône, qui a fait aporter l'ouvrage qui lui avoit été ordonné pour sa réception, lequel est une estampe gravée à l'eau forte, d'après une Nativité de *Lucas Jordano*[3]. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sr *De Non* Académicien.

Prix de M. De la Tour : Fabre; Pajou fils une première Médaille d'encouragement sur le Prix de M. De la

1. Il y avait d'abord « né à Chaalons sur Saône, » qui a été effacé.

2. Il y a, dans le ms., *Vivent.*

3. Chalcographie du Louvre, n° 112.

Tour. — L'Académie, après l'examen des demi-figures, peintes d'après nature par les Élèves pour concourir au Prix fondé par M. *De la Tour*, a adjugé le dit Prix à M. *François Xavier Fabre*, qui a fait le tableau marqué de la lettre C, et le Prix lui a été donné par M. le Directeur, en présence de l'Assemblée.

Parmi les figures peintes, l'Académie, ayant été satisfaitte de celle peinte par le nommé *Jacques Augustin Catherine Pajou*, fils de M. *Pajou*, Professeur, elle lui a accordé une première Médaille de dessin.

Commissaires pour l'examen des ouvrages du Sallon. — MM. les Officiers en exercice, les Commissaires tirés au sort, pour tenir le Comité relativement à l'examen des ouvrages qui seront exposés au Sallon, ont été MM. *Caffiéri*, *Doyen*, *Brenet*, *Du Rameau, De La Grenée le jeune* et *Berruer* dans les Professeurs; MM. *Ménageot* et *Vincent* dans les Adjoints, et MM. *Cochin* et *Robert* dans les Conseillers.

Pierre — Vien — Allegrain — J. J. Lagrenée — Belle — Le B. de Besenval — L. C. D'Affry — Joubert — De La Reynière — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Gois — Doyen — Brenet — Bridan — Du Rameau — Mouchy — Berruer — Ménageot — Le Comte — Boizot — Demachy — Vernet — Le Chevr Roslin — Cochin — Robert — Le Barbier l'aîné — Voiriot — Wille — Beauvarlet — Hüe — Klauber — De Lespinasse.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Bridan* Prof. T. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — 27 jettons de distribués.

Aujourd'huy, samedy 4 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Confirmation de MM. Perrin, Valenciennes et De Non. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé les élections que l'Académie a faites, dans sa dernière assemblée, de MM. *Perrin*, Peintre d'Histoire, de M. *de Valenciennes*, Peintre de paysages, et de M. *De Non*, Artiste de genre, Académiciens. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit MM. *Perrin, De Valenciennes* et *De Non* Académiciens, pour avoir séance et jouir des privilèges, honneurs et prérogatives attribués à cette qualité, à la charge par eux d'observer inviolablement les Statuts et Règlemens de la Compagnie, ce qu'ils ont promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, présidant l'assemblée comme Directeur. En conséquence, les nouveaux Académiciens ont pris séance, et leurs Lettres de provision leur seront délivrées à la prochaine assemblée.

M. Preisler, Graveur, agréé. — En suitte, M. *Wille*, Conseiller, a présenté à la Compagnie M. *Jean Georges Preisler*, de Copenhague, Aspirant Graveur, âgé de 30 ans. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la dite présentation.

Examen des Prix fixé la veille de Saint Louis. — L'Académie s'assemblera le vendredy 24 de ce mois, veille de Saint Louis, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands-Prix.

Pierre — Vien — Bridan — Allegrain — Belle — Pajou — Vanloo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Gois — Le Cte de Paroy — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Ménageot — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Süe — Demachy — Vernet — Le Chev^r Roslin — Cochin — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Le Barbier l'ainé — Vestier — Perrin — De Non — De Valenciennes — Klauber — Porporati — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Bridan* Prof. T. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*.

Aujourd'huy, [samedy] 24 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Réception de M. Preisler. — En ouvrant la séance, présidée par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, M. *Wille*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Georges Preisler*, agréé le 4 de ce mois, lequel a fait aporter le morceau qui avoit déjà été mis sous les yeux de la Compagnie, représentant Dédale attachant des aîles à son fils Icare, d'après M. *Vien*. L'Académie, satisfaite de la retouche que le Sieur *Preisler* a donnée à cette gravure, l'a acceptée pour son morceau de réception[1]. En conséquence, l'Académie, présidée par M. le Directeur général, et instruite par lui qu'il avoit pris les ordres de Sa Majesté relativement à la confirmation de la nomination de M. *Preisler*, a reçu et reçoit ledit Sieur *Preisler* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer inviolablement les Statuts et Règlemens de la Compagnie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. le Comte d'Angiviller, présidant l'assemblée.

Avis demandé par M. Picardet sur une traduction en vers du Poëme de M. Dufresnoy. Commissaires nommés. — L'Académie a fait lecture d'une lettre écrite à la Compagnie par M. *Picardet*, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon, par laquelle il soumet à l'examen de la Compagnie une traduction en vers François du Poëme latin de *Dufresnoy* sur la Peinture. Le Secrétaire a été chargé de lui écrire, et l'Académie a nommé pour Commissaires M. *De La Grenée* le jeune, Professeur, M. *Vin-*

1. Chalcographie du Louvre, n° 917.

cent, Adjoint, M. *Robert*, Conseiller, et M. *Renou*, Adjoint Secrétaire.

Raport des Commissaires sur les couleurs de Du Marais (sic) *et du Sieur Baille.* — Le Secrétaire a aussi fait lecture du raport de MM. les Commissaires nommés pour l'examen des couleurs du Sieur Du Marais et sur la céruze proposé[e] par le Sieur Baille. Leurs raports seront transcrits à la suite de la délibération, et copies en seront données aux personnes intéressées.

Prix exposés à la Saint Louis. — Après l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'ils seront exposés demain, jour de Saint Louis, dans l'Académie, et qu'ils seront jugés, mardy 28 de ce mois, par MM. les Officiers et Académiciens, convoqués généralement à cet effet.

D'Angiviller — Pierre — Vien — Bridan — Allegrain — Belle — Le Duc de Chabot — Le Cte de Bréhan — Le Cte de Paroy — D'Aguesseau — Joubert — Pajou — De La Reynière — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Suvée — Le Comte — Vincent — Berruer — Boizot — Demachy — Vernet — Cochin — Duplessis — Robert — Voiriot — Wille — Beauvarlet — Vestier — Klauber — J. G. Preisler — Renou.

Raport des Commissaires nommés, par délibération du 27 Janvier 1787, pour l'examen des ouvrages envoyés par les Élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

Nous, Commissaires nommés, par délibération du 27 de ce mois, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans la Peinture :

Le tableau du Sieur *Droüais* d'une composition simple et noble, d'un bon style, d'un pinceau ferme, de l'expression dans la tête de Marius et du Soldat qui veut l'assassiner. Enfin le Sr *Droüais*, marquant des talens non équivoques, doit être invité de voler de ses propres aîles; mais nous croyons devoir l'avertir que le desir d'être vigoureux pourroit le porter au noir. On peut reprocher de l'égalité dans le ton de la draperie de Marius; mais son tableau donne les plus grandes espérances et mérite les plus grands encouragements.

Informés que le Sieur *Gauffier* est dans une grande foiblesse de santé, nous n'avons pas été surpris de ne point voir sa figure finie; mais nous avons été instruits du mérite d'un tableau qu'il vient d'exécuter à Rome, et, d'après le raport qui nous en a été fait, nous l'invitons à suivre la route qu'il a prise.

Le Sieur *Potain* montre trop d'égalité et trop de mollesse dans sa manière de faire; ses ombres sont trop rouges. Nous sommes fâchés de ne pouvoir dire aucun bien de son académie dessinée; la tête du vieillard est d'une manière aride et sèche.

Le Sieur *Belle* semble avoir fait des progrès; la touche de ses cheveux est ridicule; il y a trop d'égalité dans le ton et de la roideur dans les jambes, mais il mérite des encouragemens.

Dans la Sculpture :

La tête de la figure du Sieur *Ramey* est bien; il y a, dans le tout, des vérités de nature; les mains sont bien, mais la grosseur des doigts des pieds en absorbe la capacité; la touche des cheveux est de mauvais goût, et les draperies sont d'un bon stile. Il y a de la grâce dans le jeune homme, mais il manque d'ensemble.

Dans la figure du Sieur *Fortin*, il y a trop de manière,

de lourdeur, trop d'exagération dans les contours; la draperie est assez bien faite, mais nous invitons le Sr *Fortin* à suivre plus ingénûment la nature.

Nous avons trouvé de la vérité dans le corps et le bras appuyé de la figure du Sr *Chaudet*, mais nous lui reprochons de la manière et de la pesanteur; il semble trop oublier les muscles, pour s'occuper trop scrupuleusement des veines.

Il y a de la noblesse dans la tête de la figure du Sr *Michallon*, et un bon goût de chair dans le bras tenant le casque; mais, en général, nous craignons que le goût de la lourdeur et de la manière ne prenne trop de faveur chez les Élèves en Sculpture.

Nos avis sur les différens ouvrages soumis à notre examen ont pour but les progrès des jeunes Artistes et de les voir mériter de plus en plus les bienfaits du Roy.

Fait à l'Académie, cejourd'huy 28 Janvier 1787.

Signé : *Vien*, *Belle*, *Doyen*, *Bachelier*, *Mouchy*, *Voiriot*, *Le Comte* et *Renou*.

Raport des Commissaires nommés, par délibération du 7 Juillet 1787, pour l'examen du blanc de céruze présenté par le Sr Baille.

Nous, soussignés, Peintres ordinaires du Roy, nommés, par son Académie Royale de Peinture et Sculpture, pour l'examen d'un blanc de la composition du Sieur Baille, avons trouvé, après différentes épreuves, que ledit blanc se broye et s'amalgame avec beaucoup de facilité; qu'il a au moins autant de corps que le blanc de céruse de Hollande; que le ton est plus lumineux et acquiert encore de l'éclat étant exposé à l'air. Cette couleur a un autre avantage sur le blanc ordinaire par sa légèreté spécifique. En conséquence, nous croyons que, toutes fois que le Sieur Baille en fabriquera de la même qualité que celle qu'il a

soumise à l'examen de l'Académie, ce blanc mérite à tout égard la préférence sur celui venant de l'étranger.

Ce 24 Aoust 1787.

Signé : *J. J. Lagrenée*, *Suvée*, *Voiriot.*

Raport des Commissaires nommés pour l'examen de l'outremer factice du Sr Dumarests, du 24 février 1787.

Nous, soussignés, Commissaires nommés par la Compagnie pour l'examen d'un bleu, appelé « outremer factice, » de la composition du Sieur Dumarests, certifions en avoir fait l'essay et l'avoir trouvé fort bon à employer, tant dans les ciels que dans les draperies et à mêler avec les autres couleurs, de sorte que, depuis environ trois mois que nous l'avons essayé, nous n'y avons non seulement point aperçu de changement, mais encore l'avons trouvé d'un ton imitant celui de l'outremer.

D'ailleurs, la Compagnie, qui a aujourd'huy sous les yeux des essays de ce même bleu employé il y a dix-huit ans par M. *Hoüel*, Agréé, pourra juger de sa beauté et de sa conservation. De plus il a été lû, il y a deux mois, à l'assemblée un certificat de M. Sage, de l'Académie des Sciences, qui, après avoir décomposé cette couleur, en a dit son avis d'une manière très satisfaisante sous tous les rapports.

En foi de quoi nous avons signé ce présent raport, ce 24 février 1787.

Signé : *Le Chevalier Roslin* et *Robert*, Conseillers.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Bridan* Prof. T. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.*

Aujourd'huy, mardy 28 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Mort de M. Montullé, Amateur. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de Messire Jean Baptiste François de Montullé, Conseiller d'État, Secrétaire honoraire des commandemens de la Reine et Honoraire Amateur de cette Académie, décédé le jour d'hier 27 de ce mois.

Après l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté qu'il y auroit un premier et un second Prix dans la Peinture et dans la Sculpture.

Fabre, 1er Prix de P.; Corneille, 1er Prix de S.; Garnier, second Prix de P.; Valade, second Prix de S. — Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires en présence de l'assemblée, le nommé *François Xavier Fabre*, de Montpellier, âgé de 21 ans et demi, qui a fait le tableau marqué de la lettre C, a obtenu le premier Prix de Peinture.

Ensuitte, on a procédé à adjuger le premier Prix de Sculpture. Le nommé *Barthélemy Corneille*, de Marseille, âgé de 27 ans, qui a fait le bas-relief marqué I, a obtenu ledit premier Prix de Sculpture.

L'Académie, procédant à adjuger le second Prix de Peinture, a accordé au nommé *Étienne Barthélemy Garnier*, de Paris, âgé de 25 ans, ledit second Prix de Peinture.

Ensuite, à la pluralité des voix, Elle a accordé le second Prix de Sculpture au nommé *Maximilien Vanlède*, né à Bruges, âgé de 27 ans.

M. de Ségur prend séance. — M. le Mareschal de Ségur, Ministre au Département de la Guerre, a pris séance, pour la première fois[1], en qualité d'Honoraire-Associé-libre.

Pierre — Vien — Bridan — Allegrain — Belle — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint-Non — Van Loo — J. Bachelier — Le Mal de Ségur — Joubert — Pajou — Doyen — Brenet — Du Rameau — J. J. Lagrenée

1. Il avait été nommé le 28 février 1784.

— Mouchy — Berruer — Le Comte — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Cochin — Voiriot — Wille — Jeaurat de Bertry — Le Barbier l'ainé — Perrin — Klauber — Beauvarlet — Preisler.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. T. — M. *Caffiéri* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 1er Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

M. d'Aguesseau passe dans les Amateurs. — La mort de M. de Montullé faisant monter de droit M. d'Aguesseau de Fresne dans la Classe de MM. les Honoraires Amateurs et faisant vacquer une Place dans celle de MM. les Associés libres, l'Académie a arrêté de procéder incessamment à remplir cette place.

Ne s'étant présenté aucune affaire, la séance a été levée.

M. Ménageot, nommé Directeur de l'Académie de Rome, prend congé de la Compagnie. — M. *Ménageot*, nommé pour remplacer M. *De La Grenée* l'ainé dans la Place de Directeur de l'Académie de France à Rome, a pris congé de la Compagnie.

Pierre — Vien — Du Rameau — Pajou — Van Loo — Belle — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Ménageot — Julien — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — — Cochin — Voiriot — Wille — Robert — Devalenciennes — Sauvage — Pasquier — De Non — Preisler — Van Spaendonck — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. T. — M. *Caffiéri* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 7 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Médailles : Masquelier, P., 1re; Ramier, P., 2e; Cresson, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, assemblés pour juger les Médailles qui sont accordées tous les trois mois sur les figures dessinées et modelées à l'École par les Élèves, ont donné

la première Médaille à *Masquelier*, P.;
la seconde à *Ramey*, aussi P.,
et la troisième à *Cresson*, S.

Mort de M. Desportes. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Nicolas Desportes*, Académicien, décédé en cette ville le 26 de ce mois, dans la 69e année de son âge.

M. le Baron de Breteuil nommé Amateur. — Ensuite on a procédé à remplir la Place vacante d'Honoraire-Associé libre. Plusieurs lettres des Aspirants ayant été lues, M. le Baron de Breteuil, Chevalier des Ordres du Roi, Ministre et Secrétaire au Département de Paris, a été élu unanimement à ladite place vacante.

Il a été arrêté que demain les figures des places seront jugées par les Officiers en exercice.

Mémoire sur l'abus des critiques lu par le Secrétaire. L'impression en est ordonnée aux dépens de la Compagnie. — Le Secrétaire ayant lû un Mémoire où il prouve l'abus des critiques injustes, la Compagnie en a paru assez satisfaite pour ordonner qu'il soit imprimé en nombre d'exemplaires suffisans pour tous les Membres de l'Académie.

Pierre — Vien — Du Rameau — Le Baron de Besenval — Le Duc de Chabot — L. C. D'Affry — Le Mis de Turpin — De La Rey-

nière — J. Bachelier — Belle — Van Loo — Allegrain — Caffiéri — Brenet — Bridan — Doyen — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Vernet — Le Chev^r Roslin — Cochin — Voiriot — Wille — Guérin — Le Barbier l'ainé — Hüe — Perrin — B. Duvivier — Vestier — Klauber — De Lespinasse — Peyron — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Brenet* Prof. T. — M. *Du Rameau* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 27 jettons.

Aujourd'huy, samedy 6 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre de M. de Breteuil au Secrétaire. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre qui lui a été écrite par M. le Baron de Breteuil, dans laquelle ce Ministre le charge de témoigner à l'Académie combien il est sensible à l'honneur que lui a fait la Compagnie de le nommer à la Place d'Honoraire Associé libre, vacante par la mort de M. de Montullé.

Ensuite, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé l'élection de M. de Breteuil.

Le tableau de M. Ménageot donné à graver à M. Avril. — L'Académie ayant été aux voix pour savoir si Elle accorderoit un tableau à graver au Sr *Avril*, Elle lui a permis de graver le tableau de M. *Ménageot*, lors qu'il représentera le consentement de M. *Ménageot* lui-même.

Pierre — Vien — Brenet — Belle — Caffiéri — Vanloo — J. Bachelier — Doyen — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. La-

grenée — Le Comte — Mouchy — Berruer — Julien — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Cochin — Robert — Voiriot — Wille — Klauber — Bellengé — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Brenet* Prof. T. — M. *Du Rameau* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 11 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Commissaires nommés pour juger du talent du Sieur Hacquin fils pour le rentoilage. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'un Mémoire du Sr Hacquin, chargé du rentoilage des tableaux du Roi, sur la meilleure manière de les restaurer. L'Académie a nommé, pour examiner ce Mémoire, MM. *Bachelier* et *De la Grenée jeune*, tous deux Professeurs, et M. *De Machy*, Professeur en Perspective.

Ne s'étant pas présenté d'autres affaires, la séance a été levée.

Pierre — Vien — Belle — Brenet — Pajou — Van Loo — Caffiéri — J. Bachelier — Bridan — Du Rameau — Gois — Berruer — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Cochin — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Bellengé — Wertmuller — Vestier — Roland de la Porte — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat* — M. *Pajou* Prof. T. — M. *Mouchy* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 24 jettons.

Aujourd'huy, samedy 3 Novembre, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences.

Raport sur la traduction en vers, de M. Picardet. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture du raport de MM. les Commissaires, nommés pour l'examen de la traduction manuscrite en vers François du Poëme latin de *Dufresnoy* sur la Peinture, par M. Picardet[1], de l'Académie de Dijon. L'Académie, ayant aprouvé ledit raport, a ordonné qu'il soit transcrit à la suite de cette délibération.

Ne s'étant présenté aucune affaire, la séance a été levée.

Pierre — Vien — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Boizot — Suvée — Vincent — Voiriot — Wille — Julien — Demachy — Vestier — Bellengé — B. Du Vivier.

Raport des Commissaires pour la traduction du Poëme de Dufresnoy sur la Peinture.

Nommés, par délibération du 24 Aoust dernier, pour prendre connoissance d'une traduction manuscrite, en vers François, du Poëme latin de *Dufresnoy*, sur la Peinture, que l'auteur, M. Picardet, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Dijon, a bien voulu soumettre à l'examen de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, nous avons trouvé, — en ne considérant cet ouvrage, comme il nous convient, [que] du côté des préceptes de l'Art, — cette traduction conforme à l'original. Si le traducteur a cru devoir étendre quelques passages, nous pensons qu'il a eu dessein de jeter de la clarté dans le sens, clarté qui peut quelquefois se dérober sous le laconisme

1. Picardet, Conseiller à la Table de marbre du Parlement de Dijon, était frère de L.-N. Picardet, Chanoine de Saint-Jean-Baptiste de Dijon, auteur de divers ouvrages. Guyton-Morveau avait épousé leur sœur.

du Poëte Latin. Ainsi nous sommes d'avis qu'on ne peut qu'aplaudir au zèle de M. Picardet, qui consacre ses loisirs à l'instruction des Élèves dans des Arts qui demandent une étude si longue et si difficile.

En foi de quoy, nous avons signé le présent raport, ce 3 Novembre 1787.

Signé : *Lagrenée le jne*, *Vincent*, *Renou*.

Conforme à l'original. *Renou*.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Pajou* Prof. T. — M. *Mouchy* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 24 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Ne s'étant point présenté d'affaires, la séance a été lévée.

Pierre — Vien — Pajou — Belle — Le Mis de Turpin — Van Loo — J. Bachelier — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Cochin — Robert — De Machy — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Bellengé — Perrin — Renou.

M. *Pierre*, Dir., abs. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Mouchy* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 20 jettons.

Aujourd'huy, samedy premier jour de Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

A la prière de l'Académie de Toulouse, les Sieurs Jaquemin et d'Abos entreront un an par la porte des Médailles. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre du Secrétaire de l'Académie de Toulouse, par laquelle il demande que le Sieur *François Jacquemin*, qui a remporté le premier Prix de Peinture à ladite Académie de

Toulouse, ait l'avantage de passer par la porte des Médailles. En conséquence, l'Académie a accordé cette grâce au Sieur *Jacquemin* pour l'espace d'un an seulement, comme il a été précédemment arrêté. Elle a aussi confirmé la même grâce au Sieur *d'Abos*, pour le même espace de temps.

Les Élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoié de leurs ouvrages, l'Académie a nommé des Commissaires pour les examiner et lui en faire leur raport. Les Commissaires nommés sont MM. les Recteurs, Adjoints à Recteurs, MM. les Professeurs en exercice et, en outre, dans les Professeurs, MM. *Van Loo* et *Caffiéri;* dans les Adjoints, M. *Vincent;* dans les Conseillers, M. *Wille*, et MM. les Secrétaires. Ce Comité aura lieu demain, dans les salles de l'Académie, à onze heures précises.

Mémoires de MM. Bachelier et Machy renvoyés à M. d'Angiviller sur la conservation des tableaux du Roy. — L'Académie ayant successivement entendu lecture des Mémoires de MM. *Bachelier* et *De Machy* et de M. *de La Grenée* le jeune, sur le marouflage à l'huile présenté par le Sieur *Hacquin*, l'Académie est d'avis que les deux rapports seront, par M. *Pierre*, remis à M. d'Angiviller, et qu'il soit suplié d'inviter un Chimiste à examiner ce qui peut être avantageux ou nuisible, pensant qu'il importe beaucoup de prendre toutes les précautions possibles dans une opération qui intéresse la conservation des Tableaux du Roy.

Retour de Rome de M. de La Grenée l'aîné. — M. *De La Grenée l'aîné*, Recteur, de retour de Rome, a repris séance à l'Académie.

Députation à M. Roslin sur sa maladie. — L'Académie, informée de la maladie de M. *Roslin*, a chargé MM. *Vien*, *Belle*, *Lagrenée l'aîné* et *Mouchy* de prendre des nouvelles de sa santé.

Belle — Vien — Mouchy — Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer —

Le Comte — Vincent — Demachy — Robert — Voiriot — Vestier — Wille — Bellengé — Miger — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Mouchy* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué [..] et il est resté 9 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs, Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont accordé :

la première Médaille à *Réatu*, P.,

la seconde à *Gérard*, P.,

et deux troisièmes à *Boëgler* et *Millehomme*, tous deux Sculpteurs.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Jean Valade*, Peintre et Académicien, décédé le 13 de ce mois en cette ville, dans la 78e année de son âge.

Le Secrétaire a fait lecture du Raport de MM. les Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages des Élèves de l'Académie de France à Rome. L'Académie a ordonné que ledit Raport sera inscrit sur le Registre à la suite de la présente délibération [1].

Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Ménageot*, Directeur de l'École de France à Rome, et une autre de M. *Bardin*, Directeur de l'École d'Orléans, adressées à l'Académie au sujet de la nouvelle année.

M. le Directeur a rappelé à l'Académie qu'il y avoit

1. Le rapport n'a été transcrit qu'à la suite de la séance du 6 décembre 1788, en même temps que le rapport sur les ouvrages des Pensionnaires envoyés en 1788. — Voir à cette date.

longtems qu'un usage, essentiel au bon ordre, étoit tombé en désuétude. Il a dit qu'il étoit de toute nécessité que MM. les Graveurs, reçus ou agréés de cette Académie, pour avoir le droit de faire paroître leurs estampes sous le Privilège du Roy, présentassent deux exemplaires à la Compagnie, et que cette présentation fût à l'avenir transcrite sur les Registres, à l'effet de soutenir le Privilège de l'Académie et celui dont les Artistes ne peuvent réellement jouir qu'après l'aveu et l'aprobation du Corps auquel ce Privilège a été accordé par le Roy.

L'Académie a témoigné l'aprobation qu'Elle donnoit aux remarques judicieuses de M. le Directeur, en ordonnant qu'il soit envoyé par le Secrétaire un extrait des Registres à l'effet de se conformer à cette ancienne loi.

Pierre — Vien — Belle — Allegrain — Mouchy — Lagrenée — Le Cte de Bréhan — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Le Comte — Boizot — Sue — Vincent — Suvée — Cochin — Houdon — Demachy — Robert — Voiriot — Wille — B. Du Vivier — Huet — Le Barbier l'ainé — N. F. Gillet — Guérin — Roland De la Porte — Lempereur — Le Vasseur — Beauvarlet — Vestier — Hue — Taillasson — Regnault — Foucou — De Joux — Berthellemy — Perrin — Delespinasse — Callet — Miger — De Non.

1788.

M. *Pierre* Dir. — M. *De la Grenée l'aîné* Rect. — M. *Bachelier* Prof. T. — M. *Doyen* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 23 jettons.

Aujourd'huy, samedy 5 Janvier, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences et par convocation générale.

Raport de la Députation à M. le Directeur général. — En ouvrant la séance, MM. les Officiers en exercice, nommés pour aller en Députation, au sujet de la nouvelle année, chez M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur des Bâtimens de Sa Majesté, ont rendu compte de l'accueil favorable qu'ils ont reçu le jeudy 3 de ce mois.

Lecture de lettres de complimens pour la nouvelle année. — Le Secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment au sujet de la nouvelle année :

De MM. de l'Académie de Marseille ;
de M. le Baron d'Anthon, Honoraire Associé-libre ;
de M. *César Vanloo*, Académicien, à Rome ;
de M. *Bardin*, Agréé, Directeur de l'École Académique d'Orléans ;
de M. *Le Noir*, Agréé, Directeur de celle de Besançon ;
de M. *Prud'homme*, Directeur de celle de Saint-Quentin ;
de M. *Rougeot*, Directeur de celle de Tours.

Pierre — Vien — Lagrenée — J. Bachelier — Belle — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois —

Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Cochin — Duplessis — Voiriot — N. F. Gillet — Vestier — Roland De la Porte — Beauvarlet — Devalenciennes — Wertmüller — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *De la Grenée l'ainé* Rect. — M. *Bachelier* Prof. T. — M. *Doyen* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Janvier, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Lettre des Associés de l'École d'Orléans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite par MM. les Associés de l'École Académique et gratuite de dessin d'Orléans, par laquelle il annonce les progrès de leur École et par laquelle ils envoyent le Règlement de la dite École.

Portrait de M. de La Grenée l'aîné donné à exécuter à M. Mosnier. — L'Académie, considérant que M. *Delagrenée l'aîné*, de retour de Rome, devoit être peint par M. *Lenoir*, domicilié pour toujours à Besançon, et desirant avoir le portrait d'un de ses Recteurs, a ordonné qu'il sera exécuté par M. *Mosnier* pour son second morceau de réception. En conséquence, Elle s'est réservée à nommer l'Artiste, qui, par les suites, sera chargé du portrait de M. *Du Rameau*, ci-devant ordonné à M. *Mosnier.*

Assemblée remise au vendredy. — L'assemblée prochaine a été remise au vendredy, à cause de la fête de samedy.

Donois reçu Modèle. — L'Académie a arrêté, pour quatrième Modèle, le Sieur Donois, cy devant Grenadier.

Pierre — Vien — Lagrenée — J. Bachelier — Belle — Pajou — Van Loo — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Le Mis de Turpin — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent —

Robert — Demachy — Voiriot — Wille — Beauvarlet — Devalenciennes — Le Barbier l'ainé — B. Du Vivier — Foucou — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *De la Grenée l'ainé* Rect. — M. *Doyen* Prof. T. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 22 jettons.

Aujourd'hui, [vendredy] 1er Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Dédicace faite et acceptée d'un Voyage de Rome, par M. le Marquis de Turpin, Amateur. Cet ouvrage paroitra sous le privilège de l'Académie. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le Marquis de Turpin, écrite à M. *Pierre*, Directeur, dans laquelle il le prie de faire part à la Compagnie du desir qu'il a de poursuivre un ouvrage déjà commencé, et dont les matériaux sont assemblés, intitulé « Voyage de Rome. » Il espère, par cet ouvrage, mettre le complément à la collection de toutes les productions des Arts, dans les pays où ils ont autrefois fleuri. Devancé dans cette recherche intéressante par deux Amateurs distingués, M. le Comte de Choiseul-Gouffier et M. l'Abbé de Saint-Non, pour ce qui regarde la Grèce, l'Italie et la Sicile, il se félicite s'il peut clore cette laborieuse entreprise par le Voyage de Rome et voit avec plaisir que ce sera du sein de l'Académie que le public verra sortir la réunion entière de ce qu'ont enfanté les Arts dans une si longue suite de siècles. En suite, comme Membre de cette Compagnie, il sollicite la faveur de faire paraître le Voyage de Rome sous le privilège accordé à l'Académie et la permission de le lui dédier.

M. Renou nommé pour examinateur. — L'Académie, desirant donner à M. le Marquis de Turpin des témoignages de l'estime qu'Elle a pour un zèle aussi louable, et persuadée qu'il peut avec succès remplir la tâche qu'il s'est imposée, a accepté avec plaisir et sensibilité la dédicace de

son Voyage de Rome, et a permis qu'il soit rendu public sous son privilège. En conséquence, Elle lui a nommé pour examinateur des cahiers de son Voyage, qui paroîtront au fur et à mesure, M. Renou, Adjoint-Secrétaire.

Réponse, faite à M. le Directeur général sur le secret de M. Bernini pour nettoyer les tableaux, peu satisfaisante. — L'Académie a prié M. le Directeur de rendre compte à M. le Comte d'Angiviller du peu de satisfaction qu'Elle a eu du secret du Sieur Bernini pour le nettoyement des tableaux.

Approbation de l'Arrêté du Comité du 15 Mars 1787 relativement au Sallon. Accordé à Rolland, Huissier, pour l'arrangement du Sallon, sous les ordres du décorateur, 300 livres; il répondra des livrets pour la vente. — L'Académie a aprouvé l'arrêté du Comité du 5 May 1787, relativement au Sallon; mais Elle y a ajouté quelques restrictions. En conséquence, il a été accordé à Rolland, second Huissier, chargé de l'arangement du Sallon, sous les ordres de l'Officier à qui la décoration en est confiée, la somme de 300 livres, aux conditions de répondre du nombre des livrets vendus, à ses risques et fortune.

Accordé en pourboire aux Modèles 5 louis pour le premier et 4 aux autres. — Quant aux Modèles, il leur [a été] accordé, pour un pour-boire, savoir, au premier Modèle 5 Louis et à chacun des autres quattre Louis.

Accordé 200 jettons au décorateur du Sallon. — Mais l'Académie, considérant la perte de temps qu'occasionne à la personne nommée pour décorer le Sallon, a pensé qu'il est honnête de la remercier de ses peines et de lui marquer sa reconnoissance par une bourse de deux cent jettons d'argent.

Accordé 200 autres jettons pour les soins de M. Vien dans la décoration du Sallon. — D'après l'arrêté cy dessus, relativement aux témoignages de reconnoissance dont l'Académie se croit obligée envers l'Officier chargé de la décoration du Sallon, l'Académie, se rappelant que M. *Vien*,

qui a été précédemment chargé de cette peine, n'a reçu aucune marque de la gratitude de la Compagnie, a ordonné qu'il seroit accordé à M. *Vien*, qui a si bien mérité d'Elle, une pareille bourse de jettons.

Lagrenée — Vien — Doyen — Vanloo — Pajou — J. Bachelier — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Vincent — Boizot — Le Comte — Voiriot — Le Vasseur — Hüet — B. Du Vivier — De Valenciennes.

M. *Pierre* Dir. — M. *De la Grenée l'aîné* Rect. — M. *Doyen* Prof. T. — M. *Bachelier* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 23 Février, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. De la Tour, Conseiller, à St-Quentin, sa patrie, dans sa 84e année. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *De La Tour*, Conseiller de cette Académie, décédé le 17 de ce mois, à St-Quentin, sa patrie, dans la 84e année de son âge.

M. Roslin remercie de la Députation envoyée pour sa maladie. — M. *Roslin*, revenu de la maladie pour laquelle l'Académie lui avoit envoyé une Députation, en prenant séance en a témoigné sa reconnoissance à la Compagnie.

Privilège accordé à M. Le Vasseur pour les estampes de Léonard de Vincy et « le Testament déchiré » d'après M. Greuze. — M. *Le Vasseur*, Graveur Académicien, a présenté à la Compagnie deux estampes exécutées par lui, l'une représentant la mort de *Léonard de Vincy*, d'après M. *Ménageot*, et l'autre « le Testament déchiré », d'après M. *Greuze*, à l'effet de les faire paroître au jour sous le Privilège accordé à l'Académie. La Compagnie a accordé cette grâce à M. *Le Vasseur*.

La Place de Conseiller sera remplie à la prochaine assem-

blée. — L'Académie a arrêté qu'Elle procèdera à remplir la Place vacante par la mort de M. *De La Tour*, dans la classe de MM. les Conseillers, à la dernière assemblée de Mars.

Jugement des esquisses des Élèves remis à la prochaine assemblée. — Elle jugera, à la prochaine assemblée, les esquisses des Élèves.

Pierre — Vien — Lagrenée — Doyen — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Boizot — Süe — Demachy — Le Chevr Roslin — Cochin — Robert — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Huet — Foucou — Berthélemy — Devalenciennes — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *De la Grenée* l'ainé, Rect. — M. *Béruer* Prof. T. — M. *Bridan* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été délivré 27 jettons.

Aujourd'huy, samedy 1er Mars, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Mort de M. Tassaerd, Sculpteur agréé, mort à Berlin dans la 69e année de son âge. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de M. *Tassaerd*, Sculpteur, Agréé de cette Académie, décédé à Berlin, dans le courant de Février dernier, dans la 69e année de son âge.

Élèves admis aux épreuves des figures peintes et modelées. — L'Académie, après avoir vû les esquisses des Élèves, a admis à l'épreuve des figures Académiques peintes et modelées d'après nature, savoir, dans la Peinture, les nommés *Tardieu*, *Girodet*, *Réatu*, *Meynier*, *Gérard*, *Ansiaux*, *Jourdain*, *Desfonts*, et, dans la Sculpture, *Bridan*, *Dumont*, *Vanlède*, *Deschevailles* et *Taunay*, pour commencer le lundy 10 jusqu'au mercredy 12 inclusivement, et, dans la

Peinture, les nommés *Pajou*, *Garnier, Bouchet*, *Vanden Berghe*, *Motet l'ainé*, *Thévenin*, *Mérimée*, *Gallier*, et, dans la Sculpture, les nommés *Gois*, *Gérard*, *Béquignot*, *Motet* le jeune et *Espercieux*, pour commencer le jeudy 13 jusqu'au samedy 15 inclusivement. Les dites figures peintes et modelées seront jugées le samedy 29 Mars, dernière assemblée de ce mois.

Pierre — Vien — Lagrenée — Berruer — L. C. D'Affry — Belle — Pajou — Vanloo — Le Mis de Turpin — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Cochin — Robert — Voiriot — Wille — Le Vasseur — B. Du Vivier — Van Spaendonck — Vestier — Houdon — Devalenciennes — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *De la Grenée* l'ainé Rect. — M. *Berruer* Prof. T. — M. *Bridan* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'hui, samedy 29 Mars, l'Académie s'est assemblée par convocation générale pour la relevée du Quartier et pour la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

M. Vanspaendonck élu Conseiller. — En ouvrant la séance, l'Académie a procédé à remplir la Place vacante, dans la classe de MM. les Conseillers, par la mort de M. *De La Tour;* M. *Vanspaendonck*, Académicien, a été nommé à la pluralité des voix pour remplir cette Place.

Réception de M. Giroust, *Peintre d'Histoire.* — M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie M. *Jean Antoine Théodore Giroust*, né à Bussy-Saint-Georges, agréé Peintre d'Histoire le 29 Juillet 1786, qui a fait aporter le tableau qui lui avait été ordonné pour sa réception, représentant Œdipe à Colonne. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Giroust* en qualité d'Académicien.

M. Giraud, Sculpteur, agréé. — Ensuite M. *Gois*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Baptiste Giraud*, Sculpteur, né à Aix en Provence, âgé de 31 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé la dite présentation.

Élèves admis au Concours. Peinture : Pajou, Garnier, Girodet, Réatu, Meynier, Thévenin, Mérimée. Sculpture : Dumont, Gérard, Gois, Deschevailles, Vanlède, Bridan, Taunay. — La Compagnie, après avoir vu les figures peintes et modelées d'après nature par les Élèves, jointes aux esquisses qu'ils avoient faites pour obtenir de concourir aux Grands Prix, ont admis, dans la Peinture, les nommés *Pajou*, *Garnier*, *Girodet*, *Réatu*, *Meynier*, *Thévenin* et *Mérimée*. Il a été pareillement admis, pour concourir dans la Sculpture, les nommés *Dumont*, *Gérard*, *Gois*, *Deschevailles*, *Vanlède*, *Bridan*, *Taunay*.

Demain le jugement des places. — Le jugement des places a été fixé à demain, 10 heures du matin.

Le jugement des Médailles à la prochaine assemblée. — Le jugement des Médailles a été remis à la prochaine assemblée.

Le Comité pour donner le sujet des Prix fixé au premier Avril. — Le Comité pour donner le sujet du Prix de Peinture s'assemblera le mardy 1er Avril à sept heures du matin. Il sera composé de MM. les Officiers en exercice, de MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, et des Secrétaires, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, de M. *De Lagrenée le jeune*, dans les Adjoints, de M. *Boizot*, et, dans les Conseillers, de M. *Wille;* le sujet sera tiré des deux premiers tomes de l'Histoire Romaine par Rollin.

Pierre — Vien — Lagrenée — Berruer — Le Cte de Bréhan — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Bridan — Du Rameau — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Le Comte — Boizot — Demachy — Le Chevr Roslin — Cochin — Du-

plessis — Voiriot — Wille — Guérin — Le Vasseur — Van Spaendonck — Devalenciennes — Vestier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Gois* Prof. T. — M. *Brenet* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy cinq Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles du Quartier précédent : Despierres, P., 1re; Labady, P., 2e; Millehomme, S., 2e; Ducq, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, se sont assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves; ils ont accordé

la première Médaille à *Despierres*, P.,
une seconde à *Labady*, P.,
et une autre seconde à *Millehomme*, S.,
et une troisième à *Ducq*, P.

M. Van Spaendonck Conseiller. M. Giroust Académicien; Lettres de provision délivrées à M. Giroust. — En ouvrant la séance, en conséquence des Lettres de confirmation, M. *Vanspaendonck*, élu à la dernière assemblée Conseiller à la place de M. *De la Tour*, a pris séance dans la Classe de MM. les Conseillers, et l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Jean Antoine Théodore Giroust*, en qualité d'Académicien, pour jouir des honneurs, droits et prérogatives attribués à cette qualité, à la charge d'observer les Statuts et Règlemens de la Compagnie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy, présidant l'assemblée comme Directeur. Le Secrétaire a délivré à M. *Giroust* ses Lettres de provision en présence de l'assemblée, et le nouvel Académicien a pris séance.

M. Sue, Professeur d'Anatomie, annonce son Cours pour le lundy 21 de ce mois. — M. *Sue*, Professeur d'Anatomie, a annoncé à la Compagnie qu'il ouvroit son Cours le lundy 21 de ce mois. Ce Cours sera affiché dans les Écoles.

Pierre — Vien — Allegrain — Gois — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Le Comte — Boizot — Demachy — Süe — Duplessis — Robert — Voiriot — Vestier — Wille — Van Spaendonck — Bellengé — Giroust — Houdon — Renou.

M. *Pierre* Direct. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Gois* Prof. T. — M. *Brenet* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, [samedy] 26 Avril, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Le sujet du Prix de Peinture est Tatius assassiné par les Laviniens. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a certifié à la Compagnie que, le matin du 1er de ce mois, MM. les Commissaires, nommés pour choisir le sujet du Prix de Peinture, se sont assemblés, ainsi qu'il avoit été arrêté. Le sujet choisi est Tatius, collègue de Romulus, qui, après avoir fait livrer à la fureur des Sabins les Ambassadeurs de Lavinium, et osant revenir à Lavinium, avec Romulus, pour faire un sacrifice aux Dieux des Troyens, est assassiné par les Laviniens, au pied de l'autel, avec les mêmes couteaux qui avoient servi à égorger les victimes.

Aucune figure entière changée dans les esquisses; les esquisses calquées le jour même et vérifiées par le Professeur. — Le Comité a ajouté à l'article du 28 Avril 1787 qu'il ne sera, par les concurrens, changé aucune figure entière dans leurs esquisses, sous peine d'exclusion du Concours. Il a été ordonné en outre qu'au lieu de contr-

épreuver les esquisses, les concurrens seront tenus de calquer, le jour même, les esquisses sur du papier huilé, et que le calque et l'esquisse seront, le jour même, reconfrontées, vérifiées et signées par le Professeur en exercice. Lesdites délibérations du Comité ont été aprouvées par l'Académie.

M. Dumont, Peintre en miniature, agréé. — M. *Duplessis*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sr *François Dumont*, Peintre en miniature, né à Lunéville, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, la Compagnie a agréé ladite présentation.

M. Bouillard, Graveur, agréé. — M. *Wille*, Conseiller, a aussi présenté à la Compagnie le Sieur *Jacques Bouillard,* Aspirant Graveur, né à Versailles, âgé de 42 ans, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, la Compagnie a agréé ladite présentation.

M. Giraud, Sculpteur, exécutera en marbre son Achille. — L'Académie a accordé à M. *Girault*, Agréé Sculpteur, d'exécuter en marbre le modèle de sa figure d'Achille, sur laquelle il a été agréé, pour son morceau de réception.

Comité nommé pour la capitation. — L'Académie a arrêté que M. le Directeur, MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, MM. les Professeurs en exercice, et, à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Mouchy;* dans les Adjoints, M. *Le Comte;* dans les Conseillers, M. *Wille;* MM. les Secrétaires, et, dans les Académiciens, M. *Du Vivier*, s'assembleront, à neuf heures du matin, le samedy 3 de May, pour arrêter le rôle de la capitation de cette année et pour recevoir les comptes de M. *Pajou*, Trésorier, pendant l'année 1787.

Permis aux concurrens de copier, dans leurs Prix, des paysages des tableaux de l'Académie. — L'Académie, instruite qu'un concurrent en Peinture avoit copié dans les salles une partie de paysage dont il avoit besoin pour son tableau, et, considérant que ces accessoires ne font [pas] l'essentiel d'un tableau d'Histoire, a bien voulu consentir

que ledit Élève profitât de l'étude qu'il a faite, mais elle croit en même temps de sa justice de permettre aux autres concurrents de se servir des mêmes secours, pour ces sortes d'objets, dans des tableaux exposés dans l'Académie.

Défense aux concurrents de se montrer leurs ouvrages que la veille du jour où ils doivent les rendre. — L'Académie, pour obvier à tout abus, a ordonné que les concurrens n'entreront point dans les loges les uns des autres, et ne se montreront leurs ouvrages que la veille du jour où ils doivent les rendre, sous peine d'exclusion du Concours.

M. De Non prend congé de la Compagnie pour retourner en Italie. — Le Secrétaire a lu une lettre de M. *De Non*, Académicien, par laquelle il prend congé de la Compagnie, se disposant à faire un nouveau voyage en Italie.

Hommage de la première partie des Élémens d'Anatomie par M. Sue fils. Le Secrétaire écrira à M. Sue fils. — M. Sue le fils a fait présenter à la Compagnie la première partie des Élémens de l'Anatomie, et lui en a fait hommage. Le Secrétaire écrira à M. Sue le fils pour lui en témoigner sa reconnoissance de la part de l'Académie.

Pierre — Vien — Allegrain — Gois — Belle — Pajou — Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Süe — Demachy — Le Chev^r Roslin — Duplessis — Voiriot — Le Vasseur — Wille — Van Spaendonck — Le Barbier l'aîné — Perrin — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Van Loo* Prof. T. — M. *De la Grenée le jeune* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 3 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Aprobation du compte pour l'année 1787. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a raporté que M. le Directeur, MM. les Recteurs, Adjoints à Recteur, les Professeurs en exercice et les autres Commissaires nommés, par la délibération du 26 Avril dernier, pour établir le rôle de la capitation de la présente année, se sont assemblés aujourd'huy matin. En conséquence, ledit rôle a été arrêté et dressé par lesdits Commissaires. Copie en a été délivrée à M. le Trésorier, pour être par lui pourvu au recouvrement des sommes y imposées, à leur employ et à l'acquit des droits dûs au Roy, et autres dépenses nécessaires à l'entretien de l'Académie. Ensuite il a été procédé à l'examen et à la reddition des comptes de l'exercice de M. *Pajou*, Trésorier, pendant l'année 1787. Sur le raport qui lui en a été fait par MM. les Commissaires, l'Académie a aprouvé le rôle de la Capitation et l'arrêté du Compte.

La restauration de la Chapelle de M. Le Brun terminée. Collection des estampes de l'Académie [accordée] à M. Antoine, Architecte, qui y a veillé. Les quatre estampes de Jouvenet accordées à MM. Gois et Renou, lesquels ont travaillé à ladite restauration. — Le Secrétaire a notifié à l'Académie que la restauration de la Chapelle de *Le Brun* à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont Elle est actuellement en possession, étoit totalement terminée. Les Commissaires, assemblés ce matin pour la reddition des comptes, instruits que M. *Antoine*, Architecte du Roy, avoit veillé à cette restauration, et arrêté tous les mémoires pour cet objet, ont cru que l'Académie pouvoit lui donner des marques de sa reconnoissance en lui envoyant la collection de ses estampes. Ils ont cru devoir aussi donner à M. *Gois* et à M. *Renou*, qui ont travaillé à cette restauration, les quatre estampes des tableaux de Saint-Martin-des-Champs peints par *Jouvenet*[1].

Hommage de deux estampes de M. Le Vasseur. —

1. Chalcographie du Louvre, numéros 629-32.

M. *Le Vasseur*, Graveur, a présenté à l'Académie les deux estampes, l'une le Testament déchiré, et l'autre la Mort de *Léonard de Vincy*, pour lesquelles il a demandé précédemment à l'Académie de participer à son Privilège.

Commissaires nommés pour examiner le régime de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts des États-Unis de l'Amérique, dont le plan a été projeté par M. Bassuel de Vignois, Secrétaire de ladite Académie. — Le Secrétaire a lu une lettre de M. Bassuel du Vignois, Secrétaire de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts des États-Unis d'Amérique, par laquelle il nous montre le désir qu'auroit cette Académie naissante de s'associer à l'Académie Royale de Peinture et Sculpture, cette Académie l'étant déjà à celles des Belles-Lettres et Sciences de Paris. A cette lettre est joint un imprimé contenant le régime de ce nouvel établissement. L'Académie a nommé des Commissaires pour examiner cet imprimé, lesquels sont MM. *Pajou*, *Suvée*, *Vernet* et le Secrétaire.

*Pierre — Vien — Allegrain — Lagrenée — Van Loo — Belle — Pajou — Caffiéri — Joubert — Bridan — Gois — Doyen — Brenet — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Vernet — Demachy — Le Chev*r *Roslin — Robert — Duplessis — — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — B. Du Vivier — Vestier — Le Vasseur — Houdon — Renou.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Van Loo* Prof. T. — M. *De la Grenée le jeune* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a resté 8 jettons.

Aujourd'huy, samedy 31 May, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Mort de M. Aliamet, Graveur, Agréé, âgé de 60 ans. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a notifié la mort de

M. *Jacques Aliamet*, Agréé Graveur, décédé en cette ville le 29 de ce mois, dans la 60e année de son âge.

M. Mosnier, Peintre de portraits, reçu. — M. *Voiriot*, Conseiller, a présenté à la Compagnie le Sieur *Jean Laurent Mosnier*, né à Paris, agréé Peintre de portraits le 29 Juillet 1786, qui a fait aporter les portraits de M. *De Lagrenée l'aîné*, et de M. *Bridan*, qui lui avoient été ordonnés pour sa réception. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit le Sieur *Mosnier* Académicien.

M. Dumont, Peintre en miniature, reçu. — Ensuite M. *Duplessis* a présenté à la Compagnie le Sieur *François Dumont*, agréé Peintre en miniature le 26 Avril dernier, né à Lunéville, qui a fait aporter le morceau choisi par l'Académie pour sa réception, représentant le portrait en pied de M. *Pierre*, Premier Peintre et Directeur. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu et reçoit Académicien le Sieur *Dumont*.

Le Secrétaire demande à lire une traduction libre en vers de Dufresnoy ; cette lecture fixée à la prochaine assemblée. — Le Secrétaire a demandé à la Compagnie la permission de lire une traduction libre en vers du Poème latin de *Dufresnoy*. L'Académie a arrêté que cette lecture auroit lieu à la prochaine assemblée.

Lettre de remerciement de M. Antoine. — Le Secrétaire a lû une lettre de M. *Antoine*, Architecte du Roy, par laquelle il fait ses remerciemens à la Compagnie du présent qu'Elle lui fait de la collection de ses estampes.

Le Secrétaire chargé d'écrire à M. Beauvarlet pour remettre le tableau de M. D'Ulin. — L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire à M. *Beauvarlet* pour remettre le tableau de M. *D'Ulin*.

Pierre — Vien — Allegrain — Van Loo — Lagrenée — Belle — Pajou — L'Abbé de Saint-Non — Joubert — Caffiéri — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Bridan — Gois — Berruer — Mouchy — Julien — Le Comte —

Boizot — Suvée — Voiriot — Demachy — Vernet — J. J. Lagrenée — Cochin — Wille — Van Spaendonck — Vestier — Roland de la Porte — Sauvage — Houdon — Devalenciennes — Le Barbier l'ainé — Perrin — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. T. — M. *Berruer* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 7 Juin, l'Académie s'est assemblée pour les Conférences et, par convocation générale, pour la lecture d'une traduction, faite en vers François par M. *Renou*, du Poëme latin de *Dufresnoy* sur la Peinture.

MM. Mosnier et Dumont confirmés. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il annonce que Sa Majesté a confirmé les élections que l'Académie a faites de M. *Mosnier*, Peintre de portraits, et de M. *Dumont*, Peintre en miniature, en qualité d'Académiciens.

En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit les Sieurs *Mosnier* et *Dumont* Académiciens pour jouir des prérogatives, droits et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par eux d'observer les Statuts et Règlemens de la Compagnie, ce qu'ils ont promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, présidant l'assemblée comme Directeur. Le Secrétaire leur a délivré leurs Lettres de provision en présence de l'assemblée, et les nouveaux Académiciens ont pris séance.

Lecture de la traduction en vers François par M. Renou du Poëme latin de Dufresnoy. — Ensuite, M. *Renou* a fait lecture de la traduction du Poëme de *Dufresnoy*, et cette

lecture a rempli la séance. — Des étrangers ont été invités à cette séance.

Pierre — Vien — Allegrain — Caffiéri — Lagrenée — Belle — Pajou — L. C. D'Affry — Joubert — Van Loo — J. Bachelier — Doyen — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Boizot — Voiriot — Demachy — Vernet — Wille — Mosnier — Dumont — Vanspaendonck — Le Barbier l'aîné — Vincent — B. Du Vivier — Devalenciennes — Taillasson — Perrin — Vestier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Allegrain* Rect. — M. *Caffiéri* Prof. T. — M. *Berruer* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 28 Juin, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

M. Lavallée-Poussin, agréé Peintre d'Histoire. — En ouvrant la séance, M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Étienne de Lavallée-Poussin*, né à Rouen, âgé de 48 ans, Aspirant Peintre d'Histoire, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Légillon, païsagiste, agréé. — Ensuite, M. *Machy*, Professeur de Perspective, a présenté à la Compagnie le Sieur *François Légillon*, né à Bruges en Flandre, âgé de 49 ans, Aspirant Peintre d'animaux et de païsages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

La mort de Tarquin, sujet du Prix de Sculpture. — Le Secrétaire a certifié à la Compagnie que le Comité pour donner le sujet du Prix de Sculpture avoit été tenu le 13

de ce mois, que le sujet choisi est la mort de Tarquin. L'instant est celui où Tanaquil, femme de Tarquin, en présentant à Servius, son gendre, ses deux enfants, le prie de protéger sa belle-mère et ses deux malheureux orphelins.

Concours de la figure peinte présidé par M. Doyen. — L'Académie a arrêté que le concours de la demi-figure peinte, institué par M. *De la Tour*, aura lieu le lundy 13 Juillet prochain, et cet exercice sera présidé par M. *Doyen*, Professeur, à tour de rôle.

Privilège accordé à M. Renou pour sa traduction de Dufresnoy. — M. *Renou*, Adjoint Secrétaire, a suplié la Compagnie de lui accorder la faveur de participer au Privilège de l'Académie pour l'impression de la Traduction qu'il a faite en vers François du Poëme latin de *Dufresnoy*, et dont il a fait lecture à la dernière assemblée. L'Académie lui a permis de participer audit privilège du 28 Juin 1714.

Médailles remises à la prochaine assemblée. — Le jugement des Médailles du Quartier a été remis à la prochaine assemblée.

Pierre — Vien — Allegrain — Caffiéri — Lagrenée — Belle — Le B. de Besenval — L'Abbé de Saint-Non — Joubert — Pajou — Van Loo — Doyen — Brenet — Du Rameau — Gois — L. C. d'Affry — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Duplessis — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — N. F. Gillet — Vestier — Le Vasseur — Le Barbier l'aîné — De Lespinasse — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *de La Grenée le jeune* Prof. T. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 5 Juillet, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Médailles du Quartier précédent : Gois, S., 1re; Sébastien Le Roy, P., 2e; Du Chemin, P., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers du Quartier précédent, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures dessinées et modelées à l'École par les Élèves, ont accordé

la 1re Médaille à *Gois*, S.,
la 2e à *Sébastien Le Roy*, P.,
et la 3e à *Du Chemin*, P.

Raport du Secrétaire relativement au tableau de M. D'Ulin confié à M. Beauvarlet. Accordé une année. — Le Secrétaire ayant raporté qu'il avoit vu M. *Beauvarlet* relativement à l'estampe dont ce Graveur avoit été chargé par l'Académie, laquelle gravure est celle du tableau de M. *D'Ulin*, représentant Laomédon puni par Apollon et par Neptune, M. *Beauvarlet* ayant demandé une année pour la finir à partir de ce moment, l'Académie lui a accordé sa demande, aux conditions qu'il ne dépassera pas le temps accordé. Le Secrétaire lui notifiera la délibération de la Compagnie à ce sujet.

M. Caffiéri fait présent du portrait de M. De la Tour par M. Lemoyne, Sculpteur, et de son portrait par M. Schmitt. — M. *Caffiéri* a fait présent à l'Académie du buste de feu M. *De la Tour*, fait par M. *Lemoyne*, Sculpteur, son ami, ainsi que son portrait gravé par M. *Schmitd.* La Compagnie, qui a des preuves multipliées du zèle de M. *Caffiéri* pour l'Académie, lui en a témoigné sa reconnoissance.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Pajou — Joubert — Lagrenée — Belle — Van Loo — Caffiéri — Dupré — Brenet — Gois — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Cochin — Robert — Voiriot — Van Spaendonck — De la Porte — Renou.

Article oublié. Approbation du Raport des Commissaires

sur le Mémoire de l'Académie de Richemont. — MM. les Commissaires, nommés pour l'examen d'un Mémoire et Prospectus relativement à l'établissement de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts de Richemont, en Virginie, ont présenté leur raport à la Compagnie.

L'Académie a aprouvé ledit raport et a ordonné qu'il sera transcrit à la suite de la délibération.

Pierre, *Pajou*, *Suvée*, *Vernet*.

Raport des Commissaires, nommés par délibération de l'Académie du 3 May 1788.

Nous, Commissaires nommés, par délibération de l'Académie Royale de Peinture et Sculpture du 3 May de la présente année, pour l'examen d'un Mémoire et Prospectus concernant l'Académie des Sciences et Beaux-Arts des États-Unis de l'Amérique, établie à Richemont, capitale de la Virginie, par M. le Chevalier Quesnay de Beaurepaire, son fondateur, Président, et en conséquence d'une lettre écrite à la Compagnie par M. Bassuel de Vignois, Secrétaire de ladite Académie Américaine, dans laquelle ce Secrétaire témoigne le desir que cette Académie naissante auroit à s'associer à celle Royale de Peinture et Sculpture de Paris, nous avons lu ledit Mémoire et Prospectus.

Nous y avons admiré la constance active de M. le Chevalier Quesnay pour cet Établissement; nous n'y avons pas moins admiré le zèle des États-Unis de l'Amérique à favoriser ce projet. Ce zèle fait l'éloge de l'esprit, du caractère et des grandes vues de cette République, qui, dès sa naissance, se montre si intéressante sous tous les rapports.

Nous pensons donc, qu'à l'exemple de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, celle Royale de Peinture et Sculpture doit se hâter de céder au desir de l'Académie des Sciences et Beaux-Arts de Richemont; nous pensons que de pareilles associations ne peuvent que propager les

lumières et les connoissances dans toutes les parties du Monde, être très utile au commerce, répandre partout un esprit de paix, et resserrer, par la correspondance des Sciences et des Arts, les liens qui, pour le bonheur de l'Humanité, devroient unir toutes les Nations.

Signé : *Pajou, Suvée, Vernet* et *Renou*, Commissaires.

Conforme à l'original : *Renou.*

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *De la Grenée* Prof. T. — M. *Gois* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 26 Juillet, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement de la demi-figure peinte, Prix fondé par feu M. *De la Tour.*

M. Forty, Peintre d'Histoire, agréé. — En ouvrant la séance, M. *Brenet*, Professeur, a présenté à la Compagnie M. *Jean Jacques Forty*, de Marseille, âgé de 44 ans, Aspirant Peintre, qui a fait aporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

M. Boichot, Sculpteur, agréé. — M. *Pajou*, Professeur, a présenté ensuite à la Compagnie le Sieur *Guillaume Boichot*, de Chaalons-sur-Saône, âgé de 48 ans, Aspirant Sculpteur. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a agréé ladite présentation, et M. le Directeur lui ordonnera ce qu'il doit faire pour sa réception.

Prix de la demi-figure peinte partagé : Girodet, Garnier. — Ensuite, on a procédé à adjuger le Prix de la figure peinte, Prix fondé par feu M. *De la Tour.* Après avoir arrêté que ledit Prix sera partagé, le Sieur *Girodet*, qui a fait la figure E, et le Sieur *Garnier*, dont la figure est marquée O, ont partagé ledit Prix, qui leur a été délivré sur le champ, en présence de l'assemblée, par M. le Directeur.

Commissaires nommés pour examiner le modèle anato-

mique du cheval écorché de M. Gois, qu'il demande à soumettre à l'examen de l'Académie. — M. *Gois*, Sculpteur, ayant soumis aux lumières de l'Académie le modèle anatomique du cheval écorché, l'Académie, en aplaudissant au zèle de M. *Gois*, a nommé des Commissaires pour examiner ce morceau et lui en faire leur raport. Les Commissaires nommés sont M. *Bachelier*, M. *Mouchy*, M. *Roslin*, M. *Vincent* et le Secrétaire.

Pierre — Vien — J. J. Lagrenée — Allegrain — Belle — L'Abbé de Saint-Non — Le Cte de Bréhan — Joubert — De la Reynière — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Gois — Mouchy — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Cochin — Duplessis — Voiriot — Le Chevr Roslin — Wille — Van Spaendonck — Devalenciennes — Vestier — Dumont — B. Du Vivier — Levasseur — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Mouchy* Prof. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 24 jettons.

Aujourd'huy, samedy 2 Aoust, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture des Description et observations relatives au Cheval écorché modelé par M. *Gois*, Sculpteur et Professeur de cette Académie, lequel modèle a été mis à la dernière assemblée sous les yeux de la Compagnie. Ces Description et observations sont écrites par M. Vincent, Professeur Anatomiste de l'École vétérinaire, qui a dirigé le travail de M. *Gois*, suivant les principes que ce Professeur Vétérinaire a fixés d'après une expérience de nombre d'années.

Raport des Commissaires sur le Cheval écorché de

M. Gois aprouvé. — Ensuite, le Secrétaire a lu le Raport de MM. les Commissaires nommés pour l'examen dudit modèle du Cheval écorché. L'Académie a aprouvé ledit Raport et ordonné qu'il fût enregistré à la suite de la présente délibération. Elle a permis en outre que M. *Gois* fît imprimer, sous son Privilège, lesdittes Description et observations, comme étant nécessaires à l'aplication dudit Cheval écorché.

L'Académie s'assemblera le 23 pour l'examen des tableaux et bas-reliefs exécutés par les Élèves pour concourir aux Grands Prix qui seront adjugés, s'il y a lieu, le 30 de ce mois, par MM. les Officiers et Académiciens.

D'après des refus de services particuliers faits tant aux Élèves qu'aux Académiciens, le Recteur et le Professeur en exercice sont chargés d'annoncer en pleine École auxdits Modèles qu'ils sont tous renvoyés. — Informée que, malgré les Règlemens les plus précis, et signifiés aux Modèles, lesdits Modèles continuoient à refuser, et à plusieurs reprises, leurs services, non seulement aux Élèves concurrents aux Grands Prix, mais encore aux Officiers et Académiciens, l'Académie a chargé M. le Recteur et M. le Professeur en exercice de leur annoncer, en pleine École, que l'Académie les renvoie.

Vien — Mouchy — Lagrenée — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Brenet — Gois — Berruer — Julien — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Vestier — Dumont — Renou.

Raport des Commissaires pour le Cheval écorché de M. Gois.

Nous, Commissaires nommés, par délibération du 26 Juillet de la présente année, pour l'examen d'un Cheval écorché, modèle de 22 pouces 2 lignes 1/4 de taille, exécuté

par M. *Gois,* Sculpteur et Professeur de cette Académie, sous les avis et d'après les principes de M. Vincent, Professeur Royal de l'École Vétérinaire, nous nous sommes transportés dans l'atelier de M. *Gois*, où ledit M. Vincent, Professeur d'Anatomie pour les animaux, nous a fait lecture de la Description dudit Cheval. Dans cette Description, cet Anatomiste a fixé les proportions du cheval le mieux conformé. Il a suivi l'heureuse occasion où il s'est trouvé d'avoir un grand nombre de chevaux de toute espèce, de tous pays, de tout sexe et de tout âge, qu'il a pu anatomiser, et il en a tiré le résultat le plus satisfaisant. Il a enflammé le zèle naturel de M. *Gois* pour le progrès des Arts, et cet Artiste s'est livré à ce travail avec beaucoup de constance, et nous avons remarqué avec plaisir qu'un des côtés du Cheval diffère de l'autre; on a enlevé d'un côté des parties qui subsistent au côté opposé, ce qui doit servir à l'instruction. Nous croyons que ce modèle de Cheval écorché, fait par le concours des connoissances anatomiques de M. Vincent et des talens de M. *Gois*, est de la plus grande utilité pour les Arts de la Peinture et de la Sculpture, et nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour que les Élèves aient l'avantage et les moyens de s'initier dans une science que l'on peut dire nécessaire au complément du talent du Peintre et du Sculpteur. Nous sommes aussi d'avis que l'Académie peut accorder à M. *Gois* la grâce de participer à son Privilège, pour l'impression dudit Mémoire explicatif, comme faisant partie essentielle et indispensable du cheval.

Fait par nous, Commissaires, aujourd'huy 30 Juillet 1788.

Signé : *Bachelier*, *Mouchy*, *Roslin*, *Vincent* et *Renou*, tous Commissaires.

Certifié conforme à l'original étant entre nos mains :

Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Mouchy* Prof. — M. *Vanloo* P. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 23 Aoust, l'Académie s'est assemblée, extraordinairement et par convocation générale, pour l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix.

Exposition des Prix à la Saint Louis, et le nombre de Prix ordinaire. — En ouvrant la séance, l'Académie a arrêté qu'il y auroit, cette année, Premier et Second Prix accordés en Peinture et en Sculpture. En conséquence, les tableaux et bas-reliefs des Élèves seront exposés dans les salles au public le jour de Saint Louis.

Aprobation de la délibération du Comité relativement aux Modèles. — Le Secrétaire a fait lecture de la délibération du Comité convoqué par M. le Directeur, relativement aux Modèles. L'Académie a aprouvé son contenu, et a ordonné que le résultat dudit Comité soit enregistré à la suite de la présente délibération. (Il est omis.)

M. De Lagrenée le jeune nommé pour présider le Concours de la Tête d'Expression. — L'Académie a nommé, pour présider au Concours de la Tête d'Expression, à tour de rôle, M. *de Lagrenée le jeune*, lequel sera jugé à la dernière assemblée du mois de Septembre prochain.

Permission à M. Pajou de charger le Sieur Eustache de mettre en couleur le parquet des salles de la Gallerie, sauf règlement d'ouvrage. — Sur le devis estimatif que le Sieur *Eustache*, Maître peintre, a présenté à la Compagnie, pour mettre en couleur le parquet des salles et de la Gallerie, l'Académie a aprouvé que ledit ouvrage soit fait, sauf Règlement par expert; en conséquence, permet à M. *Pajou* de commander ledit ouvrage au Sieur *Eustache.*

Pierre — Vien — Mouchy — Belle — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Gois — Doyen — Brenet — Du Rameau —

Berruer — Suvée — Julien — Le Comte — Vincent — Boizot — Le Chevr Roslin — Demachy — Duplessis — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Jeaurat de Bertry — Klauber — Mosnier — Dumont — Monot — Hüe — Beauvarlet — Devalenciennes — Vestier — Bellengé.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Mouchy* Prof. — M. *Vanloo* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 6 jettons.

Aujourd'huy, samedy 30 Aoust, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour le jugement des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, dont les sujets sont :

Dans la Peinture — Tatius, collègue de Romulus, qui, après avoir livré à la fureur des Sabins les Ambassadeurs de Lavinium, et osant revenir à Lavinium avec Romulus pour sacrifier aux Dieux des Troyens, est assassiné par les Laviniens aux pieds de l'autel, avec les mêmes couteaux qui avoient servi à égorger les victimes.

Dans la Sculpture — La mort de Tarquin, dans l'instant que Tanaquil, sa femme, présente à Servius, son gendre, ses deux enfans, et le prie de protéger sa bellemère et ses malheureux orphelins.

Prix : Garnier, Élève de M. Du Rameau, Premier Prix de Peinture; Dumont, fils de l'Académicien, Élève de M. Pajou, Premier Prix de Sculpture. — Girodet, Élève de M. David, second Prix de Peinture; Gois, fils et Élève du Professeur, second Prix de Sculpture. — Après l'examen des tableaux et bas-reliefs des Élèves qui concourent aux Grands Prix, l'Académie a arrêté de nouveau qu'il seroit accordé un premier et un second Prix dans la Peinture et dans la Sculpture.

Les suffrages recueillis et comptés par les Commissaires

en présence de l'assemblée, le Sieur *Étienne Barthélemy Garnier*, de Paris, âgé de 27 ans, Élève de M. *Du Rameau*, qui a fait le tableau marqué C, a obtenu le Premier Prix de Peinture.

Ensuite on a procédé à adjuger le Premier Prix de Sculpture, qui a été adjugé à *Jacques Edme Dumont*, fils de feu M. *Dumont*, Académicien, Élève de M. *Pajou*, âgé de 27 ans, qui a fait le bas-relief marqué I.

Le second Prix de Peinture a été accordé à *Anne Louis Girodet*, natif de Montargis, âgé de 22 ans, Élève de M. *David*, qui a fait le tableau marqué A.

Et le second Prix de Sculpture a été accordé à *Edme Étienne François Gois*, de Paris, âgé de 22 ans, fils et Élève de M. *Gois*, Professeur.

Requête présentée par le Sieur Donois, Modèle; remis à un mois pour prononcer sur sa requête. — Le Sieur Daunois, cy devant Modèle, a présenté une requête lue par le Secrétaire. L'Académie, n'étant pas suffisamment informée, a remis à un mois pour décider sur sa requête.

Pierre — Vien — Mouchy — Lagrenée — Belle — Le Duc de Chabot — Joubert — Van Loo — Doyen — Brenet — Du Rameau — Gois — Pajou — J. J. Lagrenée — Berruer — Suvée — Vincent — Le Comte — Le Chev^r Roslin — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Beauvarlet — Guérin — Mosnier — Le Barbier l'aîné — Klauber — Miger — Vestier — Perrin — Dumont.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. T. — M. *Caffiéri* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 6 Septembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre de M. Czekalearsky, Secrétaire de l'Académie de

Saint-Pétersbourg, qui recommande M. Kaloursky, chargé de diriger les étudians Russes en cette ville. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. Czekalearsky, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, par laquelle il annonce à la Compagnie que M. Kaloursky, Agréé de ladite Académie Impériale, est chargé de veiller aux Élèves de ladite Académie de Saint-Pétersbourg étudians dans cette Ville. En conséquence, il réclame pour ledit chargé les secours de cette Compagnie.

Le Prix d'Expression, présidé par M. de Lagrenée le jeune, sera jugé le 4 Octobre. — Le Concours pour le Prix d'Expression fondé par M. le Comte de Caylus sera présidé par M. *de Lagrenée le jeune*, Professeur; ce Concours aura lieu le 29 de ce mois pour être jugé le 4 Octobre suivant.

Portrait et buste en marbre de M. Coyzevox faits par lui-même, donné par son petit-neveu M. Coustou, Architecte. Le Secrétaire chargé de le remercier. — M. le Directeur a présenté à la Compagnie le buste en marbre de M. *de Coyzevox* fait par lui-même, de la part de M. *Coustou*, son petit-neveu, Architecte du Roy. L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire de sa part à M. Coustou, pour lui en témoigner sa reconnoissance.

Pierre — Vien — Du Rameau — Lagrenée — Belle — Joubert — Pajou — Van Loo — Caffiéri — Brenet — Gois — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Le Comte — Vincent — Vernet — Demachy — Le Chev^r Roslin — Voiriot — Van Spaendonck.

M. *Pierre* Dir. — M. *Vien* Rect. — M. *Du Rameau* Prof. T. — M. *Caffiéri* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 5 jettons.

Aujourd'huy, samedy 27 Septembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, à l'ordinaire.

M. Boquet, Sculpteur, reçu Académicien. — En ouvrant la séance, M. *Mouchy,* Professeur, a présenté à la Compagnie le Sieur *Simon Louis Boquet*, de Paris, agréé le 23 Juin 1786, qui a fait aporter le morceau en marbre qui lui avoit été ordonné pour sa réception, représentant Archimède. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie a reçu le Sieur *Boquet* Académicien.

Les places jugées le lendemain matin. — L'Académie a remis à demain matin, dix heures, le jugement des places.

Les Élèves concurrents aux Prix admis à concourir à celui d'Expression quoiqu'ils n'aient pas remporté de première Médaille. — Le jugement du C[onc]ours d'Expression a été arrêté à la prochaine assemblée, et sera jugé, comme il est d'usage, par MM. les Officiers et Académiciens, et ceux qui ont concouru aux Prix cette année seront admis à y concourir, quoiqu'il se trouvât que quelques uns d'eux n'eussent point remporté de première Médaille, l'Académie voulant leur accorder cette grâce pour exciter leur émulation.

Jugement des Médailles remis à la prochaine assemblée. — Les Médailles de ce Quartier ont été remises à la prochaine assemblée pour être jugées.

Pierre — Vien — Du Rameau — Allegrain — Lagrenée — Belle — Van Loo — Pajou — Caffiéri — Brenet — Gois — J. Bachelier — J. J. Lagrenée — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Le Chev^r^ Roslin — Vernet — Cochin — Duplessis — Demachy — Robert — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Le Vasseur — Klauber — De Lespinasse — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. poûr M. *Jeaurat*. — M. *Brenet* Prof. T. — M. *Du Rameau* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 28 jettons.

Aujourd'huy, samedy 4 Octobre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour juger le Prix de l'Expression fondé par M. le Comte de Caylus.

Médailles du Quartier précédent : Lafitte, P., 1re Médaille; Florion, S., 2e; Drouet, S., 3e. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice du Quartier précédent, assemblés pour juger les Prix accordés tous les trois mois sur les figures dessinées et modelées dans les Écoles par les Élèves, ont accordé

la première Médaille à *Lafitte*, P.,
la seconde à *Florion*, S.,
et la 3e à *Drouet*, aussi Sculpteur.

Confirmation de M. Boquet. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre*, Directeur, par M. le Comte d'Angiviller, Directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, dans laquelle il annonce que Sa Majesté confirme l'élection qu'Elle a faite, dans sa dernière assemblée, du Sieur *Boquet*, en qualité d'Académicien. En conséquence, l'Académie a reçu et reçoit le Sr *Boquet* Académicien, pour avoir séance dans ses assemblées et jouir des privilèges et honneurs attribués à cette qualité, à la charge par lui d'observer les Statuts et Règlemens de l'Académie, ce qu'il a promis en prêtant serment entre les mains de M. *Pierre*, présidant l'assemblée comme Directeur, et le nouvel Académicien a pris séance, et ses Lettres de provision lui seront délivrées à la prochaine assemblée.

Prix d'Expression : Pajou fils. — Ensuite, on a procédé à juger le Prix d'Expression, dont le programme étoit la Crainte et avoit été donné par M. *de Lagrenée jeune*, présidant cet exercice. Ce Prix a été adjugé à *Jacques Augustin Catherine Pajou*, fils de M. *Pajou*, Professeur, et ledit

Prix lui a été délivré par M. le Directeur, en présence de l'assemblée.

Présent de deux portraits gravés de M. Orry, Directeur général, et de M. Charles Coypel, par M. Caffiéri. — M. *Caffiéri* a fait présent à l'Académie de deux estampes qui lui manquoient, celle du portrait de M. Orry, Contrôleur général et Directeur des Bâtimens du Roy, et du portrait de M. *Charles Coypel*, Premier Peintre. L'Académie lui en a témoigné sa reconnoissance.

M. Gois fait présent de son Cheval écorché. — M. *Gois* a aussi fait présent à l'Académie de son modèle de Cheval écorché. L'Académie lui en fait ses remerciemens.

Sur la demande des Marchands des boutiques du Pont-neuf, l'Académie écrit une lettre à M. d'Angiviller. — L'Académie, pour répondre aux demandes des Marchands du Pont-neuf, locataires des Boutiques appartenant à l'Académie, a écrit une lettre à M. d'Angiviller.

Pierre — Vien — Belle — Brenet — Pajou — Le Cte de Paroy — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Du Rameau — Gois — Mouchy — Berruer — Julien — Suvée — Le Comte — Vincent — Wille — Perrin — Klauber — Boquet — Mosnier — Vestier.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat.* — M. *Brenet* Prof. T. — M. *Du Rameau* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin.* — Il est resté 12 jettons.

Aujourd'huy, samedy 25 Octobre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

Députation pour assister à la fête de Saint Charles Boromée dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où est le tombeau de Le Brun. — En ouvrant la séance, M. le Directeur ayant annoncé que le Curé de l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où est le tombeau et la Chapelle de M. *Le Brun*, appartenant à l'Académie, étoit

venu solliciter une Députation de l'Académie pour assister à la fête de Saint Charles Borromée[1], l'Académie a nommé, pour cette Députation, les Officiers en exercice; M. le Directeur; M. le Chancelier; M. le Recteur; M. le Professeur du mois prochain; dans les Professeurs, M. *Caffiéri;* dans les Adjoints, M. *Julien;* dans les Conseillers, M. *Vernet* et le Secrétaire. Cette fête sera célébrée le dimanche 9 novembre prochain.

Examinateurs nommés pour les remarques mises par M. Renou à la suite de sa traduction de Dufresnoy. — M. *Renou*, Adjoint Secrétaire, ayant demandé des examinateurs pour les remarques qu'il se propose de faire imprimer à la suite de sa traduction en vers du Poëme de *Dufresnoy* sur la Peinture, qu'il a précédemment lue à l'Académie, l'Académie a nommé, pour ses examinateurs: M. *Pierre*, Directeur; M. *Vien*, Chancelier; M. *Belle*, Recteur; M. *Pajou*, Professeur; M. *Julien*, Adjoint à Professeur, et M. *Vernet*, Conseiller. Lesdits examinateurs s'assembleront en Comité pour cet examen, chez M. *Pierre*, à cinq heures du soir, le jeudy 6 Novembre prochain.

Le Secrétaire a délivré, en présence de l'assemblée, à M. *Boquet* ses Lettres de provision.

Assemblée remise. — L'assemblée prochaine a été remise, à cause de la fête[2], au samedy 8 Novembre.

Pierre — Vien — Belle — Brenet — Lagrenée — Pajou — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Doyen — Du Rameau — Gois — Mouchy — Berruer — Julien — Le Comte — Boizot — Demachy — Vernet — Voiriot — Wille — Van Spaendonck — Duplessis — Vestier — Dumont — Jollain — Le Vasseur — Devalenciennes — Roland de la Porte — Boquet — Renou.

1. Patron de *Le Brun* et de la Chapelle.
2. Celle de la Toussaint le 1er Novembre.

M. *Pierre* Direct. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat* — M. *Pajou* Prof. T. — M. *Mouchy* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 27 jettons.

Aujourd'huy, samedy 8 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lettre écrite par M. de Saint-Aubin, Graveur, pour récriminer contre M. de Launay relativement au portrait de M. Necker. Cette lettre, ou sa copie, sera communiquée à M. de Launay pour y répondre. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture à l'Académie d'une lettre, écrite à l'Académie par M. *de Saint-Aubin*, Agréé Graveur, par laquelle il se plaint de M. *de Launay*, aussi Agréé Graveur, de ce qu'après avoir, sans son consentement, copié le portrait de M. Necker, il l'a mis ou fait mettre en vente, au préjudice du débit de l'estampe exécutée par lui M. *de Saint-Aubin*, d'après le portrait original de M. *Duplessis*. L'Académie a chargé le Secrétaire d'écrire à M. *de Launay*, en lui envoyant copie de la lettre de M. *de Saint-Aubin* adressée à la Compagnie, pour par lui y répondre par écrit à la première assemblée.

Daunois, Modèle, réintégré. — Le Comité a décidé que Daunois, Modèle, rentrera, sous conditions d'une meilleure conduite.

Pierre — Vien — Belle — Pajou — Lagrenée — Van Loo — J. Bachelier — Caffiéri — Gois — Brenet — Bridan — J. J. Lagrenée — Mouchy — Julien — Le Comte — Berruer — Suvée — Boizot — Le Chev^r^ Roslin — Cochin — Voiriot — Wille — J. Guay — Mosnier — Devalenciennes — Le Vasseur — Jollain — B. Du Vivier — Renou.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Pajou* Prof. T. — M. *Mouchy* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 10 jettons.

Aujourd'huy, samedy 29 Novembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire.

L'Académie s'abstient de prononcer sur la discussion élevée entre MM. de Saint-Aubin et De Launay. — En ouvrant la séance, l'Académie, après avoir entendu la lecture des Mémoires de MM. *de Saint-Aubin* et *de Launay*, Agréés Graveurs, au sujet du portrait de M. Necker, a jugé à propos de ne rien décider sur cette affaire, qui traineroit en de longues discussions, ne desirant que ramener les deux contestants à des dispositions amicales.

Lettre de M. d'Angiviller au sujet des Agréés; extraits de ladite lettre envoiés à chacun des Agréés. — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite à M. *Pierre* par M. d'Angiviller au sujet des Agréés qui sont en retard sur l'exécution de leurs morceaux de réception. Le Secrétaire a été chargé de transcrire cette lettre en entier sur les Registres, et a ordonné qu'extrait en seroit fait par ledit Secrétaire et envoié à chacun desdits Agréés, afin qu'ils ne prétendent cause d'ignorance.

Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages des Élèves Pensionnaires à Rome.—Les Élèves Pensionnaires de Rome ayant envoié de leurs ouvrages, l'Académie a nommé pour Commissaires, avec MM. les Recteurs et Adjoints Recteurs, qui sont de tous les Comités; MM. les Professeurs en exercice; à tour de rôle, dans les Professeurs, M. *Berruer;* dans les Adjoints, M. *Boizot*, et, dans les Conseillers, M. *Van Spaendonck*, qui s'assembleront samedy prochain à l'Académie, à onze heures précises du matin.

Pierre — Belle — Pajou — Lagrenée — Van Loo — Bridan — Gois — J. J. Lagrenée — Berruer — Mouchy — Suvée — Le Comte

— Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev^r Roslin — Cochin — Robert — Voiriot — Wille — Le Vasseur — Mosnier.

Copie de la lettre de M. le Comte d'Angiviller, écrite à M. Pierre, *Directeur, en date du 27 Novembre 1788.*

D'après la lettre que vous m'avez écrite, Monsieur, le 11 de ce mois, j'ai crû ne pouvoir me dispenser de mettre sous les yeux du Roy la délibération de l'Académie Royale de Peinture à laquelle a donné lieu la contestation survenue entre les deux Agréés, MM. *de Launay* et *Saint-Aubin;* Sa Majesté m'a marqué son étonnement de ce que l'article des Statuts, relatif au temps accordé aux Agréés pour présenter leur morceau de réception, n'avoit point été observé, et Elle m'a en conséquence ordonné de faire part à l'Académie de ses intentions à ce sujet. Elles sont que l'Académie s'y conforme doresnavant avec exactitude, et, ne se bornant pas à priver les Agréés qui ne s'y conformeroient pas de la faculté d'exposer des ouvrages au Sallon du Louvre, Elle a ordonné que, conséquemment à la teneur de l'article cy dessus, ils soient rayés de la liste de l'Académie.

Sa Majesté a cependant bien voulu avoir quelqu'égard à la situation des Agréés actuels, qui comptant sur une condescendance, malheureusement passée en usage avant la nouvelle Déclaration du Roy concernant les arts de Peinture et Sculpture, n'ont pas encore satisfait à l'article 27 des Statuts, et peut-être ne se sont pas même mis en devoir d'y satisfaire. Elle a donc statué qu'ils auroient un répit jusqu'à l'exposition prochaine, à laquelle pourront avoir part ceux seulement qui auront satisfait à l'article dont il s'agit, et ceux qui pourront justifier à l'Académie, par un ouvrage avancé, qu'ils s'en sont occupés avec la diligence convenable.

L'intention du Roy est donc qu'à l'approche de l'exposi-

tion prochaine, l'Académie demande à MM. les Agréés les morceaux qu'ils destinent à être présentés pour leur réception, qu'Elle les examine pour juger à quel point ils sont avancés, et enfin qu'Elle m'en rende compte, pour que je sois en état de prendre les ordres du Roy sur un répit ultérieur, qui ne sauroit, pour quelque cause que ce soit, aller au delà de l'Exposition suivante.

Telles sont les intentions de Sa Majesté, qu'Elle m'a ordonné de communiquer à l'Académie, en même temps qu'Elle m'a prescrit d'y tenir la main. Ainsi vous voudrez bien y faire faire la lecture de cette lettre et appeler tous les Agréés ensemble pour leur en faire part, pour qu'ils s'y conforment.

Je terminerai cette lettre par quelques réflexions.

L'Académie, j'entends par là ceux qui ont satisfait à toutes les épreuves nécessaires pour obtenir le titre d'Académicien, l'Académie, dis-je, n'ignore pas quels sont les motifs qui ont engagé autrefois à se relâcher de l'exécution de la règle à l'égard des Agréés; mais, Sa Majesté ayant rendu aux Arts de Peinture et Sculpture la liberté qu'ils réclamoient depuis si longtemps comme Arts libéraux, il n'y a plus aucun motif légitime à cette condescendance. Le titre d'Agréé, accordé à un Artiste, n'est qu'une admission conditionnelle à l'Académie. Aucun aiguillon n'animant l'Agréé à porter son talent au degré dont on l'a cru susceptible, ou à le confirmer par un morceau digne des suffrages de l'Académie, la seconde épreuve prescrite est enfin celle qui doit épurer le vrai talent de celui qui n'en avoit que l'apparence, ou qui ne s'est pas soutenu. Ainsi je ne doute pas que l'Académie ne regarde l'exécution rigoureuse de la loi relative aux Agréés, comme une nouvelle preuve de l'intérêt que Sa Majesté prend au lustre de son Académie de Peinture et à la prospérité des Arts en France.

P. S. — J'ajoute à ma lettre, Monsieur, que Sa Majesté a pris la peine de lire, non seulement le compte que je lui

rendois, mais aussi la lettre par laquelle vous me rendiez compte de la délibération de l'Académie, et qu'Elle m'a ordonné, non seulement de tenir la main à l'exécution de la loi à l'avenir, mais même de priver ceux de MM. les Agréés qui ne se mettroient pas en règle des grâces qu'ils auroient obtenues, comme étant de son Académie. En effet ces grâces n'ont pu être accordées que d'après des talents bien marqués, et qui rendoient leur admission certaine. Sa Majesté m'a fait la remarque que la Déclaration qu'Elle a bien voulu accorder pour la liberté des Arts étoit non seulement un motif très pressant pour tenir la main la plus ferme à l'exécution exacte et stricte des Statuts, mais en devoit être un de la plus grande force pour que l'Académie n'admette désormais dans son sein que des sujets faits pour lui faire honneur par leurs talens.

En effet, Monsieur, cette liberté accordée aux Arts libéraux doit encourager tous nos Artistes, mais doit aussi contribuer à la gloire de notre École et de l'Académie, en lui donnant tous les moyens de n'admettre dans son sein que des Artistes qui puissent lui faire honneur. Je sais que c'est le sentiment de tous les habiles gens qui la composent; j'en ai assuré Sa Majesté, et que la protection qu'Elle daigne accorder aux Arts étoit, de tous ses bienfaits, celui qu'ils ressentoient avec la plus grande reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur. Signé : *D'Angiviller*.

Certifié conforme à l'original : *Renou*.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. pour M. *Jeaurat*. — M. *Bridan* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il a été distribué 25 jettons.

Aujourd'huy, samedy 6 Décembre, l'Académie s'est assemblée à l'ordinaire pour les Conférences.

Lecture du Raport des Commissaires sur les ouvrages des Élèves de Rome, inscrit à la suite de la délibération.

— En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture du Raport des Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves Pensionnaires de Rome. L'Académie a aprouvé ledit Raport, et le Secrétaire l'écrira sur le Registre à la suite de la précédente délibération.

L'assemblée remise au 30 Décembre. — L'Académie a remis au mardy 30 Décembre la dernière assemblée de l'année.

Ne s'étant point présenté d'affaire, la séance a été levée.

Pierre — Belle — Bridan — Lagrenée — Pajou — Van Loo — Gois — Mouchy — J. J. Lagrenée — Berruer — Suvée — Le Comte — Vincent — Boizot — Demachy — Le Chev^r^ Roslin — Robert — Voiriot — Van Spaendonck — Sauvage — Renou.

Raport des Commissaires nommés, par délibération du 2 Décembre 1787, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves pensionnaires à Rome[1].

Nous, Commissaires, nommés, par délibération d'hier, pour examiner les ouvrages envoiés par les Élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans la Peinture :

Qu'il eût été à désirer que le Sieur *Gauffier* eût présenté à notre examen autre chose qu'une copie.

Le Sieur *Potain* a prouvé par sa figure qu'il a fait de grands progrès. Cette figure est d'une bonne couleur, bien peinte et a d'excellens détails; il mérite des éloges et des encouragemens.

Nous croyons qu'il y a trop d'égalité dans la figure du Sieur *Desmarais*, que le bas est trop foible pour le haut;

1. Voir le procès-verbal du 1er Décembre 1787.

mais il y a lieu d'espérer qu'un plus long séjour à Rome raffermira sa marche dans la route qu'il veut prendre.

Le Sieur *Belle* a fait des progrès très sensibles. La figure est généralement saillante; l'ensemble est bon, les détails rendus. Il y a peut-être, dans les chairs, quelques ombres un peu outrées, mais il mérite et des éloges et des encouragemens.

La figure du Sieur *Le Thierz* a généralement une grande fermeté, mais un peu de manière, les rotules trop petites; le pied gauche est bien détaillé, et les détails n'ont pas absorbé la grandeur de la forme.

En général la couleur des tableaux nous a paru tenir au ton violet.

Dans la Sculpture :

Nous avons trouvé tous les bas-reliefs trop de rondebosse.

La figure du Sieur *Fortin* a de la sécheresse, de la lourdeur; son col est étroit; on a de la peine à trouver le ventre sous les draperies; les mains et les extrémités sont trop fortes. Il faut donc qu'il s'applique à mettre ses figures en proportion.

Nous pouvons aussi reprocher un manque de proportion dans la figure du Sieur *Chaudet;* on y remarque un gros et un petit pied, et la correction doit être le mérite essentiel de la Sculpture.

Nous avons remarqué un meilleur ensemble et moins de manière dans la figure du Sieur *Michalon;* l'omoplate est bien sentie, et son mouvement bien exprimé.

Dans la Sculpture en général nous desirons que la nature et la chair se fassent mieux sentir.

Nous avons été fâchés de ne pas voir de figures académiques des Sieurs *Drouais* et *Gauffier*.

Nous répétons ce que nous avons dit, les précédentes années, que nos avis ont pour but, non de décourager.

mais d'éveiller l'émulation parmi des Élèves que le Roy honore de sa protection et de ses bienfaits.

Fait à l'Académie, le 2 Décembre mil sept cent quatre vingt sept.

Signé : *Belle*, *Mouchy*, *Van Loo*, *Caffiéri*, *Vincent*, *Cochin*, *Wille*.

Certifié conforme à l'original : *Renou*.

Raport des Commissaires nommés, par délibérations du 29 Novembre 1788, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves Pensionnaires à Rome.

Nous, Commissaires, nommés, par délibération du 29 Novembre dernier, pour l'examen des ouvrages envoiés par les Élèves Pensionnaires à Rome, avons trouvé :

Dans la Peinture :

La figure du Sieur *Gauffier*, bien peinte, mais également séche et égale de ton. Le bras droit et la main sont petits; cependant les contours ont de la vérité, de la pureté, les accessoires sont bien et les formes des draperies sont vraies, mais nous l'invitons à se corriger de la sécheresse à laquelle il paroit enclin.

La figure du Sieur *Potain*, quoique bien peinte, a de la rondeur et de la mollesse; la tête a du caractère; le bras, qui tient le papier, ne paroit pas bien attaché; il y a des vérités dans le ton local. L'académie dessinée en noir est assez bien. L'esquisse nous a paru sage, bien ordonnée et de bon style.

La figure de Pâris, par le Sieur *Desmarests*, est vraie de ton, mais égale; les ombres en sont peu solides, et le fond, par trop de détails, détruit l'effet de la figure. Ses académies sont lourdes; il y a quelques disproportions dans quelques parties. L'esquisse dessinée, dont l'architecture est belle, a du style, mais elle papillotte; celle coloriée est plus harmonieuse.

La figure du Sieur *Fabre* est bien; le ton en est vrai, riche et varié; la tête laisse pourtant quelque chose à desirer, mais nous croyons lui devoir les plus grands encouragements; les accessoires de cette figure sont bien faits. Nous n'avons pas été aussi satisfaits de l'académie dessinée.

La figure du Sieur *Le Thierz*[1] a du style et du caractère; le bras droit est bien, mais la tête paroit difficilement attachée au corps; le linge est bien drapé. L'esquisse est belle; le fond est beau et bien en perspective. Les académies, quoiqu'un peu lourdes, sont bien dessinées.

Nous avons remarqué, dans la figure du Sieur *Caraffe,* un abus de l'Antique. Elle paroit être prise d'après un Camée. L'attitude en est gigantesque; il n'y a nulle harmonie dans le ton et nul effet, les ombres et les clairs n'ayant point de masses déterminées.

Nous ne pouvons quitter l'article de la Peinture, sans observer aux Élèves qu'il faut connoître les beautés des Grands Maîtres, les imiter, mais, en même temps, qu'il faut se préserver de leurs deffauts, et s'aider sans cesse de la nature pour se préserver des excès.

Dans la Sculpture :

Nous avons trouvé trop de lourdeur, et il est besoin de recommander aux Élèves Sculpteurs plus de recherche de vérité, la vérité étant la baze de tous les Arts d'imitation.

Le bras tenant l'arc, dans la figure du Sieur *Michalon*, est assez bien, mais du reste on peut lui faire les mêmes reproches qu'au Sieur *Corneille*, et nous les invitons tous deux à réfléchir sur nos observations précédentes.

Nous finissons par exhorter les Élèves à se rendre de plus en plus dignes des bienfaits du Roy.

1. Une surcharge moderne a changé ici et à la page 385 ce nom en *Lethierre*.

A l'Académie, ce 6 Décembre mil sept cent quatre vingt huit.

Signé : *Lagrenée*, *Belle*, *Bridan*, *Pajou*, *Berruer*, *Boizot*, *Van Spaendonck*.

Certifié conforme à l'original : *Renou*.

M. *Pierre* Dir. — M. *Belle* Rect. — M. *Bridan* Prof. T. — M. *Pajou* Prof. S. — M. *Renou* Secrét. pour M. *Cochin*. — Il est resté 15 jettons.

Aujourd'huy, mardy 30 Décembre, l'Académie s'est assemblée, par convocation générale, pour la relevée du Quartier et la lecture des délibérations prises pendant ce temps.

Jugement des Médailles pour deux Quartiers, remis ensemble, à cause de la gelée des bas-reliefs des Élèves Sculpteurs. — Avant la séance, MM. les Officiers en exercice, conjointement avec MM. les Recteurs et Adjoints à Recteur, assemblés pour juger les Prix qui sont accordés tous les trois mois sur les figures académiques des Élèves, ont cru à propos de remettre à la fin du Quartier où l'on va entrer le jugement des figures faites pendant ces deux Quartiers. MM. les Officiers ont été particulièrement déterminés à prendre ce parti, par l'état où la gelée a mis les figures des Sculpteurs, et MM. les Officiers des deux Quartiers seront conjointement du jugement.

Lettre de compliment de M. César Vanloo. — En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *César Vanloo*, actuellement à Rome, au sujet de la nouvelle année.

Lettre de M. Morien, auteur du Traité de Perspective; présent de son ouvrage; le Secrétaire lui écrira. — Le Secrétaire a aussi fait lecture d'une lettre de M. de St-Morien, auteur d'un traité de Perspective aérienne, dédié à M. *Pierre*, Premier Peintre du Roy et Directeur de cette

Académie, ouvrage dont il a suplié l'Académie d'accepter un exemplaire et de le déposer dans sa bibliothèque. L'Académie a ordonné que cet exemplaire y sera déposé et a chargé le Secrétaire d'écrire à M. de St-Morien pour lui témoigner la reconnoissance de la Compagnie.

Députation chez M. le Comte d'Angiviller. — Ensuite, suivant l'usage, l'Académie a arrêté que MM. les Officiers en exercice iront en députation chez M. le Directeur général, et M. *Pierre*, Directeur, a notifié à la Compagnie que M. le Comte d'Angiviller recevra à l'ordinaire, le jour de Ste Geneviève, en son Hôtel.

Assemblée remise au 10 Janvier. — L'assemblée prochaine a été remise au samedy 10 du mois de Janvier prochain.

Pierre — Bridan — Le Cte de Bréhan — Caffiéri — Lagrenée — Pajou — Doyen — Brenet — Gois — Mouchy — Boizot — Le Comte — Berruer — Demachy — Le Chevr Roslin — Robert — Voiriot — Wille — A. F. Gillet — Van Spaendonck — Jollain — Guérin — Vestier — Klauber — Suvée — Dumont — Mosnier — Giroust — Callet — Sauvage — B. Du Vivier — Levasseur — Renou.

TABLE DU NEUVIÈME VOLUME.

PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS.

Nouvelles Archives de l'Art français, recueil de documents inédits.

1re SÉRIE.

I. Année 1872 (1re année); prix du volume pour les non-souscripteurs. 25 fr.
II. Année 1873 (2e année). 20 fr.
III. Année 1874-75 (3e année). 20 fr.
IV. Année 1876 (4e année). 15 fr.
V. Année 1877 (5e année). 15 fr.
VI. Année 1878 (6e année). 15 fr.

2e SÉRIE.

I. Année 1879-80 (7e année), t. VII. 15 fr.
II. Année 1880-81 (8e année), t. VIII. 15 fr.
III. Année 1882 (9e année), t. IX. 15 fr.
IV. Année 1883 (10e année), t. X. 15 fr.
V. Année 1884 (11e année), t. XI. 15 fr.
VI. Année 1885 (12e année), t. XII. 15 fr.

3e SÉRIE.

I. Années 1884-85 (*Revue de l'Art français ancien et moderne*), t. XIII. 16 fr.
II. Année 1886 (*Revue...*), t. XIV. 16 fr.
III. Année 1887 (*Revue...*), t. XV. 16 fr.
IV. Année 1888 (*Revue...*), t. XVI. 16 fr.

Mémoires pour servir à l'histoire des Maisons royales et Bastimens de France, par André Félibien, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. 1 volume in-8°, 1873. 8 fr.

Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793), publiés, avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, d'après les registres originaux conservés à l'École des Beaux-Arts.

1er volume, 1648 à 1672 (1875). 10 fr.
2e volume, 1673 à 1688 (1878). 10 fr.
3e volume, 1689 à 1704 (1880). 10 fr.

4e volume, 1705 à 1725 (1881). 10 fr.
5e volume, 1726 à 1744 (1882). 10 fr.
6e volume, 1745 à 1755 (1885). 10 fr.
7e volume, 1756 à 1768 (1886). 10 fr.
8e volume, 1769 à 1779 (1888). 10 fr.
9e volume, 1780 à 1788 (1889). 10 fr.

Nota : L'ouvrage complet formera dix volumes.

Les Comptes des Bâtiments du Roi (1528-1571), suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au xvie siècle, recueillis et mis en ordre par le marquis Léon de Laborde, publiés par la Société de l'histoire de l'art français. 2 v. in-8°. 1877-1879. 25 fr.

Etat-civil d'artistes français. Billets d'enterrement ou de décès, depuis 1823 jusqu'à nos jours, réunis et publiés par M. Hubert Lavigne. 1 vol. in-8°. 1881. 6 fr.

Mémoires inédits de Charles-Nicolas Cochin sur le Comte de Caylus, Bouchardon, les Slodtz, publiés d'après le manuscrit autographe par M. Charles Henry. 1 vol. in-8°. 1880. 8 fr.

La Stromatourgie ou de l'excellence de la manufacture des tapis, dits de Turquie, nouvellement establie en France sous la conduite de noble homme Pierre Dupont, publiée par MM. A. Darcel et J. Guiffrey. 1 vol. in-8°. 1882. 6 fr.

État-civil des Peintres et Sculpteurs de l'Académie royale. Billets d'enterrement de 1648 à 1713, publiés par M. Octave Fidière, d'après le registre conservé à l'École des Beaux-Arts. 1 vol. in-8°. 1883. 6 fr.

Le premier volume de la *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec les Surintendants des Bâtiments du Roi de 1666 à 1793* (1666-avril 1694), publiée d'après les pièces originales par A. de Montaiglon. 1888. Gr. in-8°. 10 fr.

Nota. — Ces trente-quatre volumes seront délivrés aux nouveaux membres de la Société pour 1888, avec le *Bulletin* trimestriel (publié de 1875 à 1878 et qui ne se vend pas séparément), au prix de 362 fr.

COLLECTION

DE TRAVAUX SUR L'ART FRANÇAIS

PUBLIÉS PAR LEURS AUTEURS SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ.

1. ACTES d'État-civil d'artistes français, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, par H. HERLUISON. 1873, 1 vol. in-8°, tiré à petit nombre. 20 fr.
Le même ouvrage, papier de Hollande. 30 fr.

2. LETTRES de noblesse et décorations accordées aux artistes en France pendant le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, par J. J. GUIFFREY. 1873, 1 vol. in-8°. (*Tirage à part à 50 exemplaires.*) *Epuisé*

3. NOTES et documents inédits sur les expositions du XVIII[e] siècle, recueillis et mis en ordre par J. J. GUIFFREY. 1873, 1 vol. in-12, tiré à petit nombre. 10 fr.

4. NOTICE sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, documents inédits émanant de Guay et notes sur les gravures en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour, par J.-F. LETURCQ. 1873, 1 vol. in-8° avec 12 planches, reproduisant la plupart des œuvres de Guay, tiré à 300 exemplaires. 12 fr. 50

5. ÉLOGE de Lancret par Balot de Sovot, accompagné du catalogue de ses tableaux et de ses estampes, de notes et de pièces inédites, le tout réuni et publié par J. J. GUIFFREY. 1874, in-8°.
Tiré à 200 exemplaires sur papier de Hollande. 9 fr.

6. NOEL LE MIRE et son œuvre, suivi du catalogue raisonné de l'œuvre de son frère Louis Le Mire et de plusieurs tables, avec un portrait à l'eau-forte et des bois inédits, par Jules HÉDOU. 1875, 1 vol. in-8° tiré à 300 exempl. sur papier de Hollande. 25 fr.
Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait et des bois (50 exemplaires). 35 fr.

7. LIVRET de l'Exposition du Colisée (1776), suivi de l'exposition ouverte à l'Elisée en 1797 et précédé d'une histoire du Colisée d'après les Mémoires du temps, avec une table des artistes qui prirent part à ces deux expositions. Complément des livrets de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc. 1875, in-12.
215 exemplaires sur papier vergé. 3 fr.
10 sur papier de Hollande. 6 fr.
5 sur papier de Chine. 10 fr.

8. SÉBASTIEN LE CLERC et son œuvre (1637-1714) par M. ÉDOUARD MEAUME. Ouvrage couronné par l'Académie de Metz. 1877, grand in-8° de 338 pages, sur papier vergé de Hollande, tiré à 205 exemplaires. 18 fr.

9. LA FAMILLE DES JUSTE en Italie et en France, par Anatole DE MONTAIGLON. 1876-7, in-4° de 76 pages, sur papier de Hollande, avec 14 figures dans le texte (tirage à part de la *Gazette des Beaux-Arts* à 50 exemplaires, dont 30 seulement ont été mis en vente). *Epuisé*

10. Notice sur Jacques Neilson, entrepreneur et directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins au xviii[e] siècle, par Albert Curmer. 1878, in-8° (tiré à 125 exemplaires). 4 fr.

11. Jean le Prince et son œuvre (1734-1781), par Jules Hédou, ouvrage comprenant une notice biographique, le catalogue de l'œuvre de l'artiste, le secret de son procédé de gravure au lavis et de nombreux documents inédits, avec portrait à l'eau-forte par A. Gilbert. 1879. 1 vol. in-8°, tiré à 300 exemp. sur papier de Hollande. 20 fr.

Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait, tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

12. Les Orfèvres de Paris en 1700. Procès-verbaux de visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700, publiés et annotés par M. J. J. Guiffrey. 1879, in-8°. (Tirage à part à 100 ex. du *Bulletin de l'Union centrale.*) 3 fr.

13. Les Artistes Angevins, peintres, sculpteurs, maîtres d'œuvre, architectes, graveurs, musiciens, d'après les Archives Angevines, par Célestin Port. 1881. In-8° de 333 p., tiré à 100 exemplaires. 15 fr.

Et à 20 exemplaires sur papier de Hollande. 25 fr.

14. Les Sculpteurs de Lyon du xiv[e] au xviii[e] siècle, par M. Natalis Rondot. (Tirage à part sur papier de Hollande de la *Revue Lyonnaise*, à 200 exemplaires dont 100 mis en vente.) Lyon et Paris, 1884, gr. in-8°. 7 fr.

15. La Médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère (1494), avec une estampe de Sébastien Le Clerc. 1885, gr. in-8°. Tiré à 100 exemplaires sur papier de Hollande, dont 50 mis en vente. 3 fr.

16. Les Femmes artistes à l'Académie royale de peinture et de sculpture, par Octave Fidière. Paris, Charavay, 1885, in-8°, 2 portraits. 5 fr.

17. Correspondance inédite de Maurice Quentin De La Tour, suivie de documents nouveaux, par MM. J. Guiffrey et M. Tourneux, avec 2 planches hors texte et 4 gravures dans le texte, 1885, gr. in-8°. Tiré à 60 exemplaires. 10 fr.

18. Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés par MM. Dussieux, Soulié, de Chennevières, Mantz et de Montaiglon, 2 vol. in-8° publiés pour la première fois en 1854: 2[e] édition augmentée d'une table nouvelle des sujets de tableaux et des noms de lieux par M. A. de Montaiglon.

(*Ces deux volumes, propriété de la Société, seront livrés aux membres sociétaires au prix de 5 fr.*)

Nota. — Aux termes de l'art. XVII des statuts, les membres de la Société de l'Histoire de l'Art français jouissent d'une remise de vingt pour cent sur le prix des ouvrages publiés dans cette collection, en adressant directement leurs demandes au libraire de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.